

"Mais, Jacques, c'est notre période la plus affairée."

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

94e année — No 221 QUEBEC, VENDREDI 3 FEVRIER 1961 5 CENTS LE NUMERO

AUJOURD'HUI

Décès 21
Finance ..... 18 et 19
Illustrés 20
Mots croisés 15
Patrons ..... 7 et 17
Petites annonces 21
Spectacles 6
Sport ..... 11 à 14
Télévision 16
Température 3

PROCEDURES CONTINUEES CONTRE UN PROPRIETAIRE DE LA GRANDE-ALLEE

Un règlement de construction fait l'objet de ce litige

Par Benoit Massicotte

La cité continuera les procédures contre M. Norman Sternlieb, propriétaire du Claridge, et intentera autant de poursuites pour chacun des jours où les travaux qu'il a fait et fait exécuter dans sa maison de rapports viendront en contravention avec les règlements municipaux de construction.

Cette décision a été prise au comité administratif et ordre a été donné aux officiers municipaux de procéder, après que les échevins eurent entendu une délégation de plusieurs locataires du Claridge.

Par la voix de leur procureur, Me Yves Pratte, ceux-ci ont affirmé que leur propriétaire viole un règlement municipal et se demandent s'il peut le faire impunément. Celui-ci savait aussi la nature de cette maison lorsqu'il l'a achetée en 1956 et si on la laisse devenir un édifice à bureaux, on réalisera dans quelques années qu'elle fera un édifice à bureaux de troisième ordre entouré d'édifices modernes.

La délégation était accompagnée du curé de la paroisse St-Coeur de Marie, le R. P. Bernier, qui, avec sérieux, mais aussi avec une pointe d'humour, a rappelé au conseil qu'il voit d'un mauvais oeil la perte de 80 "excellents paroissiens".

Après le départ de la délégation, l'ingénieur en chef, M. Ludger Gagnon, a dit aux échevins qu'on attend le résultat de la requête en injonction, présentée par les locataires, avant de continuer les poursuites judiciaires.

L'échevin Beaupré a exprimé l'avis que la cité peut poursuivre le propriétaire pour refus d'obéir aux règlements (Suite à la page 2, 6e col.)



Les Carabins apportent, eux aussi, leur contribution au Carnaval

Près de 40 p.c. des travaux d'hiver exécutés au pays le seront au Québec

Ottawa — Les municipalités de la province de Québec ont entrepris à elles seules près de 40 pour cent des projets de travaux d'hiver cette année. Des chiffres déposés à la Chambre des Communes pour le ministre du Travail, M. Michael Starr, montrent que la province de Québec s'est vu autoriser 1,489 projets par le gouvernement fédéral. L'Ontario n'en a soumis que 1,347. Ce dernier nombre peut paraitre assez gros, mais relativement au nombre de municipalités dans les deux provinces, le Québec a été de beaucoup plus actif.

Pour l'ensemble des provinces, le gouvernement fédéral a autorisé 5,287 projets.

L'an dernier, il y a eu moins de la moitié du nombre de ces travaux entrepris avec les facilités offertes par le gouvernement central durant la saison froide, soit 2,602.

Le gouvernement fédéral défraie 50 pour cent du coût de la main-d'oeuvre des travaux effectués par les municipalités durant la période de chômage saisonnier. Dans le Québec, le gouvernement provincial offre 40 pour cent du coût de la main-d'oeuvre pour les mêmes travaux. Les municipalités du Québec n'ont à supporter que 10 pour cent des salaires des travailleurs affectés aux travaux d'hiver. Seule la province de Québec a ajouté aux avantages du gouvernement fédéral.

Les bourses aux étudiants

La possession d'une auto n'est pas en cause

(Par Joseph VOISARD)

La possession ou la propriété d'une automobile par un étudiant ne constitue pas, en soi, une cause d'inégibilité pour l'obtention ou le renouvellement d'une bourse ou d'un prêt, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, l'a précisé hier après-midi à l'Assemblée Législative. On sait que les journaux avaient récemment souligné que certains étudiants s'étaient vu refuser le renouvellement de bourses à cause du fait qu'ils étaient propriétaires d'automobiles.

M. Gérin-Lajoie a rappelé à la Chambre qu'au cours de l'année 1958-1959, l'ancien ministre de la Jeunesse (M. Jean-Jacques Bertrand) avait donné instruction au chef du service des bourses de refuser l'aide du ministère de la Jeunesse aux étudiants qui étaient propriétaires d'automobiles. Pour l'année 1959-1960, souligne M. Gérin-Lajoie, 50 bourses d'études furent de la sorte annulées.

En vertu des mêmes instructions de 1958-1959 qui n'avaient pas été révoquées, cette année des avis furent adressés à 147 étudiants de la province, la plupart en janvier dernier.

M. Gérin-Lajoie a déclaré qu'il a reçu des représentations depuis à l'effet que dans la plupart des cas, il s'agissait de voitures de seconde main et peu dispendieuses qui étaient d'ailleurs nécessaires aux étudiants. En certains endroits, note le ministre, il n'existe pas de transport en commun. Ailleurs, il y a de grandes distances à franchir pour atteindre les pavillons universitaires. Il arrive aussi que les étudiants propriétaires d'automobiles transportent des condisciples et que de la sorte, ils couvrent leurs dépenses.

Aussi, M. Gérin-Lajoie a-t-il demandé au sous-ministre de la Jeunesse de transmettre au chef du service des bourses des directives bien précises. Le ministre insiste d'abord sur le fait que la possession ou la propriété d'une automobile par un étudiant ne constitue pas, en soi, une cause d'inégibilité pour l'obtention ou le renouvellement d'une bourse ou d'un prêt.

Le ministre souligne ensuite que "la situation financière de l'étu- (Suite à la page 2, 3e col.)

Nouvelles de la session provinciale en pages 10 et 22

Reproche du maire au conseil

JAMAIS AUCUN RAPPORT DU COMITE DE DISCIPLINE N'A TROUVE GRACE

Par Benoit Massicotte

Le maire Wilfrid Hamel, membre du comité de discipline de 3 membres du conseil, a déclaré hier en pleine séance du conseil que "jamais un rapport du comité de discipline n'a trouvé grâce au conseil; que jamais le verdict du comité n'a été accepté par les échevins" depuis qu'il fait lui-même partie de ce comité, soit depuis sa première élection à la mairie en 1954.

Le conseil venait de retourner au comité administratif une recommandation de congédier un employé de la cité. Après un débat assez violent, entre trois échevins, le maire a pris la parole.

"Je veux vous demander à tous de comprendre la situation des membres du comité de discipline, dont je fais partie. Nous prenons des décisions basées sur des rapports que nous avons toute raison de croire exacts et nos décisions ont toujours été justifiées, du moins à notre point de vue." Il affirme que jamais un rapport n'a trouvé grâce au conseil.

Et il ajoute: "Cette semaine encore nous avions deux rapports devant vous. Dans l'un, vous nous blâmiez de n'avoir pas été assez sévères; dans l'autre de l'avoir (Suite à la page 2, 5e col.)

Les représentants de la province à Paris n'ont pas été choisis

M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, a démenti hier la nouvelle à l'effet que MM. Armand Viau et André Giroux seraient nommés comme représentants de la province à Paris. Les membres du cabinet n'ont pas encore fait leur choix de l'attaché commercial et de l'attaché culturel qui représenteront la province dans le capitale française.

BEAUCOUP DE FANTAISIE DANS LA PARADE DES ETUDIANTS DE LAVAL

Par J. Claude Paquet

Ce n'est pas la température sibérienne d'hier soir qui aura pu refroidir les étudiants de Laval. En dépit de quelque 12 degrés sous zéro, la parade carnavalesque des Carabins s'est mise en branle à 8h.30 sur la rue Laurier, pour se rendre au Palais de glace, où une danse était organisée sur la place publique.

Quatorze chars allégoriques préparés par les différentes facultés, les voitures conduisant les duchesses universitaires et une foule de bruyants carabins formaient le défilé.

Une fois rendus au Palais de Glace, les étudiants de Laval ont remis une tuque "Rouge et Or" à l'échevin Isidore Deschênes, promaire de Québec, et au bonhomme Carnaval, Mlle Rouge et Or et le bonhomme ont ensuite ouvert la danse, place d'Youville, et quelques milliers de tuques "rouge et or" se sont mises à valser devant le Palais de glace.

Comme on s'y attendait bien un peu, certaines des inscriptions qui figuraient sur les chars allégoriques sont de nature telles qu'elles ne peuvent être reproduites sur le journal. Tant pis pour ceux qui ne sont pas allés les voir . . . De toute manière, les chars sont assez difficiles à décrire, puisqu'ils étaient surtout composés d'inscriptions amusantes et même grivoises du moins pour les yeux chastes. Au fond, il servaient surtout de prétexte aux étudiants pour crier tout leur content à travers les rues de la haute-ville. Si un prix devait être attribué au meilleur char allégorique, on le décernerait sans doute aux étudiants en droit, qui ont plus ou moins mimé une scène de la "Cour du banc de l'Arène" ! Outre le tableau du pendu, on pouvait remarquer, à l'étalage des pièces à conviction, une bouteille d'eau-de-vie, un sous-vêtement de femme, une vieille chaussette, et d'autres objets innonables . . .

Quant aux étudiants de la Faculté de commerce, ils ont rappelé avec dessins à l'appui — et quels dessins ! — que les affaires sont à la baisse, et que les mauvaises actions se transforment souvent en obligations. Un vieux cheval (d'on ne sait quelle faculté) transportait sur son dos un dessin de cheval qui portait l'inscription "Frère Untel, c'est mon frère". Un autre encore faisait allusion au "drapo" canadien.

Enfin, ils n'étaient pas tous drô- (Suite à la page 2, 2e col.)

Editorial

Travaux d'hiver en avril

Il est facile d'élaborer de vive voix ou de coucher sur papier un long programme de travaux d'hiver mais il faut se préparer longtemps à l'avance pour en assurer, en temps opportun, sa réalisation basée sur une entente tripartite. Le rapport que vient de présenter le directeur des Services, M. C.-R. Fontaine, au Comité administratif, démontre bien que toutes les démarches et expropriations n'ont pas été faites assez tôt, que les ententes n'ont pas été bâclées pour que les autorités municipales puissent donner du travail à un bon nombre de chômeurs pendant les plus durs mois de l'hiver, en profitant de l'aide fédérale et provinciale.

En ce qui concerne le fameux boulevard Champlain dont on entendra parler encore longtemps avant sa réalisation, tout comme celle du boulevard Charest, les travaux d'aqueduc et d'égoût sont retardés parce que les Chemins de fer nationaux et le ministère des Transports n'ont pas encore cédé certains terrains et qu'on attend encore l'avis de participation de la province. D'autres travaux ne sont pas commencés parce que les procédures en expropriation ne sont pas terminées ou qu'aucune entente n'a été conclue entre la ville et plusieurs propriétaires.

La construction du chalet du Parc des Plaines ne débutera pas avant la fin de février parce que les plans et devis ne sont pas prêts et qu'aucune demande de soumission n'a été faite. Il en est de même pour la rénovation du théâtre du Palais Montcalm. Aucune entente n'a été signée pour permettre la construction du ponceau reliant la 3me Avenue (Charlesbourg) et l'Avenue du Colisée. Les exemples de ce genre se multiplient. Le plus curieux de tout cela, c'est que les travaux de pavage qui ne peuvent s'effectuer qu'en été sont inclus dans le programme des travaux d'hiver et que l'on songe à en suspendre quelques-uns jusqu'au 15 octobre 1961 : Peut-on espérer qu'à l'automne tout sera prêt pour assurer enfin leur réalisation ?

Nous aurons un autre musée

La cité de Québec s'enrichira bientôt d'un nouveau musée. Le secrétaire de la Commission Provinciale des Sites et Monuments Historiques vient en effet d'annoncer que la Maison Chevalier, dont la restauration s'achève, deviendra un musée du mobilier canadien. Cela permettra de faire de l'espace au Musée Provincial où il était impossible d'organiser une exposition permanente de cette section artisanale. A la Maison Chevalier on s'efforcera de reconstituer un véritable intérieur représentatif de chacune des périodes de notre histoire, en utilisant ce qu'on possède déjà et sans doute aussi en tâchant de faire l'acquisition de pièces merveilleuses dispersées un peu partout à travers la province.

Ce sera pour la cité de Québec un nouvel actif touristique dont, nous espérons, on saura tirer le meilleur parti possible. Comme nous le disons plus haut cela permettra de dégager le musée de la province. Dans ce domaine souhaitons que la décentralisation s'étendra à d'autres sphères et qu'on trouvera moyen de sortir de l'édifice du Parc des Champs de bataille tout ce qui n'a pas trait à la peinture et à la sculpture. La province pourrait au besoin ouvrir des musées spécialisés dans d'autres vieux édifices dont la conservation s'impose.

Tous les amis du vieux Québec, tous ceux qui s'intéressent au tourisme se réjouissent de l'ouverture d'un nouveau musée, tout comme ils ont souscrit aux félicitations adressées par M. Paul Gouin au propriétaire de la Maison d'Artigny, dont la rénovation est un exemple de ce qu'on peut faire dans le domaine de la conservation historique.

L. Lavoie, de St-Ferréol, gagne le concours mondial de sciotte

(Par Ernest Fontaine)

M. Léopold Lavoie, de St-Ferréol, comté de Montmorency, s'est classé premier au concours mondial de sciotte, hier soir, lors de la soirée de la Forêt, organisée dans les cadres du VIIe Carnaval d'hiver de Québec.

Le président du Carnaval, M. Maurice D'Amours a félicité les promoteurs de cette soirée et les a félicités du succès remporté. "Le Carnaval d'hiver de Québec, a-t-il dit, est heureux de cette initiative et espère qu'elle se continuera." D'autre part, Me Raymond Maher, président du comité, a rappelé que l'homme de nos forêts "demeure un exemple pour toute notre population".

LE CONCOURS

La "soirée de la forêt" a eu lieu sur le boulevard Langelier, entre la rue St-Joseph et le boulevard Charest, sous une température de plusieurs degrés sous zéro.

La veillée a commencé lors de l'arrivée des officiels qui avaient pris place dans une voiture tirée par deux boeufs, depuis le carré d'Youville. Il y avait entre autres M. Bona Arseneault, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, le président du Carnaval et le président du comité, ainsi que le Bonhomme Carnaval.

Sa Majesté Barbara Ann 1ère et les duchesses ont aussi rendu visite aux participants de ces concours, saluant du même coup des centaines de sujets réunis sur le boulevard Langelier en cette occasion.

La population a pu apprécier une démonstration mon- (Suite à la page 2, 4e col.)



Un concurrent à l'oeuvre

OTTAWA VEUT ASSURER BEAUCOUP DE TRAVAIL AUX CHANTIERS MARITIMES

Par Gilles Néron

Ottawa — Le gouvernement présentera une législation au cours de cette session qui assurera une grande activité dans les chantiers maritimes dès cet été. M. Léon Balcer, ministre des Transports, en a fait l'annonce hier après-midi aux délégués de la Confédération des syndicats nationaux qui présentaient un mémoire au gouvernement fédéral.

M. Balcer a reconnu que les chantiers maritimes souffraient présentement d'un ralentissement déplorable. C'est pourquoi, le gouvernement cherchera à remédier à la situation. La législation qui est actuellement préparée contribuera à fournir du travail dans le domaine de la construction maritime des sources privées autant que des sources gouvernementales.

Les difficultés que traversent présentement les chantiers maritimes ne doivent pas risquer de faire disparaître cette industrie au Canada. "C'est un domaine où les Canadiens ont toujours excellé et le gouvernement verra à ce qu'il continue d'être avantageux", a dit le ministre.



MM. Maurice D'Amours et Léopold Lavoie, S.M. Barbara Ann 1ère

En prenant votre café avec Gregory Clark

Le drame du progrès c'est qu'il dérobe de si précieuses choses. Afin de répondre aux exigences de la circulation, la campagne entourant les villes, qui avait marqué le caractère et les aspirations de générations entières, est transformée pour toujours afin de construire des routes rectilignes. Dans les villes, le voisinage de petites maisons solides est dépeint comme secteur de taudis et on procède à une démolition systématique afin d'édifier des immeubles en forme de boîte, mentionnés comme des symboles du progrès. D'ici une vingtaine d'années, personne ne saura quelle apparence avaient les villes avant l'arrivée de millions d'étrangers, qui entrent et sortent des boîtes comme des marionnettes.

Ce n'est pas la propriété elle-même qui constitue les taudis. Ce sont ceux qui l'habitent. Dans toutes les grandes villes du monde, grâce à un peu de prévoyance et d'imagination, on a préservé non pas des milliers mais des dizaines de milliers de vieilles petites maisons. On a dépensé de l'argent, non pas une fois, mais deux fois, de génération en génération. Et elles logent encore des familles aussi utiles au vingtième siècle qu'au dix-septième. Le progrès, comme manifesté par les entrepôts, les a contournées et s'étend aux fourbourgs où nous avons exilé nos banlieusards. D'ici cinquante ans, nos villes ne seront pas des villes dans la vieille signification de "civitas", mais des institutions, des milles carrés d'institutions.

(Copyright: Canada Wide)



Passant par Chambly
Racontant merveilles
Un de mes amis
Me dit à l'oreille...

BOLS! BOLS! BOLS!*

Fabriqué d'après une recette hollandaise exclusive, le Bols est légèrement ambré. C'est un produit supérieur composé des meilleurs grains canadiens.

*prononcez "bôlze"



HOLLANDAIS DE NAISSANCE— CANADIEN PURE LAINE

Beaucoup de...

(Suite de la première page)

les, mais on en a vu de toutes les couleurs, c'est-à-dire autant de couleurs que peut en concevoir le rouge et or. Tout cela prouve au moins qu'on peut toujours compter sur les étudiants pour apporter un air de fête pendant la saison du Carnaval.

Halte-là, halte-la, halte-la, les Carabins étaient là, le bonhomme Carnaval aussi, et Mlle "Rouge et Or", et les jolies duchesses des différentes facultés.

Les bourses aux étudiants...

(Suite de la première page)

diant propriétaire d'une automobile doit être considérée dans son ensemble. Et cela conformément à la loi, à savoir que les bourses sont destinées aux étudiants qui n'ont pas ou dont les parents n'ont pas les ressources nécessaires pour leur permettre d'entreprendre ou de continuer leurs études".

M. Jean-Jacques Bertrand, ancien ministre de la Jeunesse, a voulu répondre à M. Gérin-Lajoie qui avait déclaré que les directives de 1958-1959 au chef du service des bourses avaient créé une situation injuste pour les étudiants de notre province.

M. Bertrand a dit que le problème des étudiants propriétaires d'automobiles a fait l'objet d'une étude de la part du comité des bourses. Un nombre considérable d'étudiants bénéficiaires de bourses, dit-il, étaient propriétaires d'automobiles. J'avais demandé d'étudier chaque cas en particulier, sans donner de directives générales.

Jamais des instructions ne furent données, affirme l'ancien ministre, à l'effet d'annuler des bourses à des étudiants pour la seule raison qu'ils étaient propriétaires d'automobiles.

M. Gérin-Lajoie, a répliqué qu'il avait obtenu des officiers du ministère de la Jeunesse les renseignements qu'il a cités en Chambre. Il voulut ensuite référer à une lettre du sous-ministre de la Jeunesse, en date du 19 mai 1959, à l'adresse du directeur du service des bourses.

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, s'y opposa, disant que M. Gérin-Lajoie devait prendre la parole de l'ancien ministre de la Jeunesse. Le président de la Chambre, M. Lucien Cliche, permit à M. Gérin-Lajoie de donner lecture du document.

La lettre du sous-ministre précisait qu'un relevé avait été fait des enregistrements d'autos aux noms d'étudiants. La lettre notait qu'il fallait toutefois agir avec prudence pour ne pas inciter les étudiants à enregistrer leur auto au nom d'une autre personne.

"Quand nous avons la certitude que l'étudiant est propriétaire d'une automobile", concluait la lettre, "sa bourse doit lui être supprimée".

L. Lavoie, de...

(Suite de la première page)

trant les anciennes coutumes de nos ouvriers forestiers et revoir à l'oeuvre les champions-scieurs à la sciotte qui ont tant fait parler d'eux dans le passé, alors que des centaines de milliers de cordes de bois ont été coupées avec cet outil; tout cela avant que le bucheron ne devienne un spécialiste et un technicien avec l'arrivée de la scie mécanique.

Trois éliminations eurent lieu avec les 16 concurrents inscrits; les épreuves de ce championnat mondial de la sciotte ont été entrecoupées d'expertises avec le godendard, la hache à deux taillants et autres outils maintenant disparus de nos forêts.

De plus, les "Défricheurs", groupement qui sous la direction du lieutenant Robitaille, porte un costume très coloré et la hache, ont apporté une note typique cette soirée de la forêt. Les Défricheurs ont reçu un drapeau du Ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault.

LES GAGNANTS

Les concurrents au concours mondial de la sciotte devaient couper de l'épinette gelée et non écorcée d'un diamètre de 8 pouces et le gagnant était déterminé après trois essais.

Le champion mondial, M. Léopold Lavoie, a pris en moyenne 7.7 secondes à scier cet arbre avec sa sciotte de 42 pouces. Le suivant fut M. Gilles Lévesque, de Québec, avec 8.2 secondes, et le troisième, M. Léo Bouchard, de St-Urbain, comté de Charlevoix, avec un temps de 10 secondes.

Les gagnants suivants sont: MM. Raynald Guay, de St-Fulgence, comté de Chicoutimi; Clément Lajoie, de la Baie St-Paul, comté de Charlevoix; Raoul Poirier, de Château-Richer; L.-P. Normand, de Notre - Dame - des - Laurentides; Emilien Grondines, Ovide Vaillancourt et Lucien Petitclerc, tous trois de Québec.

M. Léopold Lavoie, a reçu le trophée "Dow", emblème du championnat mondial, ainsi qu'un trophée individuel et un prix de $100. M. Lévesque, qui s'est classé deuxième, a reçu un trophée individuel et un prix de $50. Tous les autres participants ont également reçu des prix en argent.

magasinez

VENDREDI jusqu'à 9.30 p.m.

Simons
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Reproche du...

(Suite de la première page)

été trop. De toute façon, nous verrons au comité administratif que faire de cette décision du conseil."

Le maire, l'échevin Matte et l'échevin Deschênes sont membres du comité de discipline pour le conseil. Leur rôle est d'étudier les cas disciplinaires qui se présentent dans les différents départements et de recommander les sanctions à prendre par le conseil.

Le comité de discipline avait demandé le renvoi d'un employé. Cette recommandation avait été ratifiée mardi par le comité administratif, mais l'échevin Henri Gagnon avait déclaré qu'il reviendrait à la charge. Il avait trouvé trop sévère la punition infligée.

Il s'agit d'un employé, qui travaille pour la cité depuis 22 ans. La cité a déjà subi des préjudices pour plusieurs de ses frasques. Celle qui a fait déborder la mesure a été une querelle entre cet employé et son oncle, aussi employé de la cité.

Le premier, apparemment provoqué par l'autre, avait tenté de frapper celui-ci avec un bout de 2 par 4. Il a attrapé un camion de la cité. Un rapport sur l'incident a provoqué la décision du comité de discipline qui se base, selon ce qu'on a laissé entendre, sur beaucoup d'autres faits.

Quoi qu'il en soit, quand la recommandation du comité administratif de "remercier de ses services, faute de pouvoir lui procurer un travail convenant à ses capacités et à ses qualifications," cet ancien employé régulier du service de la voie publique, l'échevin Henri Gagnon a pris la parole.

Il a proposé de retourner la résolutoin au comité administratif avec prière de réinstaller cet employé à ses anciennes fonctions. M. Boissinot secondait la proposition.

"Le vote", a dit aussitôt l'échevin Deschênes.

Me Beaupré a proposé de discuter la question au mérite immédiatement avant de prendre le vote.

M. Gagnon a alors enchaîné qu'il a vérifié le dossier et qu'il n'y a rien d'autre que cet incident du 2 par 4. Il s'agit d'un employé de 22 ans de service pour la ville. On a dit contre lui des choses fauses.

M. Matte a bondi pour déclarer "Si je reste dans ce comité de discipline, je vais savoir si on a des officiers supérieurs qui sont menteurs. Nous avons basé notre décision sur leurs rapports et je vais voir personnellement s'ils ont dit une chose à mon collègue et une autre au comité de discipline. Je m'objecterai au comité administratif et demanderai de retourner la question au comité de discipline. Si on doit marcher comme ça, je ne resterai pas longtemps dans ce comité, mais avant de démissionner, j'en aurai le coeur net".

Personne ne l'a interrogé, a répliqué M. Gagnon. Il serait plus juste de voir les deux côtés de la médaille. Nous avons des gens qui ont fait pire et qui, par la suite, ont eu des promotions.

M. Mecteau dit trois mots pour défendre le comité de discipline.

M. Boissinot déclare que la proposition ne reproche rien au comité de discipline, mais il arrive des fois qu'on a des faits nouveaux. Il s'enflamme vivement et déclare: "Si on veut jouer au baseball avec les employés, on va trouver moyen de réorganiser le stade".

M. Gagnon met son siège en jeu si on peut trouver un dossier.

M. Flibotte est debout, mais M. Matte bondit sur un point d'ordre : "Mon collègue accuse le comité de jouer au baseball avec les employés. Je n'ai jamais joué de ce jeu, du moins je ne le pense pas. Mais si ça m'est arrivé j'ai sûrement moins joué que vous." Nous avons basé notre décision sur des rapports, dont un du directeur du personnell

Le maire Hamel a pris la parole pour tenter d'apaiser les esprtis. "Je suis membre du comité de discipline. Je puis vous dire qu'il y a des choses qui ne permettent pas honnêtement de laisser cet homme au travail."

Me Beaupré propose d'amender la proposition pour retourner simcomité administratif sans lui faire demander la réinstallation de l'employé. C'est à ce compromis qus que le conseil s'est rallié après l'intervention du maire dans les paroles ont été citées au début de cet article.

La recommandation reviendra donc au comité administratif mardi. L'échevin Matte demandera vraisemblablement de retourner le rapport au comité de discipline. On verra alors ce qui pourra en sortir avec un siège en jeux, un échevin qui veut abandonner le comité de discipline et le maire qui en a assez de voir désavouer toutes les recommandations du comité de discipline.

L'Evénement-Journal présente tous les jours de nombreux articles d'intérêt local qui ne peuvent manquer de vous intéresser.

Procédures continuees...

(Suite de la première page)

municipaux sans préjudice pour l'injonction.

Le chef du contentieux, Me Benoit Pelletier, a dit que la cité peut loger des plaintes quotidiennes. L'échevin Gérard Moisan a trouvé que l'amende de $10, imposée pour une telle infraction était insignifiante dans ce cas et finalement le comité a donné ordre d'intenter les poursuites.

La délégation

Me Pratte a fait l'histoire du Claridge, bâti en 1930 pour des fins résidentielles avec certains services généraux.

En 1956, l'édifice fut vendu pour $965,000. à M. Sternlieb. Le 9 juin 1959, celui-ci pouvait contracter un emprunt de $975,000. sur cet édifice "preuve qu'il avait fait une une excellente transaction, puisqu'on lui a prêté $10,000. de plus que le prix d'achat, trois ans auparavant.

M. Sternlieb, continue Me Pratte, fait exécuter certaines modifications, pour loger une banque, et un bureau d'aviation, sans toutefois changer le caractère de la bâtisse de façon majeure. Il restait encore 95 logements privés.

A l'automne de 1960, il renouvelle plusieurs baux valable jusqu'en 1962. Mais le 22 décembre, il prévient ses locataires qu'ils peuvent résilier leur bail s'ils le désirent puisqu'à partir du 1er mai 1961, la bâtisse deviendra un édifice pour bureaux.

On trouve ensuite, que vers cette même date, M. Sternlieb avait loué un espace considérable à la province et qu'il faisait commencer les travaux de réaménagement.

Ce n'est que le 9 janvier qu'il demande son permis de construction qui est refusé le 11 par la Commission d'Urbanisme. Le 10, le comité administratif avait ordonné de faire observer le règlement à la suite de plaintes.

Un rapport d'un inspecteur de la cité confirme que les travaux ont continué au moins durant une semaine après le refus du permis. Me Pratte ajoute qu'il a fallu une injonction de la Cour supérieure, en fin de janvier, pour "que les travaux arrêtent apparemment".

Ce propriétaire peut-il violer impunément le règlement municipal, demande Me Pratte. Le 25 janvier, il a comparu en cour municipale et plaidé coupable et payé une amende de $10. Mais aucune autre poursuite n'a été intentée pour les jours où il ne s'est pas conformé au règlement par la suite.

Nous sommes venus vous signaler cette situation et vous demander de faire appliquer le règlement afin que ce propriétaire remette les lieux dans l'état où ils étaient.

M. Sternlieb aurait répondu à l'un de ses locataires ce matin, ajoute Me Pratte, qu'on le persécutait parce qu'il était Juif. Je tiens à dire que ce ne fut jamais notre intention et que ce n'est pas ici une question de nationalité ou de religion mais simplement le cas d'un contribuable, comme tous les autres, qui ne veut pas observer le règlement.

Me Pratte explique encore que lors de l'achat, M. Sternlieb savait que le Claridge était dans une zone résidentielle. "A la suite de certains abus, le règlement a été amendé pour légitimer la situation". Il fut encore amendé par la suite pour permettre de loger une banque.

Le propriétaire a fait une bonne affaire lors de l'achat de cet édifice mais si on laisse faire les transformations on se trouvera avec un édifice à bureaux de troisième ordre alors qu'on pourrait conserver une maison de rapports de premier ordre.

Me Pratte parle aussi de la situation des locataires, 90 environ, dont les baux viennent d'être renouvelés, pour plusieurs pour deux ans, et qui ne peuvent se trouver de logements comparables en ville, si ce n'est au Château St-Louis, qui est rempli.

Après les quelques mots du R. P. Bernier, le maire Hamel a assuré la délégation que le conseil considérera leurs remarques attentivement et étudiera ce problème assez vaste et complexe afin de traiter chacun avec justice, sans qu'il n'y entre aucune considération de nationalité.

Les propriétaires recevront le prix de leurs loyers

Le comité administratif a autorisé hier le contentieux et le Service des Travaux publics à payer aux propriétaires, touchés par l'élargissement du boulevard Charest, la rue Carillon et la rue Montmartre, le loyer échu ou à échoir après le 1er février, jusqu'au 30 avril, lorsque ces propriétaires ont un bail annuel expirant le 30 avril et qu'ils ont trouvé ou peuvent trouver un autre logement pour occupation avant le 30 avril et qu'ils ont effectivement quitté leur logement avant cette date.

Cette décision a pour effet de libérer plusieurs locataires de l'obligation de payer deux loyers pendant une certaine période et de profiter de certaines occasions de se trouver un logis qui leur convient.

Me Benoit Pelletier, chef du contentieux, a parlé, dans ses explications au conseil de cas réellement pénibles.

La question avait été soulevée mardi au conseil par l'échevin Laroche. Il a dit hier qu'il aurait préféré que l'argent soit versé aux locataires. Me Pelletier a expliqué qu'on en arrivait au même résultat et que la procédure suggérée serait la plus simple.

MONTRÉAL, M'SIEUR?

Descendez en plein centre de la ville, à

L'HÔTEL DE LASALLE

Ambiance accueillante —et bien française!

Écrivez pour demander notre BROCHURE GRATUITE

- Chambres à partir de $6.50
- 3 restaurants réputés
- A proximité de tout!

Téléphonez ou télégraphiez UN. 6-6492

L'HÔTEL de LASALLE



Rue Drummond, près de Ste-Catherine

VENTE DU CARNAVAL

UN GROUPE DE MANTEAUX DE FOURRURE LONGS

VISON Canadien, pastel. Long Valeur $3.900, en spécial $1995.00

AGNEAU traité, rasé, brun, rat musqué naturel, flanc et dos. Rat musqué dos, teint vison. Valeurs jusqu'à $250.00 pour un seul prix à $99.00

MANTEAU de rat musqué, dos, 1er choix, teint vison. Valeur $349.00 pour $199.00

RAT MUSQUE dos, naturel, ou teint vison, du sud, val. 395.00 pour $149.00

MOUTON DE PERSE teint noir, collet vison saphir. Valeur $395.00 pour $249.00

CHAT SAUVAGE rasé et naturel, qualité supérieure. Valeur $695.00 pour $299.00

CASTOR CANADIEN naturel Val. $695.00 pour $299.00

VISON oriental, teint, allongé, Valeur $900.00 pour $495.00

ETOLE DE VISON chinois, teint. Valeur $125.00 pour $59.00

200 PAIRES de pardessus, en nylon, noir ou brun, pour dames, doublé en laine, talon plat ou ordinaire, grandeurs 4 à 9. Valeur $9.95 pour $2.95

300 BAS nylon et bas mèche sans couture, grandeurs: 8½ à 11. Valeur 1.00 Prix de débarras à 2 paires pour $1.00

ETOLE VISON japonais. Valeur $195.00 pour $99.00

ETOLE DE VISON canadien teint pastel — Valeur $349.00 pour $195.00

JAQUETTE de rat musqué, flanc, teint vison ou naturel. Valeur $195.00 pour $99.00

JAQUETTE de rat musqué, dos teint, Valeur $295.00 pour $119.00

UN GROUPE de manteaux longs, rat musqué, mouton de Perse. Val. jusqu'à $295.00 Prix de débarras à $99.00

MANTEAUX d'hiver, garnis de fourrure et non garnis. Grandeurs 7 à 19 et 18½ à 26½. Prix ordinaire de $39.50 à $150.00 En spécial à $14.95 $29.95 $49.00

MANTEAUX de suède, doublés, en fourrure, grandeurs 10, 12, 14 et 16. Prix ordinaire de $69.00 pour $29.95

COSTUMES tailleur pour dames, grandeurs 9 à 19 et 18½ à 32½. Valeurs $39.50 à $95.00 — En spécial à ..... $10.00 $15.00 $29.95 et $39.95

150 PAIRES de gants stretchie, tricot nylon, pour dames, teintes assorties. Valeur 2.49. Prix de débarras à $1.00

PANTALONS de ski pour dames, vert, lilas, grs 10 à 18, val. 6.95 pour $3.99

UN LOT de bottillons en suède, tlon plat, grs: 7, 8 et 9. Valeur $9.95 pour $3.99

SPECIAUX POUR HOMMES ET JEUNES GENS

UN PALETOT DE CHAT. Grandeurs 42. Valeur $550.00 Longueur de 48 pouces, pour $100.00

HABITS de neige, viscose et nylon, deux morceaux — Grandeurs de 4 à 6x, teintes assorties. Valeurs jusqu'à $14.95, prix de liquidation de $5.00

GROUPE DE PALETOTS d'hiver pour hommes et jeunes gens. Grand. 34 à 44. Val. $39.50. Prix de liquidation à $14.95

2e LOT de **PALETOTS** Valeurs jusqu'à $60.00 pour $29.95

PALETOTS trois-quarts suburban, tout laine. Grandeurs 36 à 44. Valeur de $22.50, prix de liquidation à $7.95

75 CHAPEAUX de toilette, pour hommes, feutre de laine. Grandeurs 6½ à 7⅝ Valeur 6.95 pour $1.99

LOT DE COMPLETS tout laine. Grandeurs 34 à 52. Valeurs jusqu'à $69.00 pour $29.95

15 COMPLETS pour hommes, viscose et rayon, grandeurs 50 et 52, Valeurs jusqu'à $49.00 pour $15.00

SOULIERS pour hommes. Grandeurs: 6 à 11. Valeur $9.95 pour $4.95

2e LOT DE **SOULIERS** valeur $12.95 pour $6.95

150 COUVERTES d'autos, 100% laine, grandeur 60 x 80", dessins à carreaux teintes assorties. Valeur $12.95 pour $6.95

Aussi nous vous offrons une allocation pour votre vieux manteau de fourrure suivant sa valeur.

Aucun versement comptant — Jusqu'à 24 mois pour payer.

JOS LAHOUD INC

CARTE DE CREDIT POPULAIRE ACCEPTEE

GROS ET DETAIL

297 DE LA COURONNE, QUEBEC — TEL.: LA 2-6053

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

J.-P. BEGIN VIANDE

1588 ch. St-Louis LA 7-2548

436 Canardière LA 9-2917

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

JEUNE PORC

Chops bien trimées, de centre 75c
Côtelettes levées (sparibs) 55c

BOEUF DE BOUVILLON

Steak, ronde de centre 83c
Rosbif, croupe 79c
Croupe sans os, bien trimée 89c
Rosbif, filet (porterhouse) 95c
Steak haché, spécial, 4 lbs $1.00

VOLAILLES PESEES et VIDEES

Petits poulets, 2 à 3 lbs 39c
Gros poulets, 5 à 7 lbs 55c
Poulets cuits Bar-B-Q, chacun $1.10

CHARCUTERIE

Jambon braisé $1.30, tranché ... $1.45
Saucisson frais, tranché 29c

ASSORTIMENT POISSON FRAIS

Carrier & Goulet inc.
345 RUE DU PONT
TEL: LA 2-5291

BOEUF

FILET MIGNON 2 à 3 lbs 1.05
ROSBIF surlonge lb 70c
ROSBIF de côte désossé lb 70c
ROSBIF épaule lb 48c
STEAK RONDE tranche complète lb 79c
STEAK HACHE 3 livres 1.00
LANGUE lb 45c
ROTI HAUT COTE lb 42c
CROUPE lb 35c
FOIE lb 30c

LARD

CHOPS maigre lb 59c
FESSE complète lb 55c
ROTI SOC longe lb 48c
PANNE lb 20c
SALE gras, épaisseur médium 10 lbs et plus 19c

VEAU-LAIT

CHOPS lb 50c
FESSE complète lb 69c
DEVANT lb 35c
DERRIERE lb 55c

AGNEAU

FESSE lb 55c
DEVANT lb 23c

VOLAILLES

DINDES fraiches abattues Cat. 'A' 20 lbs et plus 47c
POULETS cat "A" 6 lbs et plus lb 47c
POULETS Cat. "A" prêts à cuire 2½ à 3½ lbs lb 37c

SPECIAL

POULES

Cat. "A" 5 lbs et plus, la lb 38c

JAMBONS

CUIT tranché 8 oz 50c
CUIT HACHE lb 50c
FESSE cuite sans couenne lb 70c
SEMI-CUIT complet environ 10 lbs 75c
FESSE FUMEE lb 55c
EPAULE lb 44c
COTTAGE ROLL lb 65c
SAUCISSE fraiche 4 lbs pour 1.00
BACON sans couenne ½ lb 25c
LIEVRES préparés le couple 1.25

Carrier & Goulet inc.
345 RUE DU PONT
TEL: LA 2-5291

La pensée canadienne

Le Brésil à l'heure Quadros

L'"OTTAWA CITIZEN" estime que M. Janio Quadros a eu la chance — ou la malchance, c'est le temps qui le dira — d'être l'un des hommes les mieux connus au monde, au moment où il a accédé à la présidence du Brésil, mardi dernier. Le nom du nouveau président a été lié à l'affaire du navire portugais, le Santa Maria, un sujet d'intérêt universel.

Mais même sans l'affaire du Santa Maria, le changement de gouvernement au Brésil aurait attiré l'attention. De son prédécesseur Kubitschek, M. Quadros hérite d'un gouvernement démocratique et l'amitié du monde occidental. Mais il hérite aussi des problèmes financiers de grandes dimensions. Le coût de la vie a augmenté de 500 pour 100 au cours de la dernière présidence, et les salaires n'ont pas suivi ce rythme. Et dépit de l'assistance fournie par le Fonds monétaire international, la dette national impose de graves pressions sur le pays, et des mesures radicales devront être prises pour éviter le désastre.

Une partie de la solution repose sur l'économie domestique et une poursuite vigoureuse du commerce d'exportation. Outre le café et la viande pour lesquels on ne s'attend pas à d'importantes augmentations, le minerai de fer offre le plus intéressant débouché pour l'exportation.

Les difficultés d'ordre économique se réfléteront sans doute sur la politique étrangère du Brésil. Les intentions du nouveau président ne sont pas encore connues, mais des liens plus étroits avec le bloc communiste ne surprendraient pas les observateurs.

C'est là un défi lancé aux puissances occidentales, de conserver la confiance de cet important pays et de lui fournir toute l'assistance requise, de manière à permettre au Brésil de se développer dans la paix et dans l'indépendance.

La démission de Spaak

Le **"MONTREAL STAR"** considère que la démission de Paul Henri Spaak du poste de secrétaire générale de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord n'est ni plus ni moins qu'une confession de sa part, qu'il ne peut tirer l'organisme du "statu quo" dans lequel il végète présentement. Néanmoins, le journal rend hommage au grand homme belge, dont la démission, même si elle était prévue depuis quelques mois, cause un vide immense au sein de l'OTAN.

Paul-Henri Spaak, lit-on, n'aimait pas accepté le poste, il y a quatre ans, si on ne lui avait conféré des pouvoirs plus étendus que ceux accordés à son prédécesseur, lord Ismay, qui considéra alors sa position un peu comme celle de président d'un conseil d'administration.

Spaak eut voulu faire plus pour l'OTAN mais lorsqu'il suggéra par exemple la formation d'un pool nucléaire contrôlé uniquement par l'OTAN et non par la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis ou un autre pays, cela lui fut refusé . . . et ainsi de suite. Les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne l'informèrent à plusieurs reprises que telle ou telle de ses initiatives était lettre morte.

Maintenant, M. Spaak entend se consacrer à ce qu'il aime le plus: la politique, et dans son pays encore. L'OTAN devra choisir avec minutie ou bien chercher longuement avant de trouver un remplaçant aussi énergique et aussi talentueux que Paul-Henri Spaak.

La pollution des eaux

La pollution des eaux dans les banlieues de Montréal fait l'objet des commentaires qui suivent, dans **"LE DEVOIR"**:

Montréal aura peut-être enfin une usine d'épuration grâce a un crédit de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce probleme de la contamination des eaux riveraines par la métropole ne date pas d'hier; on le dénonçait il y a quelque quarante ans, et une commission provinciale avait émis il y a trente ans des ordonnances enjoignant à la ville de traiter ses égouts afin de mettre fin à la pollution, déjà dangereuse alors, de la rivière des Prairies.

Le danger n'a cessé de grandir depuis, au point que dans une ville entourée de tant d'eau, le service de santé interdit depuis de nombreuses années les bains sur les rives de la métropole. Parce que nous avons beaucoup d'eau, nos administrateurs depuis plusieurs décennies ont préféré en abuser, la salir délibérement, plutôt que d'utiliser des moyens d'assainissement depuis longtemps employés ailleurs. Il a fallu que la pollution massive des cours d'eau par les centres urbains devienne un problème d'envergure nationale pour que Montréal songe enfin sérieusement à ne plus déverser sans aucun traitement les eaux d'égout du collecteur du nord dans la rivière des Prairies.

Toutefois, cette amélioration urgente ne sera possible que grace à un crédit d'Ottawa, plus une remise partielle de la dette, en capital et en interêt, si les travaux sont exécutés dans le délai convenu. Cette nouvelle loi fédérale est administrée par la SCHL, qui est l'agent du gouvernement central pour la Loi national de l'habitation. Il y a déjà quelques années que cette loi n'a plus comme principal objectif l'aide à l'habitation, mais qu'on en a fait surtout un régulateur économique qui augmente ou restreint ses activités selon que l'économie nationale est en récession ou en inflation.

Faut-il s'en réjouir ?

Le **"TELEGRAM"** de Toronto exprime son scepticisme quant aux raisons qui ont poussé le gouvernement russe à relâcher les aviateurs américains.

La jubilation qui entoure le relâchement de deux officiers américains d'une prison russe ne devrait pas obscurcir la possibilité que M. Khrouchtchev ait une petite idée derrière la tête.

D'abord, ces aviateurs n'auraient jamais dû être emprisonnés. Leur avion RB-47 a été descendu par l'armée russe, au-dessus de la mer de Barents, le 1er juillet dernier, sans raison valable. Quatre aviateurs américains ont été tués dans la descente.

L'élargissement des aviateurs est une manoeuvre visant à impressionner l'opinion publique américaine. Il est possible que les relations entre la Russie et les Etats-Unis s'améliorent avec l'avènement de John F. Kennedy. Mais il faudra beaucoup plus que de simples gestes, pour convaincre l'opinion publique mondiale que les chefs soviétiques ont changé d'attitude.

UN MOIS GRATIS

Logements modernes à louer: 4 et 5 pièces

★ Poêles et frigidaires si désirés.
★ Deneigement gratuit pour stationnement.
★ Service de conciergerie
★ Chambres à débarras dans la cave
Terrasse sur le toit
★ Parc d'amusement pour enfants.
★ Laveuse et sécheuse automatique
★ Face au centre d'achats Legare
★ Autobus à la Porte.

3240 Chemin Ste-Foy. Tél.: OL 3-1057, LA 7-5300

Du nouveau à Québec ! . . .

4 FÉV. SAMEDI 2 HRES

SERGE MORESCO

40 A RUE STE-ANNE

avec l'intermediaire de Rene Soucy, B.A.V.A. des Enchères Marceau Enr., présente la

1ère Vente aux Enchères

(ENCAN)

de tableaux de peintres Canadiens et Européens

Retenez votre place — Tél. : 524-9655

Si vous avez des tableaux que vous désirez vendre confiez-les à cette vente.



LE PALAIS DE GLACE EST CHAUFFE : La scène ci-dessus s'est déroulée réellement à Québec . . . en plein temps du Carnaval . . . et à l'intérieur du palais de glace par-dessus le marché ! C'est que, à l'occasion de la semaine nationale de l'électricité, un nouvel appareil de chauffage électrique fonctionnant au moyen de rayons infra-rouges a été installé à l'intérieur du palais de glace . . . il s'agit simplement de mettre un toit en polythène et de boucher les portes de la même façon, et l'on peut se promener en chemise de soie, comme en fait foi la photo ci-dessus prise alors que M. Maurice D'Amours, président du VIIè Carnaval d'hiver de Québec, recevait de M. Alexandre Beaulieu, président de la semaine nationale d'électricité, une clé symbolique contrôlant le système électrique installé dans la demeure du Bonhomme Carnaval.

Le conseil ne contrôle pas les dépenses de l'OMT (Deschênes)

Par Benoit MASSICOTTE

Le conseil n'a aucun contrôle sur les mandats de dépense de l'Office municipal du Tourisme, a conclu hier après-midi l'échevin Isidore Deschênes d'un rapport qui lui a été présenté à la suite d'une de ses requêtes.

Par ailleurs, après quelques paroles, le maire Hamel a rappelé que toute la question pourra être discutée prochainement.

M. Deschênes a cité un rapport couvrant une période de deux ans et demi avec des dépenses de $188,000. Je remarque, a-t-il dit, que le conseil vote $50,000 chaque année pour l'Office, mais il semble qu'il n'a aucun contrôle.

Le maire remarque que ce montant total comprend outre les souscriptions de la ville pour environ $150,000 des subsides de la province et des revenus d'annonces.

M. Deschênes trouve exagérées des dépenses de $9,000 pour voyages et de $20,000 pour octrois à des congrès. "C'est en somme l'argent des contribuables qui a été dépensé sans que les échevins n'en connaissent les détails.

Le maire Hamel rappelle qu'il s'agit là d'un comité bien spécial à qui le conseil a accordé des pouvoirs pour dépenser l'argent à même les sommes qui lui sont attribuées. Il rappelle aussi que toute la question pourra être discutée à fond "prochainement" et la discussion s'arrête là.

A l'Hôtel de Ville

Par Benoit Massicotte

Le projet de reglement de construction No 1191, amendant le reglement actuel dans une partie de Limoilou et Montcalm, a été retourné pour modification à la rédaction.

L'ingenieur en chef de la cité avait soumis un texte qui ne rencontrait pas l'approbation entière du directeur des services.

Les échevins de Limoilou veulent protéger la propriété voisine et le maire exige qu'à cet endroit on defende les logements dont une partie va en bas du niveau du sol. Cela à cause de la hauteur des marées, qui dépasse parfois le niveau de certaine partie du terrain et cause des problemes d'égout.

Le reglement amendé permettra probablement la realisation d'un projet de conciergerie au coût de $720,000, à condition que les 3 étages ne dépassent pas 33 pieds en hauteur et répondent aux autres exigences de l'urbanisme.

Heure avancée à partir du 30 avril

Le comité administratif a approuvé hier la nouvelle heure d'été. A partir du 30 avril, la cité tombera sur l'heure avancée pour jusqu'au 29 octobre.

Le règlement 1190 laissé sur la table

Sur proposition de l'échevin Gerard Hamel, le reglement 1190, concernant la construction dans le quartier Limoilou-ouest, a été laissé sur la table du conseil.

M. Hamel a fait sa proposition à la deuxième lecture du règlement. Il sera rediscuté par les échevins à une prochaine séance.

M. Lesage accuse réception

M. Jean Lesage a accusé réception, dans une lettre lue hier au conseil, par le greffier Me Chouinard, de la resolution demandant à la province d'établir la carte d'identité pour toute la province.

Cette résolution avait été proposée par l'échevin Jos. Matte et passée au conseil, jeudi dernier.

M. R. de Rosa veut être entendu

M. Raymond de Rosa, par la voix de son procureur, Me Gérard Lévesque, c.r., a demandé à être entendu par le conseil de la cité de Québec à propos de sa demande de franchise pour le tunnel sous le fleuve. Il a aussi sollicité une entrevue de la Commission d'embellissement de Québec et en sollicitera une du Conseil exécutif.

Me Lévesque rappelle dans une lettre au maire Hamel que

(Suite à la page 20, 3e col.)

AU PALAIS DE JUSTICE

Le combat était digne des meilleurs films mais Robert paiera l'amende, car il n'est pas acteur

(Par Marcel Bourassa)

Brève fut la secousse, mais combien mouvementée. Robert, une jeunesse de 30 ans sculptée dans un seul bloc, empoigna par le collet le père Louis et le jeune Roland simultanément, et les catapulta en dehors de son bureau. L'atterrissage fut pénible. Pour le père Louis, 76 ans bien sonnés, blessé au genou et trainant de l'aile, le raz de marée s'arrêta dré-là. Quant à Roland, le colosse aurait fondu sur lui comme l'aigle dans sa descente en piqué sur le poussin. Secoué comme un pommier et gratifié d'un coup de poing qui lui ouvrit l'arcade sourcilière droite, Roland profita soudainement d'une pause chez son rival pour détaler à une vitesse qui menaça sérieusement le record du mille d'Adios Butler.

Accusé d'assaut avec lésions corporelles, Robert était cité à son enquête préliminaire devant le juge Laetare Roy. Il fut condamné à $10 d'amende et aux frais, ou à défaut, à huit jours de prison. Le président du tribunal a jugé qu'il y avait eu rudesse disproportionnée dans un mouvement de surexcitation causé par les propos des visiteurs. "Ce n'est ni un bandit, ni un criminel, mais il devint énervé et ses gestes ont dépassé sa pensée" de faire remarquer le juge Roy. Quant à la prétention de son procureur à l'effet que l'accusé vivait dans la peur d'une revanche et qu'il s'était acheté un chien de garde, le juge de trouver cette précaution superflue, car, a-t-il ajouté: "il peut prendre les deux plaignants sous ses bras et les amener ainsi se promener jusqu'à Ste-Anne de Beaupré."

Le tout a commencé dans le bureau d'un garage. Le père Louis, accompagné de deux jeunes aux prénoms de Roland, s'amena au garage pour discuter "affaires". Au service du public et désireux de l'obliger en tout temps, Robert n'aurait cependant pas aimé le ton et les termes des visiteurs à son égard et les sortit, après leur avoir signifié en termes qu'on ne retrouve dans aucune des oraisons funèbres de Bossuet, qu'il était encore maitre chez lui et entendait le demeurer et ne pas se faire insulter.

Deux hommes, momentanément

(Suite à la page 15, 7e col.)

Dernier hommage du barreau à Me P. Corriveau

Les membres du Barreau de Québec se sont réunis en assemblée spéciale, hier, au Palais de Justice, pour présenter leurs condoléances à la famille de feu Me Philippe Corriveau, c.r. Le bâtonnier, Me Philippe Pigeon, c.r., a fait l'éloge du défunt. Admis au Barreau en 1920, il pratiqua avec son père, Me Apollinaire Corriveau, et par la suite, à partir de '52, avec son fils Me Anatole Corriveau, c.r.

Parmi les membres présents, signalons Me Louis St-Laurent, c.r., Me Roger Létourneau, le dauphin actuel; Me Antonio Laplante, un ancien bâtonnier, de même que Me Geo.-René Fournier, bâtonnier l'an dernier. Le défunt avait été élu conseiller du Barreau de Québec pour la période de 1940 à 1944 et nommé Conseil du Roi en 1936.

TEMPÉRATURE

Toronto, (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

Villes	Min.	Max.
Dawson	—30	—25
Vancouver	42	52
Victoria	46	51
Edmonton	22	41
Regina	—15	13
Winnipeg	—19	5
Toronto	—8	10
Ottawa	—14	0
Montréal	—12	0
Québec	—14	4
Fredericton	—14	6
St-Jean, N.-B.	—13	2
Moncton	—17	6
Halifax	—2	9
Charlottetown	—16	0
Sydney	—12	3
Yarmouth	5	12
St-Jean, T.-N.	4	18

Pronostics

Montréal, (PC) — Voici les prévisions officielles de la Météorologie nationale.

Ensoleillé et très froid; vents légers. Minimum et maximum à Montréal 10 sous zéro et 8 au-dessus, Ottawa 15 sous zéro et 8 au-dessus, Ste-Agathe 20 sous zéro et zéro, Québec et Sherbrooke 15 sous zéro et 5 au-dessus, La Tuque et Chicoutimi 20 sous zéro et zéro, Rivière-du-Loup 10 sous zéro et 5 au-dessus.

Le soleil — Lever: 7 h. 09; coucher: 4 h. 50. Longueur du jour: 9 h. 41

MAREES D'AUJOURD'HUI

Basse: 3 h. 16 a.m. (0.7 pi.)

Haute: 8 h. 09 a.m. (15.0 pi.)

Basse: 3 h. 21 p.m. (1.0 pi.)

Haute: 8 h. 14 p.m. (16.1 pi.)

Programme des activités du Carnaval pour aujourd'hui

Toute la journée — A tous les clubs de curling: Bonspiel international de curling.

8 h. 30 p.m. - Institut Canadien: Festival dramatique des collèges classiques; collège St-Denis de Montréal joue "Sonnez les Matines".

8 h. 30 p.m. - Colisée: Couronnement de la reine des étudiants, partie de hockey entre les équipes du "Royal Military College de Kingston et l'Université Laval.

8 h. 30 p.m. - Angle Ste-Thérèse et St-Sauveur : danses populaires.

Jacques Labrecque y va de ses chansons au Rotary Québec-Est

(Par RENÉ LAGACE)

"C'est dans le temps du Carnaval,
"Que tous les gens du monde,
"Viennent faire un tour de bal,
"Dans la Vieille Capitale . . ."

C'est avec cette chanson toute pleine de joie qui parle de notre Carnaval d'hiver que le chanteur folkloriste Jacques Labrecque a soulevé l'enthousiasme, hier, des membres du club Rotary de Québec-Est au cours de leur dîner hebdomadaire.

M. Labrecque y est allé de quelques-unes de ses chansons les plus populaires, nous racontant la pitoune, la parenté, la promenade en cariole, et ainsi de suite.

Il était l'invité-surprise que Me Charles Boily, en charge des programmes, avait déniché pour la rencontre régulière des membres du club. M. Guy Lefebvre présidait la réunion et M. Lorne Power a présenté le conférencier-chanteur.

Entre les chansons de folklore, M. Labrecque a expliqué pourquoi il avait entrepris un second voyage en voiture à traction animale pour venir nous rendre visite pendant le carnaval. L'an dernier, il avait fait un voyage du genre mais sous les auspices d'un commanditaire.

Cette année, il a décidé de le

(Suite à la page 20, 1ère col.)

HUILE A CHAUFFAGE

Pour le meilleur service qui soit,
SIGNALEZ
LA 2-6821
J.-L. HARTON

DENYS DIONNE
B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
Bureau: 46 de la Montagne, LA 5-7195
Bureau du soir: 4725, 1ère Avenue. Tél.: MA 3-9839
Résidence : OL 3-1144

ARMEE DU SALUT
Le Magasin des Economies Familiales
16 Côte du Palais
Linges, meubles, chaussures, etc. Ouvert lundi à samedi, 9 a.m. à 5 hres p.m. Vendredi 9 p.m.

La force secrète du sexe faible

A la lumière des recherches médicales actuelles sur le "sexe faible", il appert que les femmes sont plus résistantes que les hommes et vivent plus longtemps. SÉLECTION du Reader's Digest de février vous dit comment l'étude des avantages biologiques de la femme a rendu possibles des découvertes précieuses pour le traitement d'arthrites et de crises cardiaques chez les hommes. Achetez Sélection aujourd'hui!

BUREAUX A LOUER

2785 Boul. Laurier, Ste-Foy

Très moderne — A l'épreuve du feu — Terrain de stationnement.

W. LEGARE INC.
LA 7-3591 ou LA 7-8025

VENDEUR DEMANDÉ

Pour la région de Rimouski, Gaspé et le Nord du Nouveau-Brunswick, de préférence bilingue et demeurant dans la région. Position très intéressante, offerte dans la vente de chocolat pour compagnie nationalement connue. Expérience de vente préférable, salaire, dépenses payées, auto fournie, Très bonnes conditions de travail. Plan de pension et hospitalisation. Toute application restera confidentielle.

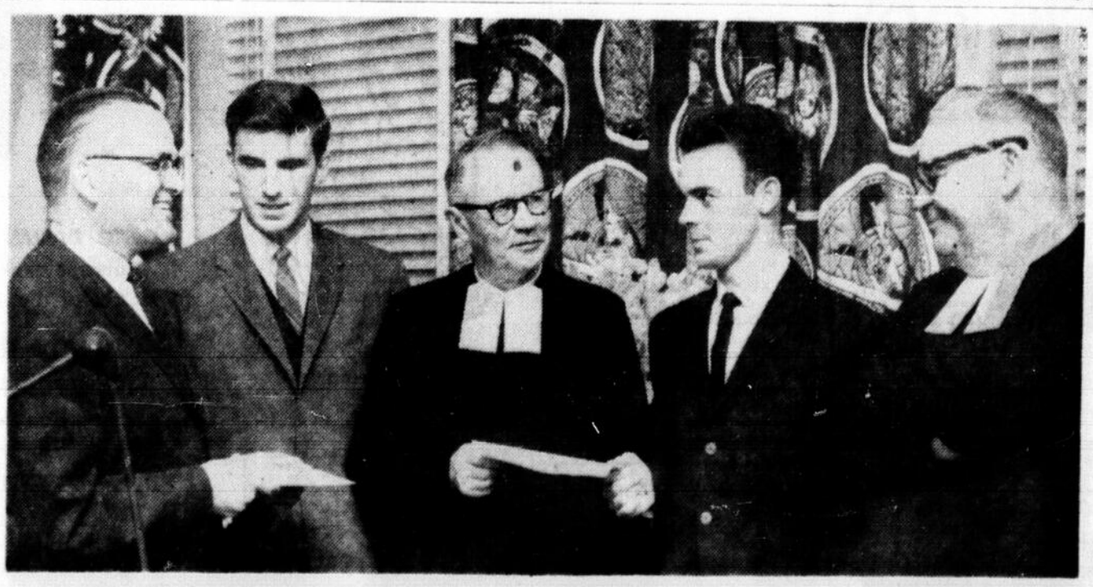
DEPT 1044 LE SOLEIL

TIMBRES-POSTE

TIMBRES A L'UNITE
TIMBRES EN SERIE
TIMBRES EN PAQUET
ALBUMS
LOUPES
PINCETTES
CHARNIERES
SERVICE D'UN SPECIALISTE

SPECIAL D'OUVERTURE
200 TIMBRES
DIFFERENTS DU CANADA
Valeur reguliere $6.00
Pour SEULEMENT $3.95

Institut Littéraire du Québec Ltée
470A DE LA COURONNE, QUEBEC



LA BOURSE IRENEE a été remise à deux étudiants de la faculté de Commerce de l'université Laval, hier après-midi, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans le hall d'honneur de cette faculté. Les deux étudiants, qui ont reçu chacun un chèque de $500.00, sont M. René Paquet, élève de 3e année au département de la gestion des entreprises, et M. Yvan Fortin, également de 3e année, au département de la comptablilité. La bourse Irénée a été instituée le 15 novembre 1957, par l'Association des Anciens de concert avec la faculté de Commerce, à l'occasion des fêtes qui ont marqué le 30e anniversaire d'enseignement du R. F. Irénée à ladite faculté. Habituellement la bourse totalise $500.00. Le montant qui vient d'être donné s'explique par le fait que l'an dernier elle n'a pas été méritée. De gauche à droite, M. Gérard Godbout, président de l'Association des Anciens, M. René Paquet, le R. F. Irénée, é.c., M. Yvan Fortin et le R. F. Clément Lockquell, é.c., doyen de la faculté de Commerce.

VOUS VOULEZ VOYAGER ?

LES GENS AVISÉS PROFITENT DE
"L'EXCURSION DU MOIS"!
MARDI et MERCREDI
14-15 février



En voiture ordinaire

Entre QUÉBEC et MONTRÉAL	ALLER-RETOUR	VOUS ÉPARGNEZ
	$ 7.70	$ 3.05

Les billets sont valides dans tous les trains. Retour dans les 7 jours.

Ces billets à prix d'aubaine sont valides également entre les villes indiquées ci-dessus et les gares situées entre ces endroits, et vice-versa.

Enfants de 5 ans et de moins de 12 ans, demi-place — moins de 5 ans, gratis.

Jusqu'à 150 livres de bagages, transport gratuit.

Profitez également des billets "voiture ordinaire" à prix d'aubaine, départ les 14-15 mars.

CANADIEN PACIFIQUE — CANADIEN NATIONAL

A l'Association des Femmes parlementaires

Ottawa (PC) — Mme Lawrence E. Kindt, de High River, Alberta, épouse du député progressiste-conservateur de MacLeod, a été élue mardi présidente de l'Association des femmes parlementaires.

Elle succède à Mme G. M. Stearns de Lac Mégantic, Qué., épouse du député progressiste-conservateur de Compton-Frontenac.

Les vice-présidentes sont les épouses du sénateur John J. Kinley, de la Nouvelle-Ecosse, et Mme Herman Batten, de Corner Brook, Terre-Neuve, épouse du député libéral de Humber-St. George.

Mme Jean-Jacques Martel, d'Amos, Qué., épouse du député progressiste - conservateur de Chapleau est la secrétaire française.

Bijou de valeur

La pièce de joaillerie qui représente le plus de valeur dans le monde est la couronne impériale d'Angleterre qui fut portée par Elizabeth II à son couronnement.

Coupez droit

Si les deux côtés de votre couteau sont enduits de beurre quand vous coupez une tarte à la meringue, la meringue restera parfaite.



UN "DERBY" à bord roulé, de feutre blanc pour le printemps. Ceinturé d'un ruban de satin noir, il annonce le printemps en pointant une rose provocante sur l'oeil.

Dès son arrivée au pays, une Danoise fait connaissance avec notre Carnaval

Par Paule Turgeon

A peine arrivée au Canada, une jolie Danoise a fait connaissance avec la Vieille Capitale et son Carnaval d'Hiver.

"Mon mari avait déjà participé au Carnaval de Québec, et il a pensé que j'aimerais le voir" nous dit Mme Jean-Pierre Picard, une jeune femme de Copenhague qui est Canadienne depuis cinq jours.

Ce n'est que vendredi que la jolie Inger Jakobsen, depuis lundi Mme Jean-Pierre Picard, mettait pour la première fois le pied sur le sol canadien.

Elle venait retrouver son fiancé, M. Jean-Pierre Picard, un Canadien français qui habite à Boucherville, non loin de Montréal.

Les deux jeunes époux s'étaient rencontrés à Copenhague, que M. Picard visitait alors pour la première fois. "J'ai eu l'occasion d'y retourner par la suite", dit-il en riant.

Mme Picard, une très jolie blonde aux yeux bleus, avoue qu'il lui a été pénible de tout quitter, patrie et parents, pour le Canada où elle ne connaissait personne sauf son fiancé. Mais l'attrait d'un pays nouveau avait également beaucoup de charme.

Mariés depuis lundi, M. et madame Picard ont tenu à voir le Carnaval de Québec durant leur lune de miel. Ils sont allés patiner avec les Québécois au centre d'achats, où c'était froid, mais agréable, et ils ont goûté au grand vent de la Terrasse. Mais ce sont les monuments de neige et de glace que Mme Picard a aimés le plus. "Au Danemark," dit-elle, nous avions aussi un Carnaval, mais il avait beaucoup moins d'importance et se passait à l'intérieur".

"Nous devons repartir pour Boucherville, ajoute son mari, mais nous reviendrons le onze, afin de voir la parade du Carnaval et les courses en canots sur le fleuve".



M. et Mme Jean-Pierre Picard

VENTE DE SOLDES DE MATERNITÉ

Epargnez jusqu'à 50%

Vêtements des Fêtes et d'hiver

Robes-Jaquettes

Costumes sport

My Maternity Shops

• 269 Est rue St-Joseph
• Centre d'Achats La Canardière

Chaque jour

Servez au moins un service de légume cru par jour durant les mois d'hiver. C'est votre santé qui l'exige.

Les enfants aiment CE SIROP

PINEX soulage vite la toux!

• adoucit la gorge
• calme l'irritation
• combat la toux

Contre la toux due au rhume: PINEX, en sirop concentré (plus économique) ou préparé (plus commode).

PINEX CONCENTRÉ OU TOUT PRÉPARÉ

La vie mondaine

Réceptions

Madame Jacques Letarte a reçu samedi dernier à un buffet en l'honneur de mademoiselle Paule Samson à l'occasion de son mariage prochain.

Madame Jean D. St-Germain a reçu mardi à l'heure du thé en l'honneur de mademoiselle Paule Samson dont le mariage sera célébré samedi le quatre février.

Clubs et Cercles

Mademoiselle Rose - Aimée Fleury présidera le thé annuel du Club Altrusa de Québec, samedi après-midi de quatre à six heures. Le thé est organisé au profit de l'oeuvre du club, qui est l'aide à la jeune fille. Les membres du comité d'organisation sont mademoiselle Marie-Paule Girard présidente du comité, mademoiselle Marie-Paule Vachon, mademoiselle Andrée Gravel, madame Helen Nanais et mademoiselle Gabrielle Vallée.

Déplacements

M. Ubald Melançon et le Capitaine J. Roussin de Moncton, Nouveau-Brunswick font un bref séjour dans la vieille capitale.

Monsieur Dave McAlary, monsieur George Henderson, M. Dodd Tweedie et monsieur Jim Coster d'Edmunston, Nouveau-Brunswick passent quelques jours dans notre ville.

Mademoiselle Lise Demers, 11, a quitté la ville récemment pour Miami où elle doit faire un séjour de deux mois pendant lequel elle se rendra notamment à la mer des Caraïbes.

M. et madame Jean B. Gagnon de notre ville sont partis pour une croisière aux Antilles.

M. et madame Antonio Chabot sont rentrés à Sainte-Foy après avoir passé quelques jours à Montréal.

Mesdemoiselles Suzanne Bolly et Huguette Tremblay de St-Jérôme, Lac St-Jean, font un séjour à Québec, les invités de M. et madame Paul Turcotte.

M. et madame Georges-Henri Giroux ainsi que mademoiselle Françoise Giroux de Courville ont quitté Québec le premier février par avion à destination de Miami, pour un séjour de trois semaines.

M. Paul Hébert, comédien de Montréal passe la semaine à Québec.

M. et madame Ernest Pouliot passent la fin de semaine à Montréal, les invités de leurs enfants M. et madame Yvon Pouliot.

M. et madame C.E. Craig, le Dr et madame G. Kaine, le Dr O. Chabot madame A. Sissons M. E. Brock, madame J.-G. Chabot sont présentement de passage dans la vieille capitale pour quelques jours.

Visite surprise de Margaret

Londres (PA) — La princesse Margaret a visité son mari à son bureau, mercredi.

Ce dernier est employé depuis une dizaine de jours comme conseiller au British Design Centre, une organisation subventionnée par le gouvernement.

La princesse est arrivée sans s'annoncer à une heure p.m. Elle a passé dix minutes à visiter le centre avec son mari et son patron, Paul Reilly.

Puis, elle est allée luncher avec son mari qui est retourné au travail une heure plus tard.

Des fleurs à Ortona pour marquer sa reconnaissance

Montréal (PC) — Maria Pia Calbe est une petite Italienne de 11 ans qui, jusqu'à Noël, n'avait jamais eu de jouets de sa vie.

Sa mère, veuve, atteinte d'une affection cardiaque, est incapable de travailler et Maria est un des centaines d'enfants aidés par des Canadiens souscrivant au programme des Parents Adoptifs — Foster Parents Plan.

Ses parents adoptifs sont M. et Mme James Gourlay, de Barrière, C.-B., et avant Noël, ils lui ont fait parvenir une somme additionnelle de $5, pour qu'elle s'achète des jouets.

Ravie de ce cadeau, Maria a écrit sa gratitude aux Gourlays, disant qu'elle aurait bien voulu pouvoir à son tour leur faire un petit cadeau, mais que que cela était impossible.

Au lieu de cela, Maria et sa maman se sont rendues au cimetière des militaires canadiens situé près de son village, à Ortona, et elles ont placé des fleurs blanches sur le monument commémoratif.

"J'ai toujours été touchée de voir ces rangées de croix blanches qui rappellent les glorieux sacrifices des soldats canadiens qui, au coût de leur vie, ont sauvé notre pays," écrit Maria.

Un régiment de Colombie-Britannique, le Seaforth Highlanders, avait participé à la bataille d'Ortona, en décembre 1943. La ville fut capturée le 28 décembre, après l'un des plus terribles combats du deuxième conflit mondial.

Mariage impossible pour Harald

Londres (PA) Un journal britannique a rapporté que le prince héritier Harald de Norvège serait amoureux de la jolie fille d'un marchand d'Oslo, mais qu'il ne pourra l'épouser parce que cela mettrait la monarchie en péril.

Le roi Olav voudrait voir son bel héritier épouser la princesse Sophia de Grèce, la fille de 22 ans du roi Paul.

Le prince Harald a 24 ans. Ses deux soeurs ont épousé des roturiers et perdu par le fait même tous leurs droits au trône.

L'amitié du prince pour la jolie Sonia Haraldsen n'est un secret pour personne en Norvège depuis quelque temps. Ni les amis de la jeune fille, ni le Palais n'ont voulu commenter la nouvelle publiée par le Daily Sketch.

Le Sketch ajoute qu'un porte-parole de l'ambassade norvégienne à Londres a déclaré que bien que rien au point de vue légal ne peut empêcher le prince Harald d'épouser une roturière, ce geste entraînerait une crise constitutionnelle grave.



Lorsque vous écrivez à la machine, ayez soin de pousser le chariot de côté si vous devez effacer. Les particules de caoutchouc peuvent endommager le mécanisme de la machine.

Yvette Simard INC.
Corsetière
171 ST-VALLIER O.
LA 5-5033

Dr MARTHE PELLAND
Maladies nerveuses
Heures de consultations: 2 h. à 4 h. 30 p.m. et sur rendez-vous.
935 rue St-Jean, Tél.: LA 2-5598

Pourquoi la laine rétrécit-elle?

Est-ce l'effet de savons trop forts, d'eau trop chaude ou de brassages trop longs? Tous ces facteurs sont néfastes à la laine mais pour laver les lainages sans qu'ils ne feutrent ni ne rétrécissent rien n'est comparable à ZERO, le savon conçu spécialement pour les lainages. Lorsque vous utilisez ZERO, chandails, couvertures, layettes et tricots délicats deviennent plus doux, durent plus longtemps et retrouvent un nouvel éclat. Procurez-vous vite un paquet de ZERO orné d'un grand "Z" rouge.



PEU IMPORTE la jointure ou le muscle où la DOULEUR TENAILLE

faite-la disparaître rapidement grâce à une friction au

BUCKLEY'S WHITE RUB

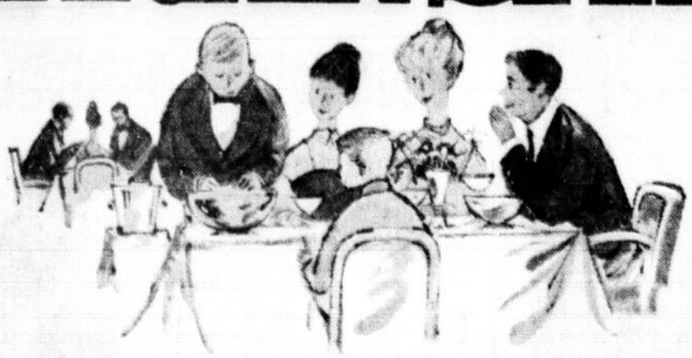
En vente partout — seulement 67¢

COSETTE

J'ai finalement décidé de me conformer, docteur. Pouvez-vous m'arranger les orteils pour qu'ils aillent dans mes chaussures?



La vie est belle sur la TRANSAT



La table est digne des meilleurs restaurants de France

Du plus simple hors-d'oeuvre au plus savant dessert, chaque repas est préparé suivant les meilleures traditions de l'authentique cuisine française et arrosé d'excellents vins de France, offerts par la TRANSAT. Table succulente... service impeccable... ambiance bien française... voilà pourquoi les Canadiens préfèrent la TRANSAT.

LIBERTÉ ET FLANDRE... Départs fréquents de New-York pour Le Havre.

TARIFS RÉDUITS entre le 22 août et le 15 avril et, en plus, réduction de 10% sur les aller-retour. PLAN DE CRÉDIT "BON VOYAGE" très avantageux.

VOYEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE... pour vos billets sur la TRANSAT et toutes vos réservations (trains, hôtels, etc.). Ses services sont précieux... et gratuits!

Cie Générale Transatlantique

Aide-maman



Un plateau appétissant à l'heure des repas aidera à réveiller l'appétit de votre petite convalescente. Utilisez de la vaisselle de poupée. Elle est toute indiquée pour les petites portions qui ne décourageront pas la patiente. Peut-être vous fera-t-elle même la surprise de renouveler la commande.

Bottin des camps et colonies de vacances

Un bottin contenant les noms et adresses des camps et colonies de vacances recommandés par l'Association des Camps du Québec Inc., et les détails concernant ces camps, vient de paraître pour 1961.

Les parents pourront le consulter pour y trouver des renseignements nécessaires ou utiles qui les guideront sur le choix à faire pour procurer à leurs enfants des vacances saines et agréables dans la grande nature.



L'hôtesse du

Welcome Wagon Service

trappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de notre ville. A l'occasion de la naissance d'un bébé, familles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

Mme M. Lepine Tél.: LA 7-5487
Mme Noëlla Tremblay Tél.: MU 1-1505
Mme Lucille Tremblay Tél.: LA 4-1867
Mme B. Doherty Tél.: OL 3-3902
Mme Rolande Nadeau Tél.: LA 7-1581
Mme Rolande Cloutier Tél.: MO 1-5955
Mme Denise Demers Lévis — TE 9-9575

H. R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.



Votre vieux manteau de fourrure dans un nouveau rôle.. celui d'une

"Doublure de Fourrure" par Holt Renfrew, $150

Plus qu'une réjuvénation.. une vie toute nouvelle pour votre manteau de fourrure, transformé par H.R. en une superbe "doublure de fourrure", un élégant manteau d'hiver ou costume de lainage importé.. *votre manteau de fourrure* nettoyé, réparé et retaillé en doublure luxueuse. *Illustrés:* Costume à manteau trois-quarts et jupe droite.. manteau enveloppant avec collet à crans et revers, chacun, $150. Les deux avec collet de tissu si préféré.

Livraison — Deux semaines de la date de la commande.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville



MANTEAU DE PRINTEMPS à simple boutonnage en tricot anglais, 100 pour cent laine, couleur citron glacé. Encolure unie, et ligne souple et facile.

LE FOIE EST UNE EXCELLENTE SOURCE DE FER ET DE VITAMINE B

Le foie, convenablement cuit et bien assaisonné, est très apprécié par beaucoup. Malheureusement, on sert souvent le foie trop cuit et la sauce en masque la saveur distinctive au lieu de la rehausser. C'est pourquoi bien des gens évitent de manger du foie ou n'en mangent que parce que c'est "bon pour la santé". C'est vraiment dommage ! Ils se privent ainsi d'un excellent mets.

Il y a trois méthodes fondamentales pour faire cuire le foie. On peut le frire à la poêle, le cuire au gril et le braiser dans une sauce. Les recettes suivantes illustreront chacune de ces méthodes. Celles-ci sont interchangeables, sauf pour le foie de porc que l'on ne doit pas cuire au gril. On choisira la catégorie de foie que l'on préfère. Le foie de veau est le plus tendre. Le foie d'agneau, de boeuf et de porc est souvent offert à un prix intéressant pour la ménagère qui surveille son budget. Au point de vue nutritif, toutes ces variétés sont d'excellentes sources de fer, de vitamine B et de protéines carnées complètes.

Pour préparer le foie, il faut éviter deux choses. Premièrement, il ne faut pas mettre le foie à tremper, ni le faire bouillir. C'est seulement lorsqu'on veut passer le foie au hachoir qu'il faut le faire bouillir au préalable. Deuxièmement, quelle que soit la méthode de cuisson que vous adoptiez, il ne faut jamais le faire trop cuire. Quand il est rissolé à l'extérieur et tendre sous la fourchette, il est prêt à servir. Les durées de cuisson suggérées dans les recettes sont données à titre de guide. Si le foie est coupé en tranches fines, il cuira plus vite à la poêle ou sous le gril que les tranches plus épaisses.

Le mélange de farine assaisonné aux fines herbes utilisé dans la recette de foie d'agneau est très savoureux également avec du foie de boeuf et de veau. La sauce au beurre et au citron suggérée pour le foie grillé est facile et rehausse la saveur de la viande. La sauce tomate est très appréciée avec le foie braisé. Comme fines herbes, on peut utiliser du basilic et de la feuille de laurier, qui s'amalgament avec la saveur du foie au lieu de l'annuler. Des olives tranchées donnent une note contrastante au point de vue couleur et texture.

FOIE A LA SAUCE TOMATE ET AUX OLIVES

1 livres de foie de porc, coupé en tranches
Farine
3 cuillerées à soupe de graisse
1 cuillerée à soupe de farine
1 boites de tomates de 20 onc.
1 cuillerée à thé de sel



Toutes les variétés de foie sont d'excellentes sources de fer, de vitamine B et de protéines carnées complètes.

½ cuillerée à thé de sucre
⅛ cuillerée à thé de poivre noir
¼ cuillerée à thé de basilic
Petit morceau de feuille de laurier
¼ tasse d'olives farcies, tranchées

Tremper le foie dans la farine puis faire rissoler dans la graisse chaude dans un poêlon. Mélanger en remuant 1 cuillerée à soupe de farine aux tomates. Ajouter les tomates, le sel, le sucre, le poivre, le basilic, la feuille de laurier, et les olives au foie rissolé. Remuer pour mélanger les assaisonnements. Couvrir et laisser mijoter doucement pendant 20 minutes. Servir chaud.

FOIE DE BOEUF GRILLE

Fait : 4 portions

1 livre de foie de boeuf, coupé en tranches
½ tasse de beurre fondu
2 cuillerees à soupe d'oignon haché
2 cuillerées à soupe de jus de citron
¼ cuillerée à thé de thym
¼ cuillerée à thé de marjolaine

Faire fondre le beurre dans une casserole. Ajouter l'oignon et faire cuire jusqu'à ce qu'il soit jaune et transparent. Ajouter les ingrédients qui restent pour faire la sauce au beurre. Mettre le foie sur la plaque de la lechefrite. Badigeonner de sauce au beurre, faire griller 3 à 5 pouces de la source de chaleur. Retourner pour assurer une cuisson uniforme, en arrosant de temps en temps avec le mélange de beurre. Faire griller jusqu'à ce que le foie soit rissolé, 8 à 12 minutes. Servir chaud avec la sauce au beurre qui reste.

FOIE FRIT A LA POELE

Fait : 4 portions

1 livre de foie d'agneau, coupé en tranches
2 cuillerées à soupe de farine
1 cuillerée à thé de sel
¼ cuillerée à thé d'estragon
⅛ cuillerée à thé de poivre
½ cuillerée à thé de moutarde en poudre
¼ cuillerée à thé de paprika

Mélanger tous les ingrédients sauf le foie. Tremper les tranches de foie dans la farine assaisonnée. Faire rissoler dans la graisse chaude. Baisser le feu et faire cuire environ 10 à 15 minutes. Servir chaud.

3 DERNIERS JOURS
De notre grande vente 20 à 50% sur robes, jupes, slacks et costumes sport.
SALON LA REGENCE ENR.
956 Cartier Tel. : 524-5743

RESTAURANT
BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
350 Boul Ste-Anne — MO 3-7881

L'ART *dans les fleurs* **José**
FLEURISTE
LA 3-6901 - MA 3-2950
Coin Henri-Bourassa Canardière

Son enfant était méconnaissable
... il était si maussade ! Quand la constipation rend votre enfant irritable, donnez-lui des Tablettes Children's Own. Faites pour les enfants de plus de 2 ans, elles ont une action légèrement laxative et adéquate. Voyez comme un enfant "difficile" devient vite gai et dispos. Pas de coliques. Agréables au goût. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own, uniquement en vente, chez votre pharmacien. (Ann.)

Héritage historique et culturel abandonné

Winnipeg (PC) — Une femme, qui est conservateur du musée de la compagnie de la Baie d'Hudson, est d'avis que le gouvernement manitobain devrait créer un ministère qui s'occuperait de protéger l'héritage historique et culturel de la province.

Mme Barbara Johnstone a déclaré au cours d'un déjeuner-causerie que le gouvernement, pour le moment, faisait peu de cas de sa responsabilité dans le domaine culturel.

Et elle a ajouté que les taxes "pourvoient aux besoins des malades, des criminels, des personnes faibles et même parfois aussi des paresseux — mains nous n'avons pas un seul ministère qui s'occupe d'alimenter l'esprit des jeunes, l'élément vital, les gens qui pensent".

Mme Johnstone recommande la création de centres culturels dans six ou huit villes de la province, centres vers lesquels on pourrait acheminer des expositions ambulantes, des collections de musée et qui, de plus, pourraient recevoir des troupes de ballet et de théâtre.

Depuis huit générations, la famille de Mlle Johnstone est un service de la compagnie de la Baie d'Hudson et de son prédécesseur, la compagnie du Nord-Ouest, ce qui représente une tradition de 247 années consécutives.

Elle a ajouté, parlant des centres culturels locaux:
"Le mot Manitoba signifie "l'endroit où parle l'esprit" J'aimerais que l'esprit des habitants des petites villes soit libéré de l'isolationisme, de l'éternelle fréquentation des élévateurs à grain, des cafés chinois et des salles de billard".

Par ailleurs, pour éviter un fourmillement de petits musées locaux, "rien de plus en fait que des greniers d'entreposage", elle a suggéré qu'on entreprenne un relevé complet des institutions du genre disséminées à travers la province et que l'on consulte les historiens locaux, afin de trouver les endroits les plus appropriés comme centres.

Elle a précisé qu'à l'heure actuelle, il n'y a qu'un seul historien au service du gouvernement provincial: "l'archiviste désespérément surchargé".

votre horoscope

VENDREDI, 3 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) Vous êtes susceptible, mais vous parvenez à vous dominer, et vos proches l'apprécient. Vous aurez un après-midi et une soirée agréables.

21 avril au 20 mai (Taureau) Vous serez tenté de faire une folie, mais votre prudence saura vous retenir. Une personne qui a confiance en vous demandera un conseil. Votre amabilité vous procurera des satisfactions.

21 mai au 20 juin (Gémeaux) Etablissez le programme de votre journée et tenez-vous-en, si vous voulez venir à bout de toutes les activités que l'on vous proposera. Surveillez davantage votre alimentation.

21 juin au 20 juillet (Cancer) Vous devrez vous montrer conciliant ou même accepter un compromis pour pouvoir réaliser une affaire qui vous tient à coeur. Agréable soirée.

21 juillet au 20 août (Lion) Ne vous laissez pas aller à des propos que vous pourriez regretter plus tard. Essayez de varier vos loisirs afin de vous procurer la détente qui vous est absolument nécessaire.

21 août au 20 septembre (Vierge) Ayez encore plus de largeur d'esprit en ce qui concerne les idées des autres. Certains de vos proches seront peu bienveillants aujourd'hui: ne les brusquez pas, car vous pourriez souffrir de leurs réactions.

21 septembre au 20 octobre (Balance) Vos affaires financières s'améliorent. Grâce à une information recueillie au cours de l'après-midi vous réussirez à résoudre une question qui vous inquiétait dans le domaine sentimental.

21 octobre au 20 novembre (Scorpion) Prenez des précautions pour conserver votre santé; vous avez un grand besoin de sommeil. Vous passerez une heureuse soirée avec une personne que vous aimez.

21 novembre au 20 décembre (Sagittaire) Vos affaires sentimentales connaîtront bientôt une période heureuse. Ne vous laissez pas inquiéter par des craintes injustifiées.

21 décembre au 20 janvier (Capricorne) Vos activités sociales vous causent quelques tracas: efforcez-vous de conserver votre calme pour ne pas créer de différends.

21 janvier au 20 février (Verseau) Réfléchissez avant de parler ou d'agir, car vos moindres gestes seront interprétés aujourd'hui. Votre santé n'est pas excellente; vous auriez intérêt à consulter un médecin.

21 février au 20 mars (Poissons) Vous pourrez obtenir de beaux succès si vous savez vous montrer aimable avec votre entourage, qui ne demande qu'à vous aider. Un changement pourrait intervenir bientôt dans vos sentiments ou dans votre mode d'existence.

L'enfant né aujourd'hui sera sensible et émotif. Il aimera les arts et créera des choses nouvelles et originales. Sa réussite dépendra beaucoup des gens qu'il connaîtra, car leur estime lui sera nécessaire pour réaliser les initiatives qu'il se proposera. Il connaîtra un seul et grand amour.

Produits de beauté dangereux

Les produits de beauté peuvent contenir des substances qui peuvent empoisonner les jeunes enfants s'ils les avalent.

Carnaval
AMATEURS DE CINE-CAMERAS
Saviez - vous que vous pouvez maintenant photographier le somptueux spectacle du **Couronnement de la Reine du Carnaval.** Servez-vous du Film extra rapide Ferrania Panchromatic avec sensibilité 400 ASA. Aussi pour toutes vos scènes de Carnaval à l'extérieur.
FILM 8mm FERRANIACOLOR SPECIAL **$3.75**
Developpement compris :
Ne manquez pas de photographier les nombreux événements et attractions de toute sorte et conservez pour plusieurs années de merveilleux souvenirs !
INCOMPARABLES SPECIAUX A L'OCCASION DU CARNAVAL
NE MANQUEZ PAS DE LES VOIR
Au Royaume de la CAMERA Inc.
359 Est Boul. Charest
Québec - LA 9-2557
(Entre de la Couronne et Dorchester)

NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE A CREDIT
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITEE
334 Est, rue St-Joseph

Notre "echange Annual de vieilles montres" COMMENCE AUJOURD'HUI

PAS DE COMPTANT
PAS D'INTERET *pas de frais d'écritures*

OMEGA "Seamaster"
$137.50 MOINS ALLOCATION D'ECHANGE
- 20 rubis
- Remontage automatique
- Etanche à l'eau
- Insensible aux chocs
- Antimagnétique
- Garantie sans condition dans 130 pays de par le monde

Apportez n'importe quelle vieille montre pour échange ! Epargnez maintenant, payez plus tard $2.50 par semaine !

Nous vous accorderons une GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE - apportez toute vieille montre pour la faire évaluer !

GARANTIE DE 5 ANS

BULOVA "Sea King"
$54.75 MOINS ALLOCATION D'ECHANGE
LE DERNIER CRI DE LA MODE MASCULINE !
- Insensible aux chocs
- Mouvement de précision infaillible Bulova à 17 rubis
- Jaune ou blanc avec bracelet extensible assorti

ECHANGEZ et EPARGNEZ MAINTENANT ! Payez plus tard $1.00 par semaine !

BULOVA "La Petite"
$59.50 MOINS ALLOCATION D'ECHANGE
Deux diamants étincelants ornent ce bijou Bulova à 23 rubis. De teinte or jaune ou blanc avec bracelet extensible sculpté.
ECHANGEZ et EPARGNEZ MAINTENANT ! Payez plus tard $1.00 par semaine !

Les Beautées ELGIN
Au choix
$59.50 MOINS ALLOCATION D'ECHANGE
Les montres Elgin pour dames et messieurs sont de modèle ultra-moderne et présentent la précision de 19 rubis.
La "Yachtsman" — Mince comme une lame de couteau !
La "Day Star" — Scintillante grâce à ses deux diamants !
ECHANGEZ et EPARGNEZ MAINTENANT ! Payez plus tard $1.00 par semaine !

C'EST LE MECANISME.. QUI COMPTE !
Ne vous y trompez pas, à compter de **$12.95** *jusqu'au prix délibérément consenti*
Vous ne pouvez vous procurer AUTRE CHOSE qu'une montre d'excellente qualité à ancre sur rubis chez Peoples Credit Jewellers.
C'est la raison pour laquelle Peoples Credit Jewellers vend plus de montres que tout autre bijoutier au Canada.
VOTRE ASSURANCE DE PRECISION ET DE RENDEMENT PARFAITS ET DURABLES !

C'EST LA PLUS FORMIDABLE VENTE DE MONTRES DE L'ANNEE — Venez DES MAINTENANT ! Utilisez l'entière allocation d'échange de votre montre comme dépôt et le Crédit Amical Peoples pour rembourser la différence.

Croyez-en M. Crédit Amical :
"Il vous faut voir la merveilleuse collection de montres de qualité chez Peoples Credit Jewellers pour le croire" . . .
Il n'y a pas de restrictions !
Vous pouvez choisir n'importe quel Nouveau modèle en magasin . . . les plus récentes créations de BULOVA, OMEGA, ELGIN, CORTEBERT, GRUEN, BRUNER . . . Tout y est . . . même les montres spéciales importées directement de Suisse par Peoples Credit afin de vous procurer la meilleure valeur au monde.
Venez dès aujourd'hui. Nous vous consentirons une généreuse allocation d'échange, peu importe l'âge ou le mauvais état de votre vieille montre.
Ne laissez pas passer cette merveilleuse occasion annuelle !

OFFRE SPECIALE D'ECHANGE
$39.75 MOINS ALLOCATION D'ECHANGE
★ INSENSIBLE AUX CHOCS ! ★ ETANCHE ! ★ ANTIMAGNETIQUE !
Toutes les caractéristiques de cette *montre pour hommes, à 25 rubis et à remontage automatique*, sont incomparables à ce prix.
Modèle élégant en chrome d'un lustre étincelant avec fond du boîtier en acier inoxydable . . . Bracelet extensible à sections ornées de motif lézard . . . Aiguilles et chiffres lumineux . . . Grande trotteuse. Garantie de 5 ans.
Apportez n'importe quelle vieille montre pour échange ! Epargnez maintenant, payez plus tard $1.00 par semaine !

OFFRE SPECIALE D'ECHANGE
$19.95 MOINS ALLOCATION D'ECHANGE
★ INSENSIBLE AUX CHOCS
★ ETANCHE
★ ANTIMAGNETIQUE GARANTIE DE 5 ANS
Et surtout n'oubliez pas : cette montre de fabrication suisse, pour hommes, de marque "Wateraport" à 17 rubis est une montre de bonne qualité et d'une beauté exceptionnelle. La confection suisse implique mouvement *à ancre sur rubis* et grand *ressort incassable* assurant une précision de longue durée.
Apportez n'importe quelle vieille montre pour échange ! Epargnez maintenant, payez plus tard 50c par semaine !

OFFRE SPECIALE D'ECHANGE
$19.95 MOINS ALLOCATION D'ECHANGE
Voici la "Lady Chevron" à 15 rubis avec boîtier en vogue fort chic et bracelet extensible assorti de teinte or jaune. Mouvement suisse à *ancre sur rubis* et grand ressort *incassable*. Entièrement endossée par le certificat de garantie de 5 ans sur les montres de Peoples Credit Jewellers.
Apportez toute vieille montre pour échange ! Epargnez maintenant, payez plus tard 50c par semaine !

GARANTIE DE 5 ANS

NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE A CREDIT
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITEE
34 EST, RUE ST-JOSEPH QUEBEC
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HRES 30
Téléphone : LA 9-2169

Apportez toute vieille montre pour évaluation

Venez maintenant...
Venez AU PLUS TOT . . . NE MANQUEZ PAS CETTE MERVEILLEUSE OCCASION ANNUELLE D'ECHANGE !

A. Brott a dirigé un concert équilibré et très enrichissant

Les trois ou quatre manifestations prévues pour hier soir, 8 h. 30, dans le cadre du Carnaval d'hiver de Québec, n'ont aucunement empêché un fidèle et nombreux auditoire d'assister au concert universitaire, donné sous la baguette du chef d'orchestre Alexander Brott.

C'est également hier soir que le premier violon de l'Orchestre symphonique, Stuart Fastofsky, originaire de Plainview, Long Island, a enfin présenté au public ses lettres de créance en jouant avec un contrôle digne d'éloges le quatrième concerto en ré mineur, d'Henri Vieuxtemps.

Ni Fastofsky ni l'orchestre n'avaient la tâche facile en abordant cette oeuvre capricieuse, mais sous la direction très compétente d'Alexander Brott, l'ensemble a soutenu avec honneur le soliste. Quant à celui-ci, il n'a pas eu de peine à justifier la réputation qui a précédé son arrivée, l'été dernier, à Québec. Fastofsky a révélé un talent immense, surtout dans les passages qui, leurs difficultés et le caprice de l'inspiration, supportent facilement la comparaison avec le concerto de Tchaïkovsky.

Quand nous disons plus haut que l'orchestre a soutenu le soliste avec honneur, nous faisons allusion aux deux premiers mouvements de l'oeuvre car pendant le dernier, dont le rythme est très rapide, nous avons relevé un certain décalage de rythme entre le violon-solo et l'orchestre.

Cependant, dans l'Ouverture "Léonore" No 3 et la 3e symphonie, dite "Eroica", de Beethoven, la direction de main de maître d'Alexander Brott et des musiciens dont le jeu a prouvé la plupart du temps l'acquisition heureuse d'une discipline musicale de grande classe ont aussi contribué au succès de cette soirée artistique.

Aussi méritaient-ils amplement les longs applaudissements qui ont souligné la fin de ce concert équilibré en tout point et très enrichissant.

L. Q.

L'Externat Classique St-Jean-Eudes présente: 'Un inspecteur vous demande'

Par Paule France Dufaux

La troisième pièce au programme du Festival d'Art Dramatique des Collèges Classiques, a été présentée hier soir par les jeunes comédiens de l'Externat St-Jean-Eudes, dans l'Institution même. Dirigée par le Père Robert Thibodeau, la troupe présentait une comédie dramatique en trois actes de J.B. Priestley, "Un Inspecteur vous demande."

"Un Inspecteur vous demande" ou comment un inspecteur-fantôme qui voulait du "bien" à une noble famille bourgeoise anglaise du début du siècle lui fait par un ingénieux stratagème laver son linge sale en famille. Pièce intéressante et curieuse où l'odieux se mêle au cynisme, pièce qui ne peut être déconcertante que pour ceux qui n'ont pas encore lu André Gide et Oscar Wilde ou Nietszche. Mais pièce où auraient dû strictement être respectées les trois unités: lieu, temps, action.

La scène se passe avant la première guerre mondiale, celle que l'on appelle encore aujourd'hui et pour cause: La Grande Guerre. C'est une charge du capitalisme et de la haute bourgeoisie de l'époque. Quoique se passant au temps dénommé une fois pour toutes "la belle époque", tout reste d'actualité . . . Dîner de fiançailles . . . Entrée en scène d'un "inspecteur" venant demander des comptes à cette belle famille parce qu'une jeune femme s'est suicidée . . . Dès les premières répliques on sait que pas un membre de la famille, fiancé compris, ne sortira intact de l'interrogatoire hormis Edna, la camériste. M. J.B. Priestley, dans cette pièce, n'a épargné ni les "trucs", ni les ficelles auxquelles malheureusement les jeunes interprètes n'ont su s'accrocher.

Toute cette décadence familiale a échappé à l'interprétation. Le "suspence" psychoterprétation.

logique a été escamoté peut-être simplement parce qu'il n'y a pas eu de la part des interprètes prise de position le côté humain des personnages n'ayant pas été approfondi.

Quoiqu'il en soit les jeunes interprètes n'en ont pas moins fourni pour présenter cette

(Suite à la page 20, 6e col.)

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

P — A PROSCRIRE — Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
T — TOUS — Films visibles pour tous y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS — Films qui en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES — Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les ieunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR — ADULTES AVEC RESERVES — Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D — A DECONSEILLER — Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL : — Représentation continue de 12h.45 à 11h.: "Where the Boys Are" (A), (99 min.), à 12h.45, 3h.35, 6h.25, 9h.20; "Battle of the Blood Island" (AA) à 2h.25, 5h.15, 8h.05.

CARTIER : — Le Brave et la Belle (A) 1.00, 5.15, 9.40 hrs. Le Journal d'Anne Frank (AA): 2.30, 7.00 hrs. Nouvelles : 6.50 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Le Conquérant Solitaire (AA): 12.30, 4.25, 8.20 hrs. Sylviane de mes Nuits (A): 1.55, 5.55, 9.50 hrs. Actualités: 3.50, 8.10 hrs.

CLASSIC : — Rio Bravo (A): 12.30, 4.45, 9.00 hrs. J'étais la Doublure de Montgomery (T): 3.05, 7.20 hrs. Fin: 11.30 hrs.

IMPERIAL : — Sujet: 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Le Sherif aux Mains Rouges (A) cinémascope: 1.03, 4.26, 7.49 hrs. Quand la Terre Brûle (?) technirama: 2.23, 5.46, 9.09 hrs.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.05, 4.20, 7.40 hrs. Good Day for a Hanging (A) 1.10, 4.20, 7.50 hrs. Prevleux : 2.35, 5.55, 9.15 hrs. The Wackiest Ship in the Army (AA) : 2.40, 6.00, 9.20 hrs. Continu de 1.05 à 11.00 hrs.

LAIRET : — Le Brave et la Belle (A) 1.00, 5.15, 9.40 hrs. Le Journal d'Anne Frank (AA) : 2.30, 7.00 hrs. Nouvelles : 6.50 hrs.

LAURIER : — Terreur dans la Vallée (AA) (Cinémascope-Technicolor) : 1.00, 4.35, 7.45 hrs. Nouvelles : 2.25, 9.10 hrs. Prenez garde à la Flotte: (A) (Cinémascope-Technicolor): 2.50, 6.00, 9.35 hrs. Fin: 11.20 hrs.

PIGALLE : — Asphalte (AR): 12.10, 3.37, 6.41, 10.00 hrs. L'Oiseleur (AR): 1.44, 5.11, 8.38 hrs. Actualités: 3.27, 8.28 hrs.

PRINCESSE : — Mon Homme Godfrey (A): cinémascope: 1.00, 3.54, 6.48, 9.42 hrs. Sujet: 2.31, 5.25, 8.19 hrs. Le Trottoir (AR): 2.34, 5.28, 8.20 hrs.

RIALTO — Sujet court: 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Nouvelles : 1.16, 4.39, 8.02 hrs. Un Témoin dans la Ville (A) : 1.25, 4.48, 8.11 hrs. L'Ardente Gitane (AR) : 2.58, 6.21, 9.44 hrs. Fin : 11.09 hrs.

VICTORIA: — Rio Bravo (A) français, couleurs: 12.30, 4.45, 9.05 hrs. J'étais la Doublure de Montgomery (T): 3.05, 7.25 hrs. Continuel de 12.30 à 11.36 hrs.

SILLERY: — Les Derniers Jours de Pompéi (A) totalscope couleurs: 6.15, 9.35 hrs. Julie la Rousse (AR): 8.00 hrs. Fin: 11.15 hrs.

ETCHEMIN : — L'Ennemi Silencieux des Prairies (AR) couleurs: 8.20 hrs. Fin: 11.35 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Echec au Tueur (A): 6.15, 9.30 hrs. Actualités: 7.46 hrs. La Flèche noire de Robin des Bois (A) ,couleurs) 8.00 hrs.

BIENVILLE : — A Deux pas de l'Enfer (AR) (VistaVision): 6.30, 9.55 hrs. Nouvelles: 7.50 hrs. La Fureur d'aimer (A) (WarnerColor) : 8.05 hrs. Fin: 11.20 hrs.

ETCHEMIN : — Thé et Sympathie (AR) cinémascope, couleurs: 7.30 hrs. Angoisse d'une Mère (A): 9.15 hrs.

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
2 GRANDS FILMS JUSQU'A DIMANCHE SOIR
(3 SEMAINES A MONTREAL)
Représentation continue de 12h.45 à 11h.; "Where the Boys" are : à 12h.45, 3h.35, 6h.25, 9h.20. Dernier spectacle complet à 8h.05.
Lorsque 20,000 FILLES rencontrent 20,000 GARS il fait par se passer QUELQUE CHOSE !
METRO-GOLDWYN-MAYER presents A EUTERPE PRODUCTION
"Where the Boys Are"
CinemaScope • METROCOLOR • starring
DOLORES HART · GEORGE HAMILTON
YVETTE MIMIEUX · JIM HUTTON
BARBARA NICHOLS · PAULA PRENTISS
with FRANK GORSHIN · CONNIE FRANCIS
Aussi à 2h.25, 5h.15, 8h.05
RICHARD DEVON, RON KENNEDY
"BATTLE OF BLOOD ISLAND"
MATINÉES: 65¢ · DIMANCHE ET SOIRS: 85¢

"Château Frontenac"
Salle Jacques-Cartier
COLOSSAL SUCCES AVEC
★ CARMEN CAVALLARO
'LE POETE DU CLAVIER'
EN PERSONNE
—MICHELINE MANSEAU, chanteuse
DANSE de 9h.30 à la fermeture avec l'orchestre de ★ GUY BOUCHER
Salle Terrasse — DANSE tous les soirs avec quatuor populaire
Nous vous suggérons de réserver à l'avance en signalant: LA 2-3861
Spectacles à 10h.15 et 11h.30

CINEMA DE PARIS A L'AFFICHE
COMMENÇANT DEMAIN
Méfiez-vous, jeunes filles... la vie n'est pas si facile!
Méfiez-vous... ceux qui vous promettent gloire et célébrité ont parfois de sinistres intentions!
Méfiez-vous... des trafiquants de chair fraîche!
Eleonora ROSSI-DRAGO
Leonardo CORTESE
Irene GENNA
Tamara LEES
VIRGINITÉ
Les graves problèmes des jeunes filles en proie aux entreprises de ceux qui vivent de la traite des blanches.

Dès AUJOURD'HUI !
ABSURDE EST LE MOT JUSTE !
Vous vous tordrez les côtes quand vous constaterez comment la Marine déjoue les tristes plans de l'Armée grâce au navire le plus excentrique à avoir navigué !
COLUMBIA PICTURES présente
UNE PRODUCTION FRED KOHLMAR
JACK LEMMON · RICKY NELSON
La vedette de "The Apartment" — La grande vedette prend la mer !
The WACKIEST SHIP in the ARMY
COVEDETTES
JOHN LUND · CHIPS RAFFERTY · TOM TULLY
ET JOBY BAKER · WARREN BERLINGER
PATRICIA DRISCOLL
CinemaScope et Couleurs !
AUSSI
Fred MacMurray dans GOOD DAY FOR A HANGING
TECHNICOLOR
Empire
Dernier spectacle complet à 7.40 p.m.

SEULEMENT A L'AFFICHE
ROGER PIERRE
JEAN-MARC THIBAULT
Un enchaînement ininterrompu de chutes, de poursuites, d'enlèvements et de "gags"
LES MOTARDS
avec Colette Déréal · Véronique Zuber · Francis Blanche
Aujourd'hui dernier jour
Sylviane de mes nuits
Conquérant solitaire

CE SOIR
LE PERE GEDEON
Venez passer une soirée agréable
AUBERGE du DOMAINE
Située sur la route de Laval entre Ste-Thérèse et Laval, tél. :
MO 3-7771

Salle de DANSE LAURIER
DANSE CE SOIR
avec Claude Hudon
385 DU PONT — Tél.: 2-0600
LA 4-0041

LAURIER Mat. 30c Soir, dim. 55c
Un film qui chassera vos bleus ... pour de bon !
GLENN FORD
GIA SCALA, ANN FRANCIS
KEENAN WYNN
"PRENEZ GARDE A LA FLOTTE"
CinémaScope — Technicolor
Stewart Granger, Rhonda Fleming
"TERREUR DANS LA VALLEE"
CinémaScope — Technicolor

IMPERIAL
Deux grandes attractions en couleurs.
Une histoire d'amour dans un cadre guerrier
"QUAND LA TERRE BRULE"
Caroll BAKER, Roger MOORE, Walter SLEZAK
"LE SHERIF AUX MAINS ROUGES"
Joel McCREA et Julie ADAMS

PAUL LANDRIAULT, gérant
vous invite à entendre
JACQUES LABRECQUE
vedette du disque
PIERRETTE ROY
Québécoise de coeur et par ses chansons
LEN BOILY, animateur
Spectacles : 10:00 et 12:00 p.m.
DIMANCHE 5 heures pour toute la famille. Jacques Labrecque attend la parentée. A 9 heures le dernier spectacle.
Pas de minimum, ni frais de couvert.
Samedi entrée $1.00
SPECIAL — REPAS CANADIEN
Réservation 872-2821
Château Nanry
Auberge des 4 Chemins, Champigny

CARTIER
Jusqu'à Lundi Soir!
★
LAIRET
Jusqu'à Jeudi Soir!
à 2.30 et 7hres P.M.
HOLLYWOOD N'A JAMAIS CONNU UN MEILLEUR SCENARIO A INTERET SOUTENU . . .
UNE HISTOIRE SENTIMENTALE PLUS PASSIONNEE . . .
OU UN DRAME HUMAIN PLUS EMOUVANT !
PRODUCTION DE GEORGE STEVENS
"LE JOURNAL d'Anne Frank"
avec MILLIE PERKINS · JOSEPH SCHILDKRAUT
SHELLEY WINTERS · RICHARD BEYMER
GUSTI HUBER · ED WYNN
CinemaScope
à 1 hre, 5 h. 15 et 9h. 40 pm
Second film !
VOYEZ . . .
des milliers de spectateurs tressaillent devant la beauté, la grâce et l'audace du jeu le plus dangereux au monde !
EDWARD L. ALPERSON présente
"Le Brave ET LA Belle"
(The Magnificent Matador)
vedette
MAUREEN O'HARA
avec Howard Denning · Thomas Gomez
Scénario et direction de BUDD BOETTICHER
ANTHONY QUINN
et le principal matador de Mexico
Couleur par PATHE
CinemaScope
Dernier spectacle complet à 6 h. 50 P.M.

JOHN WAYNE
DEAN MARTIN
RICKY NELSON
RIO BRAVO
TECHNICOLOR®
(En Français)
avec ANGIE DICKINSON
AUSSI
Pour déjouer les Allemands, les Britanniques se devaient de trouver une doublure à Montgomery, Clifton James fut le parfait double, voici son histoire.
"J'ETAIS LA DOUBLURE DE MONTGOMERY"
avec Clifton James
A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS
VICTORIA ★ CLASSIC

SILLERY
A L'AFFICHE
Steve (HERCULE) Reeves
"LES DERNIERS JOURS DE POMPEI"
TotalScope et Couleurs
AUSSI
Daniel Gelin, Pascale Petit
"JULIE LA ROUSSE"

RIALTO Jusqu'à jeudi soir
"L'ARDENTE GITANE"
(Hot Blood)
CinemaScope et Couleurs !
Cornel Wilde et Jane Russell
AUSSI
"UN TEMOIN DANS LA VILLE"
avec Lino Ventura

PRINCESSE
CinemaScope en couleurs : Une excellente comédie : l'histoire d'un valet et d'une jeune fille de la société...
"MON HOMME GODFREY"
David NIVEN et June ALLYSON
"LE TROTTOIR"
Mary VITALE et John DEREK

LUNDI, MARDI, MERC. PROCHAINS
THÉATRE CAPITOL
directement de Paris
COMÉDIE FRANÇAISE
3 programmes différents
avec :
Louis Seigner, Jacques Charon, Annie Ducaux, Micheline Boudet, Lise Delamare, Robert Hirsch, Denise Gence, Georges Descrières, François Chaumette, Catherine Samie, Michel Aumont, René Camoin, Danièle Ajoret, Geneviève Fontanel, Michel Bernardy.
Location ouverte au théâtre.

CE SOIR et DEMAIN SOIR
à la "Boite aux Chansons"
2e étage de A La Porte St-Jean
en vedette :
le poète chansonnier québécois
Gilles Vigneault
★ MARIE SAVARD
et en plus
★ Artiste SURPRISE
★ Yvon Bélanger
au piano
Spectacles à 9h.30 - 11h.30
Rés. : LA 4-3651
LA 9-4144

Le "Carnaval" au club
La Fayette
587 boul. Charest est
3 DERNIERS JOURS
Ce SOIR SAMEDI et DIMANCHE
L'ambiance la plus chic à Québec!
★ Les MANIROULAS ★
CHANTEURS et VEDETTES DE DISQUES FRANÇAIS à SUCCES ET INSTRUMENTISTES.
★ THE RICHARDS ★ THE TERRY'S ★
comédiens et danseurs.
danseurs sud-américains et actes de nouveautés.
ENDRE CLEMENT M. C.
ROGER LACHANCE et son ensemble
PAS DE MINIMUM
RES.: LA 2-2053

1ère fois à l'écran
PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
EGALEMENT A L'AFFICHE
Le déroulement intégral d'une opération césarienne
SECRET PROFESSIONNEL
RAYMOND PELLEGRIN
DAWN ADDAMS
Tous les mystères de Paris la nuit
MINUIT... CHAMPS ELYSEES
JACQUELINE PIERREUX
ROBERT BERRI
Aujourd'hui dernier jour
ASPHALTE ET L'OISELEUR



A L'ARMEE: Elvis J. Stahr, 44 ans, président de l'Université West Virginia, de Morgantown, dans la Virginie de l'Ouest, a été désigné par le président John F. Kennedy comme le secrétaire à l'Armée dans l'administration démocrate.

Des photos qui auront une belle mort

Le député de Champlain, M. Maurice Bellemarre, a demandé au procureur général, M. Georges Lapalme, hier, à l'Assemblée Législative, si des lettres d'intention auraient été adressées à deux citoyens du Cap-de-la-Madeleine qui transforment présentement des immeubles dans le but d'y aménager des tavernes.

M. Bellemarre a ajouté que ces deux citoyens disaient à qui voulait les entendre qu'ils obtiendraient des permis pour ouvrir au public les tavernes qu'ils sont en train d'aménager. M. Bellemarre a même produit des photographies des deux immeubles qu'on transforme au Cap-de-la-Madeleine.

"Je n'en sais absolument rien", a répliqué le procureur général. "Je remercie tout de même le député de Champlain de sa question et de ses photographies", dit-il. "D'abord, ça va me renseigner; ensuite, je dirai au député que j'aime la photographie".

Le marché commun européen créerait du chômage au Canada

Ottawa (PC) — M. R. D. L. Kinsman, président de l'Association des exportateurs canadiens, a déclaré, hier, aux membres du Comité sénatorial de la main-d'oeuvre et de l'emploi, que le marché commun européen apportera probablement un accroissement du chômage au Canada.

M. Kinsman a prévu que ce seront surtout les pays tropicaux, tels que le Ghana et autres de l'Afrique, qui souffriront le plus de cette situation, parce qu'ils sont les principaux exportateurs de cacao, de café, de bananes et autres marchandises du genre.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

739

Voici un travail au crochet pratique et facile à faire. Il s'agit d'une couverture aux gais motifs de fleurs, pour les nuits froides, les voyages, etc... Vous pourrez la faire de restes de tissus.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Legaré

VENTE CARNAVAL

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9.30 P.M.

LA PLUS GRANDE JAMAIS PRÉSENTÉE PAR LEGARÉ

Vous êtes cordialement invités à y prendre part. Dans une atmosphère de fête et de confetti, c'est un festival pour lequel Legaré a délibérément massacré ses prix.

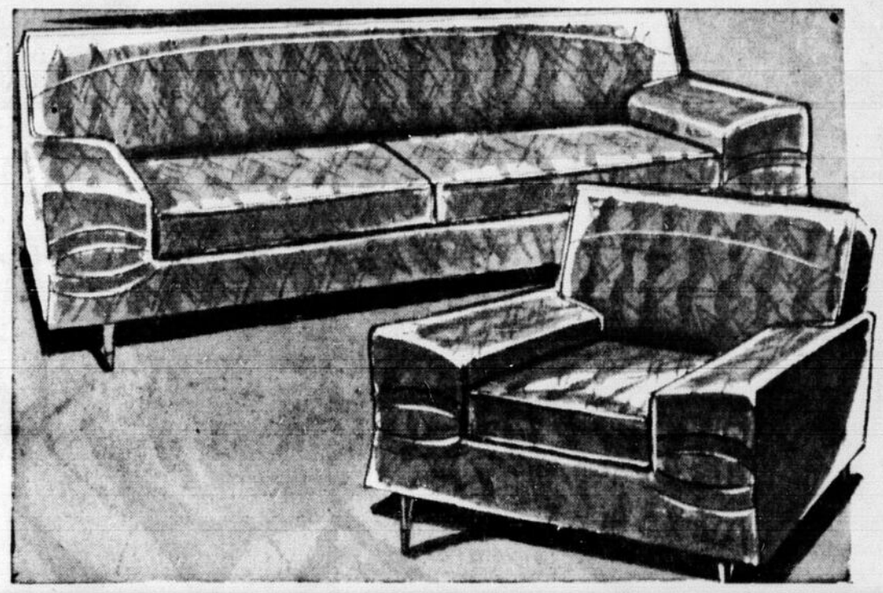
Donnez un air de fête à votre intérieur

ENSEMBLE DAVENPORT 2 MCX

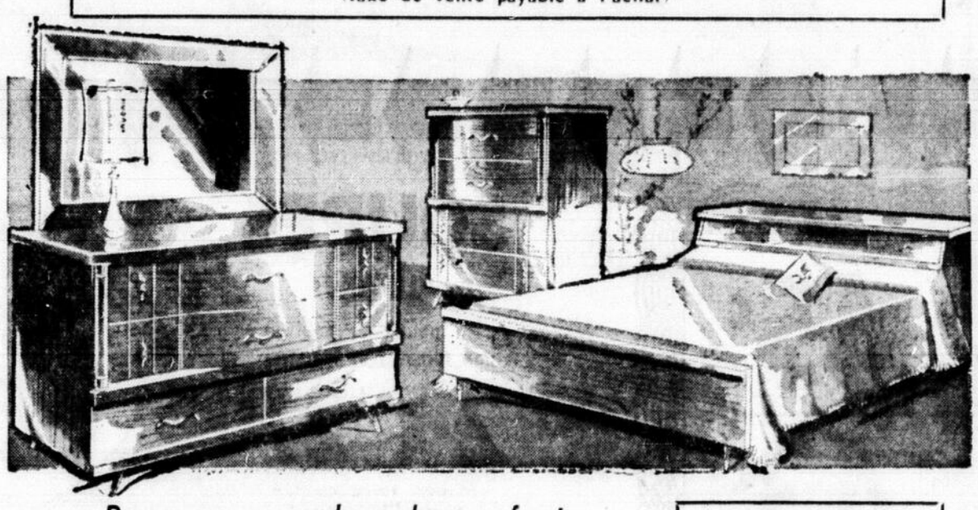
Voici l'ameublement idéal pour le premier vivoir du jeune ménage, ou l'agrément du foyer familial. Pratique, élégant, solide, confortable.

Stule moderne, larges appui-bras, frisé robuste en teintes diverses : cuivre, chocolat, turquoise, beige, bleu royal, platine, rouge. Sièges et dossiers montés avec ressorts non affaissants de première qualité. Rembourrage sisal. Coussins en véritable caoutchouc mousse avec fermeture éclair.

Régulier : 199.95 pour **169.95**
1.75 par semaine



AUCUN DÉPÔT REQUIS
jusqu'à 36 mois pour payer
(taxe de vente payable à l'achat)

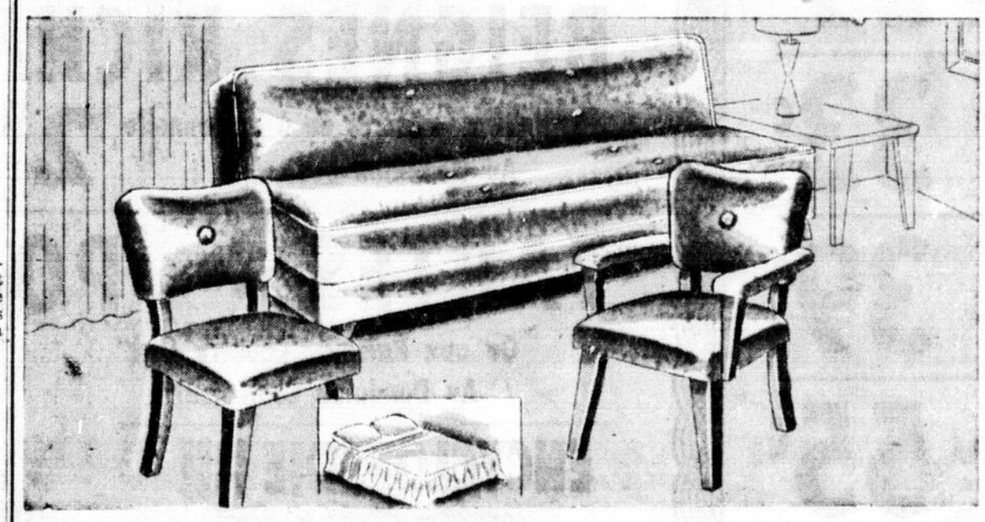


Reposez-vous dans le confort

ENSEMBLE DE CHAMBRE 3 mcx

Ce grand mobilier semi moderne consiste d'un bureau triple à 8 tiroirs, une commode à 4 tiroirs, et un lit bibliothèque avec 3 compartiments et 2 panneaux coulissants.

Régulier : 249.95 pour **179.88**
$2 par semaine



Pratique et moderne

MOBILIER DAVENPORT, 3 mcx

Davenport moderne se convertissant facilement en grand lit double. Compartiment spacieux à la base. Fauteuil et chaise d'hôtesse. Couvert de tissus de grande qualité. Disponible dans un vaste assortiment de couleurs.

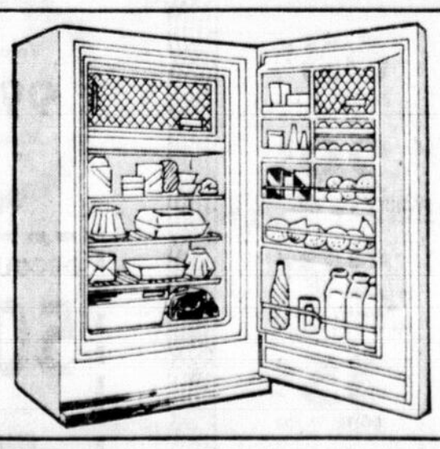
Rég. 119.95 pour **79.95**
80c par semaine

Une marque connue

REFRIGERATEUR REGENT

Capacité de 12 p.c. Congélateur 50 lbs. Hydrateur 14 lbs. Porte compartimentée. Cabinet métal émaillé. Grandeur utile. H. 58" — L. 30¾" — Prof. 26⅜".

229.95
2.50 par semaine

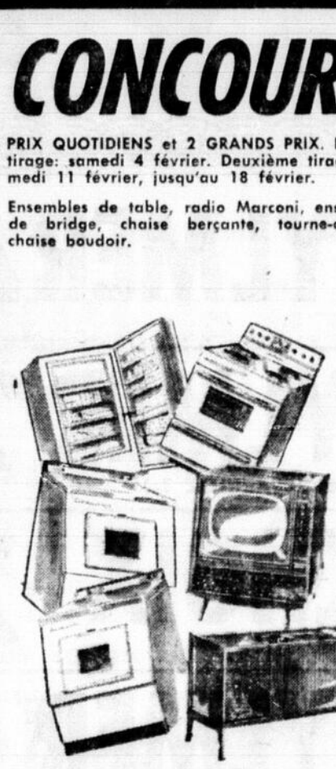


CONCOURS

PRIX QUOTIDIENS et 2 GRANDS PRIX. Premier tirage: samedi 4 février. Deuxième tirage: samedi 11 février, jusqu'au 18 février.

Ensembles de table, radio Marconi, ensembles de bridge, chaise berçante, tourne-disques, chaise boudoir.

Votre choix parmi ces prix de grande valeur





- Cuisinière Electrique "Moffatt" 30" valant..... $219.95
- Réfrigérateur "Regent" de 12 Pi. Cu. valant..... $289.95
- Sécheuse automatique "Westinghouse" valant..... $209.95
- Lessiveuse Automatique "Westinghouse" valant..... $289.95
- Mobilier de Chambre à coucher, 3 morceaux, valant..... $299.95
- Téléviseur "Belvedere" 21", modèle console, par MARCONI, valant $299.95
- Radio-phonographe stéréophonique AM/FM par FLEETWOOD, valant $299.95
- Choix de Mobilier Chesterfield ou Davenport à double utilité, 3 morceaux, valant..... $289.95

OREILLERS DUVETEUX

Régulièrement 2.95 chacun
Rembourrage en 'Polyeurathane'. Coutil en celanèse piquée. Grandeur : 18" x 26".
1.29 chacun

BOUILLOIRE ELECTRIQUE RAPIDE

Contenance: 3 pintes. Peut bouillir 4 tasses en 3 minutes ou une bouilloire pleine en 10 minutes. Interrupteur de sûreté.
Rég. 12.95
7.88

SERVICE A DINER

40 mcx. En porcelaine blanche à motifs floraux. Couvert pour 8 personnes. Importé d'Angleterre.
Rég. 14.95
10.88

MOBILIER CHROME, 5 MCX

Table à dessus "Arborite" extra-dur, 30" x 38", s'allongeant à 48". Quatre chaises rembourrées.
Rég. 59.95
39.88

FAMEUX MATELAS 'SIMMONS'

Contient 253 ressorts spiraux. Dans la grandeur: 4'6". Modèle "Happy Sleep".
Rég. 54.95
39.88

ENSEMBLE "WEAR-EVER"

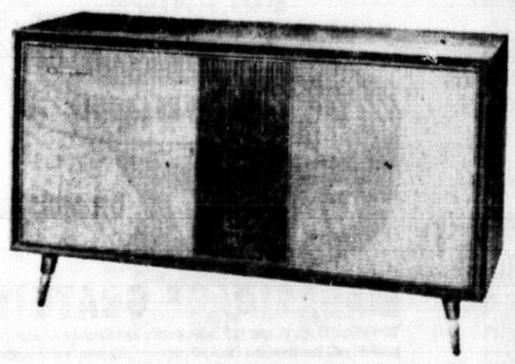
5 mcx. Poêlon 1 pinte, poêlon 3 pintes, casserole 5 pintes, rôtissoire et couvercle, 1½ pinte. Couverts de couleur.
Rég. 37.50
29.95

Radio Phono Stéréo Hi-Fi

COMBINE MARCONI

Châssis stéréo, radio 9 lampes A.M. 6 haut-parleurs 2.8" et 4.4"
Plateau 4 vitesses, aiguille diamant. Véritable placage disponible en acajou.

Rég. 419.95 pour **229.95**
2.50 par semaine



Legaré

AVEC PLUS DE 80 MAGASINS AU QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

600 est, rue ST-JOSEPH. Tél.: LA 2-6851



Economisez en faisant votre marché

(et soyez heureuse...heureuse)

Oui, durant la dernière semaine de la 42ème vente annuelle de janvier au Dominion, vous serez très . . . très heureuse, car vous accumulerez des économies! Le gérant de votre magasin Dominion a tout un stock de bons aliments nourrissants à bas prix . . . la sorte qui rend les repas de la mi-hiver si appétissants et qui réduit votre budget alimentaire. Souvenez-vous que c'est la dernière semaine de la vente de janvier du Dominion. Il serait donc avantageux pour vous de faire vos provisions de plusieurs des aliments de qualité. Quelques-uns seulement peuvent être indiqués dans cette annonce. Alors, venez voir toute la profusion de bonnes valeurs au Dominion.

SOUPES AYLMER 4 Btes 10 oz **45c**
AUX TOMATES OU AUX LEGUMES

PECHES AYLMER 2 Btes 15 oz **43c**
DE CHOIX — EN MOITIES OU TRANCHEES (EPARGNEZ 7c)

POIS SURCHOIX 2 Btes 15 oz **39c**
"Aylmer" (Epargnez 3c)

CATSUP AYLMER Bouteille 18 oz **33c**
AUX TOMATES — (EPARGNEZ 03c sur 2 bout. de 11 oz pour 39c)

CONFITURE de Fraises Pot 24 oz **39c**
"NATION'S BEST" AVEC PECTINE (EPARGNEZ 5c)

JUS de TOMATE 4 Btes 20 oz **55c**
"BRIGHT'S" SURCHOIX - EPARGNEZ 3c (BTE 48 OZ - 29c EPARGNEZ 4c)

SOUPES
"LIPTON"
Au poulet et nouilles ou tomates et légumes
2 Env. rég. **27c**
Mallez votre coupon aujourd'hui pour 6 tasses à soupe pour seulement 2.00

Epargnez 4c
TOMATES
"Legion" 5 Btes 28 oz **95c**

spéciaux DE LA pâtisserie

BEIGNES RICHMELLO
Ordinaires – Sucrés ou à la Cannelle
Au Dominion Seulement ! 2 Douz. pour **49c**

TARTES AUX POMMES
Ou aux Raisins "Country Girl"
Au Dominion Seulement ! Tarte 8" **45c**

ENCYCLOPÉDIE POUR TOUS
complète et illustrée, en français,
20 MAGNIFIQUES VOLUMES
pour toute la famille!



Volume 3 **99c** Maintenant en vente chez DOMINION
Commencez votre collection aujourd'hui! Procurez-vous le 1er volume seul 49c
AIDEZ VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE!

DECOUPEZ ce COUPON de VALEUR !
50 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de VOLUME 3
ENCYCLOPÉDIE POUR TOUS
Se termine le 8 février 1961 au DOMINION

PLUS AMICAL
ARGENTERIE Rose Bower MAGNIFIQUE
Un produit de la Wm. ROGERS Mfg. Co.
UN COUVERT DE 4 MORCEAUX
COUTEAU À DINER · FOURCHETTE À SALADE
FOURCHETTE À DINER · CUILLER À THÉ
POUR SEULEMENT 99c VALEUR REG. $1.49
AVEC CHAQUE ACHAT DE $3.
Achetez-en autant que vous le désirez. Quantité non limitée.

VOTEZ POUR VOTRE **CAISSIÈRE FAVORITE DOMINION** DANS LE CONCOURS INTERNATIONAL DE LA CAISSIÈRE DE L'ANNÉE
GAGNEZ UN MOIS DE **MAGASINAGE GRATUIT**
Votre bulletin de vote est votre participation gratuite. Vous n'avez rien à acheter. Les personnes participant au concours s'engagent à répondre à une question pour se qualifier.

BAS PRIX DE TOUS LES JOURS !

BREUVAGE CACAO 69c
"FRY'S" — DELICIEUX — BOITE 16 OZ

FARINE FIVE ROSES 63c
TOUT USAGE — SAC DE 7 LBS

CEREALES SPECIAL "K" 29c
DE KELLOGG'S — PAQUET 6½ OZ

FEVES BLANCHES 29c
"THOMPSON'S" — PAQUET 2 LBS

ANANAS TRANCHES 35c
"KON TIKI" — BOITE 28 OZ



42ème VENTE ANNUELLE DE JANVIER

BISCUITS EN VEDETTE !

BISCUITS
"David" — Paquet 4 Variétés
Chocolat M. M. Maple Leaf Chocolate chips ou 7 variétés
Pqt **99¢**

Offre Spéciale !
DETERGENT
"Majestic"
Coupon de 100 timbres gratis dans la boite
format géant **91¢**

VRAIMENT CANADIEN !

ARACHIDES BLANCHIES
"Nutsweet" paquet 16 oz **49¢**

AU DOMINION SEULEMENT !

THE EN SACS "Hilltop" 90 SACS **77¢**

FEVES de CAFE "RICHMELLO" FRAIS MOULU A L'ACHAT — PQT 1 LB **67¢**

FROMAGE EN TRANCHES "RICHMELLO" — 2 PQTS 8 OZ **59¢**

TISSUS FACIAUX "SYMPHONY" BLANCS OU ROSES — BOITE 400 **29¢**

BRIOCHES AUX FRUITS "RICHMELLO" — PAQUET DE 6 **29¢**

PAIN BLANC "Richmello" tranché
Pain de 32 oz **28¢**

BAS PRIX !
CARAMEL
Spread — "Grenache"
2 Cont. 15 oz **49¢**

CANADA De choix — La plus haute Qualité
RÔTI de Palette lb 49¢
Tendon Dorsal enlevé — Très Economique

Délicieux — Tendre — Juteux
RÔTI de Côtes coupées courtes lb 75¢

Très Tendre — Economique
STEAK de Palette lb 59¢

Toujours Frais — 85% Maigre
BOEUF Haché lb 43¢

FRUITS ET LEGUMES DE CHOIX
ORANGES JAFFA
FRAICHES D'ISRAEL JUTEUSES - SUCREES REMPLIES DE VITAMINES
5 lbs pour **69¢**

DU N.-B. QUALITE NO 1
PATATES sac de 50 lbs pour 1.19

DOREES - MURIES A POINT
BANANES 2 lbs pour 29¢

FRAIS DE WATERLOO
Champignons Slack's Carton ½ 33¢

MARCHANDISE DIVERSE
DANS LES GRANDS MARCHE SEULEMENT
EPONGES CELLULOSE
AUBAINE SENSATIONNELLE (VAL 1.50) — SEULEMENT **69¢**

TAIES D'OREILLERS
GRANDEUR ORDINAIRE (VAL. 50c) — CHACUNE **39¢**

DECOUPEZ CE COUPON
25 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
SERVIETTES
Sanitaires (modess) Pqt 12 **46¢**
Epargnez 5c
Se termine le 8 février au
magasin Dominion

BAS PRIX !
Sauce aux Tomates
GATTUSO .03 de moins
2 boites 15 oz **19¢**

TOUT EST GARANTI!

NOUVEAU
QUICKLES DILL
Cornichons Coronation
Pot de 32 oz **49¢**

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'A SAMEDI
LE 4 FEVRIER 1961
AUX MAGASINS SUIVANTS

- CENTRE D'ACHATS CANARDIERE
- 800 de la Canardière
- 850 rue St-Jean
- 1097 rue St-Jean
- 977 avenue Cartier
- 94 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny
- 955 St-Cyrille, Sillery
- 1455 Chemin Ste-Foy
- 500, 3ième Avenue
- 435 rue St-Vallier
- 46 rue St-Louis, Lévis

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

La Session Provinciale

Le Conseil législatif adopte en 3e lecture, sur division, le bill créant un ministère du Revenu

Par Henri Dutil

Le bill créant un ministère du Revenu dans la province de Québec a été adopté sur division par le Conseil Législatif hier midi, après des explications par le leader du gouvernement, l'hon. George Marler, et des oppositions de la part des honorables Edouard Asselin, leader de l'opposition, Patrice Tardif et Gérald Martineau.

La séance a été marquée par un échange de propos entre MM. Marler et Martineau.

Les discours des membres du Conseil appartenant à l'Union nationale ont tous porté sur une affirmation de centralisation de la part du gouvernement et MM. Asselin, Tardif et Martineau ont déclaré qu'en fait l'administration actuelle de la province de Québec est calquée sur celle d'Ottawa.

M. Martineau a déclaré que l'Union nationale n'a pas changé et qu'elle demeure toujours autonomiste comme elle l'a été depuis 1944, alors que les Canadiens français ont constaté qu'il y avait quelque chose de changé dans la province de Québec.

Dans sa réponse aux trois conseillers, M. Marler a déclaré qu'il n'y a pas d'attaque contre l'autonomie de la province à transformer le département du revenu en un ministère du Revenu pour assurer une meilleure perception des taxes. L'augmentation considérable des revenus de la province nécessite cette transformation, a dit le leader du gouvernement.

Le ministère du Revenu

Avant de parler sur la troisième lecture du bill 19 qui permet au gouvernement de créer un ministère du Revenu, l'hon. George Marler annonce que la prochaine séance du Conseil législatif aura lieu le 14 février. Le leader du gouvernement donne comme raison du renvoi de la séance à cette date la nécessité de réimprimer les trois bills de Montréal et de donner aux conseillers le temps de les étudier.

M. Edouard Asselin, leader de l'opposition, prend alors la parole pour discuter le bill 19. M. Asselin dit que les raisons données par le leader du gouvernement, au moment de la deuxième lecture, ne l'ont pas convaincu de l'utilité de ce nouveau ministère.

Nous avons eu jusqu'ici, dit-il, un service spécial de perception du revenu qui a donné satisfaction. Ce bill me confirme davantage dans la conviction que j'ai que plus nous avançons, plus nous marchons dans les traces du fédéral. Nous sommes en voie de calquer notre administration provinciale sur celle d'Ottawa. On sent qu'une sorte d'esprit de centralisation compénètre l'administration actuelle.

Un grand chef libéral a déjà dit, affirme M. Asselin, que la province de Québec n'est pas une province comme les autres. Si le gouvernement actuel continue à tout calquer sur Ottawa, il est en train de mettre la province de Québec, graduellement et insidieusement, dans le même moule que les autres provinces.

M. Asselin a alors déclaré que l'opposition accepterait la troisième lecture du projet de loi sur division.

M. Patrice Tardif

Le conseiller de la division La Vallière dit que le bill en cause n'est qu'un chaînon dans le processus de centralisation du gouvernement. On sent, dit-il, que le gouvernement veut centraliser l'administration et la rendre semblable à la fédérale.

M. Tardif craint que les cultivateurs ne soient astreints à faire des rapports d'impôt sur le revenu, à des tracasseries, au moment où les revenus agricoles sont à la baisse. Cette loi contribuera à rendre le gouvernement impopulaire, lui qui avait promis le paradis terrestre aux électeurs. M. Tardif a alors déclaré que s'il y a vote sur la troisième lecture, il votera contre le bill.

M. Gérald Martineau

Le conseiller de Lauzon déclare que ce projet de loi est une mesure de centralisation venant directement de Bytown. Dans l'autre Chambre, dit-il, certains ministres qui ont siégé à Ottawa se prononcent en faveur de l'autonomie et font le contraire de ce qu'ils disent.

Nous, de l'Union nationale, ajoute M. Martineau, n'avons pas changé. Nous sommes en faveur de l'autonomie qui fait que les Canadiens-français sont maîtres chez eux.

M. Martineau rappelle qu'en 1944, M. Duplessis, revenant au pouvoir, a eu la surprise de sa vie en apprenant que les assurances sur la vie des employés civils avaient été confiées à une compagnie dont le bureau-chef est à Toronto. L'Union nationale a immédiatement mis fin à ces contrats et les a donnés à trois sociétés canadiennes-françaises: La "Solidarité", la "Laurentienne" et les "Prévoyants du Canada", et nous avons aujourd'hui, sur le chemin St-Louis trois beaux bureaux-chefs qui sont un exemple de ce que peut produire la mise en force d'une saine mesure d'autonomie chez nous.

Ces constructions, dit le conseiller de Lauzon, sont un peu la reprise du sol de chez nous par les nôtres et les Canadiens-français sentent qu'il y a quelque chose de changé dans la province depuis la nouvelle orientation donnée au Québec par l'Union nationale à partir de 1944.

Les Canadiens-français prennent une emprise de plus en plus forte sur l'économie de notre province, ajoute le conseiller de La Vallière.

M. Martineau dit ensuite qu'il ne veut pas attaquer le leader du gouvernement (M. Marler), mais il tient à rappeler que ce dernier a toujours été rouge à Québec et rouge à Ottawa. Il rappelle des paroles prononcées par M. Marler au cours d'un congrès de jeunes libéraux, à Trois-Rivières. Dans un discours, M. Marler s'est plaint de ce que des organisateurs libéraux à Ottawa travaillaient contre les libéraux provinciaux et il avait demandé aux jeunes libéraux de donner leur complète loyauté au parti libéral, soit à Ottawa, soit à Québec, une loyauté à 100%.

C'est ce qui fait, dit M. Marti-

(Suite à la page 20, 1ère col.)

Chomedy, une nouvelle ville près de Montréal

(Par Joseph Voisard)

Le comité des bills privés de la Législature provinciale a approuvé hier la naissance d'une nouvelle ville, sous le nom de Chomedy, par la fusion des villes de St-Martin, L'Abord-à-Plouffe et Renaud, toutes trois dans l'Ile Jésus, comté de Laval. La nouvelle ville a obtenu les pouvoirs ordinaires des cités et villes.

Elle réclamait toutefois un régime administratif qui l'aurait placé sur le pied de Montréal à cet égard. Elle aurait eu un comité exécutif qui aurait joui des pouvoirs de celui de la métropole. Elle aurait été autorisée à nommer des directeurs de services. La Législature a décidé que la nouvelle ville pourrait s'assurer un bon système administratif en se prévalant de la loi générale des cités et villes.

La requête pour la fusion des trois villes avait été soumise aux législateurs l'automne dernier. Comme il y avait divergence au sein de la population de Renaud, le comité avait exprimé le désir que le projet fasse l'objet d'un referendum dans cette ville. Le referendum eut lieu et 310 propriétaires se sont déclarés favorables contre 199 qui s'y opposait. Le premier ministre s'est dit d'avis que le résultat était suffisamment éloquent.

La ville de Chomedy compte maintenant une population d'environ 31,000 âmes. M. J.-Noël Lavoie, député de Laval, aussi maire de L'Abord-à-Plouffe, s'est dit tout à fait confiant toutefois que la population s'élèverait bientôt à 200,000.

Amendements à la charte de la société d'assurance des Caisses Populaires

Par Henri DUTIL

La Société d'assurance des Caisses populaires demande à la Législature de Québec, dans un projet de loi qui porte le numéro 161, de refondre sa charte, d'élargir ses pouvoirs, de changer le mode d'élection des directeurs et de changer les dispositions concernant le fonds de réserve et les contributions des caisses populaires dites Desjardins à tel fonds de réserve.

Les pouvoirs de la société, accordés en 1944 par le chapitre 80 de 8 George VI, sont mis à date comme suit:

1. La corporation a les pouvoirs de réaliser des opérations relatives aux classes suivantes de contrats:

1° d'assurance et de réassurance terrestre, aérienne ou maritime, de dommages aux biens, de responsabilité civile, de cautionnement en justice ou autre, et de garantie, notamment des catégorie suivantes:

a) pertes ou dommages aux biens mobiliers ou immobiliers causés par l'incendie, la foudre, l'explosion, la fumée, les extincteurs automatiques, le vent, l'ouragan, le cyclone, la température, la tornade, la grêle, le bris, l'inondation, la fuite d'eau, le tremblement de terre, l'émeute, la disparition, la collision avec aéronefs, véhicules et autres objets;

b) pertes ou dommages causés par tout véhicule aux biens de l'assuré, aux biens d'autrui, et à la personne en raison de blessures et de mort accidentelle;

c) bétails, animaux domestiques ou autres;

d) responsabilité civile, responsabilité de l'employeur et accidents du travail;

e) navigation, intérieure ou océanique, et transport intérieur;

f) vol;

g) cautionnement et garantie;

h) pertes de crédit, de profits et de loyers;

i) maladies industrielles ou accident aux personnes accessoirement à un contrat d'assurance ou de réassurance visé au présent paragraphe;

j) bris de glaces, faux.

Les directeurs de la société seront élus à l'assemblée générale des membres pour trois ans. Ils sortent de charge par tiers à l'entier près, et par ordre d'ancienneté. Ils sont rééligibles. Tout membre majeur est habile à voter à toute assemblée générale, par lui-même ou par fondé de pouvoir, et il n'a droit qu'à un seul vote.

A titre transitoire, nonobstant les dispositions précédentes, tous les administrateurs sont élus par les membres à leur première assemblée générale annuelle tenue après la sanction de la présente loi. Immédiatement après cette assemblée, ils déterminent par voie de tirage au sort ceux d'entre eux dont la durée des fonctions expirera à la fin de la première année et de la deuxième année.

L'hon. Martineau taquine un avocat à la Chambre haute

L'hon. Gérald Martineau, c.l., a taquiné Me Jean-Marie Guérard, c.r., hier au comité des bills privés du Conseil législatif. On sait que Me Guérard est membre de la Commission Salvas chargée d'enquêter sur la vente du réseau de gaz naturel de l'Hydro-Québec, par l'Union Nationale à une compagnie privée.

Me Guérard avait agi comme procureur de quatre institutions de Québec qui ont soumis des bills aux législateurs il y a quelque temps. Hier, il revenait devant le comité des bills privés du Conseil législatif pour remplir les fonctions de procureur de l'Hôpital Général de Québec et du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec.

L'hon. Martineau: C'est bien vous qui êtes venu récemment soumettre quatre bills au comité? interrogea le représentant de la division de Lauzon.

Me Guérard: Oui, c'est moi.

L'hon. Martineau: Vous revenez aujourd'hui avec deux autres bills?

Me Guérard: Oui, mais je crois que c'est la dernière fois, du moins cette année.

L'hon. Martineau: Après être venu vous faire juger, vous êtes allé juger à Montréal, et aujourd'hui, vous revenez vous faire juger . . .

Une exposition à tendances variées, au Palais Montcalm

Par Paule France DUFAUX

Mme Rachel Brochu vient d'accrocher une trentaine de toiles aux cimaises du Foyer du Palais Montcalm. C'est la première exposition individuelle de Mme Brochu.

"Il y a cinq ans que je peins, j'ai dû prendre ce mode d'activité à la suite d'un accident de voiture et le conseil de peindre me fut donné par mon docteur afin, disait-il, que je reprenne goût à la vie. J'ai étudié un peu aux Beaux-Arts et quelque temps au Mexique. Je peins par accident... Généralement je peins sur place. Cette toile, c'est Kamouraska, celle-ci fut faite au Mexique, celle-là à Terre-Neuve, l'autre à Chicoutimi et puis voilà Québec, ses vieilles rues, le port, l'Ile d'Orléans... Des fleurs, quelques portraits, quelques études faites aussi au Mexique. Oh! oui, j'ai une facture très différente, pas due, comme on pourrait le croire, au fait que je cherche, mais plutôt au fait que je peins toujours sous le coup de l'émotion, comme on pourrait dire, en transe. J'adore peindre et actuellement c'est ma principale occupation".

Dans l'ensemble, c'est une exposition à tendances très variées, une sorte d'échantillonnage. A retenir que plusieurs toiles, si elles avaient été traitées moins sommairement, auraient, du fait d'une excellente mise en page, dû retenir l'attention; je pense aux toiles 30 et 37. Quelques-unes pourraient se classer dans le demi-naïf. Restant dans le domaine de l'esquisse trois ou quatre toiles sont d'un effet décoratif agréable. En études, le 9 et le 11 sont peut-être les éléments les plus marquants de cette exposition avec le 7 et le 3.

La note dominante de cette exposition est certainement la fidélité à la réalité dont Mme R. Brochu fait preuve.

Plusieurs toiles attestent que ce peintre est un peintre amateur doué et qu'il n'y aucune raison pour que, pris dans ce sens, on ne pense pas que, en effet, peindre puisse être un agréable passe-temps et permette comme on dit: "de se changer les idées".



Une des toiles préférées de Mme R. Brochu.

Trente-quatre villes se retirent du giron de la Régie des Loyers

(Par Joseph VOISARD)

Trente-quatre cités, villes et corporations municipales de la province viennent d'être soustraites à la Régie des Loyers. Quarante requêtes avaient été soumises à cette fin à la Commission des Loyers qui en a écarté six. Un arrêté en conseil, en date du 27 janvier dernier, agrée la requête des trente-quatre autres dont les demandes avaient été recommandées. L'effet de l'arrêté en conseil vaudra à partir du 15 février courant.

Le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, a signalé cette décision du conseil des ministres hier après-midi à l'Assemblée législative. Le ministre a rappelé qu'au début de septembre dernier, une lettre fut adressée à quelque deux cents cités et villes de la province. Cette lettre fut reproduite dans les journaux. Elle avisait les cités et villes de la possibilité pour elles de se prévaloir d'un article de la loi pour se soustraire à la Régie des Loyers.

La lettre rappelait les conditions posées par la loi. "A la demande de la majorité absolue du conseil d'une municipalité intéressée ou

(Suite à la page 20, 4e col.)

Le marque canadienne de distinction

D'un raffinement distinctif

La qualité est l'une des nombreuses caractéristiques qui donnent à la somptueuse Monarch son raffinement distinctif. Son élégance est unique également—vous reconnaîtrez la célèbre couronne Monarch qui se retrouve sur la calandre, le couvercle du coffre arrière et les brillants couvre-roues. Naturellement, sur la route vous pouvez compter sur le confort incomparable de la Monarch. Le luxe et les commodités abondent . . . magnifiques capitonnages, somptueuses garnitures, changement de vitesses automatique et gros moteur V8 qui consomme de l'essence ordinaire . . . tous font partie de l'équipement standard de la Monarch. Voilà les caractéristiques qui placent la Monarch 1961 dans une catégorie nouvelle. Même son prix vous surprendra, tellement il est peu élevé pour une voiture de cette qualité.

La Monarch 1961



LE "HARDTOP" À 2 PORTIÈRES MONARCH RICHELIEU—l'une des superbes voitures de Ford-Canada . . . construites au Canada.

Voyez votre vendeur

FORD MONARCH FALCON

NOUVELLE GARANTIE DE 12,000 MILLES La garantie écrite de toutes les Monarch 1961 est de 12,000 milles ou une année entière, selon le cas qui se produit le premier.

Laurentide Automobiles INC.
Distributeur pour la ville et le district — Jean Champoux, président
25 rue Dorchester Tél.: LA 5-8181

MOTORS LTD.
Le plus ancien vendeur d'automobiles à Québec
Distributeur pour la ville et le district
Eric Wade, président — Victor Pagé, gérant des ventes
777 Boul. Charest Ouest — Tél.: MU 1-4626
Centre industriel St-Malo

Garage W. Martin LTÉE
Seul vendeur autorisé pour Lévis et la région
André Champoux, président
Rond Point, Lévis Tél. TE 7-8801

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Québec, vendredi 3 février 1961



SABOURINADES SPORTIVES

par

Roland SABOURIN

QUAND TOUTE L'EQUIPE JOUE BIEN

A chaque joute locale des As de Québec, un membre de la Galerie Sportive de Québec est invité à choisir le joueur le plus utile de l'équipe québecoise. Il y a certaines rencontres où le choix est très facile, tandis qu'à d'autres occasions il y a tentation de nommer personne parce que le rendement du club n'en vaut pas la peine. Dans ce temps-là, le joueur choisi rencontre généralement l'approbation des spectateurs.

Hier soir, la tâche était confiée à Jean Bolleau. Le nom de Bob Bailey, gagnant de la "Couronne d'Or", fut très applaudi d'autant plus que le rude No 6 était en train de batailler avec Hec Lalande des Bears juste au moment où se terminait sa meilleure partie dans l'uniforme du club local. Toutefois, après la joute, il s'en est trouvé plusieurs pour discuter la nomination de Bailey, lui préférant Gerry McNeil.

C'est une situation à laquelle il faut s'attendre quand le club local joue aussi bien qu'il l'a fait dans cette victoire de 3-0 contre la rude équipe de la "Ville du Chocolat". Nous sommes même d'avis qu'il aurait été difficile de plaire à tout le monde s'il avait été permis de choisir trois étoiles pour la joute d'hier.

Personnellement, nous approuvons le choix de Bailey, mais nous n'avons pas caché que nous aurions voté pour Claude Labrosse, qui a joué sa meilleure partie pour les As. Cela n'enlève aucun crédit à Bailey ou McNeil, mais nous fournit l'occasion de rendre hommage à un joueur envers lequel nous n'avons pas été toujours très agréable mais qui n'en a pas moins continué à travailler dans l'ombre pour prouver qu'il appartient à la Ligue Américaine.

Ce fut un beau triomphe d'équipe, et c'est tout ce qui compte en autant que le classement est concerné.

DEUX CLUBS QUI S'EPUISERONT PROBABLEMENT

Il y a cinq autre parties à jouer entre les As et le Hershey d'ici la fin de la saison. Deux de ces rencontres auront lieu à Québec, dimanche le 19 février et mardi le 21 février, et nous connaissons déjà des gens qui se promettent de ne pas manquer ces rencontres. Entre-temps, les deux clubs joueront à Hershey, le 11 février.

Après avoir vu les deux parties de cette semaine, nous nous demandons si ces deux clubs auront assez d'énergie pour se rendre jusqu'à la fin du calendrier. Franchement, nous avons une grande peur de les voir s'épuiser entre eux, s'ils sont pour garder l'animosité qui a marqué les deux joutes de cette semaine.

Tout fut très calme entre les As et Hershey, l'an dernier, l'équipe de la Vieille Capitale se permettant de gagner plus contre les Bears que n'importe quel autre club. Comme question de fait, les hommes de Frank Mathers semblèrent les victimes

(Suite à la page 13, 5e col.)





Il y avait de la poudre dans l'air hier soir au Colisée quand les As ont battu Hershey 3-0. Bob Bailey et Hec Lalande sont dans un corps à corps pendant que le juge de lignes Len Corriveau retient Gordie Hollingsworth et que Howie Yanosik tente d'empêcher Frank Martin de s'approcher du combat. A droite, c'est de nouveau Bailey qui se bat cette fois avec Hollingsworth. On voit aussi Camille Bédard et Hec Lalande.

LES AS BATTENT LES BEARS 3-0

Troisième blanchissage de la saison pour Gerry McNeil. — Bob Baily, Jackie Leclair et Danny Lewicki marquent les trois buts de la partie. — Claude Labrosse en vedette à la ligne bleue. — Dix-neuf punitions dont quatre majeures et deux punitions de mauvaise conduite.

Par Léonce JACQUES

Gerry McNeil a repoussé près de trente lancers hier soir au Colisée pour enregistrer son troisième blanchissage de la saison — les trois contre Hershey — alors que les As de Québec ont triomphé des Bears par 3-0 devant 5,532 amateurs pour se hisser en cinquième position, deux points derrière les Bisons de Buffalo et le quatrième rang.

Exception faite du pointage, la rencontre fut une répétition de celle de mardi soir. Le jeu fut excessivement rude et l'officiel Ed Powers imposa un total de dix-neuf punitions, y compris quatre majeures et deux punitions de mauvaise conduite. Tous les buts furent réussis dans la deuxième période par l'entremise de Bob Bailey, Jackie Leclair et Danny Lewicki. Un seul de ces buts, le troisième par Lewicki, fut compté alors que les Bears étaient en désavantage numérique.

Jim Morrison, Frank Martin, Camille Bédard et Claude Labrosse jouèrent une très bonne partie à la ligne bleue et Labrosse, pour un, a certainement connu hier sa meilleure soirée de la saison.

Les deux clubs se surveillèrent de très près dans la première période qui fut marquée de huit punitions, dont quatre à chaque équipe. A la deuxième, les As marquèrent leurs trois buts en moins de cinq minutes et contrôlèrent parfaitement le jeu dans la troisième.

Période fructueuse

Bob Bailey ouvrit le pointage après 8.44 minutes de jeu dans la deuxième session quand il déjoua Perreault avec un rapide lancer dans le haut des filets à la suite d'une mise au jeu près des filets des visiteurs. Dès la mise au jeu, Bailey alluma la lumière rouge derrière Perreault.

Trois minutes plus tard, Claude Labrosse effectua une belle montée jusque dans la zone des Bears pour donner finalement le disque à Leclair qui compta avec un dur lancer d'une quinzaine de pieds. Moins d'une minute plus tard, Larry Zeidel fut envoyé au pénitencier et 23 secondes plus tard il fut rejoint par Lalande qui frappa Cossette de son bâton.

Les As jouaient avec l'avantage de deux hommes quand Morrison donna la rondelle à Bailey dans la zone des Bears. Ce dernier passa à Lewicki et Perreault n'eut le temps de faire aucun geste contre le boulet de Danny.

Chances manquées

Vers la fin de la première période, alors que Jack McKenzie était au pénitencier, Bailey avait vu l'un de ses lancers frapper le poteau des buts. Au début de la deuxième, Perreault s'était signalé contre Mackell qui arriva seul devant lui alors que Camille Bédard était au pénitencier. Puis ce fut un dur lancer de Labrosse que Perreault ramassa pratiquement sur la ligne rouge.

McNeil est là

Même s'il fut bien protégé, Gerry McNeil fut appelé à se signaler à plusieurs occasions pour garder son blanchissage. Vers la fin de la première période, on le vit bloquer trois lancers à bout portant. Il "vola" un but à Nykoluk au début de la deuxième reprise et en fit autant contre McKenzie vers la fin de la période.

A la dernière minute de la deuxième période, l'arbitre Powers refusa un but aux Bears parce que la rondelle avait été frappée plus haut que l'épaule.

De la bataille

Trois ou quatre batailles éclatèrent dans la partie. La première survint à la première période quand Hollingsworth alla frapper Bailey derrière la tête avec son bâton. Tous deux écopèrent d'une majeure. A la dernière période, Larry Zeidel et Marc Réaume bûchèrent contre Michel Harvey à une couple de reprises et on vit Collins s'attaquer principalement à Réaume.

A la fin de la partie, ce fut au tour de Lalande et de Bailey d'en venir aux prises et il fallut plusieurs minutes aux officiels pour rétablir l'ordre. Bailey et Lalande écopèrent de chacun une majeure, Bailey, recevant automatiquement une mauvaise conduite pour sa deuxième majeure tandis que McZenzie se voyait imposer une mauvaise conduite pour avoir voulu résister aux juges de lignes Len Corriveau.

ENTRE LES PERIODES: Le trophée "Couronne d'Or" fut décerné à Bailey . . . En tout, Bailey écopa de 24 minutes de punitions... Michel Labadie ne fit qu'une courte apparition sur la glace . . . Les Duff fut coupé au front après être venu en collision avec Mackell à la ligne bleue des Bears . . . Gordie Hollingsworth utilisa son bâton à la façon d'un tomahawk contre Harvey en plus de vouloir s'en prendre à Jackie Leclair . . . Cossette donna à Lalande le plus beau coup d'épaule de toute la partie à la deuxième période.

HERSHEY — Buts: Perreault. Défenses: Hollingworth, Mathers, Zeidel, Yanosik, Reaume. Avants: Hynes, Nykoluk, Conacher, MacKenzie, Kinasewich, Lalande, Marshall, McIntyre, Duff.

QUEBEC — Buts: McNeil. Défenses: Martin, Bédard, Labrosse, Morrison, Collins. Avants: Bailey, Leclair, Corcoran, Harvey, Mackell, Lewicki, Barlow, Cossette, O'Brien, Labadie.

Arbitre: Ed Powers. **Lignes:** Turcotte, Corriveau.

Première période

Aucun but.

Punis: Bailey 1:38, McIntyre 3:12, Bailey 6:39, Zeidel 8:10, Bailey (maj.) 9:33, Hollingworth (maj.) 9:33, MacKenzie 16:39, Barlow 17:39.

Deuxième période

1—Québec: Bailey, 8:44
2—Québec: Leclair, (Labrosse, Corcoran) 11:54
3—Québec: Lewicki, (Bailey, Morrison) 13:37

Punis: Bédard 1:06, Zeidel 12:27, Lalande 12:50.

Troisième période

Aucun but.

Punis: Hollingworth 13:10, 15:25, Collins 18:34, Reaume 18:34, Bailey (maj. et mauv. cond.) 20:00, Lalande (maj. et mauv. cond.) 20:00, MacKenzie (mauv. cond.) 20:00.

ARRETS

PERREAULT	9	15	11—35
McNEIL	10	10	9—29

Hockey

HIER

Ligue Nationale
New York 5, Montréal 7
Toronto 5, Detroit 0
Chicago 2, Boston 2
Ligue Américaine
Hershey 0, Québec 3
Ligue de l'Est
Kitchener 3, Sault Ste-Marie 3
Montréal 2, Hull 3
Ligue Intercollégiale
Ecole Normale 5, Académie 8
Ligue Lévis-Lotbinière
(Semi-finale 3 de 5)
St-Edouard 10, St-Agapit 1
(St-Edouard gagne 3-0)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Aucune partie
Ligue Américaine
Providence à Rochester
Hershey à Springfield
Ligue de l'Est
Kitchener à Sudbury
Ligue Interuniversitaire
Montréal à Toronto
Ligue Juvénile Inter-Parcs
St-Jean Eudes vs C.R.S.F.

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	49	28	13	8	177	134	64
Toronto	51	28	15	8	171	132	64
Chicago	51	20	19	12	136	133	52
Detroit	50	18	19	13	135	150	49
New York	49	15	26	8	138	164	38
Boston	50	11	28	11	126	169	33

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	50	34	16	0	240	138	68
Cleveland	48	26	22	0	154	154	52
Hershey	49	23	24	2	144	143	48
Buffalo	47	23	23	1	178	181	47
Québec	48	22	25	1	151	172	45
Rochester	47	20	23	4	156	162	44
Providence	51	18	33	0	158	233	36

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hull	46	32	10	4	194	111	68
S. Ste-Marie	50	22	20	8	173	177	52
Kitchener	48	20	19	9	166	170	49
Kingston	47	19	23	5	185	194	43
Sudbury	49	16	26	7	171	205	39
Royal	50	14	25	11	123	155	39

LIGUE JUNIOR PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	34	26	8	0	129	97	52
Shawinigan	33	20	12	1	173	148	41
Citadelles	33	20	13	0	146	128	40
T.-Rivières	33	14	19	0	153	156	28
St-Hyacinthe	33	9	23	1	96	145	19
Montréal-N	30	8	22	0	88	112	16

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Royal 22e	23	12	8	3	71	66	27
Red Cap	23	8	8	7	72	76	23
Inat. Denys	23	10	11	2	86	75	22
P. Tardif	23	8	11	4	66	78	20

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauport	16	14	2	0	78	33	28
Courville	16	13	3	0	85	17	26
Ste-Thérèse	16	9	5	1	62	47	17
Giffard	13	5	5	3	39	42	15
Les Saules	16	5	8	3	52	55	13
Sts-Martyrs	14	4	9	1	37	55	9
N.-D. de Pitié	13	3	9	1	34	50	7
Legrade	13	0	12	1	17	87	1

LIGUE JUVENILE Q.-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sts-Martyrs	13	10	3	0	73	37	20
Charny	11	7	4	0	47	40	14
Belvédère	13	6	7	0	59	65	12
St-Sacrement	13	2	11	0	33	73	4

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	7	6	1	0	53	22	12
Laval	6	4	2	0	21	17	8
McGill	7	2	5	0	22	42	4
Montréal	6	1	5	0	26	41	2

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	8	6	2	0	40	21	12
Bulldogs	8	4	4	0	30	38	8
Castors	8	3	5	0	28	35	6
Aigles	8	3	5	0	31	35	6

LIGUE INTERMEDIAIRE de Montmorency

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent, I.O	9	7	2	0	33	18	14
Boischatel	11	5	6	0	45	39	10
Château-R.	10	4	6	0	36	36	8
Beaupré	10	2	8	0	23	44	4

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jésuites	6	4	1	1	19	13	9
E. Normale	7	3	2	2	31	22	8
Séminaire	7	2	3	2	18	16	6
Académie	6	1	4	1	22	39	3

Collège Militaire de Kingston contre le Rouge & Or ce soir

C'est ce soir, à 8 heures, au Colisée de Québec, qu'aura lieu la mise au jeu officielle, à l'occasion du Festival annuel des Etudiants de l'Université Laval, festival qui est devenu une tradition chez les étudiants québécois depuis plus de 10 ans. Maurice Samson, président d'honneur de l'Association Générale des Etudiants de Laval donnera le premier signal de la joute qui mettra aux prises les cadets du Royal Military College de Kinsgton avec les porte-couleurs du Rouge et Or de Laval. Il sera accompagné de Monseigneur Louis-Albert Vachon, recteur de Laval, du brigadier Dollard Ménard, commandant militaire pour le district de Québec et ancien du R.M.C., ainsi que de Ross Goodwin, président des étudiants de Laval.

Le programme de cette soirée qui se terminera par le couronnement de Mademoiselle Rouge et Or comprendra, en plus de la joute de hockey, une démonstration par les majorettes au cours de la première intermission, tandis que le Patro Laval sera au programme entre la deuxième et la troisième période.

Michel Lessard et Pierre Levasseur, les deux dirigeants du Festival-Laval, ont confié le couronnement de Mademoiselle Rouge et Or à Benoit Fortin, tandis que le spectacle entre les périodes est sous la direction de Jacques Prou'x.

C'est au cours de la soirée que sera connu le nom de Mademoiselle Rouge et Or pour l'année 1960-61, celle qui succèdera à Louise Giroux, l'élue de l'an dernier. Le choix de cette année sera fait parmi les candidates suivantes: Danielle Nadeau (Mlle Droit), Michelle Goulet (Mlle Commerce), Charlotte Dionne (Mlle Sciences), Hélène Giroux (Mlle Collège Universitaire), Ghyslaine Gaudette (Mlle Pédagogie), Louise Morel (Mlle Génie Forestier), Awilda Morales (Mlle Lettres), Lina Leblanc (Mlle Médecine).

Pour revenir à la rencontre de hockey, disputée entre le Rouge et Or de l'Université Laval et le Royal Military College de Kingston, rappelons que cette joute débutera à 8 heures.

Ce sera également la première apparition locale pour Paul-Emile Roy, qui est revenu au jeu après une absence de deux ans et qui a avantageusement figuré, vendredi dernier à Montréal.

Quant aux visiteurs, ils arriveront ici par avion et leur gérant, le major McLeod, a assuré les organisateurs que les Cam Blais, Roger Blanchette, Gaston Boudreau, Jacques Charest, Jim Faulkner, Jean Langlois, Claude Lapierre, Yvon Paquette, Pierre Rouillard et Michel Leroux, tous des cadets venant de la Province de Québec, sauraient démontrer qu'ils font honneur à leur province.

Laval alignera Maurice Grenier dans les filets, Guy Leblanc, André Young, Pierre Thivierge, Claude Ferron, Jean-Guy Frigon et Bernard Roy à la défense. A l'avant, on verra Claude Duguay, André Arsenault, José Michaud, Yvon Paquet, Romain Chrétien, Jean Bazin, Pierre Catellier, Gilles Veillette, Michel Roy, Paul-Emile Roy, tandis que Jacques Naud sera le substitut dans les filets.

Marler gagne la descente

Les étudiants du Séminaire ont tenu un concours de descente hier au Lac Beauport.

Le vainqueur de cette épreuve fut de nouveau le brillant Georges "skip" Marier, qui négocia les deux descentes dans un temps rapide de 51.6.

Voici les résultats détaillés:

MARLER

	1ère	2ème	Total
1—Georges Marier	26.9	25.7	51.6
2—Michel Labrèque	27.8	27.5	55.3
3—Pierre Amiot	28.0	27.4	55.4
4—Jean Houde	27.8	28.3	56.1
5—François Fortier	27.9	28.4	56.3
6—Jocelyn Dufresne	28.7	29.8	58.0
7—Pierre Caseault	29.0	30.0	59.0
8—Pierre Auger	30.0	29.1	59.1
9—Louis Gascon	32.0	31.2	63.2
10—Bernard Bernier	34.2	30.6	64.8
Claude Bernier	32.0	32.8	64.8
Pierre Turcotte	32.0	32.8	64.8
13—Louis Sirois	32.4	32.9	65.3
14—Jean Martin	34.0	32.4	66.4
Michel Fortin	33.8	32.6	66.4
16—Louis Parent	34.2	34.4	68.6
17—Denis Cogger	30.9	40.0	70.9
18—Jean Sexton	35.8	35.7	71.5
19—Denis Masson	43.2	46.2	89.4

Directeur du Concours: l'abbé Guy Bédard.

Juges de départ: l'abbé Michel Boudreault; Jean Houde.

Juges d'arrivée: Robert Bédard, Pierre Caseault.

Chronométreurs: François Fortier, André Martin.

Marqueur: Michel Dehouck.

Chronométrage OMEGA

Ouvreur de piste: André Robitaille.

Tracé et ski secours: Robert Bédard.

Sauts et slalom dans le ski interuniversitaire

Les concours annuels de l'Ontario-Quebec Athletic Association pour le ski débutent, ce matin au Lac Beauport, alors que les porte-couleurs de six universités canadiennes tenteront de remporter les honneurs de ces concours disputés sous les auspices de l'Université Laval et dont le Dr Jacques Labrie assume la direction. Depuis mercredi, les membres des équipes des universités de Toronto, McGill, Queen's, Carlston et de Montréal son venus se joindre aux membres de l'équipe de Laval en vue de se préparer fermement pour cette compétition annuelle, dont le vainqueur remportera le trophée d'équipe "Université de Montréal".

Hier soir, une réunion des capitaines de chaque équipe a permis aux dirigeants de mettre la dernière main à ce concours et l'on a annoncé alors que ce matin, à compter de 10 h. 30 auraient lieu les épreuves de sauts, sur le tremplin rénové. Gérard Laroche, un porte-couleurs de Laval, est le champion dans ce domaine pour les trois dernières années. Chaque concurrent aura l'opportunité d'effectuer 3 sauts et les deux meilleurs de chaque concurrent compteront dans le clasement.

Cet après-midi, à compter de deux heures, se disputeront sur les pentes de la Côte No 1, les deux épreuves de slalom que devra accomplir chaque concurrent et l'ouvreur de la piste sera Roland Beaulieu, un ancien porte-couleurs de Laval. Demain matin, ce sera au tour des skieurs de démontrer leurs talents dans l'épreuve de la descente qui se disputera à compter de 9 h. 30 dans la "Provinciale".

Enfin, samedi après-midi, à 2 heures, sera donné le premier départ pour la course de fond, d'une longueur de 7 milles, et qui clôturera ces concours de ski, épreuve qui permettra également de déterminer l'équipe championne dans le domaine interuniversitaire pour la saison 1960-61.

Pour déterminer l'équipe championne, l'on calculera les résultats des trois meilleurs porte-couleurs de chaque équipe, tant pour chacune des épreuves que pour les combiné alpin et nordique. Les champions interuniversitaires pour les deux dernières années furent les porte-couleurs de l'Université McGill, tandis que le Rouge et Or de Laval s'était assuré le titre en 1958.

Calendrier sportif

CURLING

Bonspiel Interhational — Cinquième journée de la compétition dans les clubs de curling.

HOCKEY

Ligue Bantam C.O.P. — A 7.30 p.m., Castors vs Aigles au Parc St-Mathieu.

Ligue Midget C.O.P. — A 8.30 p.m., As vs Citadelles au Parc St-Mathieu.

Ligue Mosquito C.O.P. — A 5.45 p.m., Baronet vs Ailes Rouges au Parc St-Mathieu.

Colisée de Québec — A 8.00 p.m., exhibition Collège Militaire de Kingston vs Rouge & Or dans le cadre du festival des Etudiants de Laval.

Ligue Juvénile Inter-Parcs — A 8.30 p.m., St-Jean Eudes vs C.R.S.F. au Parc Ferland.

Ligue Pee Wee C.O.P. — A 6.30 p.m., Royal vs Indiens au Parc St-Mathieu.

SKI

Lac Beauport — A 10.30 a.m., sauts et 2.00 p.m., slalom pour les championnats de ski interuniversitaire.

Au ballon-balai

L'équipe Alphonse Lafleur a supplanté le St-Pie X par 2-1 et le café Mégaly l'a emporté par 3-2 sur le Bon Voyage 1400 hier soir dans les deux joutes disputées dans la ligue de ballon-balai Dubuc.

Michel Labrie et Denis Poulin ont réussi un but et une assistance chacun dans la victoire du café Mégaly.

Grande Vente Annuelle

PNEUS GOODYEAR TIRES

Avant Inventaire

Nous attendons notre stock 1961. Pour faire de la place nous coupons les prix sur tout notre stock 1960. C'est votre chance de faire des économies importantes sur toutes les sortes et toutes les grandeurs. N'attendez pas. Profitez de nos bas prix durant cette vente avant inventaire.

ÉPARGNEZ 25% SUR DES PNEUS NEUFS ORIGINAUX 1960

GOODYEAR CUSTOM SUPER CUSHION

GRAND 750-14
REG. $32.10

MAINTENANT 24.08



Grandeur	Prix rég.	Prix de vente
7.10 x 15	$36.10	$27.08
7.60 x 15	39.15	29.36
7.50 x 14	32.10	24.08
8.00 x 14	36.10	27.08
8.50 x 14	39.15	29.36

ÉPARGNEZ SUR TOUS NOS PNEUS NEUFS ET USAGÉS DES ESCOMPTES SEMBLABLES SONT ACCORDÉS SUR TOUTES LES SORTES ET TOUTES LES GRANDEURS DE PNEUS.

SERVICE DE CRÉDIT $1.00 PAR SEMAINE



ÉPARGNEZ $12.00 LA PAIRE toute grandeur

PRIX SPÉCIAL SUR NOS PNEUS RECHAPÉS SUBURBANITE

Grandeur 7.50 x 14 Rég. $17.95 chacun

11.95

Grandeur	Prix régulier par pneu	Prix vente par pneu
6.70 x 15	$17.95	$11.95
7.10 x 15	19.95	13.95
7.60 x 15	21.55	15.55
8.00 x 14	19.95	13.95
8.50 x 14	21.55	15.55

Tous ces pneus sont garantis. Posage gratuit

Les Canadiens disposent des Rangers par 7-5

Geoffrion, Provost et Moore comptent deux buts chacun et Bonin obtient l'autre. — Une poussée de cinq buts dans la deuxième période. — Camille Henry récolte deux buts pour les Rangers et Wilson, Cullen et Prentice sont les autres compteurs. — Canadiens et Leafs égaux au premier rang.

Montréal, 3 (PC) Bernard Geoffrion, Claude Provost et Dickie ont marqué deux buts chacun hier soir et les Canadiens de Montréal ont triomphé des Rangers de New York au compte de 7-5 au cours d'une joute très rapide.

Geoffrion a effectué un retour au jeu hier soir à la suite d'une absence de près d'un mois.

Grâce à cette victoire, remportée devant 14,192 spectateurs, les Canadiens sont demeurés en première place du circuit Campbell, sur un pied d'égalité avec les Maple Leafs de Toronto, qui ont blanchi les Red Wings de Détroit 5-0. Chaque équipe a un total de 64 points.

Les Rangers, qui sont demeurés 11 points derrière les Wings, menaient par 1-0 jusqu'à 11:18 de la deuxième période.

Puis, le Tricolore a enfilé cinq buts rapides et en ont ajouté 2 lorsque les Rangers ont réduit la marge à 5-4.

Marcel Bonin a réussi l'autre but du Bleu-Blanc-Rouge.

Camille Henry s'est distingué pour les perdants avec deux buts. Johnny Wilson, Brian Cullen et Dean Prentice ont compté les autres.

Pour la première fois depuis plusieurs semaines l'alignement des Canadiens était au grand complet. Geoffrion a officié régulièrement à l'aile droite en compagnie de Jean Béliveau et de Jean-Guy Gendron, tandis que Doug Harvey a joué une excellente partie à la défensive à la suite d'une inactivité de six joutes.

Les Rangers ont joué sans les services du jouer de défense Lou Fontinato.

C'était la première victoire des Canadiens en cinq joutes. Auparavant ils avaient essuyé deux revers et fait match nul à deux reprises.

Les Rangers ont pris une avance de 1-0 à 17:10 de la période initiale lorsque Wilson a capté le retour de Floyd Smith. Cette marge s'est maintenue jusqu'à ce que Bonin nivelle le compte 1-1 à 11:18 de la deuxième.

Provost, à 12:19; Moore, à 13:43; Geoffrion, à 17:03, et de nouveau Moore, à 18:06, ont donné une avance de 5-1 au Tricolore dans le deuxième vingt. Cullen a porté le compte 5-2 seulement 44 secondes plus tard.

Les Rangers ont réduit l'avance des Canadiens à 5-4 au tout début de la troisième période lorsque Prentice a contourné Tom Johnson pour déjouer Charlie Hodge.

Geoffrion a réussi son second but de la joute à 10:00 à la suite d'une magnifique pièce de jeu avec Béliveu. Ils se sont tous deux échappés de la zone du Tricolore et Béliveau a passé la rondelle à Geoffrion qui, d'un puissant lancer frappé, a déjoué Worsley.

Pour sa part, Moore a réussi ses 31e et 32e buts de la saison, tandis qu'il s'agissait des 28e et 29e pour le Boomer.

NEW YORK — Buts : Worsley. Défenses : Hanna, Spencer, Howell, Gadsby, Johns. Avants : Sullivan, Bathgate, Ingarfield, Prentice, Hannigan, Hebenton, Cullen, Wilson, Smith, Hampson, Henry.

MONTREAL — Buts : Hodge. Défenses : Johnson, Talbot, Harvey, J.-C. Tremblay, Langlois. Avants : Richard, Bonin, Moore, Béliveau, Geoffrion, Provost, G. Tremblay, Backstrom, Hicke, Gendron, Goyette, Marshall.

Arbitre : Bill Friday. Lignes : Ron Wicks, Dave Ciutsam.

Première période

1—New York : Wilson, (Ingarfield, Smith) 17:15
Puns : Johns 5:28, Gendron 18:46.

Deuxième période

2—Montréal : Bonin, (Hicke, Geoffrion) 11:18
3—Montréal : Provost, (Marshall, Langlois) 12:19
4—Montréal : Moore, (Richard, Bonin) 13:43
5—Montréal : Geoffrion, (Gendron) 17:03
6—Montréal : Moore, (Bonin, Richard) 18:06
7—New York : Cullen, (Hanna, Prentice) 18:50
Puns : Langlois 3:59, Spencer 9:43, Hicke 14:08, Gadsby 17:27.

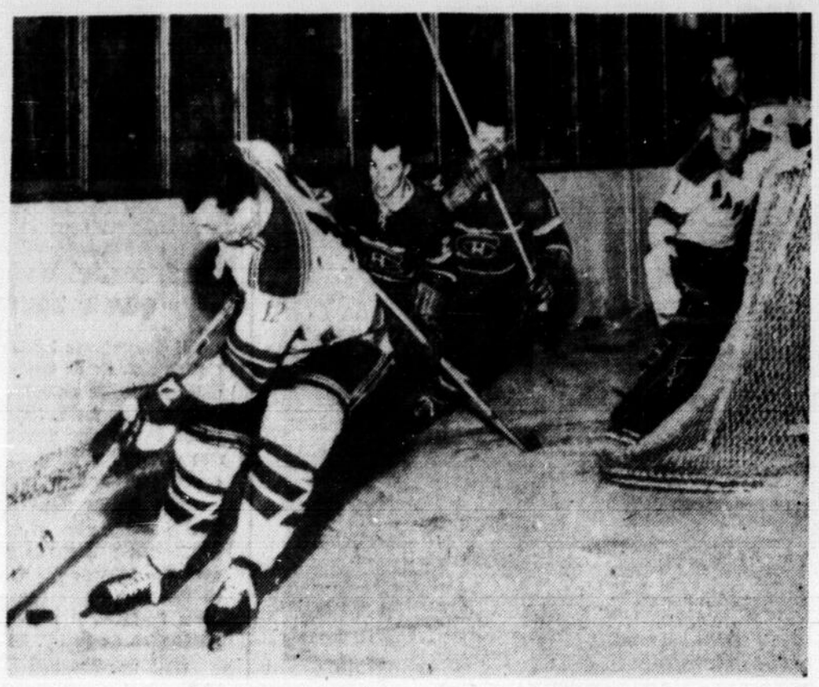
Troisième période

8—New York : Prentice, (Bathgate, Cullen) 2:10
9—New York : Henry, (Sullivan, Hebenton) 3:27
10—Montréal : Geoffrion, (Béliveau) 10:00
11—Montréal : Provost, 12:32
12—New York : Henry, (Hebenton, Sullivan) 17:17
Puns : Johnson 10:39, Talbot 13:41, Moore 16:56, Howell 18:30.

ARRETS —

WORSLEY	14	10	9	42
HODGE	12	8	12	29

Quand vous dormez, le monde continue sa marche, renseignez-vous tôt sur els principaux événements survenus dans toutes les sphères de l'actualité; lisez L'Evénement-Journal.



Andy Hebenton (12) des Rangers de New York, pourchassé par Don Marshall (22) et Claude Provost des Canadiens, tente de dégager sa propre zone alors que le gardien de buts Lorne Worsley surveille le jeu avec anxiété au cours de la joute d'hier au Forum. (Téléphoto PC)

Coup d'oeil sur le fil

New York, 3 (PA) — La défaite de John Thomas au cours de l'épreuve d usaut en hauteur lors des Olympiques a été qualifiée de "la déception de l'année dans le monde du sport aux Etats-Unis".

La défaite des Yankees de New York aux mains des Pirates de Pittsburgh lors de la dernière Série Mondiale s'est classée bonne deuxième.

On sait que Thomas était considéré comme invincible avant la tenue des Olympiques à la suite de son record de 7 pieds et 3 3-4 pouces. Cependant, il a terminé au troisième rang derrière deux athlètes russes.

Miami Beach, 3 (PA) — Mme Marlene Stewart-Streit de Toronto et Jack Penrose de Miami ont été éliminées hier du tournoi de golf mixte à quatre balles des Etats-Unis, en deuxième ronde.

Ils ont perdu aux mains du Dr William Graves et de Jean Dobbin de Miami Beach, au 20e trou.

Palm Beach, Flo. 3 (PA) — Ingemar Johansson a déclaré hier que le magazine Ring avait eu recours "à un mauvais système de mathématique" lorsqu'il a désigné Sonny Liston au premier rang des aspirants à la couronne de Floyd Patterson.

"C'est moi qui combatterai Patterson pour le titre et non Liston, de dire Ingo. Il se peut que le Ring soit faible en calcul".

San Jacinto, Calif. 3 (PA) — Une violente dispute a éclaté hier entre Sugar Ray Robinson, son gérant et son instructeur, relativement à son entrainement en vue de son (Suite à la page 13, 6e col.)

Toronto reste sur un pied d'égalité en tête en disposant du Detroit, 5-0

Detroit, 3. (PA) — Inspirés par le 41e but de Frank Mahovlich, les Maple Leafs de Toronto ont blanchi hier soir les Red Wings de Detroit au compte de 5-0 devant 13,630 spectateurs.

Les Red Wings, qui ont remporté une seule victoire au cours de leurs 13 dernières joutes à l'Olympia, ont été conspués du début à la fin par leurs propres partisans.

Mahovlich, qui compte de bonnes chances de devenir le meilleur compteur de buts en une saison dans la ligue Nationale de hockey, a enfilé son 41e but après moins de cinq minutes de jeu.

Dickie Duff, Dave Keon, Red Kelly et George Armstrong ont été les autres marqueurs des Leafs.

La joute a dû être interrompue lorsque les spectateurs, dans un élan de dégoût, ont projeté toute sorte d'objets sur la glace. Quelques minutes plus tard, une bataille a éclaté dans les estrades. Une demi-douzaine de spectateurs y ont été impliqués et la bataille s'est poursuivie pendant quelque cinq minutes.

La police et les placiers ont éprouvé beaucoup de difficulté à rétablir l'ordre et la démêlée a repris de plus belle même après que les principaux instigateurs eurent été éconduits.

Johnny Bower a été spectaculaire comme à l'accoutumée dans les filets des Leafs. Il a repoussé 35 lancers ce qui lui a valu son premier blanchissage de la saison.

Par contre, les Leafs ont dirigé 32 rondelles contre Terry Sawchuk qui a été la victime d'une faible défensive.

TORONTO — Buts : Bower. Défenses: Horton, Stanley, Baun, Brewer, Hillman. Avants : Regan, Duff, Armstrong, Kelly, Nevin, Stewart, Keon, Harris, Olmstead, Shack, Mahovlich.

DETROIT — Buts : Sawchuk. Défenses : Pronovost, Godfrey, Odrowski, Goegan, Young. Avants : Ullman, Glover, MacDonald, Labine, Howe, Delvecchio, Stasiuk, Fonteyne, Melnyk, Laforge, Johnson, Lunde.

Arbitre : Vern Buffey. Lignes : Morrison et Armstrong.

Première période

1—Toronto : Mahovlich, (Nevin, Brewer) 4:59
2—Toronto : Duff, (Harris) 16:50
Puns : Horton 10:36, Howe 10:36, Goegan 19:45.

Deuxième période

3—Toronto : Keon, (Shack, Hillman) 12:56
Puns : Horton 8:59, Mahovlich 16:06, Labine (majeure) 16:06, Brewer 18:48.

Troisième période

4—Toronto : Kelly, (Mahovlich, Horton) 4:39
5—Toronto : Armstrong, (Harris) 15:47
Pun. : Young 19:33.

ARRETS —

BOWER	10	14	13	35
SAWCHUK	11	8	8	27

Le joueur-étoile Charles McKinley menacé de voir sa suspension prolongée au 1er mai

Nouvelle-Orléans, 3 (UPI) — Le bouillant joueur-étoile de tennis de St-Ann, Missouri, Charles McKinley, sera encore suspendu jusqu'au 1er mai, si la décision du comité des règlements amateurs de l'association de tennis des Etats-Unis est approuvée aujourd'hui.

Le comité a pris le vote hier soir afin d'aviser le comité exécutif de la U.S.L.T.A. de prolonger la suspension de McKinley jusqu'au 1er mai, et de placer ensuite McKinley sur un statut temporaire pour 2 ans.

McKinley avait été suspendu pour mauvaise conduite après avoir lancé sa raquette dans les estrades lors des matches de la coupe Davis contre l'Italie l'an passé en Australie.

Le comité des règlements a également pris le vote pour recommander que R. Dennis Ralston de Bakersfield, soit placé sous surveillance d'ici la fin de 1961 pour "conduite malveillante". Un porte-parole du comité a indiqué que Ralston avait montré une piètre attitude".

Le président du comité des règlements, Donald O. Hobart et le président de la U.S.L.T.A Georges E. Barnes ont signé les recommandations. Les votes de suspension et de statut temporaire furent unanimes. Le comité exécutif doit se réunir ici cet après-midi.

Denny Moyer contre Scott

New York, 3 (PA) — Denny Moyer de Portland, Oregon, a été choisi pour remplacer Federico Thompson d'Argentine le 11 février contre Charley Scott de Philadelphie au Madison Square Garden. Ce match de dix rounds sera télévisé sur un réseau national aux Etats-Unis.

Thompson a décidé de ne pas livrer ce combat, parce qu'il n'est pas encore rétabli de coupures subies à l'intérieur de la bouche, lors de son dernier match. Le champion argentin a toutefois demandé à rencontrer le vainqueur du match entre Scott et Moyer. Moyer est âgé de 21 ans. Il a déjà battu Paret, le champion mimoyen mondial, Emile Griffith et Gaspar Ortega. Son bilan est de 27 victoires et trois défaites.

Lors de son dernier combat, disputé mardi soir dernier à San Jose en Californie, Moyar a battu Willie Morton par décision.

Scott est âgé de 24 ans. Il a un record de 26 victoires et 14 défaites. Il a battu Rockey Kalingo en un seul round lors de son dernier match à Manille, le 28 novembre.

Joute nulle de 2-2 entre les Bruins et les Hawks

Boston, 3. (PA) — Ron Murphy a marqué deux buts hier soir permettant ainsi aux Black Hawks de Chicago de faire match nul 2-2 avec les Bruins de Boston.

Le deuxième but de Murphy est survenu à 13:32 de l'engagement final lorsqu'il a réussi à décoché un puissant lancer de 40 pieds malgré un joueur de défense adversaire qui s'accrochait à lui.

Le joueur de défense en question, Bob Armstrong, gênait Murphy dans ses mouvements, mais ce dernier a fait fi des efforts de son adversaire et a laissé partir un lancer frappé qui a pénétré dans le coin supérieur droit de la cage de Bruce Gamble.

Auparavant, il semblait que Don McKenney avait scellé l'issue de la joute en faveur des Bruins à la fin de la première période, lorsqu'il a réussi son 20e but de la saison. Il est ainsi devenu le 1er 20 buts ou plus au cours de premier joueur des Bruins à compsix saisons.

Murphy et Jim Bartlett avaient également compté dans la première période. Ces trois premiers buts ont été marqués dans l'espace de huit minutes.

Jusqu'à ce que Murphy ne répète son exploit, la joute disputée au Garden de Boston se résumait à un barrage de punitions. L'arbitre Frank Udvari a décerné 23 punitions, pour un total de 58 minutes.

CHICAGO — Buts : Hall. Défenses : Pilote, Vasko, Arbour, Evans, St-Laurent. Avants : Sloan, Murphy, Nesterenko, Hay, M. Balfour, Mikita, Litzenberger, McDonald, E. Balfour, Fleming.

BOSTON — Buts : Gamble. Défenses: Flaman, Erickson, Armstrong, Boivin, Smith. Avants : McKenney, O'Ree, Aldcorn, Bucyk, Burns, Toppazzini, Oliver, Pronovost, Mohns, Bartlett, McCarthy.

Arbitre : Udvari. Lignes : Doolittle et Hayes.

Première période

1—Chicago : Murphy, (Nesterenko) 10:33
2—Boston : Bartlett, (Boivin, Aldcorn) 17:42
3—Bo[illegible] : McKenney, (Flaman, Bucyk) 10:38
Puns : M. Balfour 7:02, Boivin 7:38, Hull et Erickson 16:33, Nesterenko 18:34, Smith 19:30.

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Pilote 0:37, Fleming et Smith 3:24, Erickson 3:59, Hull et Toppazzini (majeures) et Armstrong 4:41, Nesterenko 8:56, Boivin 16:51, M. Balfour 16:20, McDonald et Smith (majeures) 19:51.

Troisième période

4—Chicago : Murphy, (Sloan, Nesterenko) 13:32
Puns : Mikita et O'Ree 2:02, Smith 5:02, Hull et Erickson 13:01.

ARRETS —

HALL	6	9	6	21
GAMBLE	6	6	6	18

Mazeroski et Face signent

Pittsburgh, 3 (PA) — Bill Mazeroski et Elroy Face, deux des héros des Pirates de Pittsburgh dans la dernière Série Mondiale, ont signé hier leurs contrats en vue de la prochaine saison de baseball. Ils ont tous deux déclarés, qu'ils ont ainsi obtenu leurs meilleurs contrats depuis le début de leur carrière dans le baseball professionnel.

Mazeroski a accepté les termes de la direction, après un entretien de 45 minutes avec le gérant général Joe L. Brown. Quand on lui a demandé s'il avait obtenu une augmentation de salaire de 20, 30 ou 40 pour cent, il a répondu: "Dans les environs". Face a causé une surprise, en pénétrant dans le bureau de Brown, alors que les journalistes entouraient Mazeroski. Il en est ressorti cinq minutes plus tard, son contrat en main. Face a sauvegardé trois des victoires des Pirates dans la Série Mondiale.

Plus tôt au cours de la journée, les Pirates avaient reçu le contrat du voltigeur Bob Skinner par la poste. Skinner a été handicapé par un malaise l'an dernier, mais il a subi des traitements au cours de l'hiver et est maintenant rétabli.

COLISÉE

Tél. : LA 5-9979 - LA 5-5129

LIGUE AMERICAINE
DIMANCHE SOIR,
à 7.30 P.M.

★ SPRINGFIELD ★
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★

● RES. : Loges	$3.00
Mezz. (4 Prem. R.)	$2.50
(4 Dern. R.)	$2.00
Balcon	$1.60

● ADM. GEN. : "Millionnaires" Adul. $1.00 — Enf. 50c
(Taxe de ch. de service incl.)

Billets de SAISON et billets LIBRES dans Depots jusqu'à 7 h., SAMEDI. Au COLISEE jusqu'à 5 h. aujourd'hui et demain.
Contrôle ouvert à 6 h. dimanche soir

SPÉCIAUX de la SEMAINE

TUILES de vinyl d'amiante Dominion 9" x 9" — 11c

TUILES DE CAOUTCHOUC Amtico 9" x 9" — 1/8" épais — 16c

TUILES MURALES 4¼" x 4¼" couleurs assorties — 3c

OUVERT LE VENDREDI SOIR

M. & A. COUVRE-PLANCHER LTEE

326 Boul. Wilfrid Hamel (Coin Boul. Bertrand)
Québec-Ouest — Tél.: 527-7648

LES COLLÉGIENS TROUBADOURS CHANTENT...

Temps du Carnaval
Temps de la gaîté

Pour goûter pleinement les joies de la saison, il n'y a rien comme une bonne Dow . . . la bière du Carnaval ! Dow rajoute une note agréable de plaisir et de cordialité à toutes les réunions d'amis.





fait ressortir toutes les qualités de la bière . . . la bière du Carnaval

La seule bière brassée dans la Ville de Québec

LATULIPPE

CLAIRANCE VALEUR JUSQU'A 5.00
800 ARTICLES DE LINGERIES NEUVES
VOTRE CHOIX 99c

PARKAS BLANCS DE L'ARMEE NEUF 1.95



RAQUETTES COMMANDOS 1.95 NEUVES

AUSSI RAQUETTES DE TOUT GENRE

SOULIERS MOUS DE RAQUETTE 4.95
POINTS 6 A 10



COMBINAISON OVERALL DRILL FORT NEUVES 4.95



PASSE-MONTAGNE LAINE NEUFS .95



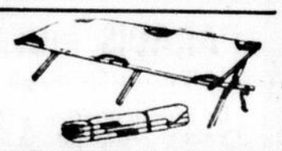


COUVERTURES D'HOPITAL
Surplus d'hôpital militaire
ROUGE OU VERTE
flambant neuves
100% laine, 64" x 84"
CHACUNE 3.95
2 COUVERTURES pr $7.50



PANTALONS NYLON
PARACHUTISTES, NEUFS
GARANTIE 70 SOUS ZERO
IDEAL POUR CHAUFFEUR DE TRACTEUR
VAL. $60.00 SPECIAL 19.95

LITS PLIANTS
TOILE: BLANC, NEUFS
27 x 76 SPECIAL 6.95





60 DEGRES SOUS ZERO
FLYING SUITS
Habit d'envol
100% NYLON
IMPERMEABLE
Entredoublure duvet dacron antigel
Couleurs: Vert olive ou bleu aviation.
36 A 44 32.50

Attention ! Si vous avez froid avec cet habit nous vous remettons votre argent.

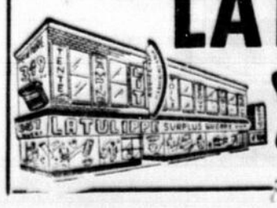
MIRACULEUX SOUS-VETEMENTS



ISOLANT
DUVET DACRON
GARANTI 60 SOUS ZERO
LEGER comme la plume.
00% NYLON 70 denier
Fermeture éclair
Couleur: gris pâle.
SPECIAL
PETIT MOYEN GRAND 19.95

CHAUSSETTES ISOLANT LA PAIRE 2 49

LATULIPPE



SURPLUS de GUERRE
637 OUEST RUE ST-VALLIER
Tél.: LA 2-2996

Le bonspiel international à son avant-dernière journée

Par François ROY

Le 48ème Bonspiel International de curling tire à sa fin alors qu'il entre aujourd'hui dans sa cinquième et avant-dernière journée de compétition. Trois des plus importantes semi-finales ont été jouées tard hier soir soient celles du Château, du Omega et du François Jobin.

A la suite de ces parties, Bob Morris, du club Sept-Iles, aura Jacques Girard, du club Québec no 7, comme rival en finale du Château; Jos Thomas, du club Québec également, affrontera René Matteau du club Trois-Rivières dans la dernière rencontre pour l'obtention du trophée Omega et Gerry Jobin, un autre inscrit du club Québec, disputera la possession de la coupe d'or François Jobin à Gerry Wright du club d'Orillia, Ontario.

Les finales de ces trois épreuves seront à l'affiche ce soir à 8:45 p.m. sur les glaces suivantes: celle du Château sur la 5 au club Victoria; celle du Omega sur la 2 au club Québec et celle du François Jobin sur la 8 au club Jacques-Cartier.

Les quatre autres finales de la journée seront pour le trophée Holt Renfrew sur la glace 12 du Quebec Winter; le Val d'Or sur la 10 du club Etchemin; le Banque Royale et le Cambrai sur les glaces 22 et 21 respectivement au club Cambrai.

Girard, dont l'équipe est complétée par Guy Chenail lead, Robert Mainguy, 2ème et Simon Riverin, 3ème, a défait Jake Creighton de Dartmouth, Nouvelle Ecosse par 10-6. Jos Thomas est passé en finale du Omega en éliminant Bruce St-John, de Gravenburst, par 10-9 et Gerry Jobin a pour sa part éliminé Colin Caswell de Sudbury, par 13-7 dans une semi-finale du Omega.

Pour ce qui est du Grand Aggregate, toutes les équipes ont subi la défaite au moins une fois pour rendre la lutte plus serrée.

La finale du trophée Cambrai sera disputée entre Robinson du Oshawa no 4 et Al Reid de Schenectady, ce soir.

Le "Lieutenant-Gouverneur"

A la suite de la deuxième ronde dans la compétition Lieutenant-Gouverneur, le plus important des 16 trophées à l'enjeu dans le bonspiel, une seule équipe québécoise n'a pas subi l'élimination. Le skip Gerry Jobin du club de curling Québec (no 3) s'est mérité une victoire importante de 11-6 sur un autre club local, soit le Winter Club no 1, dirigé par le skip Robert Monast.

Jobin s'est maintenant classé pour la troisième ronde de cette compétition qui sera jouée aujourd'hui mais il aura à faire face à un rival dangereux contre Jack Burgess, skip de l'équipe Weston no 2, d'Ontario, qui s'est mérité l'an dernier et le Lieutenant-Gouverneur et le Seagram's Silver Bowl.

Burgess est de nouveau le favori avec son équipe pour décrocher les grands honneurs de ce Bonspiel mais une surprise n'est pas impossible surtout si l'on considère que Gerry Jobin est nettement déterminé à gagner lui aussi le Lieutenant-Gouverneur et le Seagram's Bowl.

Les deux équipes de notre ville qui ont été éliminées sont celles de Jos Thomas, du club Québec no 4, perdant par 10-4 contre H. W. Muter, du club Weston no 3, Ontario et de René Giguère du Québec aussi (no 1) qui a perdu de justesse par 9-7 aux mains de Burgess, de Weston.

La troisième ronde du Lieutenant-Gouverneur aujourd'hui ne laisse que huit équipes en rivalité et ce sont celles de Hugh Little, du Mayflower C.C., d'Halifax, N.-E.; Jean-Paul Lacroix, du club de Cap de la Madeleine; Len Gillis du Kirkland Lake C.C. d'Ontario; Jobin, du club Québec; Bruce St-John, du club Gravenhurst, Ontario; Ted Slatcher, de Weston, no 5 Ontario; Muter (no 3) et Burgess (no 2) de Weston également.

Actuellement 11 compétitions sont ouvertes et toutes les équipes qui y sont entrées ont été graduellement éliminées depuis le début de la classique lundi dernier.

Autres trophées

Le trophée Holt Renfrew sera mérité soit par Nels Findlay, du club de Galt, Ontario, ou Jack Donovan, de Weston, Ontario, car ces deux équipes sont sorties victorieuses tard hier des semi-finales de cette compétition. Findlay a pour sa part éliminé l'équipe de Vincent Lévesque, du club de Port Alfred, par 11-2 en semi-finale tandis que Donovan a défait J. G. Lemieux de Danville, dans les Cantons de l'Est, par 9-5.

Il semble que les curlers appréciaient beaucoup la remise de "tartes aux bleuets" de la région du Lac St-Jean que font les membres de l'équipe de Port Alfred, mais ceux-ci doivent quand même lutter pour remporter la victoire. Disons que cette équipe a été la seule de la province de Québec à se rendre jusqu'en semi-finale. La finale sera disputée aujourd'hui sur la glace 12 du Quebec Winter Club.

Dans la compétion pour le trophée Val d'Or les semi-finalistes ont été Crease, de Halifax; Corcoran de Weston, Ontario, Bonnetta, de Whitby et Hansman de North Bay. L'équipe de Olivier Samson (Fyon) a été éliminé par 11-10 contre Hansman dans la ronde quart de finale.

Incidemment plusieurs finales sont cédulées pour aujourd'hui soient celles du Holt Renfrew, Val d'Or, Banque Royale, et Cambrai.

Pour le trophée Banque Royale l'équipe de Alex Lévesque du club Etchemin, et celle du Dr J. M. Elliott du club Victoria sont passées en quarts de finale. Dans le Birks, à la fin de la deuxième ronde, les équipes québécoises gagnantes ont été Jacques Girard du club Québec (no 7); Louis Falardeau du club Etchemin; et Lucien Mainguy du Winter C.C. La troisième ronde et les quarts de finales seront disputées aujourd'hui.

Trophée "LIEUTENANT-GOUVERNEUR"
Deuxième ronde

Halifax Mayflower (Little) 15.
Scarboro (Bate) 1.
Sudbury Gr. No 4 (Caswell) 3.
Cap C.C. No 2 (Lacroix) 9.
Kirkland Lke No 3 (Gillis) 10.
Orillia (Wright) 7.
Quebec No 6 (Jobin) 11.
Winter C. No 1 (Monast) 6.
Sudbury Gr. No 2 (Moore) 7.
Gravenhurst (St. John) 8.
Weston No 5 (Slatcher) 7 E.
York (Sokol) 6.
Weston No 3 (Muter) 10.
Quebec No 4 (Thomas) 4.
Quebec No 1 (Giguere) 7.
Weston No 2 (Burgess) 9.

Trophée "HOLT RENFREW"
Quarts de finale

Port-Alfred (Levesque) 8 E.
Laurentide (Bourassa) 7.
Windsor No 1 (Armstrong) 7.
Galt, Ont. (Findlay) 9.
Danville (Lemieux 11.
Burlington (Bastedo) 6.
Weston No 4 (Donovan) 10.
Toronto Blvd No 2 (Rollo) 7.

Semi-finale

Port-Alfred (Levesque) 2.
Galt, Ont. (Findlay) 11.
Danville (Lemieux) 5.
Weston No 4 (Donovan) 9.

Trophée "VAL D'OR"
Quarts de finale

Piclou (Broidy) 7.
Halifax No 1 (Crease) 11.
Burlington (Bell) 7.
Weston No 6 (Corcoran) 14.
Whitby (Bonnetta) 4.
Halifax No 4 (Prince) 7.
North Bay (Hansman) 11.
J.-Cartier (Fyon-Samson) 10.

Trophée "ROYAL BANK"
Troisième ronde

Beauchâteau (Dorval) 4.
Victoria No 3 (Elliott) 9.
J.-Cartier No 2 (Boivin) 4.
Weston No 1 (Ward) 8.
Rosemere (Labelle) 8.
St. Andrews Heath. (Caughey) 6.
Halifax Mayflower No 1 (Spriggs) 10.
Toronto Blvd No 2 (Dickinson) 7.
Edmundston No 2 (Abbis) 7.
Greystone (Morrow) 9.
Fredericton (Clark) 4.
Kirkland No 1 (Ash) 5.
Oshawa No 1 (Conlin) 13.
Victoria No 2 (Rourke) 6.
Lakeside (Peake) 6.
Etchemin No 1 (Levesque) 10.

Quarts de finale

Victoria No 3 (Elliott) 9.
Weston No 1 (Ward) 11.
Rosemere (Labelle) 8.
Halifax Mayflow, No 1 (Spriggs) 5.
Greystone (Morrow) 5.
Kirkland (Ash) 6.
Oshawa No 1 (Conlin) 12.
Etchemin No 1 (Levesque) 8.

Trophée "BIRKS"
Première ronde

J.-Cartier No 4 (Pouliot) 10.
Noranda (Portelance) 8.
Sydney (Udovin) 8.
Outremont No 1 (Ott) 9.
Westport (Gibson) 7.
Sudbury Gr. No 1 (Hunter) 9.
Fleur de Lys (Laking) 9.
J.-Cartier No 1 (Marquis) 6.
Newcastle (Fowlie) 6.
Coniston (Buchowski) 9.
Quebec No 3 (Demers) 7.
Etchemin No 2 (Falardeau) 8.
St-Jean T.-N. (Hickman) 8.
Victoriaville (Heaton) 7.
Sept-Iles (Miller) 5.
St. Andrews St-Jean (Clark) 9.
Quebec No 5 (Beaudin) 9.
Highland (Bergeron) 4.
Alliston No 1 (Smockum) 10.
Oshawa No 5 (Everniss) 13 BE.
Blind River (Ménard) 12.
Dartmouth No 2 (McArthur) 4.

(Suite à la page 14, 3e col.)

Dans les séries de la ligue de Q.-Montmorency

C'est dimanche après-midi que débuteront les semi-finales 3 dans 5 de la ligue Junior "B" Québec-Montmorency.

Dans la série "A", Beaupré visitera Montmorency, champion de la cédule régulière.

Raymond Touchette, instructeur du Montmorency ayant connu une excellente saison avec ses protégés espère pouvoir traverser les éliminatoires sans connaitre la défaite. Pour ce, il compte sur Jean Crépault, champion scoreur de la cédule régulière, Ronald Doiron, meilleur cerbère du circuit, J.-G. Desjardins, B. Laforest, Marc Mathieu et autres pour l'emporter.

Toutefois Alfred Dupont de Beaupré qui en est à sa première saison dans le circuit compte bien renverser les rôles et causer la plus grande surprise de l'année. Pour cela, il espère que son cerbère G. Tremblay qui est le seul à avoir réussi 2 blanchissages durant la cédule répétera ses performances dans les séries avec le concours de tous ses coéquipiers.

Durant la cédule Montmorency a triomphé à 5 reprises et annulé une fois avec Beaupré; Montmorency ayant réussi 33 points contre 21 pour son adversaire.

La série "B" s'annonce pour être probablement la plus excitante s'il faut se fier aux chiffres de la saison. Durant la cédule Ste-Anne a triomphé à 4 reprises, subit 1 défaite et annulé une fois contre son adversaire Beauport.

Les protégés de Ben Bilodeau et J.-P. Paré ont réussi 30 points contre 27 du Beauport au cours des 6 rencontres de la cédule. Ste-Anne a confiance de passer à la finale et il compte sur les F. Cauchon, F. Caron, J.-G. Paré pour triompher.

Toutefois Paul Bédard et Rosaire Johnson des "Castors de Beauport" ont connu maintes difficultés au cours de la saison et ils ont grande confiance que leurs protégés secoueront la guigne qui s'acharne à eux, et réussiront à vaincre Ste-Anne. Pour celà ils comptent sur André Bédard, capt. André Emond, Michel Parent, Denis Paradis, Benoit Robert, G. Bélanger, Denis Giroux, M. Lortie, Y. Lessard et autres pour triompher.

CLASSEMENT DES COMPTEURS POUR LA SAISON REGULIERE

	PJ	B	A	Pts
J. Crépeault, Montmor.	18	20	23	43
J.-G. Desjardins, Montmo.	18	13	19	32
M. Parent, Beauport	18	9	22	31
F. Caron, Ste-Anne	18	14	16	30
B. Laforest, Montmor.	18	12	16	28
M. Mathieu, Montmor.	18	12	13	25
G. Allard, Montmor.	18	14	10	24
G. Boucher, Ste-Anne	18	9	13	22
A. Bédard, Beauport	18	5	15	20
G. St-Gelais, Ste-Anne	18	12	7	19
C. Bolduc, Beaupré	18	7	12	19
M. Lortie, Beauport	18	8	10	18
G. Durand, Ste-Anne	18	8	9	17
C. Bourget, Beaupré	18	9	7	16
J. Bhérer, Montmor.	18	5	10	15
J. Poulin, Beaupré	18	8	7	15
D. Paradis, Beauport	18	7	8	15
C. Boutet, Montmor.	18	4	11	15
C. Dupont, Beaupré	18	8	6	14
P. Chouinard, Beaupré	18	6	8	14
G. Bélanger, Beauport	18	7	7	14
D. Giroux, Beauport	18	5	9	14

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Moy
Ronald Doiron, Montmo.	17	52	3.05
J. Hurens, Montmor.	1	11	11.00
Totaux Montmorency	18	63	3.50
Fern. Cauchon, Ste-Anne	18	77	4.27
G. Tremblay, Beaupré	14	49	3.50
D. Cauchon, Beaupré	3	18	6.00
Totaux Beaupré	17	67	3.94
André Emond, Beauport	11	56	5.09
L. Vallières, Beauport	6	30	5.00
Totaux Beauport	17	86	5.05

G. Tremblay, du Beaupré, a réussi les 2 seul blanchissages du circuit.

Tournoi d'haltérophiles par équipes demain soir

Un grand tournoi par équipes pour les haltérophiles sera disputé demain soir à 8 heures au Centre des Loisirs de St-Sacrement.

En plus des leveurs de Montréal, il y aura ceux de l'Ontario dont les frères Aldo et Ralph Roy. On croit que Aldo est le meilleur leveur de poids au pays en ce moment. L'an dernier, il a remporté le championnat du Canada à 148 lbs et en l'espace de 6 mois Aldo a remonté son total de 100 lbs. Présentement Aldo pèse 160 lbs, ce qui lui vaut de forcer dans la classe des 165 lbs. Au moment où il pesait 148 lbs, il faisait un total de 700 lbs et maintenant il réussit 800 lbs. Aldo Roy a promis qu'il battrait le record de Gérald Gratton de Montréal à l'épaulé-jeté qui est de 330 lbs ainsi que celui de l'Empire Britannique qui est de 331 lbs. Il veut entreprendre un record de 335 lbs au jeté. Son frère Ralph est un des meilleurs leveurs de l'Ontario dans la classe des 148 lbs. Il a laissé entendre qu'il enlèverait le championnat aux autres concurrents de sa classe. Il y a aussi Steven Gagné dans la classe des 165 lbs. Steven est très en forme et il veut garder son championnat.

De Québec, Marcel Bédard à 148 lbs s'entraine très durement et il croit remporter les honneurs de la compétition en battant Ralph Roy. Yvon Chouinard, un autre bon leveur dans la classe 165, veut battre quelques records dans sa classe. Enfin le dernier mais non le moindre, Victorien Ouellet, un autre 165 lbs qui entreprendra des levers exceptionnels.

C'est dire que la compétition dans la classe 165 lbs sera à l'honneur.

Ce concours est organisé par Maurice Allen, Jean-Yves Dionne et Grégoire Larochelle.

Les Yankees ont congédié Stengel pour garder Houk

Honolulu, 3 (PA) — Del Webb, co-propriétaire des Yankees de New York, a donné une explication relative au congédiement de Casey Stengel à la fin de la dernière saison de baseball. Webb, qui était de passage à Honolulu, a expliqué que les Yankees se devaient d'offrir le poste à Ralph Houk, ou bien risquer de perdre ses précieux services.

Webb a ajouté que Houk considérait plusieurs offres afin de devenir pilote d'autres clubs dans les majeures et comme il figurait dans les plans des Yankees, la direction ne pouvait attendre plus longtemps pour lui confier la direction de l'équipe newyorkaise. "Autrement, nous aurions risqué de le perdre" de dire Webb.

Le millionnaire a dévoilé que les Yankees avaient songé à remplacer Stengel en 1958, alors que Houk connaissait beaucoup de succès comme pilote du club Denver de l'Association Américaine. Stengel voulait cependant continuer et la direction le laissa à la barre des Yankees pendant trois autres années. Il fut finalement remplacé par Houk à la suite de la dernière série mondiale, sous prétexte qu'il était trop vieux.

Webb a dit que Stengel avait reçu des offres des Tigers de Detroit et du nouveau club Los Angeles, pour devenir gérant, mais il s'est dit d'avis que Stengel s'était retiré pour de bon.

Sabourinades...

(Suite de la page 11)

d'un excès de confiance contre les protégés de Jack Toupin dont l'emblème de sécurité dans les moments difficiles était l'inoubliable "police" du nom de Bobby Robertson.

Les Bears ne veulent pas voir l'histoire se répéter. Toutefois, la véritable raison de leur animosité est la présence de Bob Bailey dans le camp de la Cité de Champlain. Ce joueur a eu plusieurs escarmouches célèbres avec les Zeidel, Hollingsworth, Lalande et Duff, et la fracture au poignet qu'il a subi le 1er décembre après un assaut brutal de Zeidel n'a pas aidé les délibérations pour un "traité de paix".

Nous n'avons aucune objection au hockey rude, mais il ne faudrait pas que les joueurs, peu importe du côté où ils se trouvent, sortent en dehors des limites du bon sens. Tout est raisonnable en autant que les coups de bâton et les coups patin n'entrent pas dans la partie.

EN ATTENDANT LE TOURNOI PEE WEE . . .

Baz Bastien, gérant général du Hershey, a été vu en grande conversation avec Bob Doddridge, des Citadelles, après la rencontre d'hier soir . . . Pourtant, la Ligue Nationale de hockey vient d'aviser les As qu'ils ont bel et bien priorité sur ce joueur qui figure sur leur "liste de négociation", et avis à cet effet aurait été envoyé au club Hershey avait placé ce même joueur sur sa liste . . .

Jacques Lachance a accompli une performance de toute beauté mercredi soir, à l'Aréna O.T.J., quand il a réussi cinq buts, dont quatre à la dernière période, pour le club Tardif de la Ligue Intermédiaire "B" . . . Cet athlète qui est encore d'âge junior figure sur une des listes des Canadiens de Montréal . . . D'ailleurs, les Habitants auraient des intérêts dans trois des clubs du circuit du président Claude Lemieux, par l'entremise de Paddy Pednault, l'instructeur du club Tardif . . . Même si cette ligue est classée intermédiaire, elle a dans ses rangs des joueurs d'âge juvénile dont les libérations sont contrôlées de très près, avons-nous appris . . .

Gérard Bolduc, président du Tournoi International Pee-Wee, nous déclarait hier soir que tout fonctionnait sur les roulettes pour le tournoi qui commencera demain soir et qui se terminera le 11 février . . . Un seul club est incertain de venir à Québec, à la suite d'une erreur bien involontaire dans son classement . . . Il s'agit du Sault Ste-Marie . . . Toutefois, sans changer cette ville de catégorie, on avait bon espoir d'obtenir la présence des jeunes joueurs du Soo . . . Ils représenteront tout probablement le Canada dans la série contre les Etats-Unis, avons-nous appris . . .

Nos plus sincères condoléances à Jean-Paul Poulin, instructeur de l'équipe de hockey Rouge et Or de l'Université Laval, qui vient d'être affligé par un autre deuil cruel, soit le décès de sa mère . . .

Coup d'oeil...

(Suite de la page 12)

match de championnat contre Gene Fullmer.

Steve Ellis, un porte-parole, a déclaré: "Il se peut que cette dispute les sépare définitivement".

Quito, Equateur, 3 (PA) — L'Equateur a fait parvenir une demande hier visant à se faire admettre au sein des participants à la coupe Davis.

La Fédération nationale des sports de l'Equateur a demandé à l'Association de lawn tennis de l'Australie de permettre à l'équipe formée de Miguel Olvera et de Eduardo Zuleta de participer aux rencontres de la zone américaine.

Vancouver 3 (PC) — Irene MacDonald a déclaré hier que plusieurs des athlètes que le Canada délègue aux Jeux Olympiques "ne comptent aucune chance de réussir" et feraient mieux de rester au pays.

Mlle MacDonald, qui a représenté le Canada au cours de deux olympiades, deux classiques des jeux de l'Empire et deux rencontres pan-américaines, a fait mention des olympiques de Rome en 1960 dans sa critique.

"Un groupe de gymnastes nous a accompagné là-bas et chacun savait qu'ils ne comptaient aucune chance de succès. Franchement, leur performance a été terrible".

GRANDE VENTE!

A NOS DEUX MAGASINS

878 e., ST-JOSEPH QUÉBEC | 62, rue RACINE CHICOUTIMI

Nous venons de recevoir un Nouveau Stock de

PANTALONS "STRETCHY" et de CAGOULES PIQUEES

EN VENTE à compter de $11.99



Le plus vaste choix à Québec de Pantalons stretchy et de Cagoules piquées, avec couleurs et motifs variés, telles que BOGNER, LUCILLE WHEELER, ANN HEGGEVEITH, ANORAK, piquées, à carreaux, à diagonales, à diamants, etc.

Hommes et dames

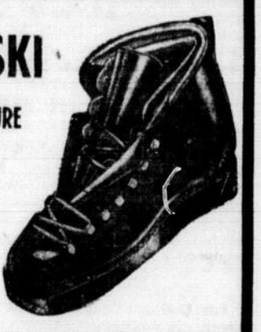
SKIS PROFESSIONNELS
Réputation universelle
- Semelles 'KOFIX' les plus rapides !
- LAMES D'ACIER "INTERLOCKED"

VAL. $100. 69.95

SKIS LAMINES avec base en plastique LAMES D'ACIER
VAL. $25. 16.80

60 paires de SKIS D'ADULTES noyer ou érable
ATTELAGES AVEC RESSORTS AU TALON 9.89

BOTTES DE SKI
DOUBLE BOTTINE INTERIEURE
Pointures : 8 à 12
19.95 VAL. $29.



GILETS DE LAINE
HOMMES ET DAMES
Gilets de laine importés
14.95 Val. jusq. $30.



PATINS et BOTTINES PROFESSIONNELS
avec tendons professionnels, LA SEULE BOTTINE AU MONDE AYANT UN TENDON AVEC CAOUTCHOUC MOUSSE, ET FIL METALLIQUE JUSQU'AU HAUT DE LA BOTTINE OFFRANT UNE PROTECTION COMPLETE, 6 à 13.
29.95 Val. $50.



NAP. CÔTÉ
874, 878 E ST-JOSEPH

Potins de l'Américaine

Dans quelques semaines, les journalistes de la presse, de la radio et de la télévision des villes de la ligue Américaine de hockey auront à voter pour le choix de la meilleure recrue du circuit "Canning" pour la saison 1960-61.

Comme d'habitude, la ligue Américaine compte plusieurs bonnes recrues dans ses rangs. A l'heure actuelle, vingt-trois joueurs sont éligibles mais à la condition qu'ils jouent le nombre requis de 43 parties, soit 60 pour cent de la cédule complète de 72 parties.

De plus, pour être éligible, un joueur ne doit pas avoir participé à plus de vingt parties, en tout et partout, dans la ligue Américaine ou dans la ligue Nationale. Il est entendu que le rendement d'un joueur dans une autre ligue ne doit pas rentrer en ligne de compte.

A date, 23 joueurs ont joué au moins 43 parties ou le feront d'ici la fin de la cédule régulière. C'est Rochester qui compte le plus grand nombre de joueurs éligibles avec sept. Les candidats à Rochester sont ou pourraient être Bill White, Roger Côté, Ron Howell, Wally Boyer, Gene Ubriaco, John MacMillan et Mike Donaldson.

Les clubs Buffalo, Cleveland et Providence ont chacun cinq candidats sur les rangs. Les Bisons alignent Gary Bergman, Wayne Hicks, Vic Hadfield, Chico Maki et Bob Courcy. Les Bisons alignent également le gardien de buts Denis Dejordy mais il sera impossible à ce dernier d'atteindre le total requis de 43 parties.

A Cleveland, il y a Moe Mantha, Jim Mikol, John Ferguson, Bill Sutherland et Wayne Larkin tandis que les Reds de Providence sont représentés par Dick Carpenter, Ed Giacomin, Fred Creighton, George Ranieri et Ian Anderson. Le seul candidat chez les Bears de Hershey est Warren Hynes. Les As de Québec et les Indiens de Springfield n'ont aucun joueur sur les rangs.

La liste comprend donc un gardien de buts, huit joueurs de défense et quatorze joueurs d'attaque. On doit admettre que les chances favorisent un joueur d'attaque. Aucun joueur de défense n'a jamais décroché le trophée "Dudley (Red) Garrett Memorial" décerné annuellement à la meilleure recrue et ce trophée a été mérité une seule fois par un gardien de buts. Ce fut Terry Sawchuk qui le gagna en 1948-49 alors qu'il jouait avec le club Indianapolis.

o-o-o-o-o-o

Il y a six joueurs dans la ligue Américaine de hockey qui ont joué toutes ou la majorité des parties de leur club respectif sans avoir encore réussi à compter un seul but. Cinq sont des joueurs de défense. Ce sont Wayne Hillman du Buffalo, son frère Floyd qui vient d'être libéré par Providence, Bill White du Rochester, Frank Mathers des Bears de Hershey et Dick Carpenter et Dino Mascotto des Reds.

Tous les joueurs réguliers qui ont passé la majeure partie de la saison dans le circuit ont récolté au moins une assistance et tous ont visité le banc des punitions, exception faite de quelques gardiens de buts.

o-o-o-o-o-o

Paul Larivée, vétéran joueur des Reds de Providence, a réussi le 200e but de sa carrière dans la ligue Américaine de hockey le 22 janvier dernier contre Québec. Larivée a réussi ce but dans sa province puisqu'il a vu le jour à Montréal et que ce but fut compté dans la ville de Québec.

o-o-o-o-o-o

Deux joueurs des Bears de Hershey, Pete Conacher et Mike Nykoluk, ont récolté leur 200e point le 28 janvier dernier aux dépens des As de Québec. A la même date, Conacher avait un total de 79 buts et 121 assistances tandis que Nykoluk avait 61 buts et 139 assistances.

o-o-o-o-o-o

On a souvent entendu dire qu'un ancien gardien de buts ne remporte jamais beaucoup de succès comme instructeur. Mais ce n'est certainement pas le cas d'Emile (The Cat) Francis. Francis, qui a joué dans la ligue Américaine avec les clubs New-Haven, Cincinnati et Cleveland, est actuellement l'instructeur des Royals de Guelps de la ligue Junior A d'Ontario et son club est bien installé en première position du circuit. Ils ont joué dernièrement une série de dix-huit parties sans connaître une seule défaite. Les succès de Francis encourageront peut-être d'autres gardiens de buts à suivre son exemple.



Gerry McNeil tombe sur la glace après avoir bloqué un lancer de Marc Réaume du Hershey lors de la joute d'hier soir au Colisée. De gauche à droite, on voit Camille Bédard et Danny Lewicki des As, Marc Réhaume, McNeil et Jim Morrisson qui se tient près de McNeil.

Bonspiel linternational . . .

(Suite de la page 13)

Pointe-Claire (Freeman) 9,
Sturgeon Falls (Perlatte) 10.
Outremont No 2 (Moore) 6,
Winter C. No 2 (Mainguy) 8,
Windsor No 2 (Pleasance) 8,
Lunenburg (Zinck) 9.
St. George Westmount (Baker) 10,
Charlottetown (McLaine) 3.
Edmundston No 1 (Coster) 8,
Windsor No 3 (Clarke) 6.
Halifax Mayflower No 3 (Pierce) 7,
Mtl. Caledonia (Eaman) 6.
Beaupré G. (Fuller) 2.
Gr. West Ottawa (Raymond) 13,
Winchester (Fulton) 10,
Stratford (Pounder) 12.

Deuxième ronde

Lennoxville (Doiron) 6,
Walkerton (Tanner) 7 BE.
Cap C.C. (Desmarais) 6,
Dartmouth No 1 (Creighton) 7,
Trois-Rivières 4 (Matteau) 5,
Quebec No 7 (Girard) 10.
Oshawa No 3 (Parker) 4,
Toronto Gr. No 1 (Moysey) 7,
Mtl. Thistel (McEwen) 7,
Sept-Iles No 2 (Morris) 13,
J.-Cartier No 4 (Poulin) 3,
Outemont No 1 (O't) 9,
Sudbury Gr. No 1 (Hunter) 12,
Fleur de Lys (Laking) 8,
Pleasant Lake (Clark) 9,
Sudbury (Dickie) 11,
Shawinigan (Brock) 3,
Coniston (Buchowski) 8,
Etchemin No 2 (Falardeau) 11,
St-Jean T.-N. (Hickman) 5,
St. Andrews St. John (Clark) 10,
Quebec No 5 (Beaudin) 9,
Oshawa No 5 (Evenise) 5,
Blind River (Ménard) 9,
Sturgeon Falls (Perlatte) 12,
Winter C. No 2 (Mainguy) 4,
Lunenberg (Zinck) 5,
Westmount (Baker) 14,
Edmundston No 1 (Coster) 11,
Halifax Mayflow. No 3 (Pierce) 8,
Gr. West Ottawa (Raymond) 12,
Etchemin No 3 (De Billy) 6,
Stratford (Pounder) 10,
Walkerton (Tanner) 9.

Trophée "CARLING"
Première ronde

Seaforth (McCauley) 13,
Winter C. No 5 (Pichette) 3,
Bridgewater (Creaser) 7,
Winter C. No 3 (Crutchfield) 11,
Burlington (Murgatroyd) 2,
Bathurst No 2 (Venlot) 9,
Bathurst No 1 (Assaff) 11,
Kingston (Reid) 8,
J.-Cartier No 6 (Kirouac) 9,
Alliston No 2 (McCague) 15,
Wausau (Papenfuss) 13,
North Shore (Ferguson) 10,
Victoria No 4 (Suckling) 2,
J.-Cartier No 5 (Emond) 10,
Bell Island (Southey) 11,
Winter C. No 4 (MacWilliam) 3,
Noranda (Portelance) 17,
Sydney (Udovin) 11,
Westport (Gibson) 8,
J.-Cartier No 1 (Marquis) 10,
Quebec No 3 (Demers) 6,
Victoriaville (Heaton) 7,
Sept-Iles (Miller) 11,
Highland (Bergeron) 10,
Alliston No 1 (Smockum) 8,
Dartmouth No 2 (McArthur) 10,
Pte-Claire (Freeman) 9,
Outremont No 2 (Moore) 3,
Windsor No 2 (Pleasance) 4,
Charlottetown (McLaine) 11,
Windsor No 3 (Clarke) 12,
Mtl. Caledonia (Eaman) 6,
Lennoxville (Doiron) 4,
Winchester (Fulton) 7,
Cambrai (Asselin) 11,
St. George Islington (Manning) 6,
Victoria No 1 (Lyon) 10,
Quebec No 2 (Duchêne) 9,
Laurentide (Bourassa) 4,
Windsor No 1 (Armstrong) 7,
Burlington (Bastedo) 9,
Toronto Blvd (Rollo) 4,
Pictou (Broidy) 10,
Burlington (Bell) 7,
Halifax No 2 (Prince) 10,
J.-Cartier (Pyon) 0 (Défaut).

Trophée "CAMBRAI"
Troisième ronde

Cambrai (Asselin) 8,
J.-Cartier No 3 (Fortin) 9,
Oshawa No 4 (Robinson) 10,
Islington (Manning) 7,
Victoria No 1 (Lyon) 4,
Schenectady (Reid) 10,
Kirkland Lake (Archer) 8,
Quebec No 2 (Duchêne) 6.

Semi-finale

J.-Cartier No 3 (Fortin) 5,
Oshawa No 4 (Robinson) 8,
Schenectady (Reid) 8,
Kirkland Lake No 2 (Archer) 6.

Trophée "ST LAWRENCE CEMENT"
Première ronde

Winter C. No 5 (Pichette) 7,
Bridgewater (Creaser) 10,
Burlington (Murgatroyd) 10,
Kingston (Reid) 4,
J.-Cartier No 6 (Kirouac) 5,
North Shore (Ferguson) 11,
Victoria No 4 (Suckling) 6,
Winter C. No 4 (MacWilliam) 7,
Beau Château (Dorval) 11,
J.-Cartier No 2 (Boivin) 6,
St. Andrews Heather (Caughey) 9,
Toronto Gr. No 2 (Dickinson) 4,
Edmundston (Abbis) 8,
Fredericton (Clark) 7,
Victoria No 2 (Rourke) 12,
Lakeside (Peake) 1,
Sydney (Udovin) 10,
Westport (Gibson) 0,
Quebec No 3 (Demers) 10,
Highland (Bergeron) 3,
Alliston No 1 (Smockum) 7,
Outremont No 2 (Moore) 8.

Trophée "FRANÇOIS JOBIN"
Semi-finale

Orillia (G. Wright) 10,
Scarboro (E. J. Bale) 8,
Sudbury No 4 (C. Caswell) 7,
Quebec No 6 (G. Jobin) 13.

Trophée "CHATEAU"
Semi-finale

Sept-Iles (B. Morris) 13,
Weston No 5 (T. Satchuk) 6,
Dartmouth No 1 (J. Creighton) 6,
Quebec No 7 (J. Girard) 10.

Trophée "OMEGA"
Semi-finale

Weston No 2 (J. Burgess) 8,
T.-Rivières (R. Matteau) 9,
Gravenhurst (B. St. John) 9,
Quebec No 4 (J. Thomas) 10.

Match de tennis Québec-Montréal

Même si le tennis est un sport d'été, certains adeptes ont voulu qu'il apparaisse, à titre non officiel toutefois, parmi les nombreuses manifestations du Carnaval d'Hiver de Québec.

Et c'est ainsi que, grâce à l'initiative d'un tennisman local, Paul Hérisset, une équipe de cinq jeunes joueurs de la métropole viendra rencontrer deux équipes locales, dimanche le 5 février, entre 1 et 8 heures p.m., à la salle Limoilou.

Les trois équipes se disputeront un trophée "challenge" gracieusement offert par le sportsman Guy Massicotte.

L'équipe montréalaise sera composée d'André Tielemans, le champion intermédiaire de Montréal, de Claude Savaria, le champion junior de l'Ontario, de Denis Crotty, champion junior provincial, et finalement de Gilles Gratton et d'Yvon Kronberger.

Chez les Québécois, Guy Martineau, Michel Côté, Paul Pouliot, Gerry Adams et Jacky Hérisset formeront une première équipe tandis que Luc Blanchet, Michel Laliberté, André Côté, Jacques St-Laurent et Paul Hérisset composeront l'autre.

Chaque équipe devra rencontrer les deux autres, dans des matches de simples et de doubles, et les amateurs de tennis sont invités à assister à cette innovation sportive.

Les résultats dans la boxe

Par la Presse Associée

Stockton, Californie — Amos Johnson, 189, de Stockton, a défait par k.o. Ocie Chatmon, 189, de Stockton, en 2 rounds.

La Havane — Doug Vaillant, 133 1-4, de Cuba, a défait aux points Robinson Garcia, 133, de Cuba, en 12 rounds.

Tokyo — Tetsuya Yamaguchi, 117 1-2, du Japon, a défait aux points Koji Ishibashi, 117, du Japon, en 10 rounds.

Manille — Army Wonder Boy, 126, de Manille, a défait par k.o. technique Hisao Konayashi, 126, du Japon, en 6 rounds.

Avis du club Baltimore

Baltimore, 3 (PA) — La direction des Orioles de Baltimore a annoncé que neuf joueurs de cette équipe avaient été invités à se rapporter au camp d'entrainement, une semaine plus tôt que les autres. Ce sont Earl Robinson, Barry Shetrone, Jim Gentile, Mile Pappas, Dave Nicholson, Jerry Walker, Bob Saverine, Pete Ward et Gene Stephens.

Quatre du groupe sont sous traitements médicaux depuis la fin de la dernière saison et le pilote Paul Richards désire vérifier leur état de santé. Gentile, Ward et Stephens ont subi des opérations à la fin de la saison dernière et Shetrone a manqué une bonne partie de la campagne, l'an dernier, à cause d'une blessure à une épaule.

Ces joueurs sont attendus à l'entrainement le 16 février tandis que les lanceurs et les receveurs, le 21. Quant aux autres joueurs, ils se rapporteront le 1er mars. Les Orioles s'entraineront à nouveau à Miami en Floride cette année.

Don January réussit un trou d'un coup pour gagner la jolie somme de $50,000.

Palm Springs, Calif. 3 (PA) — Don January a réussi hier un trou d'un seul coup au 15e trou d'une distance de 148 verges sur le parcours du Indian Wells Country Club, se méritant ainsi la somme de $50,000 pour avoir réussi cet exploit le premier au cours de la classique de Palm Springs.

January, professionnel âgé de 31 ans et originaire de Dallas, Texas, s'est servi d'un fer no 8 pour accomplir l'exploit.

Advenant qu'aucun autre golfeur professionnel ne réussisse également un trou d'un seul coup, la somme de $50,000 sera remise en entier à January.

Plusieurs golfeurs concluent "certains marchés" avant le début de la classique, visant à un partage de la somme advenant que l'un d'eux réussisse l'exploit.

On ignore toutefois si January avait conclu une telle entente.

L'an dernier, Joe Campbell originaire de Anderson Indiana, a réussi le seul trou d'un coup du tournoi. Cependant, il n'a récolté que $12,500 du $50,000 puisqu'il avait conclu un marché avec quelques amis avant le début du tournoi.

Les Smoke Eaters sont battus 4-0 à Stockholm

Stockholm, Suède, 3 (PA) — La Suède a blanchi hier le Canada au compte de 4-0 au cours d'une joute hors-concours.

Le Canada, représenté par les Smoke Eaters de Trail, a ainsi joué sa deuxième d'une série de 18 joutes préliminaires aux championnats mondiaux du hockey qui se disputeront en Suisse au mois de mars prochain.

Les Suédois ont marqué deux buts dans la période initiale tandis qu'ils en ont réussis deux autres dans l'engagement final.

Cette joute, qui a été disputée sur une patinoire extérieure, n'a pas donné lieu à du beau jeu puisqu'une forte chute de neige mouillée est tombée, nuisant beaucoup au jeu rapide des Canadiens.

Sven "Tumba" Johansson, l'un des "gros canons" des Suédois, a enregistré deux buts tandis que Ulf Sterner et Carl Oeberg ont réussi les autres.

Harry Smith, joueur de défense et Seth Martin, le gardien des Smoke Eaters, ont été les vedettes des perdants.

Les deux mêmes équipes s'affronteront de nouveau aujourd'hui.

L'agence de nouvelles Reuters a rapporté que de l'avis des experts suédois, les Smoke Eaters de Trail sont l'une des plus faibles équipes jamais dépêchées par le Canada au championnat mondial.



GENIEVRE GIN
VEUVE SEVERY
Distillé au Canada suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy
HERDT & CHARTON INC.
MONTREAL

PARADIS MUSICAL SHERMAN
Liquidation spéciale d'inventaire
VENTE
de DISQUES LONG JEU 12"
Collectionneurs de disques de Québec ! Ne laissez pas passer cette occasion annuelle d'augmenter votre collection tout en épargnant jusqu'à 70% grâce à ce très bas prix !
Valeurs rég. jusqu'à $4.98
$1.49
Tous de marques réputées
Vérifiez cette liste échantillon !

VICTOR
Console Magic — Charles Paul à l'orgue.
Down To Eartha — Eartha Kitt.
Tommy Dorsey Plays Cole Porter & Jerome Kern.
South Sea Mood — The South Sea Combers — Hawaiien.
Go South Young Man — Tony Martin — Maria Elena — Yours.
Villa — Lobos — The Surprise Box Faila — Homage — Vivi Castro — Cond.
Beethoven — Symphonies Nos. 5 et 8 — Arturo Toscanini — Cond. Cond.
Saint-Saens — Samson & Dalilah — Highlights — Stevens — Peerce — Merrill — Stokowski.
Boston Pops — Picnic — Arthur Fiedler — Cond. Mala Guena — Danube Waves — Jalousie.
Victory At Sea — Music of Richard Rogers — Cond. by Robert Russell Bennett.
On Stage With Robert Shaw — Chorale — Oklahoma — Dancing In The Dark — September Song.
CAPITOL
Erika Koeth Sings Arias of Mozart & Richard Strauss.
Gershwin — Porgy & Bess — Hollywood Symp. Orch cond. by Felix Slatkin.
Dvorak — New World Symphony Erich Leinsdorf Cond.
Italy Its Sounds and People — Sicilian Tarantella — Big Bell of St. Peter's Basilica.
Standards By Ray Anthony — Don't Be That Way — Night & Day — Pennies From Heaven.
COLUMBIA
Frankie Laine — Rockin' — On The Sunny Side Of The Street — That's My Desire — That Lucky Old Sun.
I Love A Parade — Columbia Military Band — Anchors Aweigh — Semper Fidelis — Washington Post.
Des milliers d'autres offerts à votre sélection !
PARADIS MUSICAL SHERMAN
813 Est rue St-Joseph (coin Mgr Gauvreau)
Le plus important détaillant de disques au Canada — Magasins à Ottawa — Montréal — Hamilton — Québec

Nous recherchons des
HORS-BORD USAGÉS
QUEBEC MARINE INC.
(Anciennement J.-O. Pleau)
1792 St-Vallier O., Québec 8, P.Q., LA 7-3651

Nouvelles du baseball

Par la Presse Canadienne

Les Cubs de Chicago ont engagé leur 38e joueur hier en vue de la prochaine saison de baseball. Il s'agit du lanceur Wayne Carlander, une recrue de 19 ans, repêché du club Spokane de la ligue du Pacifique. Seuls le lanceur Seth Morehead et le receveur Cuno Barragan n'ont pas encore signé leurs contrats avec les Cubs.

x—x—x—x

Pour la troisième année de suite, Frank "Lefty" O'Doul, agira comme instructeur des frappeurs des Giants de San Francisco, au camp d'entrainement de cette équipe à Phoenix en Arizona à compter du 26 février.

x—x—x—x

Les Dodgers de Los Angeles ont vendu le voltigeur Chuck Essegian aux Orioles de Baltimore de la ligue Américaine. C'est la deuxième vente effectuée par les Dodgers. Mercredi, ils ont vendu les receveurs Joe Pignatano aux Athletics de Kansas City.

Quatre jeunes joueurs des ligues mineures ont accepté les termes des Athletics de Kansas City hier. Il s'agit notamment du lanceur Billy Kunkel qui était à Montréal l'an dernier. Kunkel, âgé de 24 ans a été repêché par les Athletics lors de la dernière séance de repêchage. Les autres joueurs qui ont aussi signé leurs contrats hier, sont Jay Hankins, Joe Petrivolic, et Ray Blemker.

x—x—x—x

Le lanceur Chris Short, qui a remporté six victoires et subit 9 défaites en 42 parties avec les Phillies de Philadelphie l'an dernier, a signé son contrat pour 1961. Short est âgé de 23 ans.

Le gérant général John Quinn a aussi reçu le contrat de Jack Baldschum. Cet artilleur droitier a remporté douze victoires et subit neuf défaites avec le club Columbia de la ligue South-Atlantic l'an dernier.

x—x—x—x

Le joueur d'intérieur Billy Klaus a été engagé hier par le nouveau club Washington de la ligue Américaine. Klaus est âgé de 32 ans. Il jouera au deuxième ou au troisième but pour les Senators la saison prochaine. L'an dernier avec les Orioles de Baltimore, Klaus a conservé une moyenne au bâton de .209 en 46 parties.

x—x—x—x

Les Yankees de New York ont engagé hier les lanceurs Jim Bronstad et Billy Short ainsi que le receveur Alan Hall en vue de la prochaine saison. Bronstad, un artilleur droitier avec le Richmond de la ligue Internationale de baseball a remporté neuf victoires et subit 13 défaites l'an dernier. Short a débuté avec les Yankees l'an dernier, remportant trois victoires avant de passer au Richmond où il a eu un record de 6-2.

x—x—x—x

La nouvelle franchise de la ligue Nationale à New York, qui doit entreprendre ses activités en 1962, n'a pas encore été baptisée.

Toutefois, des quelque 500 noms qui ont été suggérés, plusieurs ont été rejetés par la direction, soit ceux de Beatniks", "Yorkbrooks" "Gorillas" et "Spacemen".

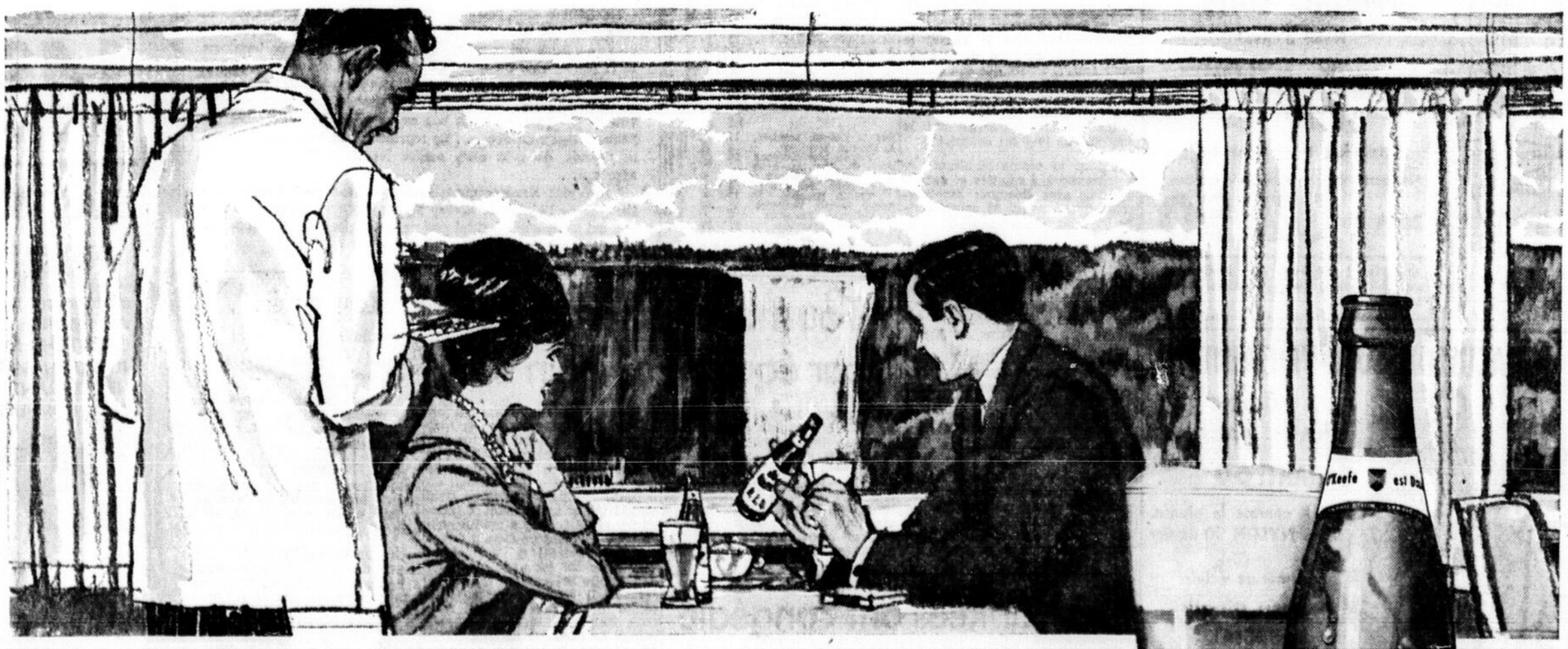
Des dix noms qui sont présentement en lice, celui de "Continentals" semble être le plus populaire auprès des directeurs. Les autres sont "Skyliners", "Burros", "Skyscrapers", "Rebels", "Bees", "Nybs", "Mets", "Jets' et 'Avengers".

Les Phillies de Philadelphie ont annoncé hier la mise sous contrat de Bobby Malkmus, joueur d'utilité au champ intérieur. Malkmus a conservé une moyenne au bâton de .211 l'an dernier avec les Phillies. Il s'agit du 19e joueur à signer son contrat avec les Phillies en vue de la prochaine saison.

Victoire du Charlesbourg

Les Maroons de Charlesbourg ont triomphé de l'Ecole de Technologie de Lauzon lors d'une récente joute d'exhibition disputée à l'Aréna du Parc Victoria. Ce soir, le club Charlesbourg rencontrera l'équipe C.N. express dans une joute hors-concours à 9.30 heures à l'Aréna.

Quand vous dormez, le monde continue sa marche, renseignez-vous tôt sur les principaux événements survenus dans toutes les sphères de l'actualité; lisez L'Evénement-Journal.



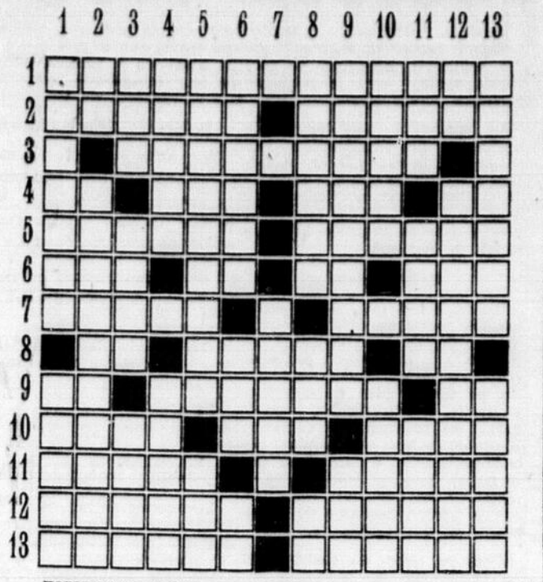
'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, devant les chutes Montmorency comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas l'essayer! Brassée avec le houblon sans graines, O'Keefe possède une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe . . . et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe...la bière *Douce*!

81-279

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Avec circonspection, prudence.
2—Vendu — Formations militaires.
3—Qui concerne un spectre lumineux.
4—Symb. chim. — Epoque — Habitant — Terre-Neuve (Abr.).
5—Stimulant — Triera.
6—Peigne — Dans la gamme — Frère de Japhet.
7—Greffes — Compositeur italien (1598-1653).
8—Voyelles jumelles — Potage aux légumes — Usage.
9—Avant — Exhale — Paresseux.
10—Se rencontre dans l'urine — Adj. poss. — Assemblée politique.
11—Unité monétaire de l'Iran — Essoufflé à force de courir.
12—Espèces d'euphorbe — Mettre le tain d'une glace.
13—Blessées — A une estime respectueuse.

VERTICALEMENT

1—Gardien sévère — Table pour les sacrifices.
2—Anc. langue — Membrane blanche qui enveloppe les muscles et sert à les fixer aux os.
3—Adj. poss. — Suit une action en justice — Emotionnés.
4—Préfixe latin — Royale.
5—Ch. l. de c. (Corse) — Venue au monde.
6—Conforme à la décence — Camp, armée — Sa Sainteté.
7—Tromper.
8—De la campagne — Pire — En ville.
9—Devenir amoureux — Saison.
10—Anc. ville de l'Asie mineure — Masque, barrage.
11—Du verbe être — Venu de — Tissé avec des fils métalliques.
12—Négation — Tressaillir.
13—Raz de marée dans les mers d'Extrême-Orient — De l'Ibérie.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	R	E	W	E	L	A	V	E	R	■	T	H	S
2	O	U	■	R	A	Y	O	N	■	P	I	C	A
3	U	■	G	A	D	E	S	■	S	A	W	O	A
4	S	L	A	V	O	N	■	J	E	T	O	N	■
5	P	A	Y	E	N	■	D	U	R	E	R	■	G
6	E	P	A	R	■	C	E	N	I	S	■	L	A
7	T	E	L	■	S	A	V	O	N	■	L	E	T
8	E	R	■	R	A	T	O	N	■	S	A	G	E
9	R	■	T	O	T	O	W	■	P	I	P	E	S
10	■	M	U	T	I	W	■	R	E	M	O	R	A
11	Z	E	N	O	N	■	C	I	R	O	N	■	U
12	U	N	I	R	■	B	O	R	I	N	■	O	C
13	T	E	S	■	T	U	B	E	R	E	U	S	E

L'hospitalisation du prévenu passe bien avant les amendes

Un jeune homme de Valcartier condamné à l'amende pour diverses infractions à la loi des véhicules-moteur et aux règlements de la circulation, a bénéficié d'un délai quand il a déclaré au juge Alphonse Garon qu'il devait être hospitalisé sous peu afin d'y être opéré pour une infection cancéreuse.

L'accusé venait de s'avouer coupable d'avoir conduit sans permis sur la route du camp Valcartier et d'y avoir circulé à une vitesse de près de 70 milles à l'heure. Il a écopé de deux amendes totalisant $30 et des frais.

"Je ne sais pour combien de temps je dois vous demander ce délai car je rentre à l'hôpital dans une couple de jours et je crois que je ne me relèverai, une fois qu'ils m'auront opéré pour le cancer avancé que j'ai". Devant les preuves médicales à l'appui de cette demande, le juge lui accorda un délai de trois mois en lui offrant ses meilleurs voeux pour un prompt rétablissement.

En prison pour avoir attenté à la pudeur

Accusé d'attentat à la pudeur d'une fillette de 9 ans, en fin de février 1960, à Portneuf-Station, un journalier résidant depuis lors à Joliette, a été envoyé en prison pour quinze autres jours. En le trouvant coupable, le juge Roy a souligné que le témoignage de la mère de la victime ajoutait à la qualité et à la plausibilité du témoignage de sa fillette. Le prévenu avait au préalable subi un examen par un psychiatre qui l'avait jugé suffisamment apte, mais pas davantage, à subir son procès. Il s'agit d'un malheureux qui fut frappé par la paralysie infantine à l'âge de 7 ans et selon la version de la Médecine, l'on croit sincèrement que celà a pu causer un retard dans son développement mental. En le sentenciant, le président du tribunal a tenu compte du fait que l'inculpé était demeuré en prison depuis son incarcération, soit il y a quinze jours.

L'opposition de Madame à la saisie du mobilier est rejetée

Pour une raison ou une autre, vous faites défaut à vos obligations envers un créancier et celui-ci fait effectuer une saisie dans votre mobilier pour l'équivalent de la balance du montant dû. Votre épouse, contractuellement séparée de biens avec vous, s'y oppose et y va d'une requête en annulation de saisie, affirmant, preuve à l'appui, qu'une clause de donation de son mari contenue dans votre contrat de mariage l'a rendue propriétaire des meubles meublants de votre domicile.

Ce que votre épouse doit prouver, cependant, c'est que ces choses saisies et dûment identifiées faisaient spécifiquement partie de cette donation et prouver également que cette dernière est autre chose qu'une donation à cause de mort exclusivement. Pour l'avoir oublié, une épouse vient de voir rejetée avec dépens son opposition à une saisie.

La cause s'est instruite en Cour du Magistrat présidée par le juge de district Antonio Langlais et opposait "Albert Barré Automobiles Ltée" à un résident de la rue Ste-Thérèse, le défendeur, et son épouse, contractuellement séparée de biens, l'opposante.

C'est que cette dernière, dans sa demande d'annulation de la saisie effectuée à son domicile, n'a fait nulle preuve que les choses saisies étaient celles mentionnées dans la donation entre vifs de son contrat de mariage. En outre, un des articles dudit contrat de mariage transforme la donation de biens présents que l'époux pouvait avoir au moment du mariage, en une donation à cause de mort. Considérant que la donation à cause de mort ne transfère nullement la propriété des choses données au donataire avant l'avènement du décès, le donateur en reste toujours le propriétaire ainsi que précisé par la dernière partie de l'article 823 C.C. L'opposante n'a pas justifié les conclusions de son opposition et cette dernière est rejetée avec dépens.

L'enquête de Poirier et St-Hilaire est ajournée à jeudi

L'enquête préliminaire de Victor Poirier, 1474 d'Assise, et d'Arthur St-Hilaire, 354 Prince-Edouard, a été remise au 9 février par le juge Leatare Roy.

Tous deux sont accusés de négligence criminelle relativement à la mort de Paul McDonald, 70 ans, originaire de Matane, lors du drame survenu le 7 janvier dans une pension de la rue Prince-Edouard, mort attribuée, selon les témoignages rendus à l'enquête du coroner, à l'absorption d'un mélange d'alcool méthylique et de vin.

Me Irénée Simard représente Victor Poirier actuellement en liberté sous un cautionnement fixé à $1,000 en argent ou à $1,500 sur immeuble par le juge Alphonse Garon, qui présida à la comparution des prévenus. Me René Letarte, le procureur d'Arthur St-Hilaire, a fait valoir au tribunal que son client est en prison depuis son incarcération, le 26 janvier, et a insisté pour que le début de cette enquête soit fixé à une date la plus rapprochée possible, ou que l'on diminue sensiblement le cautionnement exigé.

Quand vous dormez, le monde continue sa marche, renseignez-vous tôt sur les principaux événements survenus dans toutes les sphères de l'actualité; lisez L'Evénement-Journal.

AU PALAIS DE JUSTICE

(Suite de la page 3)

témoins oculaires de cette discussion au sommet sont venus tour à tour jurer qu'ils avaient entendu l'un du groupe traiter le maitre de céans de voleur. L'un d'eux, aujourd'hui collecteur, vendait la Bible, dans le temps. Il n'aurait pu faire autrement que dresser l'oreille et de chercher, mais vainement, à faire un rapprochement avec l'un des passages de l'Ancien Testament, en entendant l'un d'eux crier à Robert: "t'es un m... voleur..." S'ensuivit le cyclone qui balaya la place et fit rendre aux victimes autre chose que "les Chants du Crépuscule" de Victor Hugo. Après les témoignages du Dr Charles Demers et de l'accusé, le premier confirmant les contusions à la boîte crânienne de Roland, lors des réparations d'usage, et le second, donnant sa version de l'affaire, le juge Roy frappa le gong final à cette bataille et rendit le jugement précité. Me Marc Choquette était le procureur de la Couronne.

VENDEURS DEMANDES

Excellente opportunité dans le domaine de la vente de l'automobile pour produits de marques très connues. Expérience requise — devra posséder bonne apparence — travailleur sobre et honnête. Bénéfices sociaux — automobile fournie. Donner références par écrit à

DEPT: 1042 LE SOLEIL

SPÉCIAUX DE JANVIER

Coupe-Vent 12.50



Matériel Sub Zéro en nylon à l'épreuve du vent. Garniture de fantaisie en laine de différents tons. Bonne doublure piquée. Taille, poignets et ceinture ajustés. Charcoal, bleu marine, olive, vert ou or. Gr.: P., M., L. ou 34 à 42. **Valeur $19.95**

Suburban 9.50



Paletots courts en molleton tout laine à fond noir, gris, brun. Deux modèles: avec capuchon détachable doublé en peluche et refermant avec tirette. Avec collet régulier ou collet de laine de fantaisie. Bonne doublure piquée. Gr.: 36 à 44 ou P., M., L. **Valeur $14.50**

Car Coats 19.95



Matériel Sub Zéro. Tricot de laine au collet et sur chaque côté en dessous des bras. Fermeture éclair et rabat boutonnant sur poitrine. Bonne doublure piquée. Capuchon détachable. L'article qu'il faut pour vos sorties durant le carnaval. Bleu marine, charcoal, olive, or. Gr.: 34 à 44. **Valeur $27.50**

La Cie ASSH Inc.

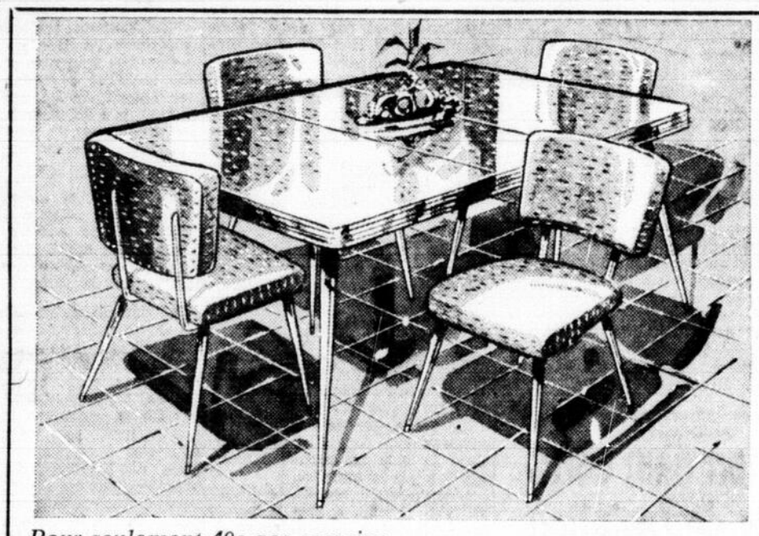
842, EST RUE ST-JOSEPH
STATIONNEMENT GRATUIT
860 RUE ST-FRANÇOIS

Woodhouse

JUBILÉ D'OR WOODHOUSE 50 1911-61

Valeurs d'Avant-Garde chez Woodhouse

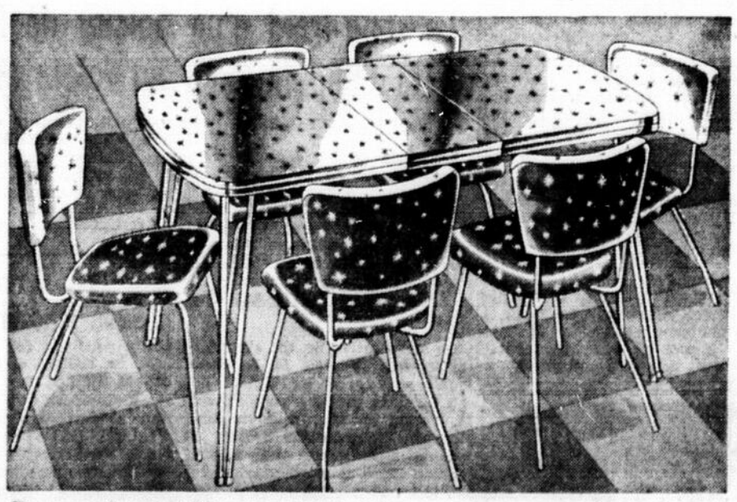
Il ne Vous Reste Que 2 Jours **Pour** *des Achats Speciaux de Chrome!*



Pour seulement 40c par semaine

Ensemble de cuisine 5 mcx.

Comprenant 1 table 30" x 38" s'allongeant à 48" à l'aide d'un panneau de 10". Dessus arborite. 4 chaises, sièges et dossiers rembourrés tufflex. Fini chromé. Toutes teintes disponibles. **Rég. 59.95 pour 37.50**



Pour seulement 80c par semaine

Mobilier de cuisine 5 mcx.

Comprenant 1 table 36" x 48" s'allongeant à 60" à l'aide d'un panneau de 12". Dessus arborite. Pattes doubles. 4 chaises rembourrées tufflex. Couvertures plastique noir. Fini chromé. **Rég. 139.95 pour 79.50**

...encore disponibles à des prix imbattables Voyez votre cuisine et pesez cette chance unique de changer à peu de frais cette chaise, cette table ou cet ensemble fatigué qu'un prix élevé vous empêchait de changer.

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.30 P.M.

MOBILIER DE CUISINE 5 MORCEAUX REG. 109.95 SPECIAL **69.50**
comprenant une table de 36 pouces de largeur, avec 4 chaises très solides, couleurs assorties.

MOBILIER DE CUISINE 5 MORCEAUX REG. 149.95 SPECIAL **89.50**
échantillon de plancher, table de 36 pouces de largeur, modèle très moderne, avec 4 chaises bien rembourrées.

MOBILIER DE CUISINE 5 MORCEAUX REG. 189.95 SPECIAL **109.50**
style très moderne, table de 36 pouces de largeur, et 4 chaises bien rembourrées.

MOBILIER DE CUISINE 6 MORCEAUX REG. 179.95 SPECIAL **129.50**
comprenant une table de 36 pouces de largeur, 4 chaises bien rembourrées et une magnifique berçante s'harmonisant avec le mobilier.

MOBILIER DE CUISINE 10 MORCEAUX REG. 229.95 SPECIAL **159.50**
comprenant une table de 36 pouces de largeur, 8 chaises très solides et une magnifique berçante s'harmonisant avec le mobilier.

MOBILIER DE CUISINE 5 MORCEAUX REG. 249.95 SPECIAL **169.95**
comprenant une table de 36 pouces de largeur et 4 chaises bien rembourrées, dernier style.

CHAISE CHROMEE REG. 8.95 SPECIAL **4.50**
seule, très utile en des situations imprévues.

BERÇANTE DE CUISINE REG. 21.95 SPECIAL **13.50**
fini chromée, couleurs assorties.



Woodhouse à l'avant-garde depuis 1911

Aucun Dépôt Requis
Jusqu'à 36 Mois Pour Payer
(Taxe de vente payable à l'achat)

Woodhouse
UNE DIVISION DE GREAT UNIVERSAL STORES OF CANADA LIMITED.
440 rue de la Couronne LA 2-2046
(Coin Charest et St-Joseph)

Montréal ne pourra...

(Suite de la page 22)

ma réponse est dictée par le sens du devoir.

Le premier ministre a dit qu'il attendra le rapport de la commission Champagne avant de faire une étude complète de tous ces problèmes et établir de nouvelles structures.

Il vaut donc mieux conserver la statu quo, ajoute le premier ministre, jusqu'à ce que nous puissions étudier les problèmes en profondeur. Nous allons nous pencher sur ces problèmes, à la prochaine session, nous tenterons de donner une réponse aux deux questions de M. Saulnier.

Le premier ministre a déclaré ensuite qu'il ne donnerait pas de pouvoirs de faire des travaux à la corporation de Montréal métropolitain, étant donné que le statu quo est décidé. Quant à la représentation des municipalités dans la Corporation, le premier ministre a déclaré qu'il fallait que les membres de la Corporation aient un mandat municipal.

M. Paul Dozois

Le député de St-Jacques, M. Paul Dozois, ancien ministre des Affaires municipales dans le gouvernement de l'Union nationale, a fait une évocation des conditions dans lesquelles est née la commission métropolitaine, à la suite des remarques du premier ministre. Il s'agissait d'assurer un contrôle des finances des municipalités en dettes, dit-il. Il y avait alors des travaux d'envergure à réaliser, comme notamment le boulevard métropolitain. Des municipalités refusaient de payer et niaient devoir quoi que ce soit à la ville de Montréal.

Peu à peu toutefois, évoque M. Dozois, ces municipalités se sont ravisées et ont reconnu que si elles bénéficiaient de service, elles devaient aussi assumer des obligations. La Commission Paquet fut alors chargée d'étudier la situation et de faire les recommandations susceptibles de favoriser la bonne entente entre les municipalités du district métropolitain de Montréal. Au terme de ses études, après avoir entendu les représentations de nombreux groupements, la commission recommanda la représentation égale au sein de la commission municipale. On avait en effet représenté que si on n'acceptait pas la représentation égale, on devrait accepter que certains quartiers aient une représentation supérieure, en considération de la population ou de l'évaluation.

M. Dozois poursuit en disant que le gouvernement du temps voulut par la loi de 1958 donner l'occasion aux municipalités de s'entendre. Le gouvernement a peut-être trop anticipé. Il a pu se tromper, mais je ne le crois pas. Il a autorisé la commission métropolitaine, qui devint la Corporation de Montréal Métropolitain, à étudier des projets de grands travaux.

Personne niera, dit M. Dozois, qu'il y a à Montréal un problème métropolitain. Il y a de grands travaux à l'échelle régionale à réaliser. Le gouvernement du temps a cru qu'il fallait confier l'exécution de ces travaux à un gouvernement métropolitain. Aurait-il été juste de confier à un gouvernement local l'exécution de travaux pour lesquels étaient appelées à payer les municipalités de la région ?

Si le gouvernement métropolitain doit être aboli, il resterait l'annexion, dit M. Dozois. J'estime en effet qu'il ne serait pas juste de faire payer par la ville de Montréal des travaux qui profiteraient à toute la région. Mais est-il souhaitable que Montréal englobe toutes les municipalités du district métropolitain ? interroge M. Dozois. J'en doute, dit-il. Pour ma part, je verrais disparaître avec regret certaines petites municipalités coquettes où les contribuables ont voulu payer pour s'assurer des services !

Nous avons tous à coeur le progrès de la Métropole, a conclu M. Dozois. Aussi, si le gouvernement propose des solutions aux problèmes actuels, nous nous ferons un devoir de les étudier avec objectivité et en toute sincérité. La Corporation de Montréal est née, dit-il. Je crois que si nous lui donnions les pouvoirs nécessaires, elle pourrait contribuer au progrès de la métropole, de la province et du Canada tout entier.

L'enquête préliminaire de Vosburgh débute

Granby, (PC) — L'enquête préliminaire d'Abel Vosburgh, accusé du meurtre de son épouse et de 11 de ses 15 enfants, débutera aujourd'hui au Palais de justice de Sweetsburg.

Les victimes ont péri le 29 décembre au cours d'un incendie qui a détruit la demeure qu'ils habitaient à Noyan.

A l'issue d'une enquête du coroner, un verdict de mort accidentelle avait été rendu; mais, poursuivant ses recherches dans cette affaire, la Sûreté provinciale amassait suffisamment d'éléments pour justifier la tenue d'une seconde enquête.

Des experts de la Sûreté ont alors affirmé que Marjorie Vosburgh, épouse de M. Vosburgh, n'était pas morte asphyxiée comme on l'avait cru tout d'abord, mais qu'elle était morte d'autres causes qui ne sont pas encore déterminées. Cette déclaration a créé un mystère dans "l'affaire Vosburgh".

A la suite de cette seconde enquête, le Bureau du procureur général de la province portait une accusation de meurtre contre le sexagénaire.

Demain, le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, tentera d'apporter les preuves nécessaires pour soutenir l'accusation. Le procureur de la défense, Me John J. Gotlieb, présentera peut-être une motion de non-lieu afin d'éliminer l'acte d'accusation.

Témoins à l'enquête préliminaire

Montréal, (PC) — Allan Vosburgh, âgé de 12 ans, a reçu un subpoena pour comparaître en Cour comme témoin de la Couronne à l'enquête préliminaire de son père, Abel Vosburgh.

Le jeune Allan se trouvait chez une tante le soir où la maison des Vosburgh a été rasée par un incendie qui a tué 12 des quinze membres de cette famille. Irving Vosburgh, âgé de 18 ans, de même que deux de ses soeurs qui sont mariées, ne se trouvaient pas à la maison le soir de l'incendie.

Abel Vosburgh est le seul survivant de l'incendie. Mme William Maybee, âgée de 21 ans, fille de M. Vosburgh, sera aussi appelée à témoigner. Parmi les autres témoins, on remarque les noms des chimistes Bernard Péclet et Jacques Dansereau des laboratoires médico-légaux de la province, à Montréal.

La police poursuit l'enquête pour déterminer le mobile du drame de St-Ludger de Frontenac

Par Jos-L. Hardy

Le fermier Lucien Dupuis, 43 ans, trouvé assassiné dans sa maison isolée, dans le 9e rang de St-Ludger de Frontenac, à 25 milles au nord-est de Lac Mégantic, a encaissé au moins huit coups du taillant de la hache de son agresseur. Sur le corps mutilé, le médecin légiste, le Dr Gustave Desrochers, a relevé que l'homme avait été frappé au moins quatre fois en pleine figure, qu'il y avait un enfoncement à l'arrière de la tête et que de plus il portait des blessures profondes à une épaule, aux deux bras et à une cuisse. Avec un acharnement endiablée, l'assaillant a attaqué sa victime après l'avoir assommée par l'arrière d'un premier coup aussi sournois qu'inattendu.

Le drame de la 9e concession de St-Ludger de Frontenac, mercredi matin, est un des plus affreux et des plus sanglants dont la Sûreté provinciale fasse mention. Les circonstances qui l'entourent n'ont sont pas moins singulières. Au moment de l'affreuse découverte, près du cadavre de la victime, un des frères, Napoléon Dupuis, 37 ans, était étendu presque évanoui, les pieds et les mains profondément gelés. En plus de ce spectacle qu'offrait l'intérieur de la maison des deux frères célibataires, les bâtiments de ferme achevaient de flamber avec tout leur contenu et il n'en restait plus que des cendres. Tous les animaux avaient péri et les instruments aratoires étaient détruits dans le sinistre.

Tout mystérieux qu'il paraissait être au début, le drame semble devoir s'éclaircir rapidement. Napoléon Dupuis est détenu comme témoin important et sous la surveillance de la police à l'hôpital de Mégantic où son état, bien que sérieux, n'est pas considéré comme critique. Quant aux restes mortels de la victime, ils ont été amenés à la morgue provinciale, à Québec, en vue de l'autopsie que le Dr Gustave Desrochers, médecin légiste de Québec, a pratiquée au début de la soirée. D'ici à ce que l'enquête du coroner puisse être tenue, les agents provinciaux feront les recherches nécessaires en vue de reconstituer l'attentat et en déterminer le mobile ou la cause.

Enquête judiciaire en cours

L'inspecteur Martin Healey, officier en charge de la police judiciaire pour le district de Québec, a déclaré, hier soir, que les agents provinciaux sont sur les lieux du drame et que le travail est d'autant plus pénible que l'habitation des frères Lucien et Napoléon Dupuis est située à un endroit reculé de St-Ludger. Il a ajouté que l'enquête en cours établira tous les faits.

Lucien et Napoléon Dupuis, âgés de 43 et 37 ans, demeuraient ensemble dans une maison éloignée de toute autre habitation. Tous deux étaient reconnus comme étant des gens à l'aise. Ils possédaient une centaine d'acres de terre. Leur père, M. Michel Dupuis, demeure à Québec, depuis quelques années déjà.

Faits étranges et soupçons

La macabre découverte a été faite vers 11 heures 30, mercredi matin. Un entrepreneur forestier de St-Ludger, M. Aimé Morin, qui exploite des chantiers à peu de distance de la ferme des frères Dupuis, fut d'abord inquiété par ce qui se passait. M. Morin voyageait fréquemment et il avait à circuler à proximité de ces propriétés. En se rendant à son travail, hier matin, il fut surpris par l'incendie des bâtiments.

Macabre découverte : spectacle affreux

C'est au retour vers les lieux du sinistre que M. Michel Dupuis et M. Aimé Morin décidèrent d'entrer dans la maison où ils se trouvèrent en présence des deux hommes étendus sur le plancher de la cuisine.

Les deux premiers témoins à découvrir le drame ont constaté que le plus âgé des deux frères Dupuis avait apparemment reçu quatre coups de hache à la tête, deux autres aux bras et un à une épaule et un dernier à la cuisse. "De son côté, Napoléon Dupuis était presque sans vie et avait les pieds et les mains gelés", a ajouté M. Morin. L'entrepreneur s'est alors empressé de lui assurer les premiers soins en le transportant à son camp.

Par la suite le Dr Lemay ainsi que M. l'abbé Doyon, curé de St-Ludger, ont été appelés sur les lieux. Le médecin constata la mort de M. Lucien Dupuis et ordonna le transport de Napoléon Dupuis à l'hôpital.

Reconstitution du drame

Personne n'a vraisemblablement été témoin de ce drame. L'habitation des frères Dupuis est située à plus d'un mille et demi de la première habitation. Les premiers voisins n'ont aucunement pris connaissance de l'incendie qui aurait été allumé aux petites heures de la nuit.

Pendant toute la durée de l'incendie, Napoléon Dupuis se serait tenu à l'extérieur de la maison et c'est ainsi qu'il se serait profondément gelé les pieds et les mains. Il serait ensuite revenu au logis pour s'affaisser sur le plancher, à proximité du corps de son frère.

Le président de la CSN déclare être déçu de l'accueil fédéral

Par Gilles Néron

Ottawa — "Le gouvernement fédéral ne nous a aucunement indiqué s'il acceptait notre point de vue sur les problèmes qui intéressent les ouvriers". C'est ainsi que M. Roger Mathieu, président de la Confédération des syndicats nationaux, caractérisait la rencontre de son organisme avec le gouvernement, hier après-midi à Ottawa. La CSN présentait alors son mémoire annuel.

Le président Mathieu s'est déclaré déçu de l'accueil du fédéral. "Nous leur avons demandé précisément s'il acceptait nos demandes. Le gouvernement n'a pas voulu se prononcer. Il n'a répondu que des phrases vagues en faisant bien attention de se compromettre", a dit le dirigeant de la CSN. M. Mathieu a dit qu'il était en désaccord avec le gouvernement lorsque ce dernier retourne aux ouvriers et aux patrons la responsabilité de l'amélioration de la situation économique actuelle. En effet, M. Michael Starr, ministre du Travail a déclaré que le gouvernement avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour trouver une solution à la situation et qu'il restait aux ouvriers et aux patrons à travailler de concert à la réhabilitation de l'économie nationale. Le syndicaliste a affirmé à ce sujet que déjà les ouvriers et les patrons se rencontraient pour régler des politiques de rapports dans le travail, mais qu'il appartenait au gouvernement de maintenir un climat national propice à la prospérité et au plein emploi. "Si nous présentons au gouvernement un mémoire, c'est que nous croyons qu'il doit intervenir dans certains domaines. Déjà, nous faisons notre propre effort dans les négociations collectives et malgré cela, la situation ne s'améliore pas".

"Au sujet des mesures adoptées par le parlement canadien depuis le début de la session, la CSN les a accueillies avec joie, mais elles sont insuffisantes pour ramener les choses."

Le ministère du Travail a fait à la CSN la même réponse qu'au Congrès canadien du travail, qui le matin même présentait aussi un mémoire. La récession actuelle est un fait à l'échelle de l'Amérique du Nord qui provient d'un surplus de production. La demande n'est pas assez forte pour absorber tous les biens produits. Le ministre a énuméré les nombreux facteurs qui concourent à accroitre le chômage : augmentation de la main-d'oeuvre, automation, concurrence étrangère forte, etc...

Le gouvernement fédéral continue de faire tout ce qui est possible pour remédier à la situation. Ici, le ministre a rappelé les lois nouvelles sur la construction, l'aide financière à l'industrie et aux municipalités, l'enseignement technique.

M. Léon Balcer, ministre des Tranports a répété en français les paroles de M. Starr. Il a expliqué auparavant que le premier ministre du Canada lui avait demandé de traduire en français le discours du ministre du Travail.

"Je pense que tous ici présents comprennent l'anglais et d'ailleurs je suis un pauvre traducteur", a dit le ministre.

A son tour, le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, a pris la parole pour féliciter la CSN à cause de la qualité de son mémoire. Il a suggéré au mouvement de faire plus de publicité aux lois adoptées par le parlement, surtout celles qui sont de nature à encourager la main-d'oeuvre.

M. Raymond O'Hurley, ministre de la Production de la Défense, assistait aussi à la rencontre. Le premier ministre, John Diefenbaker, a reçu les délégués syndicaux.

Projet de formation d'un corps féminin de cadets de l'aviation

Par YVAN COUTURE

Il est fort probable que le premier corps féminin de cadets de l'Aviation royale soit formé dans quelques jours dans la région de Québec, a-t-on appris hier de source bien informée.

Déjà, les premières demandes d'adhésion sont parvenues à l'organisateur de ce groupement, le lieutenant de section Delmar Chamberland, de Montmorency, et la réunion initiale doit avoir lieu ce soir.

Au cours d'une entrevue, M. Chamberland a précisé qu'il y avait des corps féminins de cadets de l'Aviation dans quelques villes canadiennes, mais que ce serait une innovation dans la région de Québec. Il y a un corps féminin à Montréal et deux ou trois dans les provinces de l'Ouest, a-t-il dit.

Des tentatives semblables avaient été faites dans le passé, a dit M. Chamberland, pour organiser des groupes de jeunes filles comme cadets de l'Aviation, mais les quartiers généraux, à Ottawa, avaient toujours refusé leur permission.

Dans le cas présent, il appert que le corps débutera ses activités comme un organisme complètement civil, rattaché de quelque façon à la Défense civile. Dans quelques mois, "quand nous aurons fait nos preuves", a dit M. Chamberland, "le département de la Défense nationale nous accordera peut-être le statut des corps de Montréal et des autres villes du pays".

Le comité civil, qui dirigera temporairement le corps de jeunes filles, doit se réunir mardi soir, à Montmorency, et discuter des moyens à prendre pour administrer sagement une telle entreprise.

Quel genre de carnaval irait pour Montréal ?

(Par René LAGACE)

Jacques Labrecque croit à un carnaval pour la cité de Montréal.

Mais il croit aussi que ce carnaval ne devrait pas être monté de la même façon qu'à Québec.

Ici, le carnaval d'hiver est un grand succès. A Montréal, il a été moche.

"Ils ont découvert quelque chose", a dit le chansonnier folklorique. "Ils ont décidé de vendre des bougies. Ca n'a pas été un succès puisqu'ils en ont vendues 16,000 pour une population comme nous avons dans la Métropole. Ici, on me dit que vous en avez vendues 92,000".

Quel genre de carnaval irait pour Montréal ? Eh bien, selon M. Labrecque, on devrait y faire participer tous les groupes ethniques dans les réjouissances autres que celles que nous avons à Québec. La formule du carnaval de Montréal devra être repensée ou on sera voué à tous les ans à un fiasco.

Il a dit, hier, qu'un carnaval montréalais serait une réussite si on garde l'esprit des différents groupes ethniques si on en fait un qui est réellement cosmopolite.

Moins un échec de tournée qu'un signal d'alarme

Par J.-Claude Rivard

"Les gens de Québec veulent-ils rester les résidents de la capitale provinciale qui se pique d'être le lieu de culture française par excellence en Amérique ou s'ils veulent se ranger sur le même plan que les autres habitants de la province ?"

C'est le cri d'alarme que lançait hier, à l'occasion du dîner hebdomadaire du Club Kiwanis de Québec, le président de ce Club social le Dr Alexandre Bédard. Ceci faisait suite à une conférence prononcée par Mlle Paule-France Dufaux, critique artistique à notre journal.

Mlle Dufaux soulignait en sa conférence l'arrivée prochaine de la Comédie française en nos murs. Elle semblait cependant perplexe notamment en ce qui concerne l'accueil que lui réserve la population québécoise, la moitié des billets, étant à peine vendue.

Comme pour la compagnie de ballet venue cet automne, il est d'importance relative pour une compagnie de théâtre de jouer devant une salle vide mais elle ne reviendra sûrement pas sur nos tréteaux par la suite.

Partout, dans les villes anglaises du Canada et des Etats-Unis, cette troupe jouera en langue française devant un plublic typiquement anglais, ceci à bureaux fermés. Mais, peut-être, la chose est-elle attribuable au fait que la masse n'est pas préparée pour apprécier à sa juste valeur une pièce de théâtre telle que celle présentée par les disciples de Molière, à travers le monde entier ? Selon la conférencière, serais-ce que nos éducateurs et nos dirigeants aient négligé d'accorder à ce domaine la place qu'il lui est due ?

Quoi qu'il en soit, "si les salles ne sont pas remplies lors des prochains spectacles du théâtre traditionnel de France, je crois sincèrement, continue la conférencière, que ce sera bien moins un échec de tournée qu'un signal d'alarme . . .

Le sang-froid d'un épicier de la rue de la Chapelle met un voleur en fuite

(Par Lucien Latulippe)

L'épicerie de M. J.-Roger Papillon, 335 rue de la Chapelle, a été la cible d'une tentative de vol à main armée, hier soir. L'inspecteur suppléant Pat Horrigan, de la brigade judiciaire municipale, dit que le hold up a été tenté par un individu seul que le sang-froid de M. Papillon a mis en fuite.

Cette tentative de vol s'est déroulée vers 10 h. 55. M. Papillon jouait aux cartes à l'arrière de son magasin avec un compagnon, M. Vézina, en attendant de fermer son établissement à 11 h. Il raconte à la police qu'il a entendu fermer la porte du magasin. Il ne l'avait pas entendu ouvrir et il semble que l'individu prenait ses précautions pour tenter de le surprendre.

"Mais qui croyait surprendre fut surpris". En effet, ayant présume que quelqu'un venait d'entrer, M. Papillon s'avança dans son magasin pour faire face à un individu d'au moins 6 pieds de taille. Le voleur était coiffé d'une casquette à carreaux, portait des verres fumés et avait un mouchoir sur le bas du visage. Tenant une main dans la poche de son paletot, il feignait" être armé. Il s'agissait d'un jeune homme, 25 ans environ, aux cheveux noirs.

M. Papillon ne fut pas dupe de cette mise en scène. Bien que l'individu lui eut dit de s'approcher davantage, l'épicier retourna à l'arrière de son magasin pour s'emparer d'un objet et il en profita pour dire à son ami ce qui se passait.

La police ajoute que M. Papillon aurait même dit à l'adresse de l'individu: "Attends un peu, tu vas y goûter". Tant de détermination a suffi pour mettre le voleur en fuite.

L'épicier a aussitôt lancé l'alerte. Les constables Duchesneau et Hamel sont accourus, bientôt rejoints par les sergents H. Lavoie, M. Gosselin, R. Moffett et C. Roy, de la brigade judiciaire municipale. Les rues environnantes ont été patrouillées et plusieurs établissements du quartier ont été visités. Mais ces démarches sont demeurées sans résultat.

La Terre sans lendemains

On y joue au golf à minuit . . . les Indiens se servent de canots équipés d'un hors-bord . . . les températures de 70 sous zéro y sont très fréquentes! SÉLECTION du Reader's Digest de février vous trace un portrait plein d'humour du Grand Nord canadien, des hommes qui y vivent, et vous raconte les histoires qu'ils aiment raconter. Lisez pourquoi ces gens qui ont tous cent bonnes raisons de quitter ce pays lugubre y restent pourtant et, s'ils s'en échappent parfois, n'ont rien de plus pressé que d'y revenir. Achetez Sélection des aujourd'hui!

Estomac en ébullition par suite de tension?

Une vie trépidante, des repas pris à heures irrégulières, l'excès de tabac ou de breuvages alcooliques, tout cela dérange l'estomac. Mais les TUMS vous apportent un soulagement *rapide!* Croquez une ou deux de ces pastilles à douce saveur de menthe . . . Leur action bienfaisante apaise immédiatement l'indigestion et les aigreurs dues à l'hyperacidité! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée —pour en prendre lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre . . . et ils ne laissent pas d'arrière-goût! Ayez toujours des TUMS, ils coûtent si peu!



Le Santa Maria saisi par des soldats brésiliens et portugais

Londres, (Reuter) — Radio-Lisbonne rapportait hier soir que des militaires brésiliens et portugais avaient saisi le paquebot portugais Santa Maria.

La radio n'a pas indiqué la source de son information. Elle a annoncé la nouvelle en la faisant précéder du message suivant: "Attention, auditeurs. Nouvelle de dernière heure". Elle a cependant précisé que la nouvelle lui parvenait de Recife.

Débarquement

Recife, Brésil, (PA) — Les quelque 600 passagers détenus comme otages depuis une douzaine de jours à bord du luxueux paquebot portugais Santa Maria, ont enfin pu mettre pied à terre hier à Recife, au Brésil. En laissant partir les passagers, le capitaine Henrique Galvao, commandant rebelle du navire, a juré de mener la guerre jusqu'au bout contre le dictateur du Portugal; mais son avenir comme capitaine du Santa Maria est plutôt précaire.

C'est en riant, en chantant et en criant que les passagers ont mis fin à leur aventure de 2,800 milles dans l'océan Atlantique. Des milliers de Brésiliens s'étaient réunis sur les quais afin de les accueillir.

Parti de Lisbonne le 9 janvier dernier, le Santa Maria devait accoster au port Everglades, Floride le 25 janvier dernier.

Un Canadien, M. Lawrence Williams, de Victoria, N.-B., se trouvait à bord du navire. Quelques-uns des 45 passagers américains ont révélé que la pire chose dont ils aient eu à souffrir au cours de leur fantastique randonnée a été l'invertitude du lendemain.

Refuge politique au Brésil ?

Par suite des laborieuses négociations avec des représentants du gouvernement brésilien, le capitaine Galvao a reçu l'autorisation de pénétrer dans les eaux brésiliennes. Le Santa Maria a pu ainsi contourner le brise-lames et jeter l'ancre à 500 verges du quai le plus proche. Deux remorqueurs ont fait la navette entre la rive et le Santa Maria afin de ramener à terre tous les passagers.

Le capitaine Galvao a selon toute évidence, échoué dans sa tentative de se faire ravitailler en nourriture, en eau potable et en pétrole.

Les autorités portuaires brésilietnnes ont fait savoir que la majorité des 70 rebelles qui sous le commandement du capitaine Galvao, se sont emparés du navire portugais, désirent obtenir refuge politique au Brésil. Ils redoutent apparemment ce qui arrivera au Santa Maria une fois qu'il aura gagné la mer sans ses passagers.

On rapporte que la plus récente et la plus rapide frégate du Portugal, armée de canons de trois pouces de diamètre, est ancrée à l'horizon dans l'attente du Santa Maria.

Si le capitaine Galvao ne peut retourner en haute mer avec le Santa Maria, le gouvernement brésilien s'emparera du navire au nom de ses propriétaires portugais et accordera asile au chef rebelle.

M. l'abbé A. Lagacé, curé aux Ecureuils

Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a nommé M. l'abbé Auguste Lagacé, desservant de Harvey-Jonction, comté de Portneuf, à la cure de la paroisse de St-Jean-Baptiste de "Les Ecureuils", comté de Portneuf.

Le poste est devenu vacant depuis la mort de M. l'abbé Aimé Bissonnette. La cérémonie d'installation aura lieu, dimanche, le 12 février, et sera présidée par l'abbée Albert Fortier, vicaire forin, curé de Cap-Santé.

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

Chez le specialiste à Québec
FILMS EN COULEURS
35 mm
Anscochrome et Ektachrome
$2.99
FINITION INCLUSE
PIERCE Camera
744 ST JEAN LA 4-4063

REPARATIONS
LESSIVEUSE et SECHEUSE
automatiques
BENDIX
CONNOR
INGLIS
THOR, etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE
de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest
LA 9-8479

SERVICE $2.00
NIAGARA TV
GARANTIE 1 AN
Service rapide à domicile. 24 hrs par jour 7 jours par semaine. Experts pour toutes marques.
Québec et banlieue
LA 9-7653

TUBE-ECRAN neuf 21"
garantie 1 an. Rég. $43.90 — En spécial . .
$29.95
MAGUIRE ELECTRIC
1330 Maguire, Sillery
MU 1-4124

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - VENDREDI

11.00 Mire
12.00 Mire et musique
1.00 Horaire commenté
1.05 Vie de l'Eglise
1.10 Les nouvelles
1.25 Parlons sport
1.30 Siège réservé "La vérité sur..."
3.00 La Jardinière
3.30 Bonjour Madame
4.00 Rodino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Sir Lancelot
5.30 Le Capitaine Tomsolo
6.00 Les mascheliers inc.
6.05 Monique en chanté
6.30 Les nouvelles
6.45 Ciné-feuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Panorama
7.30 Québec appelle
7.40 Pour elle
8.00 Sur demande
8.30 Jeunes visages
9.00 Cinéma international "Les gants du ciel" film de genre avec Edmond O'Brien
10.45 Vue et Entendu
11.00 Téléjournal
11.10 La météo
11.15 Bulletin sportif
11.22 Commentaire
11.30 La boîte aux images "Les sinistres héroïnes"
1.00 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 - SAMEDI

9.00 Mire et musique
10.00 Fon Fon
11.00 Le professeur Calculus
11.30 Concon
12.00 Mire et musique
1.25 Vie de l'Eglise
1.30 Le magazine international
2.00 Domino
3.00 Images en fête "La porte de l'enfer", film japonais
5.00 Walt Disney présente
6.00 Les mascheliers inc.
6.05 Le comte de Monte Cristo
6.35 Les nouvelles
6.45 Cinéfeuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 La météo
7.15 Frontières
7.45 Les Affaires de l'Est
8.00 A communiquer
8.30 On chante l'Ancette
8.45 La soirée du hockey Chicago à Montréal
10.15 Mr. Chairman
10.30 Télépolicier
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.21 Cinéma du samedi soir "La Malibran" film de Sacha Guitry
1.50 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Open House
3.30 The verdict is yours
4.00 Kartoon Korner
4.31 Junior Roundup
4.46 Junior Roundup
5.30 Pups
6.00 Racar Patrol vs Sky King
6.30 Dateline Québec
6.45 News and Sports
7.01 7 O 1
7.30 Doctor Christian
8.00 Country Hoedown
8.30 Perry Mason
9.30 Danger Man
10.00 Have gun will travel
10.30 The Gale Storm Show
11.00 CBC-TV News
11.14 Late Show "Down Three Dark Streets"
12.30 SIGN OFF

CKMI-TV Canal 5 - SAMEDI

4.29 Test Pattern (with music)
4.58 Opening
5.00 Canadian Consulate
5.30 Cartoon Party
6.00 Teen Club
6.45 News and Sports
7.00 Dennis the Menace
7.30 Tight Rope
8.00 Carnival 61
8.15 T. V. Hour of Stars
9.00 NHL Hockey Chicago at Montreal
10.15 Juliette
10.45 Film
11.00 CBC-TV News
11.09 Sports score Highlights
11.14 Late Show "Those High Grey Walls"
12.16 SIGN OFF

CHLT-TV Canal 7 - VENDREDI

11.00 L'Heure de Pierrot
12.00 Anglais Télévise
12.30 CHLT-TV Aujourd'hui
12.35 CBC News
12.45 Première Edition
1.00 Pot Pourri Féminin
2.00 Matinee Theatre
3.30 Bonjour Madame
4.00 Ciné Feuilleton
4.15 Ciné Feuilleton
4.30 La Boîte à Surprises
5.00 Sir Lancelot
5.30 Whirlybirds
6.00 Melody Ranch
6.30 Tele-Bulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition Sportive
7.00 Club du Rythme
7.30 Vie dans nos Forêts
7.45 Pour Elle
8.00 Sur Demande
8.30 Jeunes Visages
9.00 Cinema International
10.45 Abat de Rigueur
11.00 Téléjournal
11.15 La Météo
11.16 News Round-Up
11.52 Théâtre au Coin du Feu
1.00 Sign Off — Fermeture

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Si vous construisez . . .

Facilitez votre travail avec les scies électriques portatives Black & Decker

Bricoleurs: Les scies B&D pour bricoleurs sont sûres, solides, pratiques et économiques. Elles offrent la qualité qui a fait la réputation des outils Black & Decker. Ainsi, avec le modèle de 6½" illustré ci-dessus, vous sciez en quelques minutes ce qui autrement prendrait des heures. Il faut l'essayer pour voir à quel point il est facile de s'en servir. Demandez à votre marchand.



Constructeurs: Black & Decker fabrique une grande variété de scies type industriel, pour travail continu. Passez chez votre marchand.

Cherchez "Outils-Mécanisme" aux pages jaunes

B&D Black & Decker
Brockville, Ont.

Outils électriques de qualité — *d'une puissance sur laquelle vous pouvez compter.*
0225F

Vendeurs autorisés

CIE MARTINEAU ELECTRIQUE
LTEE
DISTRIBUTEUR EN GROS
860 DU ROI EST — TEL.: LA 2-7065

NAP. BOILY
4094, boul. Ste-Anne
MONTMORENCY
TEL. : MO 3-7851



"Il est si petit et peu encombrant — et affectueux en plus."



Récupération de $27,000 volés dans une banque

Montréal (PC) La police a recouvré hier les $27,000, qui avaient été volés précédemment à une succursale de la Banque Canadienne de Commerce, à la suite d'une chasse rapide au cours de laquelle un coup de feu a été tiré.

L'incident, au dire de la police, s'est déroulé comme suit: Quatre hommes armés ont fait irruption dans la succursale bancaire sise à l'intersection des rues Duquesne et Notre-Dame et ont fait main basse sur le contenu des tiroirs caisse. Après avoir accompli leur forfait, ils sont montés dans une automobile qui les attendait à la porte de la banque et ont pris la fuite. Quelques minutes plus tard, des autos-patrouilles se lançaient à leur poursuite dans une course folle.

La voiture des bandits fit une embardée et ses occupants en sortirent précipitamment et prirent la fuite en diverses directions. Les policiers se lancèrent immédiatement à la poursuite de l'un des fuyards qui portait une serviette sous le bras. Après avoir tiré un coup de feu, les policiers le capturèrent et rentrèrent en possession de l'argent volé.

Les recherches se poursuivent en vue de capturer les trois autres suspects.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

4861

Madame, voulez-vous que votre fillette soit la plus chic? Alors, nous vous suggérons cet ensemble comprenant la jupe, le haut à l'encolure carrée et le boléro, idéal pour les sorties ou l'école. Elle les portera ensemble ou séparément.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 2, 4, 6, 8. La grandeur 6 requiert ¾ verge d'un tissu de 35 pouces pour le boléro; ¾ verge pour le haut; 1⅞ verges pour la jupe.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

la gamme la plus complète des modèles Chevrolet ★★★★

ÉQUILIBRAGE DE ROUES DE PRÉCISION — Vous roulez mieux, les pneus durent plus longtemps!

SUSPENSION ENTIÈREMENT à ressorts à boudin. Chaque roue est indépendante, ce qui assure à la Chevrolet une douceur et un silence incomparables et un roulement unique parmi les voitures de cette classe.

la voiture la plus commode pour tous la CHEVROLET

CONTACTEUR D'ALLUMAGE A CINQ POSITIONS avec une nouvelle position pour les accessoires

PLUS SPACIEUSE — PLUS D'ESPACE POUR LES JAMBES ET AU-DESSUS DE LA TÊTE À L'AVANT, PLUS D'ESPACE POUR LES JAMBES À L'ARRIÈRE.

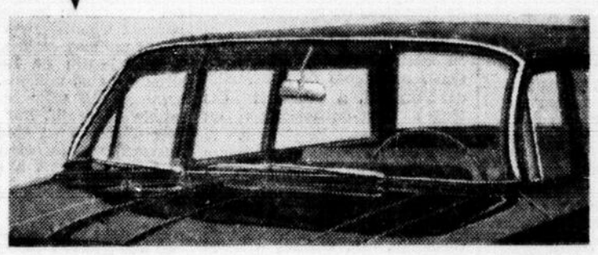
BEL AIR 4 — MODÈLES CHEVROLET A PRIX POPULAIRE. *Une ligne élégante qui ne se démode et ne se déprécie pas.*

5 nouveaux modèles BISCAYNE — LA MOINS CHÈRE DES CHEVROLET GRAND FORMAT. UNE VRAIE AFFAIRE POUR LE PRIX!



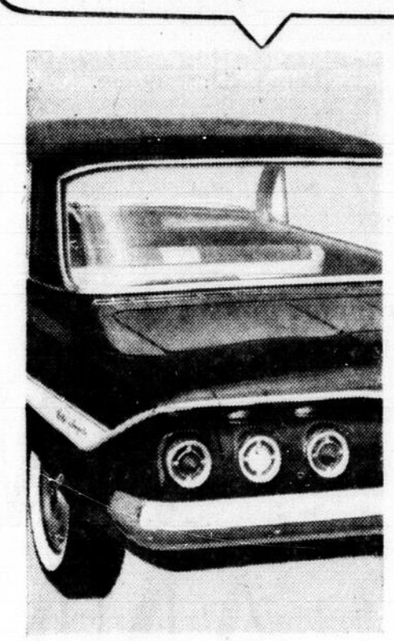
LA FINITION MAGIC MIRROR GARDE À LA PEINTURE L'ÉCLAT DU NEUF AVEC UN MINIMUM DE SOINS

LA DIMENSION QU'IL VOUS FAUT. LES PORTES S'OUVRENT PLUS LARGEMENT, LES SIEGES SONT PLUS HAUTS, LE COFFRE EST PLUS VASTE ET PLUS ACCESSIBLE.





5 NOUVEAUX MODÈLES IMPALA 5 — La plus luxueuse des Chevrolet. En '61, un nouveau sedan 2 portes complète la gamme



24 MOTEURS DIFFÉRENTS AU CHOIX PERFORMANCE ET ÉCONOMIE

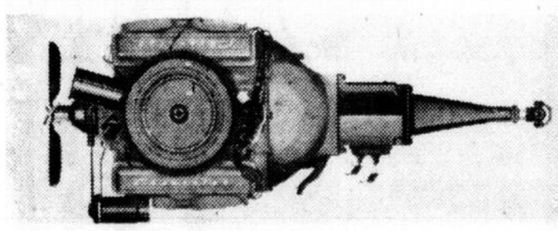
NOUVEAU STYLE ÉLÉGANT — CHOIX DE TROIS SILHOUETTES

LA SEULE VÉRITABLE VOITURE SPORT DE L'AMÉRIQUE DU NORD. LA CORVETTE

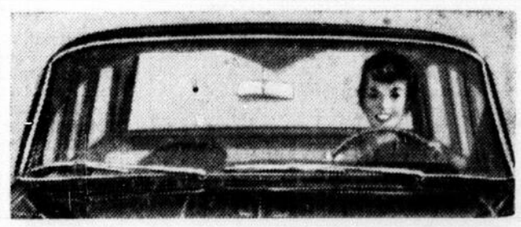
6 "PLEINES DIMENSIONS" — TOUS LES MODÈLES ONT 4 PORTES. NOUVEAU COMPARTIMENT CACHÉ POUR OBJETS DE VALEUR.

NOUVEAUX *essuie-glaces* PLUS EFFICACES; SURFACE BALAYÉE PLUS GRANDE

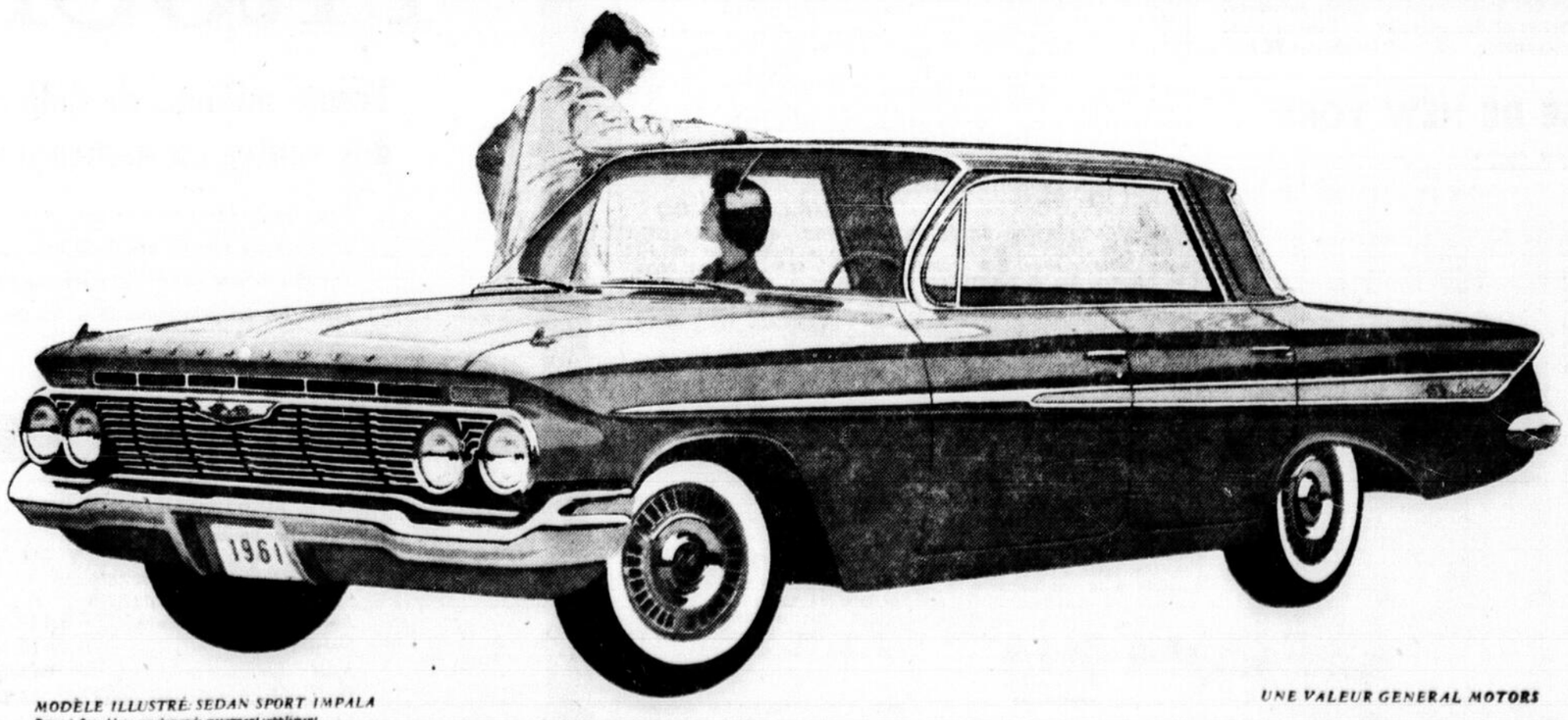
Toutes les vitres sont en verre de sécurité!



LIGNE AFFINÉE



LA VOITURE CANADIENNE DONT ON PARLE LE PLUS



MODÈLE ILLUSTRÉ: SEDAN SPORT IMPALA
Peint à flanc blanc sur demande moyennant supplément

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LA CHEVROLET 1961

CHEVROLET

C-1061BF

Vendeurs autorisés CHEVROLET à Québec

ALBERT BARRE AUTOMOBILES LTEE
1095 de la Canardière — Québec — Tél. : LA 9-3331

LAPORTE AUTOMOBILES LTEE
250 est Boulevard Charest — Québec — Tél. : LA 9-4561

NE MANQUEZ PAS LE SCINTILLANT SPECTACLE DE VARIÉTÉS "GM VOUS INVITE" À LA TÉLÉVISION, TOUS LES MERCREDIS SOIR À 8h.30.

La Bourse de New York fait preuve de vigueur

New York (PA)- Le marché a pris hier un mouvement ascendant à la faveur du nouveau programme annoncé au Congrès par le président Kennedy en vue de redresser la situation économique. Les valeurs de projectile, les titres sidérurgiques, certains produits électriques, les valeurs de cuivre, les pétroles, les services publics, les matériaux de construction, les chemins de fer et les transports aériens ont progressé. Le virement a été de 4,960,000 actions au regard de 4,380,000, mercredi. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a monté de 1.40 à 236.70. Il s'agit là d'un nouveau sommet. Le record précédent était de 235.80 et avait été établi le 3 août, 1959. La Bourse Américaine a progressé et le marché des valeurs canadiennes présentait une tendance générale à la hausse.

X —X— X

Montréal (PC)- La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont fermé à la hausse hier à l'issue d'une séance fortement animée. Trois des six groupes à l'indice se sont hissés à de nouveaux sommets. Les affaires ont porté sur 140,600 valeurs industrielles et sur 302,800 actions minières et pétrolières, soit le plus fort virement enregistré depuis le mois de septembre, 1960. Dans le compartiment des mines, New Formaque, Lithium Corp. et Chemalloy ont été particulièrement en faveur.

X —X— X

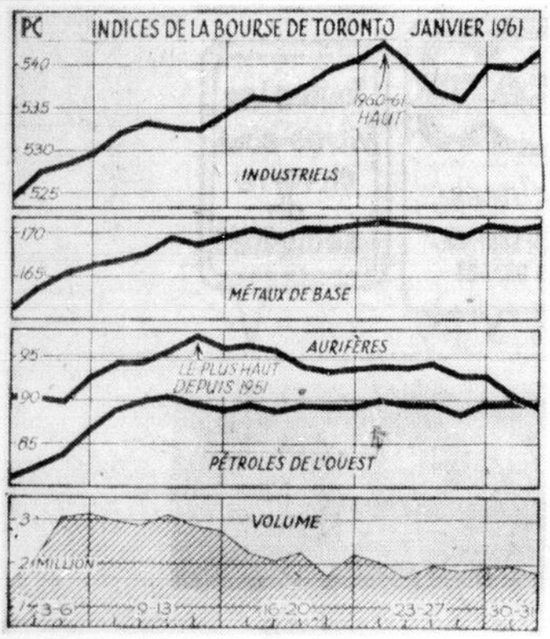
Toronto (PC)- Le marché a enregistré hier une hausse appréciable alors que les valeurs industrielles et les métaux communs se sont hissés à de nouveaux sommets depuis plus d'un an. Le virement a été de 1,886,000 actions au regard de 2,074,000, mercredi. Dans le compartiment des valeurs industrielles, les services publics ont été particulièrement en faveur. Les autres secteurs ont été mixtes. Les banques ont décliné et les valeurs sidérurgiques accusaient des variations fractionnaires.

Rendement accru sur les bons du trésor

Montréal -(PC)- Le prix moyen obtenu sur les bons du trésor à trois mois a été hier de 99.225, soit un rendement de 3.13 pour cent comparativement à un prix de 99.249 et un taux de rendement de 3.04 pour cent la semaine dernière. Il y eut peu d'activité dans ce secteur après l'adjudication officielle alors que les bons se transigeaient lentement à leur prix moyen. Le reste du marché des obligations est demeuré calme, mais ferme. Les émissions fédérales à courte échéance ont perdu jusqu'à 10 cents durant les premières transactions après quoi elles se sont raffermies pour réduire de plus de moitié leur perte précédente. Les obligations à longue échéance du gouvernement canadien ont suscité peu d'intérêt. L'activité dans le compartiment des provinces se confinait aux plus récentes émissions lesquelles ont enregistré des gains jusqu'à concurrence de ⅛ de point. Consumers Gas et Trans Canada Pipe Lines ont accaparé l'attention dans le compartiment industriel et y ont obtenu une plus-value de ¼ de point. Les bons du trésor d'une durée de six mois ont été adjugés à un prix moyen de 98.295, soit un rendement de 3.48 pour cent comparativement à une soumission moyenne de 98.353 et un taux moyen de rendement de 3.36 pour cent la semaine dernière.

X —X— X

New ork -(PA)- Les obligations des corporations étaient mixtes et irrégulièrement à la hausse tandis que les émissions du gouvernement américain gagnaient un peu de terrain ici hier. Les obligations étrangères libellées en dollars ont fait preuve d'hésitation.



DEUX SOMMETS — L'indice industriel de la Bourse de Toronto a atteint 542.08 le 23 janvier dernier ; c'est son point le plus élevé depuis la mi-juillet 1959. L'indice des valeurs aurifères a grimpé à 97.35 le 12 janvier, c'est là aussi un sommet sans égal depuis 1951. Le tableau ci-dessus donne un aperçu de la courbe des indices des valeurs industrielles, aurifères, des métaux communs et des pétroles de l'Ouest ainsi que le volume des ventes. (Graphique PC)

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Séance du 2 février 1961

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
ACF Ind	10000	52	50½	50½	— ¾
Address	1700	88½	87½	88½	+ 1¼
Alleghany	3400	11⅞	11⅝	11⅝	
Allis Ch	12200	27¼	26⅝	27⅛	+ ⅛
Amerada	4600	79⅝	78¾	79⅛	— ⅛
Am Can	17000	36	35½	35⅝	— ⅛
Am Cyan	12500	46⅜	44⅞	45¼	+ ⅛
Am Mot	81900	17⅝	17⅛	17⅜	— ⅛
Am Smelt	3600	59½	58½	59⅛	+ ⅛
Am Std	16000	14⅜	13¾	14⅛	+ ⅛
Am Tel	24000	114⅝	113⅜	114	— ⅛
Am Tob	7200	75⅝	73¾	74	— 1⅜
Anaconda	8900	51⅜	50¼	51⅛	+ 1⅛
Armco Stl	4000	70¼	69⅜	70⅛	+ ⅛
Armstg	900	58¼	56	56	— ½
Babcock	5400	41	40¾	41	
Balt Ohio	7000	38⅛	37¼	37½	— ⅝
Beth Steel	16000	45⅛	44⅝	44⅝	+ ⅛
Boeing	42000	41⅝	39½	41⅜	+ 2⅛
Borden	1600	59¼	57⅞	58⅜	+ ⅛
Borg War	2600	27	26⅝	26⅝	— ⅛
Bucy Erie	1400	15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Budd Co	5200	14⅝	14⅛	14⅜	+ ⅛
Burl Ind	19100	18¾	18⅛	18½	— ⅛
Burrghs	43900	33⅜	31⅝	32¼	+ ⅛
Calumet	2200	15¼	15	15¼	+ ⅛
Can Dry	2200	22⅞	22⅜	22⅝	+ ⅛
CPR	4300	23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
Case JI	3100	10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
Cater Tr	13500	31⅜	30⅜	31⅛	+ ⅛
Celanese	24100	29⅝	27½	29½	+ 1⅛
Chance V	16300	43⅛	42⅜	43⅛	+ ⅛
Ches Ohio	2500	63¼	62⅛	63⅛	— ⅛
Chrysler	18400	39⅝	38⅜	39⅜	+ ⅛
Cities Svc	6100	53⅝	53⅛	53⅜	+ ⅛
Clevite	1700	55¼	54¼	55	— ⅛
Coca Cola	4500	84⅞	83⅞	84¼	+ ⅛
CBS	7100	37⅝	36⅞	37⅛	— ⅛
Coml Solv	2500	23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Con Ed	34300	69⅜	68¼	69¼	+ 1⅛
Contner xd	1200	26½	26⅜	26⅜	
Cont Can	4400	39⅞	39⅛	39½	— ⅛
Con Oil	4100	37⅞	37½	37½	+ ⅛
Coow Stl	1300	37	36⅝	36⅝	— ⅛
Crane Co	1900	50⅜	50	50½	— ⅛
Cr Zell	4400	57⅛	56	56¾	— ¼
Curtiss	3500	18¾	18⅛	18⅜	
Deere	3900	58⅜	56¾	56⅝	
Dist Seag	900	34⅜	34⅜	34½	+ ⅛
Dome	800	23⅞	23½	23⅝	— ⅛
Douglas	12600	35	33½	35	+ 1⅛
Dow Chem	5400	76¼	75⅛	75⅝	— ⅛
Du Pont	4800	208	204½	208	+ 1
East Kod	8700	113⅜	110½	110⅝	— ⅛
Eaton Mfg	1300	35⅞	35	35⅝	+ ⅛
El Auto L	1200	47¼	47¼	47¼	+ ⅛
El Paso	29500	28¼	28	28⅜	— ⅛
Firestn	3200	39⅝	39¼	39⅝	+ ⅛
Ford	13000	69⅞	69	69¼	— ⅛
Fruch Tra	9500	21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Gen Dyn	10000	44¼	44⅛	44⅜	+ ⅛
Gen Elec	41000	71⅛	70¼	71	+ 1
Gen Fds	6200	75	74⅜	74⅝	+ ⅛
Gen Mills	4300	35¼	34⅛	35¼	+ ⅛
GMC	38500	43¼	43⅛	43⅛	+ ⅛
Gen Tire	7800	62⅜	61½	62	+ ⅛
Gildden	900	40¼	40	40¼	+ ⅛
Goodrich	3100	57⅜	56	56⅜	— ⅛
Goodyear	8700	36⅝	36⅛	36⅜	— ⅛
Gr Paige	3200	1⅝	1½	1⅝	—
Grand Un	2400	29	28¼	29	+ ⅛
Gt A P	10300	44½	43⅝	43⅝	— ⅛
Gt Nor R	5400	50⅛	49⅜	50¼	+ ⅛
Gulf Oil	10800	36⅝	36⅛	36⅝	+ ⅛
Homstk	4100	47⅜	46⅝	47⅛	— ⅛
Hud Bay	5100	47¾	47	47⅜	+ 1
Interlake	3900	25½	25	25⅛	— ⅛
Int Bus M	2800	645	638	641	— 4
Int Harv	12500	48¼	47½	48⅛	— ⅛
Int Nick	7700	63⅝	62¾	62⅞	— ⅛
Int Pap	11200	34⅜	33¾	34¼	+ ⅛
Int Tel	14400	48⅛	47⅜	48	+ ⅜
Johns M	7500	62⅛	61	62⅛	+ 1
Kennecot	6900	82⅞	82¼	82¾	+ ⅛
Kresge	1600	30¾	30⅜	30¾	+ ⅛
Kroehler	100	13½	13½	13½	+ ⅛
Loew's	3500	18⅛	17⅝	18	
Marsh Fld	2200	58	57	58⅛	+ ⅛
Martin Co	10600	62¼	61⅜	62	— ⅛
McKee	400	30⅝	30¼	30⅝	
Merck	11100	86½	83½	86¼	+ 3
Mpls Hon	2800	155⅜	153½	154½	+ 1
Minn MM	16600	79⅝	77¾	79⅜	+ 2⅛
Minn Ont	700	33¼	33¼	33¼	— ⅛
Mont Ward	9600	29⅛	28⅞	29	
Nat Aviatn	3100	28⅜	28	28¼	+ ⅛
Nat Cash	8300	74⅞	73⅝	74½	+ ⅛
Nat Dist	7300	26¼	26	26¼	+ ⅛
Nat Gyps	2400	58⅞	57⅞	58¾	+ 1⅛
NY Cent	6600	18¼	18	18¼	+ ⅛
NY NH	100	4	4	4	— ¼
Nor Pac	2500	45⅞	45	45½	+ ⅜
Ohio Oil	2600	41¾	41¼	41⅝	+ ⅜
Outb Mar	13200	24⅜	23⅞	24⅛	+ ⅜
Parke Da	13300	39¼	38⅛	38⅞	+ ⅝
Penn RR	2600	12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
Phelps D	3600	54⅜	52⅞	54⅜	+ 1⅝
Phileo	3800	18⅜	18⅛	18¼	+ ⅛
Philip Mor	2200	85	84¼	84⅞	+ ⅝
Pit Plate	2600	75½	74	75½	+ 1½
Proc Gam	1400	35¼	34⅞	35¼	+ ⅜
RCA	8700	37⅝	36⅞	37¼	+ ⅜
Repub Stl	4100	59⅞	59¼	59½	+ ⅝
Rey Tob	1900	100	99⅜	100	+ ⅝
Royal Dut	21600	38⅝	38⅜	38⅜	— ⅛
Sears R	9900	55	54¼	55	+ ⅝
Shell Oil	8800	44⅜	44	44	
Sheraton	1000	17¾	17½	17½	— ⅛
Sinclair	3900	44½	44¼	44½	+ ⅛
Socony	11900	45¼	44⅝	44⅞	+ ⅛
Sperry R	19000	22⅞	22⅝	22¾	+ ⅛
Std Brand	2000	37⅞	36⅞	37⅜	+ ⅛
Std Cal	9600	50⅝	50	50⅜	+ ⅛
Std Ind	14600	51⅜	50¾	51¼	+ ⅛
Std NJ	28000	46¼	46	46¼	+ ⅛
Stud Pack	15000	7½	7⅜	7⅜	
Sun Oil	1600	55	54¾	55	+ ⅛
Texaco	8300	92⅞	91½	92⅞	+ 1⅝
Tex Gul	52000	23⅞	23½	23¾	+ ⅜
Thiokol	73100	46	44½	46	+ 2⅜
Tidewtr	6900	24⅛	23⅝	24	
Timken	2600	52	51	52	+ ⅛
Twent C	8600	47⅜	46¼	46⅝	+ ⅛
Un Carb	6600	127¼	126¾	127	+ ⅛
Utd Aire	8400	43⅝	42⅝	43⅜	+ 1⅛
Utd Corp	4800	7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
US Gyps	2800	108⅜	107	108½	+ ¾
US Rubb	2400	53⅛	52	53	
US Steel	24400	84⅜	83⅜	84¾	+ 1⅜
Vanad	700	20¾	20⅛	20¾	
Walkers	500	42¼	42	42¼	+ ⅜
W Un Tel	4700	43⅞	42⅛	43⅝	+ ⅜
Wesths	26400	48⅛	47⅛	48	+ ⅛
Woolwth	5300	67⅛	67	67⅛	+ ⅛

Ventes totales: 4,960,000 actions

Le marché minier

Londres, (PC) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.8 point à 77.4 à la Bourse de Londres.

NOMINATION A CORDON BLEU LTEE. ET J. RENE OUIMET LTEE.



M. J.-ROBERT OUIMET

M. J.-René Ouimet, président de Cordon Bleu Ltée, et de J.-René Ouimet Ltée., fait part de la nomination de M. J.-Robert Ouimet, au poste de Directeur des services de mise en marché (Marketing) pour ces deux entreprises.

Dans ses nouvelles fonctions, M. J.-Robert Ouimet sera responsable de la conception et du développement de tous les produits de ces deux compagnies, ainsi que de toutes les phases de leur mise en marché.

M. J.-Robert Ouimet, licencié en sciences commerciales (section économique) de l'Université de Montréal, a poursuivi des études post-universitaires en Europe et aux Etats-Unis. Il est maître ès sciences politiques et sociales de l'Université Internationale de Fribourg (Suisse) et possède une maîtrise en Administration de l'Université Columbia. M. Ouimet a mené des études approfondies dans le domaine du commerce international au Moyen Orient et en Afrique du Nord. (—)

Brèves nouvelles des corporations

Revenus moindres du Pacifique Canadien

Le Pacifique Canadien annonce pour 1960 des recettes d'exploitation, des frais d'exploitation et un revenu net moins élevés qu'en 1959. Les recettes ont diminué, en effet, de $477,805,874 à $457,-105,482, les frais d'exploitation de $441,759,581 à $423,430,812 et le revenu net de $36,046,293 à $33,-674,670. La compagnie annonce aussi une diminution à ces trois postes pour le mois de décembre. En comparaison de l'an dernier, les recettes ont baissé de $39,-175,349 à $34,723,889, les frais d'exploitation de $34,707,247 à $30,-618,127 et le revenu net de $4,468,-102 à $4,105,762.

Dupuis Freres Ltee change de mains

Montréal. — Trans-Canada Corporation Fund a acquis le contrôle de Dupuis Frères, Ltée grâce à l'achat d'une importante tranche d'actions de la classe "B". Trans-Canada détient maintenant environ 96 pour cent des actions de la catégorie "B", les seules actions de Dupuis ayant le droit de vote. Avant l'annonce de la transaction, Trans-Canada possédait déjà environ 47.4 p. 100 des actions "B" en circulation. M. Jean-Louis Lévesque, président de la Trans-Canada Corporation, a déclaré que même si l'administration de Dupuis ne sera plus la même, il n'y aura aucun changement dans la politique poursuivie par la compagnie.

Il a déclaré dans un communiqué émis conjointement par lui-même et M. Raymond Dupuis, C.R., président et directeur-gérant de la compagnie depuis 1945 que le magasin restera la propriété de Canadiens. Le nouveau président de Dupuis Frères est M. Hector Langevin, jusqu'à récemment président de N.-G. Valiquette Ltée.

Bruck Mills a fait moins de bénéfices

Le rapport annuel de Bruck Mills Ltd. pour l'exercice terminé le 31 octobre 1960 indique un bénéfice net de $64,714, comparé à $176,124 en 1959. Le bénéfice net a diminué de plus de la moitié, malgré que le volume des ventes ait augmenté de 2 p. 100 pour s'élever au total de $15,-314,363. On attribue la baisse des résultats aux conditions défavorables des marchés canadien et américain créées par les importationse masives de textiles. Au sujet des stocks, M. Gerald L. Bruck, président, souligne qu'il est plus difficile pour l'industrie textile de maintenir des stocks plus élevés, parce que les magasins de détail ne placent pas leurs commandes assez à l'avance pour permettre à la compagnie et à ses clients de maintenir leurs opérations à un rythme relativement constant grâce à un carnet de commandes bien garni.

Actionnaires mécontents

L'offre faite par la Bridge & Tank Co. Ltd d'acquérir la United Steel Corp. Ltd. au moyen d'un échange d'actions ne semble pas bien vue par certains actionnaires de la United Steel, si l'on en juge par les observations suivantes d'un actionnaire de cette compagnie, qui manifeste clairement son opposition: "L'offre faite par la Bridge & Tank, dit-il, est peu rassurante. Je suis persuadé que les administrateurs qui ont recommandé cet échange d'actions ne représentent pas totalement les vues des actionnaires. Si l'on considère que les états financiers de la compagnie en date du 31 décembre 1959, endossés par les administrateurs, démontraient que l'équieté des actionnaires s'établissait à $18.68 l'action et si les profits accumulés depuis la fondation de la compagnie s'élèvent à $6,012,443 ou l'équivalent de $10.45 l'action, je considère que l'offre de la Bridge & Tank est totalement inacceptable".

Une importante transaction

Son-Mark Industries Inc., de Philadelphie, annonce qu'elle a fait l'acquisition de quatre compagnies d'appareils ménagers situées dans la province de Québec. Ce sont: Cartier Ltd., de Trois-Rivières; Laumay Ltd., de Lévis; T. Gaudet Ltée, de Chicoutimi; Quebec Home Equipment Co. Ltd.; de Montréal. Son-Mark a acheté les magasins Hartney, de Montréal, au mois d'août l'an dernier.

Expansion remarquable des affaires de la Mutual Life

La Mutual Life Assurance Company of Canada a terminé une année fructueuse, comme le démontre son bilan présenté à l'assemblée annuelle de cette importante institution. Les ventes d'assurance-vie individuelle ont augmenté de plus de $30 millions en 1960, en l'occurrence une hausse de 11 pour cent sur le total de l'année précédente. Il est intéressant de signaler que la production des nouvelles affaires a totalisé plus de $360 millions, y compris un montant de $51 millions pour l'assurance collective. Rien d'étonnant que l'assurance-vie totale en vigueur ait augmenté de $256 millions pour atteindre le chiffre impressionnant de $3,180 millions. Ces chiffres démontrent que la Mutual Life a continué à faire preuve de vigueur et de dynamisme au cours de l'année écoulée.

M. E. A. Ridder, président de la compagnie, a signalé que l'excédent des bénéfices, au montant de $17.2 millions, a été le plus important encore vu dans l'histoire de la compagnie. On ne saurait mieux illustrer les services rendus par l'assurance-vie qu'en citant les bénéfices qui en découlent. L'an dernier, un montant global de $13.1 millions fut payé en dividendes aux assurés. L'actif qui permet de mesurer la croissance d'une entreprise s'est élevé de $43 millions au total de $674 millions. La Mutual Life a participé activement au financement des habitations; les nouveaux placements hypothécaires ont dépassé $38 millions et le montant détenu à la fin de l'année s'établissait à $306 millions, ce qui représente 45.5 pour cent de l'ensemble de l'actif. Par ailleurs, le taux d'intérêt net obtenu par les placements de la compagnie a été de 5.06 pour cent à comparer à 4.95 pour cent en 1959. Un tel rendement témoigne de l'habileté et de la prudence de son conseil d'administration.

Pour que la Mutual Life puisse continuer à distribuer des bénéfices substantiels à ses assurés, il importe que les revenus soient proportionnés à la marche de son développement. A cet égard, les revenus des primes se sont établis à $70.8 millions au regard de $65.3 millions l'année précédente.

Faisant allusion à la situation économique en général, M. Rieder a souligné que depuis 1933 la production nationale brute a connu une expansion des plus remarquables. De temps à autre, les Canadiens ont paru s'inquiéter sérieusement de l'avenir du pays, mais les événements subséquents ont prouvé que leurs craintes n'étaient pas justifiées. Nous avons traversé des périodes marquées par des rajustements et une expansion économique sans précédent. Les trois dernières années se sont accompagnées d'une période de nivellement et il y eut une évolution de certains facteurs qui avaient fait naître des problèmes. Le président de la Mutual Life a noté l'éloignement de la crainte de l'inflation et la réduction de la prime sur le dollar canadien. Ces rajustements, a-t-il ajouté, contribueront à rétablir la confiance dans le monde des affaires et faciliter le retour à un rythme normal de croissance.

Dans leur anxiété pour réduire leur dépendance vis-à-vis des capitaux étrangers, les Canadiens ne doivent pas oublier le fait que notre survivance ne repose pas sur les restrictions visant à gêner l'affluence des capitaux, peu importe leur provenance, mais bien sur l'utilisation de capitaux additionnels afin d'accroître nos moyens de production et de réduire nos coûts de revient. C'est là l'unique moyen de maintenir un rythme de développement correspondant aux techniques avancées, de rivaliser avec les produits étrangers sur les marchés domestiques et extérieurs et de conserver notre standard de consommation.

Stabilité des prix des grains

Winnipeg (PC) Le marché à terme présentait une allure stable hier.

Le lin a suscité un fort courant d'intérêt. Les rapports signalant l'achat par la Russie d'huile de lin de l'Argentine ont certes influencé le marché. Les prix de l'avoine et de l'orge ont peu changé. Le seigle a varié dans les deux sens.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE				
Mai	77	76⅝	77	76⅝
Juil	77½	77¼	77⅜ a	77⅛ b
Oct	78⅜	78¼	78⅜ a	78⅛ b
ORGE				
Mai	100	99¾	100	99½
Juil			99¾ a	99⅝ b
Oct	100½	100⅜	100⅜ a	100⅜ b
LIN				
Mai	322	317	317¼	319½
Juil	320½	315½	315½-315¾	318
Oct	315½	310⅜a	2311¾a	312¼
SEIGLE				
Mai	111	109⅜a	110	109⅜
Juil	111	109⅜a	109⅜ a	109¼
Oct	113¼b	111⅞a	111⅜ a	112¼

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 c.w., 0.76¼; ex. 3 c.w., 0.73½; 3 c.w., 0.73; ex. 1 four., 0.73; 1 four., 0.72; 2 four., 0.69½; 3 four., 0.66; fourrage mixte, 0.46.

ORGE: 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.08; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.02; 3 c.w., 6-rangs, 1.00; 3 c.w., 2-rangs, 0.94½; 1 four., 0.94½; 2 four., 0.93; 3 four., 0.90.

SEIGLE: 1 et 2 c.w., 1.03⅜a; 3 c.w., 1.02¼; 4 c.w., 0.91; ergoté, 0.88; sur rails, 1.05¾.

LIN: 1 c.w., 3.11½; 2 c.w., 3.06½; 3 c.w., 2.87¼; sur rails, 3.10¼.

Winnipeg (PC) Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation:

AVOINE: 2 c.w., 0.77; 3 ex. c.w., 0.74; 3 c.w., 0.73½; 1 ex. four., 0.73½; 1 four., 0.72½; 2 four., 0.69¾; 3 ex. four., 0.66¾; fourrage mixte, 0.46; grain mixte, 0.61¾.

ORGE: 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.07; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.05; 3 c.w., 6-rangs, 1.05; 3 c.w., 2-rangs, 0.99; 1 four., 0.96; 2 four., 0.95; 3 four., 0.92; 3 grain mixte, 0.87.

Voici les prix du blé de seconde classe pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

Northern No 1, 1.67¾; No 2, 1.62¾; No 3, 1.60¾; No 4, 1.58¾; No 5, 1.52¾; No 6, 1.51¼; Durum No 1, 1.82¼; No 2, 1.79¼; No 3, 1.76¼. Prix selon l'accord et prix domestiques Northern No 1, 1.67¾; No 2, 1.62¾; No 3, 1.60¾; No 4, 1.58¾; No 5, 1.52¾; No 6, 1.51¼; Durum No 1, 1.82¼; No 2, 1.79¼; No 3, 1.76¼.

Prime acrue du dollar canadien

New York, (PC) — Le dollar canadien a monté hier de 1-32 de cent à $1.00 55-64 au regard de $1.00 53-64, jeudi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.80 7-16, soit une baisse de 1-64 de cent.

X X X

Montréal, (PC) — Le dollar américain était à un escompte de 27-32 pour cent en devises canadiennes, inchangées, hier, à la fermeture.

aL livre sterling a monté de 1-16 de cent à $2.78⅛.

Le dollar américain: offert, 99 ⅛; demandé, 99 3-16.

Tendance des prix

New York — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a monté hier de 0.35 point à 162.64.

A L'IMPERIAL OIL



M. John A. Armstrong

M. John A. Armstrong a été nommé membre du conseil d'administration de l'Imperial Oil et succède à M. George L. Macpherson, qui prend sa retraite. M. Armstrong, gérant général du service de la production de la compagnie, né à Dauphin, Man., est diplômé de l'Université du Manitoba et de l'Université Queen's. M. Macpherson est né à Markdale, Ont., et est diplômé de l'université de Toronto. Ancien président de l'Association des Ingénieurs Professionnels d'Ontario, il était gérant général du service de la fabrication d'Imperial Oil lorsqu'il fut nommé au conseil d'administration en 1954. —

Le cuivre monte

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

Cuivre	Ferm.	Ferm. préc.
Prix courant:	218¼A-218¾	217½A-218
Marché à terme:	219¾A-220	218¾A-219

Ventes totales: 3,000 tonnes.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada à 3.38%

Ottawa, (PC) — Le taux d'intérêt de la Banque du Canada a grimpé hier à 3.38 pour cent au cours de la vente de $95,-000,000 de bons du trésor d'une durée de 91 jours.

Indice du marché des prêts à courts termes, le taux d'escompte varie depuis six semaines entre 3.29 pour cent — comme la semaine dernière — et 3.59 pour cent, sommet atteint le 5 janvier dernier.

Ce taux d'escompte représente l'intérêt minimum que la banque centrale réclame pour les rares prêts qu'elle consent aux banques à charte; il est fixé à un quart d'un pour cent de plus que le rendement moyen de la vente hebdomadaire de bons du Trésor d'une durée de 91 jours.

La Banque du Canada a annoncé hier que $95,000,000 de bons du Trésor avaient été vendus par soumissions à un prix moyen de $99.225 avec un rendement moyen de 3.13 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 3.19 pour cent et le plus bas, de 2.95 pour cent. Au cours d'une vente semblable la semaine dernière, le prix moyen avait été de $99.249 et le rendement moyen de 3.04 pour cent.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada avait atteint son point maximum, soit 6.41 pour cent, le 13 août 1959; il était par contre descendu à son niveau le plus bas, soit 1.12 pour cent, le 31 juillet 1958.

La Banque du Canada a annoncé par ailleurs hier la vente de $25,000,000 de bons avec échéance dans 182 jours, à un prix moyen de $98.295 avec un rendement moyen de 3.48 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 3.52 pour cent et le plus bas, de 3.42 pour cent. Lors d'une vente semblable la semaine dernière, le prix moyen avait été de $98.353 et le rendement moyen, de 3.36 pour cent.

Des montants semblables des deux catégories de bons seront mis en vente la semaine prochaine alors que viendront à échéance d'autres bons de même valeur.

Valeurs étrangères à New York

Séance du 2 février 1961

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, 132, rue Saint-Pierre, Québec 2. Téléphone: LA 2-7006.

Titres	Offre	Dem.
Australie 3½% 1966	92	93
Bolivie 2 1993	12	—
Bolivie 7 1958	15	—
Brésil 3¾ 1979, série 1	97¾	—
Brésil 3¾ 1979, série 2	97¾	—
Brésil 3¾ 1979, série 3	98	—
Brésil 3¾ 1979, série 4	98	—
Brésil 3¾ 1979, série 5	98	—
Brésil 3¾ 1979, séries 11-30	96½	—
Brésil 3¾ 1979, nouvelles	79	—
Brésil 3¾ 1979 anciennes	85	—
Chili 3 1993	44¼	44⅞
Colombie 3 1970	72½	74½
Cundinamarca 6½ 1959	103	—
Cundinamarca 3 1978	50½	53
Italie 1 à 3 1977	76	77
Medellin 3 1978	50½	52
Milan 6½ 1952	150	—
Parana 7 1958 Stamped	66	—
Pérou 3 1997	44	44¾

91e rapport annuel

UNE ANNÉE TRÈS PROSPÈRE

Trente millions de dollars d'augmentation des ventes en assurance-vie individuelle

Nous sommes très fiers de notre 91e rapport annuel, qui montre 1960 comme une de nos meilleures années. Les chiffres les plus significatifs sont publiés ici pour renseigner nos assurés présents et futurs sur les principaux éléments du progrès de la Compagnie.

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT ANNUEL

	1960	1959
Nouvelles ventes d'assurance-vie	$ 360,544,000	$ 353,483,000
Ass. individuelle $309,427,000		
Ass. collective $ 51,117,000		
Assurance-vie en cours	3,179,505,000	2,924,002,000
Surplus	17,169,000	15,772,000
Actif	673,764,000	630,775,000
Dividendes versés aux assurés	13,102,000	11,250,000
Total payé aux assurés	53,421,000	48,304,000

THE MUTUAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Siège social: WATERLOO, Ont.

La première société mutuelle d'assurance-vie au Canada

MLAI-1F

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividende No 294

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de **cinquante-cinq cents (55¢) par action** sur le capital-actions entièrement versé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales le ou après le mercredi, 1er mars 1961, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 31 janvier 1961. Les actions non entièrement acquittées le 31 janvier 1961 participeront au prorata des paiements faits à ou avant cette date sur les dites actions.

Par ordre du Conseil d'administration.

C. B. NEAPOLE,
Gérant général.

Montréal, P.Q.,
le 17 janvier 1961.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 2 février 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

x pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droit
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Abitibi	1195	$40⅜	40⅜	40¾	— ¼
Acad-A.	1595	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Acad-A. A	430	$20	20	20	
Acad-A. pr	50	$92¾	92¾	92¾	
Alta D. w	500	63	62	62	+ 2
Alta Gas	7175	$27⅛	26¾	27⅛	+ ¼
Alta G. p	140	$107	106½	106½	+ ¼
Alt G. w	5092	910	900	910	
Alta N. G	510	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Alg C p	z10	$55	55	55	
Alg C. w	422	420	400	400	
Algoma	2340	$34	33⅞	33⅞	
Algonqui	1000	89	9	9	— 1½
Alumini	8298	$34¾	34¼	34⅜	— ⅛
Alum 2 p	70	$46¼	46¼	46¼	
Analog	900	295	275	295	+ 20
Anal wts	1500	100	100	100	— 5
Argus	1807	$37¼	37	37⅛	— ⅛
Arg 2.50 p	z20	$48½	48½	48½	
Ashd. B	z65	$12⅛	12¼	12⅛	
Atlan 1 p	z5	$20½	20½	20½	
Atlas St.	2274	$25	24¾	24¾	
Auto Ei	200	$7	7	7	
Auto F. A	100	$9	9	9	+ 1½
Auto F. B	105	350	350	350	
Bank M.	243	$61¾	61	61	— ¼
Bank NS	315	$68¾	68¼	68½	— ¼
Bath P A	z20	$43¼	43¼	43¼	
Beatty	7912	$8¾	7½	8¾	+ ¼
Beav Lum	100	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Bell Pho	3929	$49¼	48¾	49	+ ⅛
Bowat pr	140	$47⅞	47⅞	47⅞	— ⅛
Bow M p	z10	$48¼	48¼	48¼	
Bowater	200	47½	47½	47½	— ¼
Brazil	1630	415	410	410	— 5
Br Tnk	580	$7	7	7	+ ⅛
Br Tnk p	25	$45	45	45	
BA Oil	5783	$32⅞	32⅜	32⅝	+ ⅛
BCE 4 p	z25	$77	77	77	
BCE 4¾ p	92	$90½	90½	90½	
BCE 5 p	119	$48½	48¼	48¼	
BCE 5½ p	62	$52½	52½	52½	+ ¼
BC For.	615	$13	12¾	13	+ ⅛
BC P A	235	$14½	14½	14½	— ¼
BC Pow	2596	$39¼	38¾	38¾	
BC Phone	145	$48¼	48	48	
Brown	102	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ⅛
Build Pr.	z30	35	35	35	+ 1¼
Bulloch A	z95	$6	6	6	
Burlingt.	z50	$17⅛	17¼	17⅛	
Burns	1380	$12½	12¼	12½	
Burrard A	100	$6⅞	6⅞	6¾	+ ⅛
Cal Pow	390	$24¾	23¾	23¾	
Can Cem	327	$28⅛	28¼	28½	
Can C. p	44	$26½	26½	26½	
CI Fndry	290	$20	19¾	20	+ ⅛
CI F 4¼	z10	$80½	80½	80½	
Can Malt	25	$65	65	65	
C Pack A	z10	$55	55	55	
C Pack B	50	$55	55	55	— 1
Can Perm	200	$67	66	67	+ 1
C S. 4 p	z20	$92	91	91½	
CSL	75	$45½	45¾	45⅝	+ ⅜
CSL p	z5	$11	11	11	
C Bk Com	794	$62¼	61¾	62	+ 1
Cdn Br.	3685	$47	45¾	46⅞	+ 1
C Br Al.	z70	$11	11	11	
CB A A w	265	375	360	375	+ 25
C A B w	z160	310	310	310	
Cdn C. A	135	$13¾	13¾	13¾	
Cdn Cel.	1250	$24	24	24	
C Chem	145	$6⅝	6⅝	6¾	
C Ch. wt	8620	265	250	260	
C Col.	1000	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
C Dredge	9745	$18⅞	18	15¾	+ ¾
C Fair. B	z20	$8⅞	8⅜	8⅞	
CF Prod	4580	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
CF P. p	1 153	$48½	48½	48½	
CF Pr. p	2 225	$48¾	45½	48¼	+ 2¼
C G. I p	1325	450	445	445	
C G. I w	4900	150	145	145	+ 5
CG S. A	256	$13¾	13¾	13¾	
C Husky	14045	$3½	3⅜	3⅜	— ⅛
C Hus w	3600	185	170	180	— 10
C Hydro	410	$10	9¾	9¾	— ⅛
CDN Ind	3145	$7	6½	7	+ ⅜
C Hyd. w	3030	45	44	45	
Cdn Oil	1619	$26¾	26	26½	
CPR	6020	$23¾	22⅞	23½	+ ⅜
Cdn P. pr	z15	$8¼	8¼	8¼	
Cdn Tire	217	$51	50⅜	50½	
C Tire A	120	$44¾	43½	43½	— 1¼
C Vickers	z75	$16½	16½	16½	
CWN G.	1390	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
CWN G p	z50	$15¼	15¼	15¼	
C Westng	50	$38¼	38¼	38¼	
Chat Gal	z45	$24	24	24	
Cocksh.	250	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Col Cell	555	450	430	450	+ 15
Con Gas	1784	$17½	17⅜	17⅜	
Corby vt	500	$16½	16½	16½	+ ¼
Cosmos	100	$12	12	12	
Craig B.	z25	180	180	180	
Crown Tr	z10	$38	38	38	
Cr. Zell	1467	$56	55½	55½	
Crush Int	300	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
Crush pr	75	$100½	100½	100½	
Dist. Seag	980	$34⅛	34	34⅛	+ ⅛
D Bridge	670	$19¼	19	19	— ¼
D. Dairies	z10	$11	11	11	
Dom. El.	355	$5½	5⅜	5½	+ ¼
D Fndry	662	$46⅞	46¾	46⅞	+ ⅛
D Fndry p	z5	$99½	99½	99½	
D Scot p	z20	$45¼	45¼	45¼	
Dosco	600	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Dom Stor.	451	$67	66½	66⅞	— ¼
Dom T	19243	$15⅜	15¼	15½	+ ⅜
Dom T. p	z40	$21½	21½	21½	
Dom Tex	1380	$11¼	10¾	11	
Dover	105	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Dover p	100	$9¾	9¾	9¾	
Ed Match	25	$26½	26½	26½	— ½
Fam Play	400	$18	17⅞	17⅞	
Fanny F	1466	$26½	20	20½	+ ½
Fed Grain	225	$48	48	48	
Fleetwd	600	$11¾	11⅝	11¾	
Ford Com	35	$140	140	140	+ 1
Frndtn	380	$11½	11¼	11¼	+ ¼
Fraser	810	$23¾	23⅝	23⅝	
Froast A	150	$18½	18½	18½	
Fruehauf	110	350	350	350	— 5
Gatineau	375	$39¼	39	39¼	+ ¼
Gat. 5 pr	z5	$101½	101½	101½	
Gen Bake	230	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
G Dev	1150	$11¼	10⅞	11	
GMC	340	$43⅛	43	43⅜	— 1⅛
GP Dr. A	z25	83	83	83	
GS War.	955	$9	8¾	9	+ ⅛
GS W. p	z20	$81	81	81	
Globe A	100	$11⅛	11⅛	11⅛	
GL Pap	1185	$44¼	44	44¼	+ ½
G L Pow	675	$34½	32	34½	+ 3½
G L P. pr	z20	$25	25	25	
GL P. w	1800	$10¼	9	10¼	+ 1¼
GN Gas	700	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
GN G. w	500	110	105	110	+ 10
GW C. A	100	460	460	460	
Gr. West	222	260	260	260	+ 5
Gr W. G	475	$11⅞	11¾	11¾	
Gr W. vt	200	$11½	11½	11½	+ ¼
G W. 36 w	580	400	400	400	+ 10
Greening	100	300	300	300	+ 20
Greyhnd	960	$13	12⅞	13	+ ¼
Guar Tr	1191	$23⅛	23⅜	23⅜	— ⅛
Guar T r	859	190	180	180	— 10
Hardee	1755	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Hard Car	150	$12	12	12	
Hees	2700	$35	31	35	+ 3
Horne Pf	200	325	325	325	
H Smith	600	$38½	37½	38½	+ 1
Hur Erie	50	$71	70	71	+ 1
Imp Bank	285	$71½	70	71½	+ ¼
Imp L. A	z45	$11⅜	11⅜	11⅜	
Imp 5 6¼	z75	$20½	20½	20½	
I I 125 p	z75	$20	20	20	
Imp Oil	5824	$39¼	38⅝	39⅛	+ ⅛
Imp Tob	725	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Ind Acc.	1700	$45⅜	45⅛	45¼	+ ¼
I Ac wts	85	$20	20	20	— ¼
Inglis	1625	500	480	495	+ 5
Int. C pr	250	$15½	15½	15½	+ ¼
Int. Gas	1490	$5⅝	5¼	5½	— ⅛
Inlnd G w	400	140	130	135	— 10
Int Util	2035	$42¼	40⅝	41¾	+ 1½
Int Util p	180	$45⅞	45⅜	45⅝	+ ⅛
Int PL x	1530	865	64	65	+ ½
Int Stl P	2000	255	250	255	+ 5
Inv S. A	960	$35	34⅜	34¾	+ ¼
Jamaic PS	z5	$28½	28½	28½	
Jockey C	2350	275	265	270	
Jock C pr	800	$10	10	10	
Jock wts	1000	45	45	45	
Kell D A	1359	$7⅛	6¾	7	— ⅛
Kelly w	1075	360	360	360	— 5
Kelvinator	200	$7	6⅞	7	+ ½
Labatt	1185	$34	33¾	34	+ ¼
Lafarge A	z50	$7¾	7¾	7¾	
Lakeld	z100	185	185	185	
Laura S.	500	$18	17½	18	+ 1
Levy pr	z50	$22¾	22¾	22¾	
Lob C. A	367	$36¼	36¼	36¼	— ¼
L. C. A w	750	$12⅛	12	12	
Lob C. B	150	$27¾	26¼	26½	— ½
Lob C. p	145	$48	47½	47½	— ½
Lob G l p	50	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
Lob GB p	250	$32	32	32	+ ¼
Loeb M	1000	89	8⅞	9	+ ¼
MB PR	1557	$16½	16¼	16¼	— ⅛
Magnum	100	$15½	15½	15½	+ 1½
M. L. M.	195	$16¾	16¼	16¼	
M Lf M p	z25	$96	96	96	
Mass F	13010	$12	11¾	12	
Mass F p	85	$107	106	106	— 1
M F 5½	430	$102¾	102	102	— 1⅜
Maxwell	100	300	300	300	
Mid Pac	100	$20	20	20	+ 5¼
M. West	4400	175	165	165	— 5
Milt Brick	433	225	225	225	
M Cont A	169	$11	11	11	+ 1
Molson A	146	$25¼	25	25¼	+ ⅛
Molson B	56	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Mont Loco	450	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ¼
Mont Tr	1100	$60½	60⅜	60½	
Moore	985	$47¼	46¾	47¼	+ ⅛
Nat Drug	450	$15¼	15¼	15¼	
N Hos R	z110	200	200	200	— 5
N St Car	z50	$11⅜	11⅜	11⅜	
Nia W. B	225	$11	10⅞	11	+ ⅛
NO N Gas	185	$15½	15½	15½	
Nor Ph.	100	$6	6¼	6¼	
Nthld Util	505	$	21½	21½	
NW Util p	z24	$7	7⅝	7⅞	
Ocean C.	200	$11	11	11	+ ½
Office Sp.	z25	$12¾	12¾	12¾	
Ont Loan	550	$23½	22	23½	+ 1½
Oshaw A	2625	$8¾	8¼	8¼	
Page-Hers	295	$25	25	25	
Parker	z40	365	365	365	
Pbina	5937	$11⅞	11⅜	11¾	+ ⅜
Pembina p	50	$46	46	46	
Pow Corp	120	$52¾	52¾	52¾	+ ¼
Pres El.	1800	11	11	11	
QN Gas	310	$7½	7½	7½	— ¼
QN G. w	1250	200	200	200	+ 10
Roe AV	1665	$5¾	5¾	5¾	
Roe AV p	z38	$79	77½	77½	
Royal B.	537	$74½	74¼	74¾	— ½
Russell	600	$10½	10½	10½	+ ⅛
StL C. A	100	$11½	11½	11½	
St Corp	19674	$20½	20	20½	+ ½
StL C. A p	30	$100⅜	100	100	
St Maur.	1100	70	68	70	+ 2
Salada S	3540	$13¼	13	13⅛	
Salada w	1405	790	785	790	+ 5
Sev A r	2180	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Shawin	411	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
Silver A	z120	$11	11	11	
Simpsons	2065	$31⅞	31¼	31½	+ ¼
SKD Mfg	100	270	270	270	
Somville p	100	$51	51	51	— ½
Southam	50	$26	26	26	+ ½
Spartan	2500	71	70	71	— 1
Stafford	400	400	400	400	— 5
St Pav	455	$16	15¾	16	+ ⅛
St Br. A	100	89	9	9	+ ¼
St Br. B	z90	$8¼	8¼	8¼	
Steel Can	801	$72½	72	72¼	— ¼
Steinbg A	720	$23	22¾	23	— ⅛
S Propan	435	$15⅝	15	15⅛	+ ¼
S Pr. w	30	200	200	200	— 25
Supt. ord	150	$16	16	16	+ ¼
Suptest p	z10	$94	94	94	
Tancord	z10	175	175	175	
Tayl PC p	100	$10	10	10	
Texaco C	408	$64	62	62	— 2
Thorncif	250	$7	6⅞	7	+ ⅛
Tor-Dom	56	$63¼	63	63	
Tor Iron	125	$13½	13½	13½	
Tor Ir. A	250	$13⅛	13	13	— ½
Tor St. p	50	$58⅞	58⅞	58⅞	
T Fin A	1303	$40¾	40	40¾	+ ¾
T Fin 5 p	z10	$38½	38½	38½	
T F w	57	100	325	325	325	
Tr C. PL	6320	$21¾	21⅜	21⅝	— ¼
Tr.-Mt	9480	$9⅞	9⅜	9¾	+ ¼
Tr. PPL	410	$18	17	17½	
Tw C G	1825	$6¼	5⅞	5⅞	— ¼
Un Gas	5180	$16⅞	16¾	16⅞	
U G A p	z20	$53¾	53¾	53¾	
U G. B p	z20	$56¾	56¾	56¾	
U Corp B	450	$23	23	23	
Un Steel	865	$6⅞	6¾	6⅞	
Roe AV	1665	$5¾	5¾	5¾	
Royal B.	537	$74½	74¼	74¾	— ½
Russell	600	$10½	10½	10½	+ ⅛
StL C. A	100	$11½	11½	11½	
St Corp	19674	$20½	20	20½	+ ½
StL C. A p	30	$100⅜	100	100	
St Maur.	1100	70	68	70	+ 2
Salada S	3540	$13¼	13	13⅛	
Salada w	1405	790	785	790	+ 5
Sev A r	2180	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Shawin	411	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
Silver A	z120	$11	11	11	
Simpsons	2065	$31⅞	31¼	31½	+ ¼
SKD Mfg	100	270	270	270	
Somville p	100	$51	51	51	— ½
Southam	50	$26	26	26	+ ½
Spartan	2500	71	70	71	— 1
Stafford	400	400	400	400	— 5
St Pav	455	$16	15¾	16	+ ⅛
St Br. A	100	89	9	9	+ ¼
St Br. B	z90	$8¼	8¼	8¼	
Steel Can	801	$72½	72	72¼	— ¼
Steinbg A	720	$23	22¾	23	— ⅛
S Propan	435	$15⅝	15	15⅛	+ ¼
S Pr. w	30	200	200	200	— 25
Supt. ord	150	$16	16	16	+ ¼
Suptest p	z10	$94	94	94	
Tancord	z10	175	175	175	
Tayl PC p	100	$10	10	10	
Texaco C	408	$64	62	62	— 2
Thorncif	250	$7	6⅞	7	+ ⅛
Tor-Dom	56	$63¼	63	63	
Tor Iron	125	$13½	13½	13½	
Tor Ir. A	250	$13⅛	13	13	— ½
Tor St. p	50	$58⅞	58⅞	58⅞	
T Fin A	1303	$40¾	40	40¾	+ ¾
T Fin 5 p	z10	$38½	38½	38½	
T F w	57	100	325	325	325	
Tr C. PL	6320	$21¾	21⅜	21⅝	— ¼
Tr.-Mt	9480	$9⅞	9⅜	9¾	+ ¼
Tr. PPL	410	$18	17	17½	
Tw C G	1825	$6¼	5⅞	5⅞	— ¼
Un Gas	5180	$16⅞	16¾	16⅞	
U G A p	z20	$53¾	53¾	53¾	
U G. B p	z20	$56¾	56¾	56¾	
U Corp B	450	$23	23	23	
Un Steel	865	$6⅞	6¾	6⅞	
Upper Can	1725	$41⅜	41¼	41⅜	+ ¼
Walk G	1725	$41⅜	41¼	41⅜	+ ¼
W Equip	z50	350	350	350	
W C Br.	z10	$32½	32½	32½	
W Copp	4825	180	180	180	— 20
W Gr. A	z20	$36	36	36	
W Ply B	650	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Weston A	385	$44½	44¼	44½	
Weston B	465	$46¼	46	46	
Wes A w	1875	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Wood Al	z25	400	400	400	
Wood J A	z20	$23½	23¼	23½	
Woodw A	700	$17¾	17¼	17⅜	— ⅛
Wdw A w	370	645	635	635	— 10
Zenith	930	215	210	210	— 5

CURB

Ang Cdn	100	$38	38	38	— 1
Ang-Nfld	7970	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Asbestos	245	$27½	27½	27¾	— ⅛
CD Sug	247	$17¼	17	17	
C Bronze	100	$18⅛	18⅛	18⅛	
CG Inv	25	$33	33	33	+ 1
C Paper	955	$44	43¾	43½	— ½
Du Pont	145	$20¼	20¼	20¼	
Int Pap	196	$34	33¾	34	+ ½
Lob Inc n	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
Macla B	120	$22½	22½	22½	
MO Paper	140	$32¾	32¾	—	— ¼
Ogilvie	200	$48	48	48	
Price B	1435	$45¾	45½	45¾	+ ⅛
Th CG I	1100	$7	7	7	+ ¼

HUILES

AP Cons	1030	41	40	41	+ 1
Aluminex	1252	182	182	182	+ 7
Am Leod.	2600	8	7½	8	
Anchor	10500	10	9	9½	+ ½
Anglo Am	300	625	600	625	+ 25
Ball. S A	4625	685	670	670	
Ball S pr	300	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Ball 5¾ p	80	$22¼	22¼	22¼	
Bata	3000	4	3½	3½	— ½
Bralsa	1000	35	35	35	
Britalta	200	212	212	212	+ 2
Calalta	20000	32	31	32	
Cal Ed	2135	$17⅛	16¾	17	+ ⅜
Calvert	20000	30	29	30	+ 2
Camerina	200	120	120	120	
C Oil L w	500	7½	7½	7½	+ 2½
CS O w	1300	14	14	14	+ 1
CS Pete	1800	310	310	310	— 5
C Chieft	2000	79	78	78	
Cdn Dev	22025	505	490	490	— 5
C Ex G	13300	172	168	170	— 2
C Homes	1083	85	85	85	— 3
C Super	11100	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Cent D	11650	570	550	565	+ 25
Chart O	2000	99	98	99	+ 2
Com Pete	100	190	190	190	
C Drag	6300	16	15	15	— 1
C West P.	325	315	310	310	— 5
Dev Pal	22900	74	70	74	— 1
Dome P.	1850	775	750	760	+ 10
Duvex	1000	6	6	6	
Dynamic	40900	76	72	73	+ 2
Fargo	250	380	370	370	— 5
Fr P. pr	300	375	375	375	+ 10
G Plains	2000	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
Home A	6540	975	935	940	— 5
Home B	4635	895	860	880	
H B O G	3714	$12	11¾	12	+ ½
Jupiter	200	220	220	220	+ 15
LI Pete	4000	8½	8	8	
Long Pnt	2500	49½	47	48	— 2
Majtrans	1000	2½	2½	2½	
Marigold	6000	8	7	8	+ 1½
Medal	4650	198	191	195	
Midcon	4400	32	30	30	+ 2
N Cont	12000	24	23	23	— 1
Northcal	2075	7	7	7	
NC Oils	200	182	182	182	+ 2
NCO wts	z95	35	35	35	
Okalta	500	35	35	35	
Pac P.	10655	$11¼	11½	11½	— ¼
Pac P. w	420	675	650	655	+ 5
Pamoil	1800	38	37	37	— 2
Permo pr	2100	57	56	56	+ 1
Per. Oils	3500	152	146	152	+ 3
Petrol	4400	58	57	58	+ 2
Phillips	1000	40	40	40	
Place	8250	41	36	39	+ 2
Ponder	3520	48	45	40	+ 3
Prair. Oil	2860	281	270	280	— 4
Provo G.	5350	219	212	212	— 6
Royalite	2150	675	660	675	+ 25
Sapphir	17700	53	52	53	+ 2
Sapph debs	20	$4¢	4¢	4¢	
Sarcee	16300	77	75	75	+ 1
Sec. Fr.	3000	425	425	435	+ 15
South U	83000	15	12	14	+ 1½
Spooner	2500	11	11	11	+ ½
Stanwell	8600	46	42	44	
Tidal	2300	63	62	62	+ 1
Triad Oil	3230	225	215	215	+ 5
U Cans v	2150	100	100	100	+ 2
Un Oils	31400	133	126	132	+ 5
Wayne	1800	8	7½	8	+ 1
Wespac	2300	15	15	15	+ ½
W C. OG	200	103	103	103	+ 3
Westburn	1650	50	48	50	+ 2
W Decalt	3700	96	95	96	— 1
W Naco	2000	37	35	35	+ 1
Yan Can	5000	3½	3½	3½	

MINES

Advocate	3480	350	345	350	+ 10
Agnico	7822	75	75	75	— 1
Akaitcho	500	46	46	46	
Alba Expl	6000	4	4	4	— ½
Anacon	3000	40	39	39	— 2
Anglo Hur	25	850	850	850	
Ansil	6000	9½	9½	9½	
Area	500	7½	7½	7½	— ½
Arjon	2700	7½	7½	7½	
A Arcadia	700	26	26	26	— 2
Atl C Cop	800	117	113	117	— 1
Atlin Ruf	3300	9	8	9	+ 1
Aumacho	45400	12	10	11½	+ 1
Aumsq	2500	7	7	7	
Aunor	300	295	295	295	
Bankeno	1025	37	37	37	— 1
Bankfield	1166	11½	11½	11½	
Barnat	1000	183	180	181	— 2
Base Mets	1000	9	9	9	+ 1
Bidgood	1100	45	44	45	+ 2
Black Bay	4000	9	9	9	
Bouzan	1100	45	44	45	+ 2
Bralorne	3120	700	695	695	— 15
Brunswick	100	270	270	270	+ 5
Buffad	500	7½	7½	7½	+ ½
Cable	500	12	12	12	
Camp Ch	1150	670	665	665	+ 5
Camp Fl	100	$14½	14½	14½	— ½
C Astoria	26665	10	9	10	
C Dyno	1485	53	52	53	— 6
Cdn Nw	4099	28	23	25	
Can Erin	4630	50	48	50	
Cassiar	1450	$14¾	14⅜	14⅜	— ½
Cent Pat	1000	92	92	92	
Cent Por	16500	16½	15	16	— ½
Chester	4200	26½	26	26½	+ ½
Chimo	6000	53	52	52	
Coch Will	2850	375	370	370	— 10
Coin Lake	4000	15	15	15	— 1
Coniagas	500	75	75	75	
Conjaur	3700	82	81	82	+ 2
C. Discov	1800	360	355	360	
Cn Gillies	2500	8	7½	8	— ½
Cg Arrow	2000	30	30	30	+ 5
C Hasit	11058	43	41	42	
C Mercben	8500	56	52	56	— 2
C Marcus	1800	74	74	74	
Con M S	1370	$21½	21¼	21¾	— ⅛
Mogul	1800	81	81	81	— 1
C Morris	4400	13½	13	13½	
C Mosher	8400	199	193	194	— 6
C Northld	500	27	27	27	
C Regcri	2200	6	6	6	
Conwest	1150	345	340	340	
Coprand	3505	82	80	82	
Coulee	2500	35	34	35	— 1
Courvan	3500	15	15	15	— 1
Cowich	4000	25	24	25	+ 1
Craigmt	1650	775	760	760	— 5
Crowpet	5000	8	8	8	
D'Aragon	190	18	18	18	+ ½
De Cour	1000	10	10	10	
Dese Hor	11000	26½	26	26½	— ½
Delnite	3128	30	30	30	
Denison	1539	$10⅞	10⅝	10⅝	— ¼
Dickenson	8981	325	315	315	— 10
D



ELECTIONS EN VUE ? M. Barry Atkinson, officier rapporteur du comté d'Essex-Est, jette un coup d'oeil perplexe sur ces tonnes de paperasses électorales qui, selon lui, indiquent clairement que le gouvernement fédéral annoncera une élection dès ce printemps. Il a déclaré avoir reçu l'ordre de compléter la révision des polls pour le 15 février.
(Téléphoto PC)

Le prix du cuivre n'aurait pas varié si la Gaspé avait produit

Par E.-A. GRENIER

Si Gaspé Copper Mines avait produit 18,000 tonnes de cuivre de plus en 1957, le prix de ce métal n'en aurait pas été affecté sur le marché mondial.

Me Jean Martineau, avocat-conseil dans le procès intenté par cette compagnie aux Métallurgistes unis d'Amérique, a obtenu cette réponse du 99e témoin de la poursuite, hier après-midi.

M. Stewart Edgard Jamieson, 43 ans, de Senneville, près de Montréal, a expliqué son assertion en disant que ces 18,000 tonnes, que Gaspé Copper Mines n'a pu produire par suite de la grève en 1957, ne représentaient cette année-là que la moitié de 1% de la production mondiale de cuivre.

M. Jamieson est président de la succursale canadienne de British Metals Corporation, qui a des filiales dans tous les coins du monde ainsi qu'une compagnie associée aux Etats-Unis.

Cette corporation est agent vendeur de cuivre, de zinc et de plomb raffinés. Elle négocie dans ce domaine la huitième partie de ces trois métaux à travers le monde. La succursale canadienne vend 1/16 de toute la production mondiale de cuivre, qui est de 3,900,000 tonnes, et est l'agent vendeur du pool de ventes formé par Noranda Mines et ses neuf subsidiaires, y compris Gaspé Copper Mines.

A une question de Me Louis-Philippe Pigeon, procureur de la défense, M. Jamieson a répondu que, en 1957 et durant les six premiers mois de 1958, la production de cuivre avait excédé la demande. Me Pigeon lui avait demandé précisément s'il était vrai que les compagnies minières prenaient l'initiative de réduire la production, quand celle-ci dépasse le taux de la consommation.

Un résumé des pertes

M. W. L. MacDonald, expert en comptabilité minière, a terminé devant la Cour, hier après-midi, la lecture et l'explication de son rapport écrit d'une longueur d'environ trente pages.

De son témoignage, nous pouvons tirer les chiffres suivants, qui résument une dizaine de tableaux assez compliqués:

La somme totale des profits nets potentiels, obtenus en prenant comme base le chiffre de 5,500 tonnes de minerai exploité chaque jour, est établie à $6,093,810, moins le revenu réel de $1,969,477 réalisé du 1er mai au 31 décembre 1957. Le chiffre ainsi obtenu, soit $5,-124,333, doit s'ajouter des $345,128 inscrits à titre de frais occasionnés directement par la grève depuis le 11 mars jusqu'à la fin de l'année.

Les frais fixes, d'après M. MacDonald, se répartissent comme suit, selon les différentes périodes de production: 11 mars-17 avril, $174,150; 18 avril-31 mai, $83,677; $23,452; protection spéciale des propriétés, $63,849

Le bilan du revenu potentiel net, de $7,093,810, réclamé par Gaspé Copper Mines, avant déduction du revenu réel, est le résultat de l'addition des coûts d'opérations dans les différents secteurs de l'entreprise, moins les taxes provinciales de $348,240 et les profits divers au montant de plus de $1 million.

Ces coûts d'opérations se répartissent ainsi:

Mine: 1,628,000 tonnes de minerai à $2.34 la tonne: $3,809,520.

Concentration: 1,628,000 tonnes à $0.86 la tonne: $1,400,080.

Fusion: 61,457,000 livres à $0.0163 la livre de cuivre: $1,001,-749.

Raffinerie: 61,457,000 livres de cuivre à $0.0133: $817,378.

Transport: $261,275.

Administration: $120,000 par mois: $1,184,000.

Total: $8,474,002.

Le procès continue aujourd'hui.

L'External...

(Suite de la page 6)

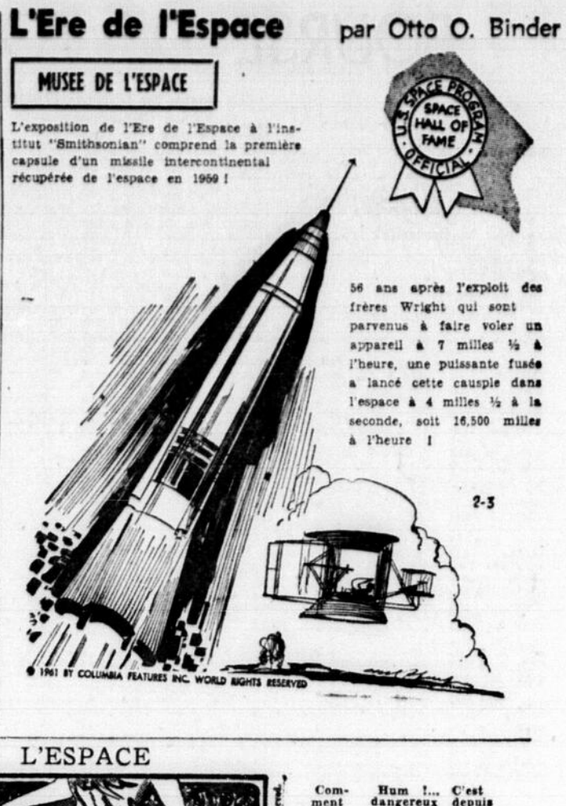
pièce un réel effort. Ils ont évolué dans un décor peu conforme à l'idée qu'on se fait d'un intérieur bourgeois (et anglais) du début du siècle. Pas [illegible] ce dernier que les costu[illegible]t les accessoires ne pouva[illegible] être pour eux une aide.

Pièce lourde pour de jeunes épaules, mais ne l'ont-elles pas toutes été cette année pour ce festival, les interprètes d'"Un Inspecteur vous demande étaient par ordre sur le programme: L'Inspecteur, Jean Turgeon, John Birling, Jean Michaud, le père., Hélène Nolin, la mère, Suzanne Michaud, la fille Gladys, Sylvain Lelièvre, Eric, le fils qui a su donner d'excellentes scènes, Michel Marquis le fiancé et Micheline Dumont, Edna, la servante.

Chacune des trois troupes de Collèges devra attendre jusqu'à samedi que M. Paul Hébert ai rendu son "verdict" mot trop fort peut-être pour celui qui a su si gentiment leur dire à tous "je suis là, avec vous non pour juger mais pour apprécier".

L'Ere de l'Espace

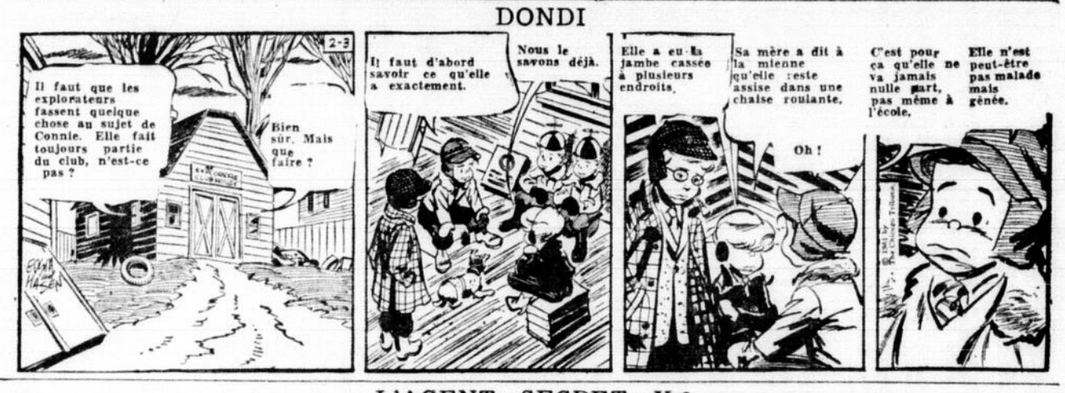
par Otto O. Binder



L'ANGE DE L'ESPACE



DONDI



L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



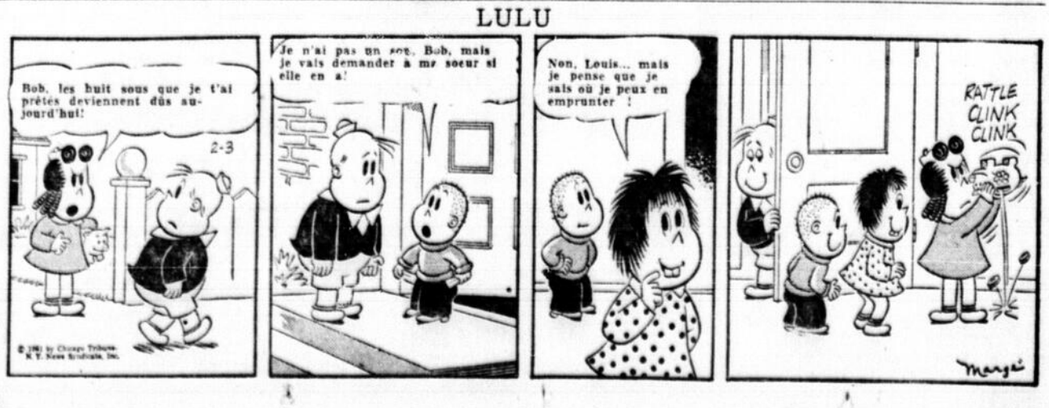
TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



Le Conseil législatif adopte en...

(Suite de la page 10)

neau, que nous avons aujourd'hui, dans le parti libéral provincial, une mentalité 100% fédérale.

Revenant sur la question des assurances, M. Martineau déclare qu'en 1944 le gouvernement provincial payait $300,000 de primes par année à cette compagnie de Toronto qui assurait les employés civils. En seize ans, dit-il, nous avons ainsi récupéré $5,000,000 qui sont restés dans la province de Québec pour aider les Canadiens-français à bâtir des maisons, et les cultivateurs à s'emparer d'un coin du sol québécois. Economiquement, c'est une excellente chose.

M. Martineau demande pourquoi le gouvernement ne fait pas disparaître certaines taxes de nuisance, qui frappent surtout le pauvre, comme la taxe d'amusement et la taxe d'hôpital.

Si l'hospitalisation est aussi gratuite qu'on le dit, ajoute le conseiller de Lauzon, je me demande pourquoi le gouvernement n'enlève pas cette taxe dite d'hôpital.

Avant de terminer, M. Martineau déclare qu'il veut que notre race soit la maîtresse de ses destinées, maîtresse dans la province de Québec qui n'est pas une province comme les autres, dans ce vieux Québec qui est une terre sacrée.

M. Martineau annonce également que s'il y a vote il s'opposera à ce bill.

M. Marler répond

Le leader du gouvernement exprime l'avis que M. Martineau semble avoir oublié l'augmentation énorme qui s'est produite dans la perception des revenus de la province depuis 1944, par suite des augmentations d'impôt attribuables à l'Union Nationale.

En examinant les comptes publics, dit-il, on découvre qu'en 1944-45, le revenu de la province de Québec était de $53,000,000, comparativement à $392,900,000 en 1959-60. Il y a donc eu une augmentation très sensible des revenus, et l'une des raisons de cette hausse a été l'augmentation des taxes par l'Union Nationale. C'est ainsi qu'en 1947 la taxe sur la gazoline était augmentée de 3 cents le gallon et de 2 cents en 1950. L'an dernier, cette hausse de la taxe sur la gazoline attribuable à l'U.N. a rapporté $36,000,000. Les augmentations dans l'impôt sur les sociétés ont donné $40,000,000.

M. Edouard Asselin: "Ne s'agissait-il pas de taxes que nous avions récupérées d'Ottawa ?"

M. Marler répond qu'il ne nie pas ce fait mais qu'il constate, pour le moment, la conséquence des actes de l'Union Nationale qui ont augmenté le fardeau des taxes sur les épaules des contribuables.

Cette augmentation des taxes s'est traduite, dans l'impôt sur le revenu, par une hausse de $54,-500,000. En fait, dit le leader du gouvernement, les augmentations de taxes dues à l'Union Nationale dans ces trois impôts ont donné $130 millions de plus.

"Je ne crois pas, dit M. Marler, que le conseiller de La Vallière (M. Tardif), puisse reprocher au nouveau gouvernement de percevoir les taxes imposées par l'Union Nationale."

Le leader du gouvernement rappelle qu'il y a eu d'autres augmentations de taxes sous l'Union Nationale, et, qu'en fait, ces augmentations de taxes représentent plus que le tiers des taxes perçues l'an dernier par le gouvernement.

M. Marler reproche à M. Martineau d'avoir parlé de toutes sortes de choses, sauf du bill.

M. Martineau: "J'ai parlé de centralisation.

M. Marler: "La perception des taxes a toujours été centralisée au bureau du revenu. Je ne vois pas que nous attaquions l'autonomie de la province en transformant le bureau du revenu en un ministère du revenu.

Quant à ce que j'ai dit aux jeunes libéraux à Trois-Rivières, dit M. Marler, je n'ai rien à retirer. Je veux ajouter cependant que nous avons aujourd'hui l'Union Nationale à Ottawa et à Québec. A Ottawa, elle est au pouvoir et à Québec dans l'opposition.

M. Martineau: "Il n'y a pas d'Union Nationale à Ottawa !

M. Marler: "Les conservateurs élus à Ottawa dans le Québec sont tous des Union Nationale.

Le leader du gouvernement demande alors à M. Martineau pourquoi le gouvernement de l'Union Nationale n'a pas enlevé la taxe d'amusement. L'Union Nationale a pris le pouvoir deux fois depuis 1921, depuis que cette taxe a été imposée. Pourquoi n'ont-ils rien fait ?

M. Martineau: "Cette taxe servait à l'assistance publique.

M. Marler: "Elle sert encore à ces fins.

En terminant, M. Marler affirme de nouveau qu'il s'agit d'un simple changement administratif pour assurer une plus parfaite perception des taxes.

Le bill 19 est alors voté en troisième lecture sur division et la Chambre haute s'ajourne à loisir pour attendre la sanction des dernières lois votées.

Collision mortelle de la route près du Lac-St-Charles

(Par Lucien Latulippe)

La route a coûté la vie à une jeune fille, hier, au Lac-St-Charles. La Sûreté provinciale identifie la victime comme étant Gisèle Plante, 15 ans, du Lac-St-Charles.

La police ajoute que cette tragédie est consécutive à une collision entre une auto et un camion-citerne. Le compagnon de la victime repose dans un état assez grave à l'hôpital St-Ambroise. Il s'agit de Jean-Charles Savard, 23 ans, du Lac-St-Charles également.

L'accident a eu lieu, vers 4h. hier après-midi, entre St-Emile et Lac-St-Charles. Il appert que les deux véhicules se sont tamponnés avec violence. L'auto de M. Savard est démolie. Le camion appartient à Gérard Blancher, 427, 3e avenue, Québec, et il était conduit par Robert Blanchet. Sous le choc, il a plongé dans le remblai de neige.

La Sûreté provinciale dit que Mlle Plante est décédée, vers 7h. hier soir, à l'hôpital St-Ambroise de Loretteville où elle avait été transportée avec son compagnon par l'ambulance J. Bouchard et fils. Sa dépouille repose à la morgue provinciale où le Dr J.-E. Raymond, de Courville, tiendra son enquête du coroner.

Autre accident

Un homme repose aussi dans un état sérieux à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à la suite d'un accident de la route survenu près de l'Etape, dans le Parc des Laurentides. M. Armand Sancartier, 50 ans, de St-Tite, comté de Laviolette, a été heurté par une auto alors qu'il traversait le boulevard Talbot.

L'accident s'est déroulé, hier matin, dans la grande courbe aux abords de l'Etape. M. Sanscartier est contremaître dans les chantiers pour la Donnacona Paper. Il venait de descendre d'un véhicule et traversait la route pour aller parler à quelqu'un. L'ambulance J. Bouchard et fils l'a dirigé vers l'hôpital.

Mort du premier Canadien décoré de la Croix Victoria

Vancouver. (PC) — Le premier soldat canadien à recevoir la Croix Victoria au cours de la première guerre mondiale, le capitaine E.D. Bellew, est décédé, mercredi, à l'âge de 78 ans.

Né à Bombay, le capitaine Bellew immigra au Canada en 1907 et s'enrôla en 1914. Il a été décoré de la Croix Victoria pour sa participation dans la bataille d'Ypres.

Trente-quatre...

(Suite de la page 10)

sur la recommandation de la Commission des loyers", dit la loi, "le lieutenant-gouverneur en conseil peut soustraire à l'application de la présente loi toute municipalité ou territoire soumis" à ses dispositions.

Au nombre des trente-quatre cités et villes qui sont soustraites à la Régie des Loyers figurent celles de Giffard, Courville, Jonquière, Bagotville et Arthabaska.

Onze autres cités et villes avaient été soustraites antérieurement à la Régie des Loyers. Plusieurs sont de la région, notamment, Sillery, Charlesbourg, Loretteville, Ste-Foy, Beauport, Kénogami et St-Georges de Beauce.

Les conseils municipaux des autres municipalités auxquelles s'applique la régie des loyers peuvent en tout temps soumettre une requête aux fins de s'y soustraire. La Commission des loyers, après avoir étudié leur requête, transmettra ses recommandations au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'action jugée appropriée.

A l'hôtel de ville...

(Suite de la page 3)

son client a fait sa demande le 23 novembre dernier. Il espère que le conseil n'accordera pas cette franchise sans au préalable obtenir tous les renseignements qui le justifierait de faire le meilleur choix en tenant compte du sérieux des hommes en cause, des intérêts qu'ils représentent, de leur solvabilité et de leur garantie de succès.

Cette lettre a été déposée au dossier du tunnel par le comité administratif. Elle a été produite sans être lue et un commentaire, fait au comité, en tirant une déduction logique, nous a fait attribuer à Me Lévesque une conclusion qui n'était pas dans sa lettre.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour éclairage d'aéroport — Sept-Iles", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (HNE) le 21 février 1961, pour la construction d'installations d'éclairage à l'aéroport de Sept-Iles (P.Q.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Acheteur régional, ministère des Transports, Bâtiment des magasins et des expéditions septentrionales, aéroport de Montréal, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre aux Builders Exchanges de Montréal et de Québec.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS
27 janvier 1961.

2 8 207

CANADA
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
OTTAWA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE 600 TONNES DE CHARBON BITUMINEUX A VAPEUR, POUR L'EXPLOITATION DU BASSIN DE RADOUB LORNE A LAUZON (P.Q.) seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI, 23 FEVRIER 1961.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'ingénieur régional, 75 boul. des Capucins, Québec (P.Q.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

CANADA
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
OTTAWA
CANADA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE 200,000 GALLONS D'HUILE DE CATEGORIE No 6, POUR L'EXPLOITATION DU BASSIN DE RADOUB CHAMPLAIN A LAUZON (P.Q.) seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI, 23 FEVRIER 1961.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'ingénieur régional, 75 boul. des Capucins, Québec (P.Q.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Jacques...

(Suite de la page 3)

faire à ses frais afin d'avoir plus de liberté. Passant par la Rive-Sud, la Beauce en particulier, il a fait des arrêts dans toutes les villes et villages qu'il rencontrait. Et il chantait des chansons louant notre carnaval. C'était sa manière à lui de faire notre publicité car il aime bien et le carnaval et la cité de Québec qui est pour lui si pittoresque. Le voyage a été de 450 milles et le chanteur en a profité pour visiter "la parenté" en chemin.

Il a suggéré que l'on construise à Québec une petite salle de concert. Voulant garder en vie nos chansons folkloriques, et surtout nos chansons du carnaval, il aurait bien aimé, à tous les jours, les chanter à un auditoire de quelque 300 personnes dans une petite salle. Il serait illusoire de croire que l'on peut remplir le Palais Montcalm tous les jours du carnaval. Et la petite salle serait cause de plus d'intimité avec les gens qui y viendraient chanter avec lui.

RESULTATS LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans des annonces classées

L'EVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: LA 5-5133

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

ANNONCES CLASSEES
L'EVENEMENT-JOURNAL
TEL.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
Coût minimum .65
3 ins. consécutives la ligne comptée .22
6 ins. consécutives la ligne comptée .20
24 ins. consécutives la ligne comptée 17
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .35

TARIF AU COMPTANT
Strictement payable d'avance.
Les annonces réclamant une case supplément de .05 pour frais postaux.
Avis de naissance, mariage, fiançailles $1.50
Avis, de décès, remerciements, service anniversaire $1.00
Mots additionnels $0.05

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal" Lévis, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, Sillery, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny Lorettville, Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publications ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
PROVINCE DE QUEBEC: 1 an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25. 1 mois $1.00. Ailleurs au Canada: 1 an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, 1 mois $1.00.
ETATS-UNIS: 1 an $10.00, 6 mois $5.25 3 mois $2.75, 1 mois $1.00.
PAYS ETRANGERS: 1 an $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00, 1 mois $2.25.

ARGENT A PRETER

$1,500 à $75,000 à la même personne dans province. Prêt Hypothécaire Laurentien Enr. 264 de la Couronne. — LA 9-8234. Soir LA 9-1813.

TERME 5 A 20 ANS
PREMIERE et deuxième hypothèques, taux partir 7%, toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. LA 3-3461.

PRETS PERSONNELS
PRETS personnels consentis la journée même 1,000 à 2,000 dollars. Immeubles Centrales, 350 Blvd Charest Est. Chambre 304. LA 3-3461.

MAINTENANT A QUEBEC
SEABOARD FINANCE
POUR SERVIR LA POPULATION DE QUEBEC ET DES ENVIRONS SEABOARD VOUS OFFRE DES PRETS JUSQU'A $5,000.00. AUCUN BONI, ASSURANCE-VIE AVEC OPTION DE REMETTRE EN N'IMPORTE QUEL TEMPS. POURQUOI NE PAS COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT AVEC NOTRE SUCCURSALE.
SEABOARD FINANCE
411 DORCHESTER
COIN ST-JOSEPH
LAFONTAINE 9-8451
ATTENTION SPECIALE AUX PROPRIETAIRES

AUTOMOBILES A VENDRE

JEEP Land Rover 1957, 7 passagers, entièrement équipée. Idéal, sport, contracteur $2,200. Paiement facile. LA 4-2093.
METEOR 53 automatique, propre. Tél.: LA 4-8963.

VOUS AUREZ L'AGREMENT
et la garantie d'une voiture neuve en achetant une voiture usagée de qualité.
CHEZ
Universal Auto
777, 1ère Avenue — LA 5-5113

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX
Albert BARRE AUTOS et Camions
Le centre de l'auto et camions usagés à Québec
1095 CANARDIERE
LA 9-3331 — LA 9-3333

A LEVIS
VOUS ETES BIEN SERVIS
Autobus écoliers
DIFFERENTS MODELES ET CAPACITES
20 NEUVES, 30 USAGEES
Autos usagées
Choix varié — Qualité garantie
GARANTIE "OK"
LEVIS AUTO INC.
Rond-Point, Lévis
TEL.: TE 7-5888
Le garage le plus considérable de la Rive Sud.

AUBAINES D'HIVER

1960 Rambler Sedan	$1850.	1956 Ford Station	$950.
1959 Fiat 1000	$1300.	1955 Chevrolet Sedan	$750.
1959 Hansa Station	$1250.		
1958 Plymouth H.T.	$1650.	1954 Oldsmobile Sedan	$760.
1958 Volkswagen Coach	$ 985.	1954 Morris Oxford	$450.

EN SPECIAL: 3 CITROEN RECONDITIONNEES
VERSAILLES AUTOMOBILES
105, 3e AVENUE — TEL.: LA 5-4532

BONNES DEMANDEES

BONNE demandée pour famille 3 personnes. Devra coucher chez elle. S'adr.: 534, 1ère Avenue, Limoilou.

BUREAUX A LOUER

CENTRE D'ACHATS. Canardière, 3500 pds bureaux neufs, stationnement gratuit. LA 4-7022.

CHALET A VENDRE

ORSAINVILLE. Chalet à vendre, 5 pièces, terrain 50 x 100. LA 4-2598.

CHAMBRES A LOUER

397 RUE ST-JEAN, grande chambre, très propre. LA 3-5150.
POUR MONSIEUR, usage cuisine, réfrigérateur, etc. Prix modique. 1015 d'Artigny.
CHAMBRE, pension si désiré, paroisse St-Pie X. St-Pascal. Tél.: 661-3556.
PRES boul. l'Entente, grande chambre avec lavabo, entrée privée, permis cuisine. MU 3-0466.

COMMERCES A VENDRE

QUINCAILLERIE, haute-ville, excellente occasion, commerce payant, conditions avantageuses. — MU 1-5462.
LAC BEAUPORT, Hôtel 20 chambres, plage, commerce à l'année. Règlement de succession. VI 9-4075.
COMPTOIR-LUNCH, bon chiffre d'affaires. Aubaine. TE 7-6000, situé Québec.
COMMERCE tabagie, prix $12,500.00 — Acompte $6,000.00. MA 3-9182.

CHANCE D'AFFAIRES

QUEL GAIN VOUS RAPPORTE $7,000?
3½% A LA BANQUE?
5% SUR LES ACTIONS?
Il peut vous rapporter $100 ou plus par semaine si vous possédez un MAGASIN-BUANDERIE A CONTROLE MONETAIRE
"FRIGIDAIRE"
PAS DE SALAIRES — PAS D'INVENTAIRES — OPERATION DURANT VOS LOISIRS
Coopération complète concernant les emplacements et le financement par G.M.A.C. Location et installation par les distributeurs exclusifs Frigidaire pour le Québec et les Maritimes.
MAINTENANT DISPONIBLE
IRONRITE
REPASSEUSES A CONTROLE MONETAIRE
COIN LAUNDRY SALES LTD.
6404 CHEMIN COTE DE LIESSE
DORVAL ME 1-8581

DIVERS A VENDRE

POELE à bois ou huile, comme neuf, à sacrifier. — LA 2-6808.
LESSIVEUSES reconditionnées à neuf, de toutes marques avec garantie. — LA 3-3760.
REFRIGERATEURS de toutes marques et grandeurs, vedus avec garantie. — LA 3-3760.
REFRIGERATEUR Astral, lessiveuse monitor, set salle à diner, bargain. — LA 3-3760.
TELEVISIONS 17" et 21", très propres, condition facile. LA 3-3760.
TABLEAUX, magnifiques peintures à l'huile avec sculpture sur bois. — MU 3-3174.

VENTE RAPIDE
Choix de comptoirs de magasin de toutes les grandeurs. Coffre-fort modèle de maison. Etagères à journaux.
LES ENCHERES MARCEAU INC.
110 rue St-Paul, LA 9-1741
Québec

FEMMES, FILLES DEMANDEES

GAGNEZ $23 semaine, plus garde-robe gratuite, durant loisirs. Il s'agit montrer vêtements Fashion Frocks vos amies. Nul besoin capital, sollicitation, expérience. Ecrire: North American Fashion Frocks Ltd, 3425 Boulevard Industriel. Dépt G-3431, Montréal 39.
VOTRE propre commerce Avon, la plus grande compagnie de cosmétiques au monde a quelques territoires libres pour dames ambitieuses. Excellents revenus à temps plein ou partiel. Signalez aujourd'hui LA 3-7706.

GARAGES A LOUER

GARAGES chauffés, ave de Bienville, enlèvement de neige compris, facile accès, $15 par mois. Tél.: LA 5-6186 ou LA 7-8511.

AUTOMOBILES A VENDRE

ATTENTION
1955 CHEVROLET Coach, radio (660), valeur de $925.00, pour $795.00
1955 MERCURY Sedan, radio, valeur de $950.00, pour $775.00
1957 LAND-ROVER équipé $495.00
WILLYS JEEPS usagés pouvoir sur 4 roues de $1950.00 à $1959.00 à des prix de $495.00 à $1895.00.
* Ces prix sont sans échange.
AUTO MODERNE LIMITEE
CANADIAN AUTO CORP.
498 de la Couronne, Québec 2, P.Q.
Tél.: LA 9-5381
556 Boul. Hamel, LA 9-5384

HOMMES DEMANDES

VOYAGEUR de commerce pour Québec et le Bas du Fleuve. Age 30 à 40 ans. Relations avec garagistes et comptes industriels désirables. Doit être bilingue et avoir automobile. Salaire et dépenses payés. Réponses gardées confidentielles. Ecrire Dépt 316 Le Soleil.
DU A UN PROGRAMME d'expansion nationale dans vente directe et industrielle de notre compagnie, nous demandons vendeurs d'expérience très sérieux avec bonne éducation et ayant bon contact avec le public et bien établi dans votre localité pour couvrir territoire exclusif. Salaire de base, commission, bonis et autres bénéfices. Entraînement à nos frais à Montréal. Automobile indispensable. Ecrire toute information sur votre expérience et instruction à Casier Postal 187, Station Youville, Montréal. Le tout sera confidentiel.

HOMMES DEMANDES
COLLECTEURS, vendeurs, avec ou sans automobile, pouvant fournir de bonnes références, semaine 5 jours, salaire, commission, bonus, etc., s'adr. à Hartney Co., 225, 3e Avenue.
Position permanente dans le commerce, clientèle établie, travail facile. Tél.: Léon Myrand, de 8 à 9 hres a.m., et 6 à 9 hres p.m. LA 3-4353.

BRASSIERES & GAINES
Si vous êtes capables de vendre des brassières et des gaines, et si vous avez des connections dans les magasins de lingerie et de marchandises seches à Québec, au Lac St-Jean et sur la Côte Nord, nous avons une ligne très hautement cotée, de vêtements de base pour dames, fabriqués au Canada. Haute commission et boni généreux. Ecrivez seulement si vous avez l'expérience requise
au Dépt 335 Le Soleil

EMBALLEURS
demandés pour marché-géant de Québec, 17 à 20 ans. Bon salaire, plus chances d'avancement aux postes de commis senior, dans tous les rayons.
Commis junior et senior
pour marché-géant de Québec, avec ou sans expérience dans l'alimentation. 17 à 25 ans. Bon salaire, plus chances d'avancement, aux postes de gérant de département, 10ième année.
Ecrire dépt 329 — Le Soleil

VOICI LA POSITION QUE NOUS OFFRONS:
(1) Minimum de $300.00 par mois garanti pour débuter pendant l'entrainement, plafond illimité. Nos hommes expérimentés gagnent de $7,000. par année et plus.
(2) Opportunité unique — aucune limite d'âge.
(3) Organisation de vente comprenant au-delà de 10,000 vendeurs satisfaits à travers les Etats-Unis et le Canada.
(4) Entrainement complet par des instructeurs compétents. Salaire et dépenses payés pendant la période d'entrainement.
(5) Compagnie que vous serez fier de représenter. La plus grosse du genre au monde. Actif de plus de $550,000,000.00. Publicité nationale.
(6) Aucune pénurie — Aucune période creuse.
(7) Avancement rapide pour hommes aux capacités de gérant, qui démontreront leur habileté.
(8) Plan de pension, assurance-groupe et autres bénéfices sociaux.
Tout cela vous semble trop beau pour être vrai? Laissez-nous vous expliquer. Si vous avez une bonne apparence, aimez à faire de l'argent et êtes prêts à travailler, vous pouvez vous qualifier. Devez avoir une voiture en bonne condition. Notre personnel est au courant de cette annonce. Ecrivez au dépt 325 Le Soleil & L'Evénement-Journal pour obtenir rendez-vous pour entrevue strictement confidentielle.

HOMMES ET FEMMES

SURVEILLANTS DANS LA VILLE DE QUEBEC
Hommes et dames jouissant de loisirs en fin d'après-midi, le soir et le samedi pour travail à temps partiel devant débuter bientôt. Surveillance de la distribution de porte en porte d'échantillons de nourriture. Automobile essentielle. Rémunération de $1.75 à $2.00 l'heure. Les candidats devront être en mesure de parler et écrire l'anglais. Communiquer en anglais au plus tôt, mentionnant occupation, âge, qualifications, adresse et numéro de téléphone, avec :
VERIFIED DISTRIBUTION SERVICE
1670 Avenue Bayview
Toronto 17, Ontario.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

RECHERCHE orgue électrique Hammond usagé mais en bon ordre. — MO 3-0295.

LOCAL A LOUER

EDIFICE à louer ou vendre pour magasin manufacture, entrepôt. Box 1103, Mont-Joli, Qué.

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-JEAN, 4 pièces, plus bain, non chauffées, $40.00, libre immédiatement. LA 4-7022. Soir LA 7-9387
LOGEMENTS chauffés, 5 ou 6 pièces, près église St-Pascal. S'adr.: 2089 Canardière, Appt 1
7 PIECES, chauffées, 869 avenue Lévis. Libre 1er mars. LA 5-6062.

LOGEMENTS A LOUER

6 APPTS, chambre bain, chauffés, 3e 2170 Boul. Ste-Anne, libre 1er mai. — LA 2-4031. Soir LA 3-4556.
ST-CYRILLE OUEST, 6 pièces, chauffé, 2e étage, $90.00, adultes, sous-sol 4 chambres. LA 7-8792.
LOGEMENT chauffé, 4 pièces, chambre bain, 2170 Blvd Ste-Anne, Royal Trust. LA 2-4031.
MAGNIFIQUES logements modernes, 4½-5½ pièces, lessiveuse, sécheuse. 1610 Niverville.
ST-ALBERT, 4e Avenue, 4 pièces, plus chambre bain, chauffées, libre 1er mai. 623-7244.
ST-FIDELE, 3 pièces, chauffées, modernes, 1er. 1690, 4e Avenue. 663-8159.
AVE NICOLET, St-Pascal, 5 appts, chauffés, libre 1er mai. 661-6072.
4 PIECES, chauffées, libre. OL 3-1121.
CHEMIN STE-FOY, près Cité Universitaire, centre achat, 3-4 pièces, modernes, mai, $58.00, $70.00. OL 3-5968.
ST-RODRIGUE, 5 pièces, chauffées, plus bain, $75.00, libre 1er mai, 2e — Tél.: 623-2062.
1er ETAGE, 4½ appts, modernes, propres, $65., rue Cadillac, MU 1-2041.
PLACE Beloeil, magnifique logement 5½ pièces, tapis dans salon, dinette et passage. Occupation immédiate. MU 3-7622.
DANS St-Coeur de Marie, plain-pied, bas, 6 pièces plus chambre de bain avec eau chaude, fini neuf, plancher bois dur, non chauffé, entrée 220, avec Parking, pour adulte, s'adresser 959 rue Scott.
LE BARONET
COIN Grande-Allée et Ave Cartier, appartements luxueux 2-3-4-5-6 pièces, ascenseur automatique. Appelez M. Perland, Royal Trust. LA 2-4031. — Soir LA 3-4556.

LOGEMENTS DEMANDES

5 PIECES ou plus, chauffées, quartier Montcalm de préférence. MU 3-7461.
4-5 PIECES, chauffées, centre la ville. 220, soir. LA 2-3606.

MACHINERIE A VENDRE

SOUFFLEURS SICARD
PELLES mécaniques, tracteur TD-9 (Mâle); D-7-8 Payloaders, floats camions 5-7-10 tonnes, 2 et 3 différentiels équipés avec charrues, autobus, compresseurs Machinerie Maheux, 500 Avenue St-Sacrement. MU 3-8940.
ATHEY-WAGON
SCRAPER DW-21
TRACTEURS D-8 et HD-21
PELLES MECANIQUES
¾ verge.
COMPRESSEURS
GRADERS
USINE D'ASPHALTE compète.
PLAN DE GRAVIER.
Conditions avantageuses pour acheteur sérieux
S'adressez 575 Arago Ouest
TEL.: MU 1-3571

MAISONS A VENDRE

4e AVENUE, magnifique maison 10 pièces et garage, M. Gourdeau, Royal Trust, LA 2-4031. Soir: LA 2-8635.
AVE Brown, maison 3 logements, 1-8 pièces, 2-9 pièces, garages. M. Gourdeau, Royal Trust, LA 2-4031, soir: LA 2-8635.
BLVD Laurier, maison 9 pièces, plus garage M. Gourdeau, Royal Trust. — LA 2-4031, soir: LA 2-8635.
RUE de la Colline, bungalow 6 pièces. M. Gourdeau, Royal Trust, LA 2-4031, soir: LA 2-8635.
RUE Gregg, Ste-Foy, joli bungalow 6 pièces, carport. M. Gourdeau, Royal Trust, LA 2-4031, soir: LA 2-8635.
PRES ECOLE NORMALE, magnifique propriété, 2 logements, 6 pièces, plus soubassement fini, construction récente. MU 1-5462.
STE-CLAIRE D'ASSISE, 7 logements, modernes, excellent placement. Acompte $20,000.00. Faut vendre d'ici 15 jours. LA 9-8121.
STE-CLAIRE D'ASSISE, 1ère Avenue. Magnifique 7 logements, 1 grand 8 pièces. Acompte $1,000. LA 9-8121.
ST-PIE X, 3 logements 1-6, 2-3, comptant $5,000. Prix à discuter. LA 9-8121, LA 5-6581.
BOULEVARD des Chutes, 4 logements, construction 1 an, prix $28,000. Comptant à discuter LA 9-8121 — LA 5-6581.
LAC BEAUPORT, maisons meublées, grands terrains, habitable à l'année. Règlement succession. VI 9-4075.
ST-JEROME, Charlesbourg, construit Yves Germain, 2 logements, 5 pièces. Acompte $2,000. Ristourne provinciale. MU 3-8766.
BANLIEUE, 3 logements, coin de rues. Prix $8,000. LA 3-5075.
23ième RUE. 2 logements de 5 pièces, avec garage, en très bonne condition, à proximité des écoles, $25,000. Termes à discuter. Quebec Land & Realty Company. M. Prévost, 529-8456. Soir 524-7254.
ST-COEUR-DE-MARIE, 2 logements 7, 1-3 pièces. Prix $8,500.00. Acompte $2,500.00 — LA 9-8121.
HOLLAND, 2 logements de 7 pièces avec garages. Quebec Land & Realty Company. Mme Bernier, LA 9-8456. — Soir: OL 3-3424.
ST-SACREMENT, rue Caillière, 6 pièces, livraison immédiate. Prix $28,000.00 — MA 3-9182.
JOUVENCE Champigny, maison neuve, ristourne provinciale. Mensualités $46.00 MA 3-9182.
CHARLESBOURG, maison neuve, 6 pièces, style Ranch. Acompte $800.00. Balance $76.00 par mois. Livraison 1er mai MA 3-9182.
STE-FOY, maison neuve 6 pièces, brique et pierre, $13,500.00. Acompte $1,200.00. Livraison immédiate — MA 3-9182.
COTTAGE, 7 appts, prêt à habiter. St-Louis-de-France, près église, école. Direct propriétaire — 527-5217.
BON AIR, maison neuve, 5 pièces, brique et pierre. Livraison immédiate — $68.00 par mois. Ristourne provinciale. Acompte $460.00 — MA 3-9182.
STE-FOY, rue Pouliot, maison neuve, 3 revenus. Acompte $5,000.00. Prix $26,000.00 — MA 3-9182.
PAROISSE St-Vincent de Paul, 2 logements 8 pièces, 1-5. Prix $8,500.00. Acompte $2,500.00. LA 9-8121.
SILLERY, magnifique propriété 10 pièces, 2 chambres bain. Grand terrain avec érables. Acompte raisonnable — LA 7-0802 — LA 9-8121.

MAISONS DEMANDEES

DIRECTEMENT du propriétaire, recherche maison 3 revenus, en bon état. — LA 9-8121.
ST-DOMINIQUE, St-Sacrement, 2 à 4 revenus. Acompte $7,000.00. Pas d'agent. Urgent — MU 3-8766.

MAISON A LOUER DEMANDEE

LOUERAIT pour 1 an, 5 pièces, cave finie si possible. Option d'achat. Sillery, Ste-Foy — LA 7-6544.

MEDECIN - CHIRURGIEN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est, St-Joseph. TEL.: LA 4-4061.

REPARATIONS

TEL.: LA 3-4638
Pièces toutes marques. Gros et détail.
AU FOYER DES LAVEUSES
239 ST-VALLIER OUEST
EN FACE de SYLVIO MARCEAU

TERRAINS A VENDRE

ST-PIE X, Giffard, terrain, $400.00 comptant. Tél.: LA 9-5500.
AUBAINE
STE-FOY. Terrains pour construction résidentielle. Prix d'aubaine 20 le pied carré. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust LA 2-4031, le soir LA 2-8635.

Quand vous dormez, le monde continue sa marche, renseignez-vous tôt sur les principaux événements survenus dans toutes les sphères de l'actualité; lisez L'Evénement-Journal.

ÇROYEZ-LE ou NON par RIPLEY



Arrestation des présumés auteurs d'un vol de $1,200

A l'aide d'un signalement qui avait été donné dans toute la province, la Sûreté provinciale a retracé, hier midi, les auteurs présumés du vol de $1,200 perpétré dimanche dernier à la taverne "Aux Amis", à Baie-Comeau. Les inculpés sont des jeunes gens originaires de la Côte Nord mais qui demeurent à Montréal depuis quelques années. Ils ont été ramenés à Québec pour être conduits à Baie-Comeau.

Les deux voyageurs ont été interceptés dans un garage à Lac Bouchette, lac St-Jean, ou leur automobile venait d'être remorquée après être restée en panne. Les deux hommes ont été reconnus de même que leur automobile. Dépêché sur les lieux, le sergent Castonguay, du poste de Roberval, est allé cueillir les deux hommes. Quelques centaines de dollars ont été trouvés sur eux.

Le vol dont les suspects sont impliqués a été perpétré aux petites heures dimanche dernier. A l'aide de tout un attirail, les cambrioleurs avaient réussi à éventrer le coffre-fort et s'étaient emparés de l'argent qu'il renfermait.

Cambriolage à Trois-Pistoles

Des voleurs se sont introduits par effraction dans les magasins 5-10-15, propriété de M. Lucien Allard, à Trois-Pistoles, et ils ont dérobé une somme de $18 qui se trouvait dans une caisse enregistreuse. Les auteurs de ce vol seraient ceux qui ont opéré au bureau de poste de cette localité, il y a 15 jours. Ils seraient également les mêmes qui ont opéré dans des établissements à St-Pascal de Kamouraska, et à Ste-Anne de la Pocatière.

Mme O. Mercier

Mme Onésiphore Mercier, née Emma Blais, demeurant au 15 de la rue Dalhousie, est décédée mercredi à son domicile, à l'âge de 85 ans et onze mois. Son époux l'a précédée dans la tombe il y a plusieurs années.

Elle laisse dans le deuil deux fils et une fille: MM. Paul-Emile et Antonio Mercier ainsi que Mme veuve Paul-Emile Labadie (Anita); ses belles-filles: Mme P.-E. Mercier (Juliette Guillemette), et Mme Antonio Mercier (Monique Lacombe); son fils adoptif et son épouse, M. et Mme Noël Labadie, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Mme Mercier laisse aussi ses frères et soeurs: M. Antoine Blais, de Montréal, Alexandre Blais, des Méchins, Mme Wilfrid Ouellet, de Montréal, et Mme Ovide Tondreau, de Québec; ses beaux-frères: MM. Alf. Levesque, Herméngilde Gagnon, Ovide Tondreau, Wilfrid Ouellet ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain à Berthier-en-Bas. Les restes mortels sont exposés d'ici là aux salons Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

Mme A. Poulin

Mme Rita Mercier, épouse de feu Alfred Poulin, demeurant à 496, 4ème Rue est décédée hier à l'âge de 74 ans et 5 mois.

Elle laisse dans le deuil: ses fils MM. Robert et Jean-Paul Poulin, ses filles: Mmes Gérard Langlois (Madeleine), Léonard Parent (Rita), Mlles Jacqueline Poulin, Lucille Poulin, Mme Augustin Gignac (Gertrude); sa belle-fille: Mme Robert Poulin (Louise Lafrance); ses gendres; MM. Gérard Langlois, Léonard Parent, Augustin Gignac; son frère: M. Amédée Mercier; ses beaux-frères et belles-soeurs; Mme Amédée Mercier, M. Edouard Paradis, Mme Arthur Poulin, de Ste-Famille, I.O., M. et Mmes Joseph Poulin, de Montréal,, Félix Poulin, Ste-Famille, I.O., Gérard Poulin. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les restes mortels sont exposés à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 318 de la Canardière.

Le service sera chanté lundi matin en l'église Saint-Charles de Limoilou. L'inhumation suivra au cimetière Saint-Charles.

M. Jos. Bernard

M. Joseph Bernard, rentier, demeurant chez son gendre M. Herney Huot, au 235 Christophe Colomb, est décédé mercredi à l'âge de 72 ans et trois mois. Il était l'époux de feu dame Albertine Labrecque.

M. Bernard laisse dans le de l un fils et deux filles: M. Laurent Bernard, de Montréal, Mme René Blouin(Germain) de Hull et Mme Herney Huot (Yvette); sa belle-fille, Mme Laurent Bernard (Maria Genois); ses gendres: MM. R. Blouin et H. Huot ainsi que onze petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Il laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Napoléon Thivierge, M. et Mme Henri Labrecque, M. et Mme Joachim Labrecque, M. et Mme Napoléon Pouliot, Mme veuve Albert Picard, Mlle Isabel Labrecque, Mme J.-H. Chrétien, Mme veuve J.-B. Labrecque. Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain à Notre-Dame de Grâce. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Marceau, 224 St-Vallier-Ouest. L'inhumation se fera au cimetière de St-Jean, I.O.

EXTRA-SPÉCIAUX

Beurre No 1	.65	3 lbs rognon lard	.95
Talon ronde comp.	.65	3 lbs lard haché	.95
Steak délicatisé	.65	3 lbs foie boeuf	.95
Steak de lard	.65	2 lbs chop Veau	.95
Haut-côte Boeuf	.39	3 lbs saucisson	.95
Fesse mouton	.39	3 lbs boeuf haché	.95
Epaule veau comp.	.39	5 lbs veau en petits morceaux	.95
Fesse veau comp.	.49	4 lbs saucisse	.95
Devant veau comp.	.29	10 lbs viande à ragoût en petits morceaux	.95
Devant agneau	.19		
2 lbs chops d'agneau	.95		

EXTRA - SPÉCIAL
Poule A, 3-4, vidée .29
3 dozs d'oeufs A-gros 1.49
3 dozs d'oeufs A-petit 1.29
Avec 3 item de cette annonce
1 lb de spread GRATIS!
Boucherie WEISBERG'S
862, St-Joseph Est
TEL.: LA 2-2785
Commandes postales remplies avec courtoisie

Mme A. Chabot

Mme André Chabot, née Germaine Dionne, est décédée vendredi dernier à l'âge de 65 ans. Mme Chabot était l'épouse de M. A. Chabot de la firme Chabot et Frère et demeurant au 575, 8e avenue. Elle a succombé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et sa disparition jette dans le deuil une famille distinguée de Québec.

Outre son époux, Mme Chabot laisse dix enfants: MM. Marcel Chabot, du CHAU-TV, de Carleton-sur-Mer, Jean Chabot, technicien, Philippe Chabot, comptable de Baie Comeau, Robert Chabot, gérant du personnel à la Dominion Textile, Montréal, Denis Chabot, du laboratoire de Linguistique de l'université Laval, Gilles Chabot, élève du séminaire de Québec, Mme Paul Beaulé (Claire) de Loretteville, Soeur St-Roger (Pauline) des Servantes du St-Coeur de Marie, Mlle Renée Chabot, 11., de l'Hôtel-Dieu et Mme Réal Cimon (Hélène) de Ste-Foy; ses gendres : MM. P. Beaulé, technicien dentaire, et Réal Cimon, asst-ingénieur à la CGE; ses belles-filles: Mme Marcel Chabot (Françoise Bélanger), Mme Ph. Chabot (Jacqueline Thibeault) et Mme Robert Chabot (Bertha Vandal, 11.), ainsi que onze petits-enfants.

Mme Chabot laisse aussi ses frères et soeurs : MM. Charles, Louis-Philippe, Marc et Paul Dionne, Mlle Gabrielle, Jeanne, Marcelle, Cécile et Julienne Dionne, de Québec, Mme Albert Gagnon (Marguerite) de Beloeil, Mme veuve John Stuart (Gertrude) de Boston et Mme Lionel Létourneau (Madeleine) de Ste-Foy; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. l'abbé Adalbert Chabot, curé de St-Tite-des-Caps, M. l'abbé Henri Chabot, curé de Lamothe, Abitibi, le Rév. F. Avila Chabot, M.S.C., la Rr Sr Marie-Jean d'Avila, des Srs. Blanches d'Afrique, Mme Chs Dionne, Mme L.-P. Dionne, Mme Marc Dionne, Mme Paul Dionne, Mme veuve Isidore Dionne, M. Lionel Létourneau, M. Albert Gagnon, Mme veuve Bernard Chabot, de St-Laurent, I.O., Me A.-H. Chabot, c.r., et Mme Chabot, Mme veuve Adélard Chabot, de Courville, MM. et Mmes Eugène Chabot, Ludovic Chabot, Adjutor Lachance, Oscar Paquet, Mme veuve Victor Delisle, tous de l'Ile d'Orléans, Mme veuve Frédéric Chabot, de Los Andgeles.

La défunte comptait aussi de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines dont M. l'abbé Ls Chabot, curé de St-Paul-Apôtre, M. l'abbé P.-A. Chabot, curé de Notre-Dame des Laurentides, M. l'abbé Lucien Chabot, de St-Louis de Pintendre, M. l'abbé P.-H. Lachance, de St-Raphaël, Bell., les RR. PP. Maurice Chabot, Roland Chabot et Ludovic Prémont, M.S.C., les RR. FF. Roland-Maurice (Maurice Paquet), et Ferdinand-Louis (Ferdinand Prémont) des Frères Maristes; les RR. SS. Marguerite de l'Immaculée (Marguerite Paquet) et Louis-de-l'Enfant-Jésus (Armande Prémont) des Dames de la Congrégation et R. S. Ste-Claire (Huguette Paquet) des Servantes du St-Coeur-de-Marie.

Les funérailles ont eu lieu mardi sous la direction de la maison Bouchard & Fils et elles ont donné lieu à une touchante manifestation d'estime et de condoléances.

M. E. Parent

M. Edmond Parent, époux de dame Marie-Louise Levasseur, est décédé mercredi à l'âge de 80 ans et deux mois. Il demeurait à 123, des Cascades, à Beauport.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Mmes Emile Viger (Deliska), Roméo Latouche (Lucienne), Wilbrod Grenier (Juliette), Omer Anctil (Jeanne-d'Arc), Vve L.-P. Grenier (Laura), Napoléon Bédard (Simonne), Emmanuel Yockell, (Olivette) et Mlle Marie-Rose Parent; ses gendres: MM. Emile Viger, Roméo Latouche, Wilbrod Grenier, Omer Anctil, Napoléon Bédard, Emmanuel Yockell et Lauréat Giroux; son frère: M. Joseph Parent; sa soeur: Mme Joseph McGee (Laura Parent); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Alfred McGee, M. Alphonse Levasseur, Mmes Eugène et Emile Parent.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du défunt, à 123 des Cascades, à Beauport. Les funérailles auront lieu lundi matin à l'église de Beauport et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Mort d'un ancien ministre ontarien

Toronto (PC) — Le Dr William J. Dunlop, ancien ministre de l'Education de l'Ontario, est décédé hier à l'hôpital à l'âge de 79 ans.

Le Dr Dunlop était malade depuis sa démission du cabinet, en novembre dernier.

Sa mort a été annoncé par le premier ministre Frost à l'Assemblée législative, qui s'est immédiatement ajournée pour quelques heures.

Fleurs pour toutes occasions
A.-F. BARDOU
Jardinier-Fleuriste
1091 Ch. St-Louis
Tél.: LA 7-8568

Camellia Inc. FLEURISTE
1055 RUE ST-JEAN
TEL.: LA 3-5644

Donner des FLEURS de chez ... McKenna INC. Fleuristes
C'est offrir une présentation de goût et de qualité
Magasin ouvert tous les jours de 8h.30 a.m. à 6h.30 p.m.
1183 rue ST-JEAN
Tél.: LA 2-6868

DÉCÈS

BERNARD — A Québec, le 1er février 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph Bernard, époux de feu dame Albertine Labrecque, demeurant à 235 Ouest, Christophe-Colomb.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures 30.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc, No 224 Ouest St-Vallier, à 8 heures 15 pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Jean, Ile d'Orléans.

CORRIVEAU — A Québec, le 1er février 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Philippe Corriveau, avocat, C.R, époux en premières noces de feu Valéria Turgeon, en secondes noces de dame Gabrielle Litalien, demeurant à 850 Cassé.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy, à 9 heures 50, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière St-Charles.

GRENIER — A Québec, le 31 janvier 1961, à l'âge de 73 ans 3 mois, est décédé Monsieur Léon Grenier, ex-employé du Québec Power à sa retraite, époux de feu Josephine O'Neil, demeurant 93, rue St-Luc.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 9 heures 45, pour l'église Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles.

LEVERT — A Montréal, le 2 février 1961, à l'âge de 69 ans 7 mois, est décédé M. Cyrias Levert, époux de dame Alma St-Hilaire, demeurant 6257 Viau.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire A. Dallaire Inc., No 3254 rue Bellechasse à 9.45 heures pour l'église de Notre-Dame du Foyer et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

MAILHOT — A Shawinigan Falls, le 1er février 1961, à l'âge de 85 ans 6 mois, est décédé M. Hermen Mailhot, époux de Cévérina Jacques, demeurant à 1364 Ave Fregon.
Les funérailles auront lieu samedi à Shawinigan Falls.

MARQUIS — Le 1er février 1961, à l'âge de 84 ans, est décédée dame

La Session Provinciale

Montréal ne pourra accroître sa représentation dans la Corporation de Montréal métropolitain

Par Henri DUTIL

Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a refusé, hier soir, de permettre à la ville de Montréal d'avoir quatre représentants de plus dans la Corporation de Montréal métropolitain, et cette Corporation s'est vu refuser le pouvoir d'entreprendre des travaux, comme elle demandait dans un projet de loi qu'elle présentait à la Législature.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré qu'il importait de maintenir le statu quoi jusqu'à ce que le gouvernement ait eu le temps d'étudier les problèmes de la métropole en profondeur, après avoir reçu le rapport de la commission Champagne. Si les études nécessaires sont assez avancées alors, une loi sera présentée au cours de la prochaine session pour régler le sort de ce que le maire Jean Drapeau et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, ont qualifié de 33e gouvernement dans l'île de Montréal.

Le maire de Montréal et M. Saulnier ont fait des plaidoyers enflammés pour obtenir une représentation accrue de la ville de Montréal dans la Corporation de Montréal métropolitain, et ils ont même menacé de retirer la métropole de cet organisme si on ne se rendait pas à leur demande. Mais après la déclaration du premier ministre, ils ont retiré leur demande et l'étude du bill s'est terminée dans le calme.

M. Lesage, dans sa déclaration, a dit que la décision du gouvernement lui était dictée par son sens du devoir et qu'il n'était pas prêt à trancher des questions aussi épineuses en quelques heures, sans avoir eu le temps de les approfondir.

M. Lucien Saulnier

Le président du comité exécutif de Montréal affirme que l'existence même de la Corporation de Montréal métropolitain est en jeu dans ce bill.

Nous avons déjà trente-deux gouvernements sur l'île de Montréal et un trente-troisième tente de s'y implanter, dit M. Saulnier. Dans ces circonstances, deux questions se posent: 1o—avons-nous besoin d'un 33e gouvernement? et, 2o—si oui, quelle représentation la ville de Montréal doit-elle obtenir dans cet organisme.

M. Saulnier a dit que la Corporation de Montréal métropolitain est un encombrement et qu'elle retarde le progrès de la métropole. Ses seules activités se sont réduites à reproduire des études faites par la ville de Montréal.

M. Saulnier a donné comme exemple de l'inutilité d'un gouvernement métropolitain la ville de Toronto qui travaille actuellement à fusionner les diverses villes qui font partie de son gouvernement métropolitain.

Le président du comité exécutif a dit que les administrateurs de Montréal favorisent l'abolition de cet organisme parce que, la semaine dernière, le premier ministre a laissé entendre son intention de créer une commission avec des pouvoirs quasi judiciaires pour régler les problèmes intermunicipaux. Montréal, dit M. Saulnier, a plus confiance dans la justice du gouvernement de la province que dans celle des villes qui sont ses voisines.

"Si Montréal ne peut pas obtenir le gel des pouvoirs actuels de la Corporation de Montréal métropolitain, alors elle demandera à se retirer de cet organisme", a ajouté le président du comité exécutif.

Le maire Drapeau

M. Drapeau dit en commençant son argumentation pour appuyer la déclaration de M. Saulnier, qu'il lui est assez pénible sur une période assez pénible de l'administration provinciale. Même s'il y a eu sous l'ancien gouvernement des périodes glorieuses, il y a eu aussi des périodes de décadence qui, surtout dans les dernières années, ont suscité la désapprobation de toute la province et le gouvernement a été changé par le peuple.

Le maire de Montréal affirme qu'au moment où a été présentée la loi de la Corporation de Montréal métropolitain, il aurait dû y avoir un débat épique pour empêcher l'adoption de cette loi. Mais il y a eu des pressions politiques qui ont eu pour effet de faire passer cette législation qui était une injure pour la ville de Montréal et la mise en tutelle de la métropole.

"Je ne crois pas, dit le maire de Montréal, que le gouvernement actuel aurait passé cette loi en 1959, et je m'oppose au statu quo parce que cela va aggraver le problème au lieu de le régler".

M. Drapeau a dit que si cet organisme doit vivre, il lui faut plus de pouvoirs et c'est logique de les demander, mais c'est là qu'on trouve l'urgence de remédier à cette situation et c'est pour cela que la ville de Montréal porte sa lutte devant le législateur. Montréal est menacée dans son autonomie même. Les citoyens sont indignés, et si l'administration actuelle a eu un tel succès aux élections d'octobre c'est qu'elle représentait ceux qui avaient lutté contre la constitution de cet organisme.

Le maire déclare qu'il n'est pas possible que les deux partis ignorent la volonté des citoyens de Montréal. Nous ne pouvons pas accepter l'idée, dit M. Drapeau, que ce gouvernement métropolitain va continuer d'exister. L'idéal serait de le supprimer ou de donner à Montréal une représentation plus considérable pour l'orienter vers de nouvelles voies, avant que cette corporation ne cause de très graves problèmes à Montréal et au gouvernement de la province de Québec.

L'hon. Jean Lesage

Le premier ministre a déclaré, en reponse à MM. Drapeau et Saulnier, que la question à l'étude est d'une extrême gravité. Les deux questions posées par M. Saulnier l'ont été clairement mais, malgré les exhortations du maire, je ne suis pas prêt à trancher la question ce soir, ni demain, ni après-demain, a dit M. Lesage.

Pour décider, a ajouté le premier ministre, il nous faudrait faire des études longues que nous n'avons pas eu le temps de faire parce que nous avons été débordés de travail, mes collègues et moi, depuis l'élection.

Vaut-il mieux donner à Montréal une représentation telle, dans la corporation, qu'elle en ait le contrôle, dit le premier ministre. Je ne suis pas prêt non plus à répondre ce soir à cette question.

M. Lesage a déclaré qu'il lui faudrait délibérer avec ses collègues sur toutes ces questions. "Pour le moment, dit le premier ministre, je vous prie de croire que

(Suite à la page 16, 1ère col.)



VERITABLE ATMOSPHERE DU CARNAVAL : Le Bonhomme Carnaval a été l'hôte, hier soir, à une soirée carnavalesque organisée dans un grand hôtel de la vieille capitale . . . ce fut une véritable veillée canadienne, avec ragoût de pattes, pâté à la viande et tarte à la "farlouche" . . . le tout arrosé d'un "p'tit caribou" ! Tout cela avait été organisé à l'occasion du Carnaval d'hiver de Québec et s'est terminé par des danses anciennes et modernes.

Le lieutenant-gouverneur donne la sanction royale à 13 bills

Par Henri DUTIL

L'hon. Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a donné, hier après-midi, la sanction royale à treize bills dont trois du gouvernement: ceux créant le ministère du Revenu, amendant la loi de pension des députés et accordant au gouvernement une somme additionnelle de $7,053,000 pour finir l'année 1960-61.

Voici la liste des bills qui ont maintenant force de loi:

19. — Loi instituant le ministère du Revenu;

28. — Loi modifiant la loi 6-7 Elizabeth II, chapitre 19, concernant les membres de l'Assemblée législative;

33. — Loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1961, et pour d'autres fins;

107. — Loi concernant le Club St. James de Montréal;

135. — Loi modifiant la charte du Cercle Universitaire de Montréal, Inc.;

149. — Loi concernant l'Hôpital Général de Québec;

150. — Loi concernant le Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec;

153. — Loi modifiant la charte de la Ville de Montréal-Est et ratifiant certains contrats;

174. — Loi constituant en corporation le Collège Marianopolis;

189. — Loi modifiant la Loi concernant certaines corporations scolaires des comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami et la commission des écoles catholiques de Chicoutimi;

192. — Loi concernant le Syndicat des fiduciaires de l'Université Laval;

210. — Loi concernant La Corporation des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs;

312. — Loi modifiant la charte de la ville de St-Eustache.

Bill présenté sous peu pour financer le blvd métropolitain

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a annoncé hier soir que le bill du gouvernement pour assurer le paiement par la province du coût de construction du boulevard métropolitain à Montréal, sera présenté durant la présente session.

Nominations à la Commission des Loyers du Québec

(Par Joseph Voisard)

Le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, a annoncé hier à l'Assemblée législative, trois importantes nominations pour la Commission des Loyers. Il a de plus souligné qu'un certain nombre de bureaux de la Régie seront fermés et que le personnel de ces bureaux sera congédié.

Me Léandre Prévost, de Montréal, devient commissaire des loyers.

Me Henry Parent, de Montréal, et Me Marcel Létourneau, de Québec, sont nommés aux fonctions respectives de surintendant général et surintendant général conjoint de la Régie des loyers pour la province de Québec.

M. Bertrand a expliqué que les deux surintendants ont pour mission de coordonner les activités de la Régie et de procéder à la centralisation de certains bureaux.

Cette centralisation, a souligné M. Bertrand, "amènera nécessairement la fermeture d'un certain nombre de bureaux de la Régie et le renvoi de plusieurs employes".

M. Bertrand a ajouté que cette réorganisation, occasionnée par la soustraction de plusieurs cités, villes ou corporations municipales, aura pour effet de réduire considérablement les frais relatifs à l'application de la loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires.

Cette nouvelle structure, a conclu M. Bertrand, "répondra mieux aux besoins de la population de la province ainsi qu'aux impératifs d'une saine administration".

Refus à Baie-Comeau de hausser sa taxe d'affaires à $500

La ville de Baie-Comeau s'est vue refuser hier par l'Assemblée législative la permission de hausser sa taxe d'affaires de $200 à $500.

Certaines exceptions ont déjà été faites dans le passé, a dit le premier ministre Jean Lesage, mais telle n'est pas la politique du gouvernement actuel. S'il y a lieu de faire d'autres exceptions, a-t-il dit, le gouvernement préférerait amender la loi générale à ce sujet.

Par ailleurs, le comité des bills privés de l'Assemblée a autorisé Baie-Comeau à accorder une subvention annuelle maximum de $10,000 pendant dix ans à une compagnie qu'elle pourrait intéresser à y établir un service de transport en commun.

Si aucune entente n'est conclue, la ville pourra avec l'approbation des électeurs établir elle-même ce service.

Projet de $2 millions au moulin de la Gulf Pulp à Clarke City

Par Henri DUTIL

Un projet d'expansion de $2,000,000 aux moulins de la Gulf Pulp and Paper Company, à Clarke City, a été annoncé hier, à Québec, par M. Leslie Dougal, gérant général de la Imperial Paper Mills, de Kent, en Angleterre, et par M. Henri Coiteux, député libéral de Duplessis.

La Gulf Pulp and Paper est une subsidiaire de la Imperial Paper Mills, qui, à son tour, est subsidiaire du grand journal de Londres, le "Daily Mirror".

Le projet d'expansion sera lancé en 1962 et il sera terminé la même année. On remplacera la machinerie actuelle et des mesures sont prises pour augmenter la capacité de fabrication du papier, lorsque ce sera économiquement désirable.

M. Dougal a dit que la plus grande partie du nouvel équipement sera achetée au Canada et la compagnie travaille actuellement à faire disparaître certaines difficultés qui réduisent la production du papier durant l'hiver.

O. Parent présente le projet de l'université des Trois-Rivières

(Par Joseph VOISARD)

Une dizaine de projets de lois dont l'un pourvoyant à la création de l'université des Trois-Rivières, ont subi leur première lecture hier à l'Assemblée législative. Ce dernier fut présenté à la Chambre par M. Oswald Parent, député de Hull.

M. Roger Roy, député de Lévis, a présenté un projet de loi relatif à la société d'assurances des Caisses populaires. M. Philippe Lalande, député de St-Henri, a présenté un bill modifiant la charte de la ville de Clermont. M. Laurent Lizotte, député de Montmagny, a déposé un bill modifiant la charte de la ville de Montmagny. M. Lucien Bélanger, député de Saguenay, a soumis un bill de la part des Frères Maristes de Chicoutimi.

Le projet d'une université aux Trois-Rivières a fait l'objet d'une recommandation de la ppart du "conseil d'administration des cours universitaires pour le diocèse de Trois-Rivières". Cet organisme fut créé par S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, dans le but de procurer à la jeunesse tous les avantages de l'instruction et de la formation universitaire.

On prévoit dans la région de la Mauricie un accroissement considérable du nombre des étudiants au cours des prochaines années. La requête s'appuie aussi sur le fait que "la gratuité scolaire et les facilités mises à la disposition de la population dans le domaine de l'enseignement contribueront à laire à tous les niveaux".

Le projet de loi conférerait à la Corporation de l'université de Trois-Rivières les pouvoirs d'établir, maintenir et dissoudre des facultés, écoles, chaires ou autres institutions d'enseignement. La Corporation serait autorisée à décerner des diplômes et jouirait des privilèges accordés par les lois provinciales établissant l'équivalence entre le diplôme de bachelier que décernent les universités de la province aux élèves des institutions d'enseignement secondaire ou classique qui leur sont affiliées et le brevet octroyé par les chambres professionnelles.

ESPOIRS D'ENTENTE CONCERNANT UNE ECOLE SECONDAIRE REGIONALE

Par Jean-Marie TREMBLAY

Malgré les espoirs les plus optimistes, les commissaires d'écoles n'ont pu en venir à une entente concernant l'école secondaire regionale projetée à l'intention d'une partie du comté de Québec. Une cinquantaine de commissaires se sont assemblées hier soir à L'Ancienne-Lorette. Ils venaient de Cap-Rouge, de St-Augustin, de St-Gérard Majella, de Val St-Michel, de Petite-Rivière, de Ste-Monique les Saules, de l'Ancienne-Lorette, village et paroisse.

Cependant, on ne désespere nullement de trouver une solution, tout au contraire, car d'ici un mois chaque commission scolaire sera invitée à étudier avec attention la proposition de l'Ancienne-Lorette en vue de la construction elle. Son coût serait ensuite réparti selon certains barèmes, toujours assez vagues. L'un des principaux intéressés déclarait à ce sujet: "Nous n'en sommes encore à rien de précis mais, d'ici un mois, des développements devraient survenir."

A l'assemblée d'hier soir les commissaires ont entendu l'inspecteur régional, M. J.-H. Bessette, leur faire un éloge de la formule de l'école secondaire régionale dans le contexte actuel. Selon M. Bessette, c'est la formule toute trouvée grâce à laquelle il sera possible à tous les jeunes d'accéder à l'enseignement secondaire sans égard aux régions qu'ils habitent. Il a précisé qu'actuellement il faut en venir à construire le plus grand nombre de ces écoles secondaires régionales et espéré que les commissions scolaires de cette partie du comté de Québec conclut une entente bientôt.

Après l'exposé de M. Bessette, les commissaires poursuivirent la discussion amorcée depuis quelque temps déjà sous la forme d'un forum présidé par M. Maurice Mercure. L'échange d'idées fut des plus profitables, ainsi que l'admirent la plupart des participants, même s'il ne donna aucun résultat concret.

A l'issue de la discussion, la commission scolaire de l'Ancienne-Lorette a soumis une autre proposition où elle réclame l'appui moral des autres commissaires intéresés. Au cours des trois prochaines semaines, chacune des commissions scolaires étudiera trois sujets: l'organisation d'une école secondaire régionale au moyen d'un syndic (ou corporation); le projet d'une école secondaire à l'Ancienne-Lorette, telle que soumise par la commission et, enfin, l'adhésion à l'une ou l'autre de ces solutions.

Le comité provisoire de l'école secondaire régionale se reunira une autre fois le 20 fevrier courant afin de prendre connaissance des avis de chacune des commissions scolaires du comté; puis convoquera au besoin une assemblée générale. Il n'est pas impossible qu'une entente intervienne donc d'ici un mois, car, de souligner un participant, "il y a un progrèe évident. Tout ce qu'il nous faut, c'est d'étudier davantage."

BUREAUX A LOUER
Chauffés, prix modique, libre immédiatement. 85 St-Pierre.
Tél. : MU 1-1154

Noël, Alleyn & Rioux
CAMILLE NOEL, C.R.
JACQUES ALLEYN
CLAUDE RIOUX
avocats
Tél. : LA 9-4941
59 d'Auteuil — Québec

TAVERNES
Les employés de taverne de Québec, membres ou non, sont invités à assister à une réunion du Syndicat, à
10.30 hres a.m., dimanche le 5 février 1961
Alors que tous seront mis au courant du changement apporté à notre ass. groupe, maladie, accident.
LE SYNDICAT, 155 EST BOUL. CHAREST

PREPOSE(E) A LA CLASSIFICATION
Cherchons personne qualifiée dans la classification de la correspondance, des dossiers, des livres. La personne que nous désirons doit avoir suivi un cours de bibliothéconomie, et posséder au moins un an d'expérience dans le genre de travail décrit plus haut. Toutes réponses confidentielles. Prière d'écrire à :
CASIER POSTAL 142, LEVIS, QUEBEC

HOMMES DEMANDÉS
comme représentants d'une des plus importantes compagnies d'assurance-vie canadiennes pour la ville de Québec, les régions de la Beauce et Montmagny. L'homme que nous recherchons est probablement marié, entre 25 et 40 ans, réussit dans sa position actuelle mais est insatisfait de ses chances d'avancement. Le candidat n'est pas tenu d'avoir de l'expérience dans l'assurance-vie mais doit être ambitieux, avoir la détermination et le désir de servir les autres comme lui-même. A cet homme nous offrons une position permanente, un revenu potentiel illimité, une pension à 60 ans, bénéfices d'assurance-groupe, d'assurance hospitalisation et accident-maladie. Il aura l'appui financier de la compagnie tout en ayant l'indépendance de son propre commerce. L'entrainement se fait à Québec et nous avons des méthodes speciales pour activer la vente. Le candidat qualifié aura l'opportunité eventuelle de devenir "supervisor".
Écrire à Dépt. 1043 Le Soleil

REOUVERTURE DU
Restaurant Faisan d'Or
1600 rue St-Vallier ouest
La direction du FAISAN D'OR est heureuse d'annoncer que la reconstruction de son restaurant a été terminée le 28 janvier.
Maintenant ouvert et comme par le passé notre cuisine aura plaisir à apprêter tous les mets les plus recherchés y compris les délicieux plats chinois.
Un décor moderne du meilleur goût fournira à notre clientèle cette ambiance propice aux déjeuners de noces ou à toute autre réception intime.
Notre service de livraison à domicile sera encore à la disposition de tous nos clients.
Pour réservations : MU 1-3595

DEMANDEE
DACTYLO bilingue et rapide
pour correspondance sur machine à dictée et travail général de bureau. Bon salaire, semaine de 5 jours, atmosphère agréable, assurance maladie et autres bénéfices. Ecrire en mentionnant détails complets à :
Dépt 1040 Le Soleil

LOGEMENTS ULTRA-MODERNES A LOUER
UN MOIS DE LOYER GRATIS
Frigidaire et poêle 220 si désiré, venant juste d'être construits, 3 grandes pièces, salon 21 x 15, chambre de bain en tuile céramique et douche, chauffés, eau chaude à l'année, thermostat individuel, stationnement gratis. Près de l'école et des autobus. Prix raisonnable. Adressez-vous à Ste-Foy, 128 place Beloeil, appt 2, téléphone 653-7386 jour soir ou dimanche.







Semaine du 3 au 9 février

Vendredi 3 — **Toute la journée — A tous les clubs de curling.**
— Bonspiel international de curling
— **8 h. 30 p.m. — Institut Canadien.**
— Festival dramatique des collèges classiques (4e présentation — Collège Saint-Denis de Montréal — hors-concours).
— **8 h. 30 p.m. — Colisée.**
— Couronnement de la Reine des étudiants et partie de hockey Royal Military College vs Université Laval.
— **8 h. 30 p.m. — Intersection rues Saint-Sauveur et Sainte-Thérèse.**
— Danses populaires.

Samedi, 4 — **9 h. 00 a.m. à 10 h. 00 p.m. — Aréna de l'O.T.J.**
— Tournoi international de hockey Pee-Wee.
— **Aux clubs de curling.**
— Finales du Bonspiel international de curling.
— **1 h. 30 p.m.**
— Tournée des monuments de glace par les officiels du Carnaval, la Reine et le Bonhomme Carnaval.
— **1 h. 30 p.m. — Côte Saint-Sacrement.**
— Courses de tacots.
— **8 h. 30 p.m. — Colisée.**
— Bal populaire travesti.
— **9 h. 00 p.m. — Manège militaire.**
— Danse des étudiants de Laval.

Dimanche, 5 — **2 h. 00 p.m. — Rues du bas de la ville.**
— Grand défilé du Carnaval.
— **Après-midi — Aréna de l'O.T.J.**
— Tournoi international de hockey Pee-Wee.
— **8 h. 30 p.m. — Colisée**
— Hockey professionnel, Ligue américaine : Indiens de Springfield vs As de Québec.
— **8 h. 30 p.m. — Rues Montmartre et Saint-Luc.**
— Festival du Maire.
— Danses populaires.
— **9 h. 06 p.m. à 12 h. 00 a.m.**
— **Visites à domicile du Bonhomme Carnaval.**

Lundi, 6 — **9 h. 00 a.m. à 10 h. 00 p.m. — Aréna de l'O.T.J.**
— Tournoi international de hockey Pee-Wee.
— **8 h. 30 p.m. — Lac Beauport.**
— Fête de nuit des skieurs.
— Danses populaires.

Mardi, 7 — **9 h. 00 a.m. à 10 h. 00 p.m. — Aréna de l'O.T.J.**
— Tournoi international de hockey Pee-Wee.
— **8 h. 30 p.m. — Colisée.**
— Hockey professionnel, Ligue américaine: Indiens de Springfield vs As de Québec.
— **8 h. 30 p.m. — Théâtre Cartier.**
— Gala du film : première présentation.
— **8 h. 30 p.m. — Palais de Glace.**
— Présentation d'un drapeau aux raquetteurs.
— **8 h. 30 p.m. — Centre d'Achats Charlesbourg.**
— Danses populaires.

Mercredi, 8 — **9 h. 00 a.m. à 10 h. 00 p.m. — Colisée**
— Tournoi international de hockey Pee-Wee.
— **8 h. 30 p.m. — Boulevard Charest.**
— Courses de barils.
— **8 h. 30 p.m. — Théâtre Cartier.**
— Gala du film: deuxième présentation.
— **9 h. 00 p.m. — Boulevard Charest.**
— Danses populaires.

Jeudi, 9 — Journée des reines et des dignitaires.
— **9 h. 00 a.m. à 10 h. p.m. — Colisée.**
— Tournoi international de hockey Pee-Wee.
— **8 h. 30 p.m. — Théâtre Cartier.**
— Gala du film, troisième présentation.
— **8 h. 00 p.m.**
— Soirée de la jeunesse et Grand défilé des Patros.
— **8 h. 30 p.m. — Rue Saint-Louis, Lévis.**
— Danses populaires.

Participez au concours de monuments Molson. Votre épicier licencié vous fournira les formules d'inscription.

CETTE ANNONCE EST UNE COURTOISIE DE
MOLSON
dont les produits sont distribués dans la région de Québec par
Dumais Ltée
MOLSON'S EXPORT ALE